This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07591588 8

RFN

Pihan

DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE

DES

MOTS DE LA LANGUE FRANÇAISE

DÉRIVÉS

DE L'ARABE, DU PERSAN OU DU TURC.

DU MÊME AUTEUR :

Inno in onore di Jehova, tradotto dal francese in italiano; in-8°. — Parigi, Dondey-Dupré, 1829.

Notice sur les Bédouins, en général, publiée dans le *Courrier français*, n^os des 21 et 22 novembre 1848.

Éléments de la langue algérienne, ou Principes de l'arabe vulgaire usité dans les diverses contrées de l'Algérie. Un volume in-8°. — Paris, Imprimerie nationale, 1851.

Aventures d'un Négociant de Baghdad, conte oriental par Michel Sabbâgh, de Saint-Jean d'Acre, traduit de l'arabe en français; in-8°. (Extrait de la *Revue de l'Orient*, cahiers de juin et juillet-août 1855.)

Notice sur les divers genres d'écriture ancienne et moderne des Arabes, des Persans et des Turcs; in-8°. — Paris, Imprimerie impériale, 1856.

Revue zoologique du Coran, faite sur le texte arabe; in-8°. (Extrait de la *Revue de l'Orient*, février 1857.)

Étude critique et philologique sur le Voyage nocturne de Mahomet et sur la Légende des sept Dormants; in-8°. (Extrait de la *Revue de l'Orient*, juin 1857.)

Exposé des signes de numération usités chez les peuples orientaux anciens et modernes. Un volume in-8°. — Paris, Imprimerie impériale, 1860.

Choix de fables et historiettes traduites de l'arabe et accompagnées de notes. Un volume in-18. — Bar-sur-Aube, imprimerie Jardeaux-Ray, 1866.

PARIS.

CHALLAMEL AÎNÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

COMMISSIONNAIRE POUR L'ALGÉRIE ET L'ÉTRANGER,

RUE DES BOULANGERS, N° 30.

Dictionaries.

DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE

DES

MOTS DE LA LANGUE FRANÇAISE

DÉRIVÉS

DE L'ARABE, DU PERSAN OU DU TURC,

AVEC LEURS ANALOGUES

GRECS, LATINS, ESPAGNOLS, PORTUGAIS ET ITALIENS,

PAR A. P. PIHAN,

ANCIEN PROTE DE LA TYPOGRAPHIE ORIENTALE À L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE,

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.

PARIS.

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DE L'EMPEREUR

A L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M DCCC LXVI.

PRÉFACE.

Ayant eu l'occasion de consulter, en 1840, plusieurs dictionnaires étymologiques de la langue française, je reconnus avec étonnement que la racine d'un grand nombre de mots était attribuée à tort au latin, au grec, ou à diverses langues du nord de l'Europe. Vers la même époque, on me confia la correction typographique de divers ouvrages orientaux, et, par ce moyen, je fus mis à même d'étudier une foule de termes étrangers introduits dans notre langue. La comparaison de ces termes avec leurs analogues arabes, persans ou turcs, me fit concevoir l'idée de les réunir dans un Glossaire spécial, que j'ai publié en 1847, après plusieurs années de pénibles recherches.

Un travail du même genre, concernant les mots portugais dérivés de l'arabe, avait été mis au jour en 1790 par le Père Jean de Sousa, et reproduit avec des additions considérables en 1830 par le Père Joze de Santo

Antonio Moura; mais il n'existait encore aucun ouvrage particulier sur les emprunts faits par le français aux principales langues des peuples musulmans.

Encouragé par le célèbre orientaliste feu Étienne Quatremère, qui a bien voulu accorder à mon livre une Notice assez étendue dans le cahier de janvier 1848 du *Journal des Savants*, j'ai regretté longtemps que mes fonctions journalières à l'Imprimerie impériale ne me permissent pas d'améliorer certaines parties de mon Glossaire. D'autre part, des observations, que je me plais à reconnaître fondées, me furent adressées principalement sur l'omission que j'avais faite de la transcription des mots orientaux en caractères européens. Cette lacune, regrettable sans doute, puisqu'elle laissait le lecteur dans l'incertitude sur la véritable prononciation des mots étrangers, représentés seulement avec des consonnes, suivant l'usage ordinaire des Arabes, n'existe plus dans ce Dictionnaire, que les loisirs de ma retraite m'ont permis d'augmenter d'un assez grand nombre de mots et de renseignements recueillis depuis la publication de mon premier ouvrage.

Les personnes qui s'occupent de philologie comparée pourront y remarquer des rapprochements curieux entre certains mots orientaux et leurs analogues grecs, latins,

espagnols, portugais et italiens; et, comme de telles affinités ne sont assurément pas l'effet du hasard, il m'a fallu parfois, pour mieux les constater, rectifier l'orthographe de plusieurs mots adoptés par divers voyageurs avec plus ou moins d'exactitude, ou par les Espagnols, dont le mode de transcription laisse à désirer sous plus d'un rapport.

Il me semble aussi tout naturel d'admettre que les relations des Grecs et des Romains avec les Orientaux dans l'antiquité ont bien pu faciliter l'introduction dans le grec et le latin de termes étrangers dont les racines appartiennent à l'arabe aussi bien qu'à l'hébreu, et cette considération m'a engagé à présenter comme radicaux tous les mots qui se réduisent à trois consonnes fondamentales, suivant le système arabe ou hébraïque.

Mon intention n'est pas d'attribuer à l'arabe, et subsidiairement au persan et au turc, une influence exagérée; mais j'ai tâché de répandre un peu de clarté sur certains mots dont l'origine, fondée tantôt sur un simple rapprochement orthographique, tantôt sur une signification forcée, paraissait trop douteuse pour être acceptée de confiance d'après les explications fournies par les lexicographes. En fait d'étymologie, l'expérience prouve que l'on ne saurait trop se défier de ses appréciations

personnelles, et les plus habiles linguistes sont parfois sujets à de graves erreurs.

On peut croire, cependant, que la domination des Arabes en Espagne, leurs invasions dans le midi de la France, les expéditions des Croisades et nos relations maritimes avec le Levant sont les principales causes du mélange d'une quantité considérable de mots orientaux avec les nôtres. Malheureusement, quelques-uns de ces mots ont subi de si étranges altérations, sous la plume d'écrivains ou de voyageurs qui se sont contentés de peindre à peu près les sons dont leurs oreilles étaient frappées, que le lecteur ne sait souvent à quoi s'en tenir pour leur transcription véritable.

En ce qui concerne les noms propres, comment reconnaître, à première vue, *Abd errahman*, *Abou Abd allah*, *Nour eddîn*, *Ibn errochd*, *Khaïr eddîn*, *Timour lenk*, sous les formes suivantes : *Abdérame*, *Boabdil*, *Noradin*, *Averroès*, *Chérédin* ou *Hariadan*, *Tamerlan*, etc.? Chacun de ces noms renferme un sens particulier, et l'on ne peut arriver à le comprendre sans l'écrire correctement.

Quant aux noms usuels, la nomenclature des variantes fournies par certains dictionnaires français tiendrait trop de place dans cette Préface, et l'on trouvera ces variantes consignées à la suite de la transcription rectifiée.

Parmi les noms propres appartenant à l'histoire ou à la géographie, j'ai choisi ceux que l'on rencontre le plus fréquemment, pour en fixer le sens et la prononciation; et, dans le but d'initier en peu de temps à la connaissance des caractères arabes, persans et turcs, j'ai placé en tête du Dictionnaire une Méthode simple et facile pour s'exercer soi-même à les tracer, les lire et les transcrire simultanément.

En offrant au monde savant ce nouveau résultat de mes recherches, je m'estimerai très-heureux si j'ai pu contribuer aux progrès de la philologie et ranimer l'étude des langues orientales, dont les richesses littéraires sont assurément dignes de la plus sérieuse attention.

Il me reste un devoir à remplir; c'est de témoigner ici ma reconnaissance au Comité des impressions gratuites, et en particulier à M. Anselme Petetin, Conseiller d'État et Directeur de l'Imprimerie impériale, pour le haut intérêt qu'il a daigné porter à mes travaux.

A. P. Pihan.

MÉTHODE

SIMPLE ET FACILE

POUR APPRENDRE À TRACER ET LIRE PROMPTEMENT

LES CARACTÈRES ARABES, PERSANS ET TURCS.

---

1. — DES CONSONNES.

Avant de présenter au lecteur les diverses étymologies contenues dans ce volume, et pour le mettre plus à portée de reconnaître l'exactitude de la transcription des mots orientaux en caractères européens, que j'ai eu soin d'indiquer *en italique* et entre crochets, il convient de faire observer que les lettres arabes sont également en usage chez les Persans et les Turcs. L'emploi des majuscules est tout à fait étranger à ces peuples, et, pour les remplacer dans les titres d'ouvrages, ils se servent ordinairement d'encre rouge ou bleue, en grossissant la forme des lettres ordinaires, comme on le voit dans beaucoup de manuscrits orientaux.

Les consonnes arabes constituant la base de chaque mot, il importe d'étudier d'abord la manière de les tracer : elles s'écrivent de droite à gauche, se lient les unes aux autres, et subissent quelques légères modifications selon la place qu'elles occupent. L'addition d'un, de deux ou de trois points, au-dessus ou au-dessous de certains traits communs à plusieurs lettres, suffit pour en changer la valeur. Aussi, dans le but de restreindre autant que

possible le nombre de ces traits et de les rendre plus intelligibles, j'ai dû m'attacher à ne donner dans le premier tableau que les principaux éléments des consonnes, en commençant par celles qui ont seulement deux formes, l'*isolée* et la *finale*, et qui ne peuvent se lier qu'avec le trait horizontal de la consonne précédente. Il ne s'agit donc, en réalité, que d'une quinzaine de lettres, dont quatre s'écrivent sans aucun point. On trouvera d'ailleurs, en regard de chacune d'elles, tous les renseignements nécessaires pour obtenir les autres consonnes arabes, persanes et turques.

Le deuxième tableau comprend les noms de toutes les consonnes, et rappelle, suivant l'ordre adopté par les grammairiens, leur forme isolée. Ce nouveau moyen de contrôle permettra, je l'espère, de s'habituer bien vite au mécanisme de l'écriture et à la transcription correcte des mots étrangers.

Il ne faut pas conclure de là que l'arabe soit très-facile à lire; car, lorsque les voyelles ne sont pas écrites, ce qui arrive le plus souvent, la connaissance de la grammaire est indispensable. Toutefois, par une prononciation trop grammaticale on s'exposerait fréquemment à n'être pas compris, puisque le langage usuel rejette toutes les inflexions finales. La lecture d'un texte arabe dépourvu de voyelles devient alors plus simple, et il sera facile de s'en convaincre en comparant les deux transcriptions d'un même texte, avec ou sans voyelles, placé à la fin de la Méthode.

TABLEAU N° I.

FIGURE ET TRANSCRIPTION DE CHAQUE LETTRE INITIALE, MÉDIALE, FINALE ET ISOLÉE.

FORMES				TRANSCRIPTION ET OBSERVATIONS DIVERSES.
ISOL.	FIN.	MÉD.	INIT.	
ا	ـا	.....	.....	*a*, *é*, *i*, *ou*, = *á*, après la voyelle ´ *a*. Les voyelles écrites ou sous-entendues peuvent modifier le son de cette lettre, qui par elle-même n'a presque aucune valeur. — Sa forme *isolée* s'emploie au commencement, au milieu, ou à la fin des mots, attendu que l'ا ne se lie jamais avec la lettre suivante, qui prend alors la forme *initiale* (ou *isolée*, selon le besoin). — Quant à la *finale* ـا, elle peut s'employer au milieu ou à la fin des mots.
د	ـد	.....	.....	*d*. Voir l'observation ci-dessus, relativement à la place que peuvent occuper les *isolées* et les *finales* des lettres qui n'ont que deux formes.
ذ	ـذ	.....	.....	*dz*, s'il existe *un* point *sur la lettre*.
ر	ـر	.....	.....	*r*.
ز	ـز	.....	.....	*z*, quand la lettre est *surmontée* d'*un* point.
ژ	ـژ	.....	.....	*j*, lorsqu'elle est *surmontée* de *trois* points, ainsi disposés ∴ — Cette lettre appartient au persan.

FORMES				TRANSCRIPTION ET OBSERVATIONS DIVERSES.
ISOL.	FIN.	MÉD.	INIT.	
ط	ط	.....	.....	*t'*; c'est le *t* prononcé avec emphase. — Ce petit signe ' sert à le distinguer du *t* ordinaire, dans les mots transcrits. *z'*, si la lettre est *surmontée* d'*un* point; c'est le *z* emphatique. Bien que le ط et le ظ n'aient que deux formes, ils peuvent cependant se lier, soit à droite, soit à gauche, dans le corps des mots, au moyen du trait horizontal qu'ils portent à leur base.
و	و	.....	.....	*w* en arabe; *u* et *v* en turc et en persan. — Cette lettre se prononce *ou* en arabe; mais la transcription *w* empêche de la confondre avec la voyelle ُ *ou*. Quand elle sert à prolonger le son de cette voyelle, on transcrit alors le و par *oû*.
ب	ـبـ	ـبـ	بـ	*b*, s'il y a *un* point *dessous*. *y*, avec *deux* points *dessous*. — La *finale* et l'*isolée*, qui se figurent ainsi ـي et ي, ne prennent pas de points. *p*, avec *trois* points *dessous*, ainsi disposés ∴ — Cette lettre appartient au persan et au turc. *n*, avec *un* point *dessus*. — La *finale* et l'*isolée* s'arrondissent un peu, et le point se place alors dans le ventre de la lettre, de cette manière ـن et ن. *t*, si la lettre est *surmontée* de *deux* points. *ts*, lorsqu'elle est *surmontée* de *trois* points, ainsi disposés ∴ (En tout, *six lettres* obtenues avec les mêmes traits.)

FORMES				TRANSCRIPTION ET OBSERVATIONS DIVERSES.
ISOL.	FIN.	MÉD.	INIT.	
ح	ـح	ـحـ	حـ	*h'* fortement aspirée. *kh* (ou mieux *cr* grasseyés). — S'écrit avec *un* point *dessus*. *dj*, avec *un* point *sous le trait horizontal* (répond au ג *g* hébraïque). *tch*, avec *trois* points *dessous*, ainsi disposés ∴ — Cette lettre est persane et turque.
س	ـس	ـسـ	سـ	*s*, toujours dur, même entre deux voyelles. *ch*, avec *trois* points *dessus* et ainsi disposés ∴
ص	ـص	ـصـ	صـ	*s'*; c'est l'*s* emphatique. *d'*, avec *un* point *dessus*; c'est le *d* emphatique.
ع	ـع	ـعـ	عـ	Le ع est une consonne qui n'a point d'analogue en français; il rend aspirée la voyelle qui lui est jointe, et se figure ordinairement par l'esprit rude grec, placé devant *a*, *i*, *ou*, selon la voyelle exprimée ou sous-entendue, de cette manière : *'a*, *'i*, *'ou*. — Si, dans la prononciation, la voyelle de la syllabe précédente agit sur cette consonne, il faut, dans la transcription française, déplacer ainsi l'esprit rude : *a'*, *i'*, *ou'*. *gh* (ou *r'* fortement grasseyé). — S'écrit avec *un* point *en dessus*.
ق	ـق	ـقـ	قـ	*f*, avec *un* point *dessus*. — Les Arabes du Maghreb placent le point au-dessous de la lettre. *q*, avec *deux* points *dessus*. — La *finale* et l'*isolée* s'arrondissent un peu, de cette manière : ڤ et ڤ. — Lettre très-emphatique; elle ne porte qu'un seul point dans l'arabe maghrébin.

FORMES				TRANSCRIPTION ET OBSERVATIONS DIVERSES.
ISOL.	FIN.	MÉD.	INIT.	
ك	ـك	ـكـ	كـ	*k*. *g* dur, et quelquefois *î*, avec *trois* points *dessus* et ainsi disposés ∴ — Cette lettre est persane et turque. *ñ*, lettre particulière aux Turcs, et qui se prononce fortement du nez. On la trouve écrite tantôt *avec* et tantôt *sans les trois points* caractéristiques du *g* (ou *guief*).
ل	ـل	ـلـ	لـ	*l*. La forme *finale* de cette lettre, lorsqu'elle est suivie d'un ا, s'écrit ainsi ـلا; il en est de même de la forme *isolée*, qui peut se modifier de deux manières, soit لا, soit لا; c'est ce qu'on appelle la ligature *lam-élif*, qui équivaut à *l-a*, ou *lâ*.
م	ـم	ـمـ	مـ	*m*.
ه	ـه	ـهـ	هـ	*h*, légèrement sentie. — La *finale* et l'*isolée*, surmontées de *deux* points, se prononcent et doivent se transcrire comme le ت *t*.

Les éléments des consonnes arabes, persanes et turques, ramenés à leur plus simple expression, c'est-à-dire à leur forme *isolée* et dépourvue de tout point distinctif, ne s'élèvent donc en réalité, pour les trois langues, qu'au nombre de quinze, et l'étude de ces signes ne demande pas assurément beaucoup de travail; mais, comme il est nécessaire de connaître aussi la classification adoptée par les grammairiens orientaux, on va voir dans le tableau suivant le numéro d'ordre, le nom et la forme *isolée* de chaque lettre, avec

les points qui servent à distinguer celles dont les traits principaux sont communs à plusieurs consonnes.

TABLEAU N° II.

NOMENCLATURE GRAMMATICALE DES CONSONNES.

ORDRE et NOMS DES CONSONNES.	FORME ISOLÉE.	ORDRE et NOMS DES CONSONNES.	FORME ISOLÉE.	ORDRE et NOMS DES CONSONNES.	FORME ISOLÉE.
1 élif.....	ا	12 ra.....	ر	23 fa.....	ف
2 ba.....	ب	13 za.....	ز	24 qaf.....	ق
3 *pa*.....	پ	14 *ja*.....	ژ	25 kef.....	ك
4 ta.....	ت	15 sin.....	س	26 *guief*....	گ
5 tsa.....	ث	16 chin.....	ش	27 *saghîr noun*	ڭ
6 djim....	ج	17 s'ad.....	ص	28 lam.....	ل
7 *tchim*....	چ	18 d'ad.....	ض	29 mim....	م
8 h'a.....	ح	19 t'a.....	ط	30 noun....	ن
9 kha.....	خ	20 z'a.....	ظ	31 waw.....	و
10 dal.....	د	21 'aïn.....	ع	32 hé.....	ه
11 dzal.....	ذ	22 ghaïn....	غ	33 ya.....	ى

Nota. Les noms en italique sont ceux des lettres particulières au persan et au turc.

2. — DES VOYELLES ET SIGNES ORTHOGRAPHIQUES.

Les voyelles arabes, dont les proportions sont beaucoup plus petites que celles des consonnes, se placent, à l'exception d'une seule, au-dessus des lettres qui forment le corps du mot; mais les écrivains ne les emploient pas ordinairement, ce qui cause un très-grand embarras pour la lecture. Il est cependant utile de se rendre compte de la forme et de la valeur en français des voyelles et signes orthographiques, également connus des Arabes, des Persans et des Turcs.

Les Arabes n'ont que trois voyelles, savoir :

Le *fath'at* ـَ *a*, *é*, qui se place *au-dessus* de la consonne;

Le *kesrat* ـِ *i*, ... *au-dessous;*

Le *d'ammat* ـُ *ou*, ... *au-dessus.*

Chacune de ces voyelles, lorsqu'elle est doublée graphiquement, représente un son nasal, tel que :

ـً *ane*, marque de l'accusatif;

ـٍ *ine*, marque du génitif;

ـٌ *oune*, marque du nominatif;

et s'ajoute à la consonne finale du mot qui doit la recevoir, dans les textes avec voyelles.

Ce son nasal se nomme *tanwîn* (تَنْوِين) du *fath'at*, du *kesrat*, ou du *d'ammat*, selon que l'une de ces trois voyelles est accompagnée, dans la prononciation, du son de la lettre ن *n*, appelée *noun* en arabe.

Voici maintenant l'indication des formes et de l'emploi des signes orthographiques :

Le *wes'lat* ـٱ marque l'élision de la lettre ا et se place au-dessus de cette consonne; on le transcrit par un trait d'union suivi d'une apostrophe; exemple : بِٱللّٰهِ *bi-'llahi*.

Le *meddat* ـٓ sert à prolonger le son *a* attaché à l'ا; exemple: آ *â*.

Le *techdîd* ـّ, signe de redoublement des consonnes, s'écrit quelquefois avec les voyelles ـَ *a*, ـً *ane*, ـُ *ou*, ـٌ *oune*, de cette manière: ـَّ, ـً, ـُ, ـٌ, et toujours au-dessus de la consonne qui doit les recevoir.

Le *djezmat* ـْ, ou *soukoun*, indique le repos de la voix sur une consonne. On se dispense souvent de l'écrire.

Enfin, le *hamzat* ـٔ, transcrit par le signe ` ou accent grave, marque une légère aspiration, affectée principalement à l'ا *élif*, et qui le fait prononcer tantôt *à*, tantôt *où*, selon la voyelle exprimée ou sous-entendue, lorsqu'il est placé sur cette lettre, exemples : أَ ou أَ *à*, أُ *où*. Quand il est écrit sous l'ا, avec ou sans le *kesrat*, il donne à l'ا le son de *i*. On place aussi quelquefois le *hamzat* sur le و et le ى, pour indiquer que ces lettres tiennent la place d'un ا radical; d'autres fois, le *hamzat* figure dans le corps même des mots et au niveau des consonnes.

Les Persans et les Turcs n'emploient guère que le *meddat*, le *techdîd* et le *hamzat*.

Ce signe ۞, que l'on remplace aussi par ، ou ،،، indique la fin du discours et est commun aux trois langues; c'est le seul genre de ponctuation en usage, et on l'appelle en arabe *nouqt'at*, c'est-à dire *point*.

Afin d'éviter une trop grande complication dans le Dictionnaire, je ne me suis servi le plus souvent que des deux voyelles ـُ *ou* et ـِ *i*, pour mieux fixer la prononciation, le son *a* ou *é* n'ayant

pas rigoureusement besoin d'être représenté. Quant au *djezmat* ou signe de repos, il aurait été superflu d'en faire usage, attendu que la transcription dispense de tout luxe calligraphique. Ce qu'il importe surtout d'observer, c'est que, dans l'épellation des syllabes, la consonne se fait toujours sentir avant la voyelle, exprimée ou sous-entendue.

TABLEAU N° III.

SIGNES DE NUMÉRATION EMPRUNTÉS AUX INDIENS PAR LES ARABES ET INTRODUITS PAR CES DERNIERS EN EUROPE.

CHIFFRES		NOMS DES CHIFFRES		CHIFFRES		NOMS DES CHIFFRES	
INDO-ARABES.	EUROPÉENS MODERNES.	EN ARABE.	EN FRANÇAIS.	INDO-ARABES.	EUROPÉENS MODERNES.	EN ARABE.	EN FRANÇAIS.
١	1	*âh'ad*	un	٦	6	*sittat*	six
٢	2	*istneïn*	deux	٧	7	*seb'at*	sept
٣	3	*tsalâtsat*	trois	٨	8	*tsémâniyat*	huit
٤ ou ٤	4	*ârba'at*	quatre	٩	9	*tis'at*	neuf
٥ ou ٥	5	*khamsat*	cinq	٠ ou ٠	0	*s'ifr*	zéro

Voyez, sur les rapports de nos chiffres avec les chiffres indiens, mon *Exposé des signes de numération usités chez les peuples orientaux anciens et modernes;* in-8°. Paris, Imprimerie impériale, 1860.

3. — EXERCICE DE LECTURE ARABE ET DE TRANSCRIPTION.

Nota. Les lettres ا *a*, و *w*, ى *y*, placées à la suite d'une voyelle analogue, c'est-à-dire d'un ـَ *a*, d'un ـُ *ou*, et d'un ـِ *i*, doivent se transcrire par *â*, *oû*, *î*, attendu qu'elles servent alors à prolonger le son de la voyelle, comme dans بَاب [*bâb*], نُور [*noûr*], وَزِير [*wazîr*].

Transcrivez le ى *y* surmonté d'un ـّ, ou signe de redoublement, par *yy*; exemple : أَيَّام [*àyyâm*]; et le و *w* surmonté du même signe, par *ww*, comme dans أَوَّل [*àwwal*].

On fera bien aussi d'indiquer la présence d'un ى muet après un ـَ *a* par les deux points caractéristiques de cette lettre au-dessus de la voyelle *a* qui termine le mot, de cette manière : مُوسَى [*moûsä*], يَحْيَى [*yah'yä*]. Cette précaution permettra de rétablir exactement le mot arabe en caractères originaux, sans craindre aucune erreur.

L'*e* muet après *n* (*ne*), à la fin d'un mot, avertit que la lettre *n* sert, dans ce cas, à représenter une voyelle nasale, et qu'on ne doit pas la confondre avec *n*, transcription du ن *n*. Exemples : بَابٌ [*bâboune*], بَابٍ [*bâbine*], بَابًا [*bâbane*].

L'*e* muet peut encore servir à la transcription de l'ا muet à la fin de certains mots, tels que كَتَبُوا [*kataboûe*], نَصَرُوا [*nas'aroûe*], à moins qu'on ne préfère employer ce signe ', et écrire *kataboû'*, *nas'aroû'*. En tout cas, il faut absolument que l'ا muet soit représenté.

Le texte arabe donné ci-après comme exercice est tiré des Fables de Lokman; il a pour titre : *La Gazelle et le Lion.*

TEXTE ARABE AVEC VOYELLES ET ACCENTS.

غَزَالٌ وَأَسَدٌ ۞

غَزَالٌ مَرَّةً مِنْ خَوْفِهِ مِنَ ٱلصَّيَّادِينَ ٱنْهَزَمَ إِلَى مَغَارَةٍ فَدَخَلَ إِلَيْهِ ٱلْأَسَدُ فَٱفْتَرَسَهُ فَقَالَ فِي نَفْسِهِ ٱلْوَيْلُ لِي أَنَا ٱلشَّقِيُّ لِأَنِّي هَرَبْتُ مِنَ ٱلنَّاسِ وَوَقَعْتُ فِي يَدِ مَنْ هُوَ أَشَدُّ مِنْهُمْ بَأْسًا ،

هَذَا مَعْنَاهُ مَنْ يَفِرُّ مِنْ خَوْفٍ يَسِيرٍ يَقَعُ فِي بَلَاءٍ عَظِيمٍ ۞

LE MÊME TEXTE SANS VOYELLES.

غزال وأسد ۞

غزال مرّة من خوفه من الصّيّادين إنهزم إلى مغارة فدخل إليه الأسد فافترسه فقال فى نفسه الويل لى أنا الشقىّ لأنّى هربت من الناس ووقعت فى يد من هو أشدّ منهم بأسا ،

هذا معناه من يفرّ من خوف يسير يقع فى بلاء عظيم ۞

TRANSCRIPTION GRAMMATICALE.

ghazâloune waàsadoune.

ghazâloune marratane min khawfihi mina -'s'ayyâdina -'inhazama ilā maghâratine fadakhala ilaïhi -'làsadou fa-'ftarasshou faqâla fy nafsihi -'lwaïlou ly ànâ -'chchaqiyyou liànny harabtou mina -'nnâsi wawaqa'tou fy yadi man houwa àchaddou minhoum bàsane.

hadzâ ma'nâhou man yafirrou min khawfine yasîrine yaqa'ou fy balâine 'az'îmine.

TRANSCRIPTION VULGAIRE.

ghazâl waàsad.

ghazâl marrat min khawfhou min es's'ayyâdîn inhazam ilā maghârat fadakhal ileïh elàsad fa-'ftarashou faqâl fy nafshou elwaïl ly ànâ echchaqyy liànny harabt min ennâs wawaqa't fy yad man hou àchadd minhoum bàs.

hadzâ ma'nâh man yafirr min khawf yasîr yaqa' fy balâ' 'az'îm.

OBSERVATION GÉNÉRALE.

Il ne faut pas oublier que les lexicographes arabes indiquent toujours la troisième personne du singulier masculin du prétérit comme la racine des verbes, des noms d'action, des adjectifs, etc.; exemple : أَمَرَ [*àmara*] *il a commandé,* d'où dérive أَمِير [*àmîr*] *commandant, émir;* mais, comme il est d'usage de citer les verbes à l'infinitif dans les dictionnaires de notre langue, je me suis conformé à cette règle, en donnant l'infinitif français à la suite du prétérit arabe.

DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE

DES

MOTS DE LA LANGUE FRANÇAISE

DÉRIVÉS

DE L'ARABE, DU PERSAN OU DU TURC.

A

AASI ou ÂCY, n. pr. (A.)

عاصى [*'âs'y*] *rebelle,* nom arabe du fleuve Axius ou Oronte, qui prend sa source dans le Djébel echcheïkh ou Antiliban, traverse la ville de Hamat (l'ancienne *Epiphania*), passe à côté d'Antioche et va se jeter dans la Méditerranée, près de Séleucie. On l'appelle *rebelle,* suivant le géographe arabe Abou-'l-féda, parce que son lit est profondément encaissé, et que ses eaux ne peuvent être distribuées sur les terres voisines qu'à l'aide de roues hydrauliques élevées sur ses rives.

ABA, s. m. (A.)

عباء [*'abâ'*] Manteau de laine grossière, rayé de blanc et de brun, que les Bédouins mettent par-dessus un autre manteau beaucoup plus léger, fait de laine blanche très-fine. Suivant Niebuhr (*Description de l'Arabie,* page 293, note; Amsterdam, 1774, in-4°), l'*aba* ressemble à un grand sac qui serait ouvert

par le fond, pour pouvoir y passer la tête, et de chaque côté pour les bras, puis fendu sur le devant, de haut en bas. On voit que la confection de ce vêtement ne présente pas beaucoup de difficulté. — Les soldats, les matelots et les indigents, en Turquie, font également usage de l'*aba*. — La lettre ع *ʿaïn* étant gutturale, on devrait dire *le ʿaba*, et non *l'aba;* mais il est impossible de rendre exactement en français le son de cette lettre, et il faut se contenter de lui donner ici le son de la voyelle *a*. C'est ainsi qu'on écrit *l'arabe, l'almée,* etc., comme si ces mots avaient pour première lettre un ا *élif*. — Il existe une grande analogie entre les mots عباء [*ʿabâ`*] et قباء [*qabâ`*]; celui-ci désigne un autre genre de manteau de laine, à capuchon. — Voyez Caban.

ABÂBÎL, n. pr. pl. (A.)

أبابيل [*àbâbîl*] Nom de certains oiseaux mystérieux qui, suivant l'Alcoran (sur. cv, vers. 3 et 4), auraient été envoyés du ciel contre les hommes à l'Éléphant, c'est-à-dire les guerriers commandés par Abrahat, gouverneur du Yémen pour le roi d'Éthiopie, et qui voulait détruire le temple de la Mekke. Ces oiseaux étaient innombrables et ressemblaient à des hirondelles. Venus du côté de la mer, ils portaient dans leur bec et leurs serres des pierres d'argile cuite dont la grosseur approchait de celle d'une lentille ou d'un pois chiche, et sur chaque pierre lancée par les oiseaux était inscrit le nom de ceux qui se trouvaient frappés. Rien ne pouvait résister aux brûlures occasionnées par ces pierres. Dieu, selon la tradition musul-

mane, fit paraître ensuite un torrent qui précipita dans la mer la plupart des hommes et des éléphants. Quelques-uns prirent la fuite vers le Yémen, qu'ils ne purent atteindre, et Abrahat s'en alla mourir à Sanaa, des suites de la maladie que le Très-Haut lui avait fait subir. Plusieurs auteurs modernes, entre autres Sprengel et de Hammer, cités par M. Kazimirski, ont fait remarquer que les pierres en question ou les oiseaux *Abâbîl* représentaient tout simplement les pustules épidémiques de la petite vérole, maladie qui, d'après un des biographes de Mahomet, aurait fait sa première apparition en Arabie l'année même dite *de l'Éléphant*. On peut expliquer aussi les brûlures par les taches rouges que la petite vérole fait naître d'abord sur le visage, puis sur le corps entier du malade, avant le développement des pustules qui laissent après elles des cicatrices plus ou moins profondes. Les ravages occasionnés par le fléau furent alors si rapides, qu'ils auront pu suggérer à Mahomet l'idée d'en attribuer la cause à des oiseaux mystérieux, envoyés du ciel. — Les dictionnaires français qui font mention des oiseaux *Abâbîl* ne contiennent aucun détail sur leur nature; c'est une omission qu'il importait de réparer, je crois, en parlant d'eux dans le présent ouvrage.

ABBAS, n. pr. (A.)

عبّاس [*ʿabbâs*] *qui a un air sévère et menaçant,* épithète appliquée souvent au lion. Ainsi se nommait Abbas, fils d'Abd elmouttalib et oncle de Mahomet. Après avoir fait d'abord la guerre à son neveu, qu'il regardait comme un imposteur, il

fut vaincu et devint un de ses plus zélés partisans; il lui sauva la vie à la bataille de Honaïn, livrée dans la huitième année de l'hégire. Abbas mourut, très-vénéré des musulmans, en 652 de l'ère chrétienne. Environ cent ans après sa mort, un de ses arrière-petits-fils, Abou-'labbas, surnommé السفّاح [*es-saffâh'*] *le Sanguinaire,* fonda la dynastie des khalifes Abbassides, qui remplaça celle des Omayyades.

ABBASSI, s. m. (A.)

عبّاسِيّ [*'abbâsiyy*] adjectif relatif formé du nom propre عبّاس [*'abbâs*]. Nom d'une pièce d'argent qui vaut, en Perse, environ 97 centimes de notre monnaie. — On se sert également du même terme, en Perse, pour désigner un poids de trois grains et demi ou à peu près, en usage pour les perles. — Il faut doubler la lettre *s* dans le mot francisé, parce que l'*s* entre deux voyelles se prononce chez nous comme le *z* et qu'alors la prononciation du mot arabe se trouverait altérée.

ABBASSIDES, n. pr. pl. (A.)

عبّاسِيّ [*'abbâsiyy*] adjectif relatif employé comme nom propre; au pluriel, عبّاسِيّون [*'abbâsiyyoûn*] *descendants d'Abbas,* oncle de Mahomet. Nom des membres d'une famille puissante à laquelle appartenait l'illustre khalife Haroun arrachid. Les Abbassides régnèrent successivement à Baghdad et en Égypte, depuis le milieu du VIIIe siècle de l'ère chrétienne jusqu'en 1258, époque à laquelle Houlagou, petit-fils de Djenguîz-khan, s'empara de Baghdad. — Le nombre des khalifes Abbassides s'élève à trente-sept.

ABBÉ, s. m. (A.)

أَبٌ [*âb*] pour أَبُوٌ [*âboû*] *père*, signification commune à l'hébreu אָב [*âb*], au chaldéen אַבָּא [*abbâ*] et au syriaque ܐܒܐ [*abô*]. — Le mot français *abbé* a eu pour intermédiaire le latin ecclésiastique *abbas*, d'où dérivent aussi *abbatia*, ABBAYE, et *abbatissa*, ABBESSE. — Autrefois le titre d'*abbé* se donnait aux personnages constitués en dignité, et particulièrement au supérieur d'une communauté de religieux; mais il est porté aujourd'hui par les simples prêtres chrétiens. — Quant au titre d'*abbesse*, il ne s'applique qu'à la supérieure d'un couvent de femmes; et il est bon de remarquer que les premiers établissements de ce genre ne remontent pas au delà du IVe siècle de notre ère, ce qui prouve que le terme latin *abbatissa* est assez moderne, relativement au radical sémitique أَبٌ [*âb*]. Par assimilation, le mot *abbesse* est devenu l'équivalent de *mère*, dans l'esprit des religieuses; et c'est ce dernier terme qu'elles emploient habituellement en parlant à la supérieure de leur communauté. — Bien que le mot *abbé* signifie spécialement *père*, les Arabes modernes, pour désigner un prêtre chrétien, ne se servent pas de أَبٌ [*âb*], mais de قسيس [*qasîs*], ou de كاهن [*kâhin*]. — Comparez, avec la racine sémitique et son dérivé latin *abbas*, l'italien *abate*, le portugais *abbade*, l'espagnol *abad*, et l'anglais *abbot*.

ABD, s. m. (A.)

عبد [*ʿabd*] *serviteur, adorateur*. Ce mot, employé comme nom propre, est ordinairement suivi de الله [*allah*] *Dieu*, ou de

quelqu'une des épithètes applicables à la Divinité, ainsi qu'on peut le voir dans les noms propres suivants, dont *Abd* fait partie, savoir :

ABD ALLAH عبد الله [*ʿabd allah*] *serviteur de Dieu.* Nom du père de Mahomet;

ABD ALLATIF عبد اللطيف [*ʿabd allat'îf*] *serviteur du (Dieu) propice.* Médecin et historien arabe, auteur d'une célèbre description de l'Égypte; né à Baghdad en 1161 et mort en 1231;

ABD ELKADER عبد القادر [*ʿabd elqâdir*] *serviteur du (Dieu) puissant.* Émir qui jouit, parmi les Arabes de l'Afrique septentrionale, d'une haute réputation de sainteté, et dont la valeur guerrière, longtemps éprouvée par nos armes, repose sur l'entier accomplissement de ses devoirs religieux. Au mois de décembre 1847, fatigué de combats et dénué de ressources, cet ennemi redoutable se soumit au général français Lamoricière. Malgré la promesse écrite de ce dernier de le faire conduire en Égypte ou en Syrie. on l'embarqua pour Toulon, lui et sa suite, puis on l'enferma au fort Lamalgue, d'où il fut transporté plus tard au château d'Amboise. Ayant recouvré la liberté en 1852, Abd elkader se retira à Damas, et les services signalés qu'il rendit dans cette ville, en 1860, aux chrétiens victimes des atrocités des Druzes, lui méritèrent la décoration de grand-croix de la Légion d'honneur, con-

férée par un décret en date du 5 août 1860 et signé au palais de Saint-Cloud, au lieu même où, quelques années auparavant, Abd elkader était venu en personne remercier Napoléon III de lui avoir rendu la liberté;

ABD ELMÉDJID عبد المجيد [*'abd elmédjîd*] *serviteur du (Dieu) glorieux*. Nom du sultan qui régna sur les Turcs, de 1839 à 1861. Né le 19 avril 1823, il succéda à son père Mahmoud II, le 1er juillet 1839, et mourut le 25 juin 1861, laissant le souverain pouvoir entre les mains de son frère Abd elazîz;

ABDÉRAME, corruption de عبد الرّحمن [*'abd errah'man*] *serviteur du (Dieu) clément*. Général sarrasin, vaincu par Charles Martel, à la bataille de Poitiers, livrée en 732, et dans laquelle il perdit la vie.

ABDÂL, s. m. pl. (A.)

ابدال [*abdâl*], pluriel de بديل [*badîl*] *remplaçant, mis à la place de*, dérivé de بدل [*badal*] *remplacer*. Les *abdâl* sont des religieux musulmans qui parcourent le monde, sans avoir de résidence fixe. Leur principal but est de répandre leur doctrine et de se créer des successeurs ou *remplaçants*, comme leur nom l'indique. — Les étymologistes qui ont traduit ابدال [*abdâl*] par *serviteurs de Dieu* n'ont nullement compris le sens de ce mot, dont le singulier بديل [*badîl*] n'a pas été francisé. Il faut aussi se garder d'écrire *abdalas*, où l'on trouve une autre terminaison plurielle que rien n'autorise.

ABELMISC, s. m. composé. (A.)

أَب [*âb*] pour أَبو [*âboû*] *père*, المِسك [*elmisk*] *du musc*. Graine de musc, petite fleur qui sent l'ambre; autrement appelée *ambrette, fleur du Grand Seigneur, ketmie odorante :* c'est une plante de la famille des malvacées. — On ne doit pas écrire *abelmosch*, comme certains dictionnaires; car le second mot se termine en arabe par un ك *k*, et non par un ش *ch;* et, d'ailleurs, si l'on fait usage des traits d'union, il faut nécessairement en mettre un après la première syllabe, qui renferme un sens particulier : *ab-el-misc* (père du musc). — Les Portugais écrivent *abelmosco* et *belmoscho*. — Au lieu de *abelmisc*, je préférerais l'orthographe *habb elmisc*, reproduction exacte des mots arabes حبّ المِسك, qui veulent dire *graine de musc*.

ABENCÉRAGES, n. pr. pl. composé. (A.)

إِبن [*ibn*, et, par corruption, *aben*] *fils*, سِراج [*sirâdj*] *flambeau, lumière*. Les Abencérages composaient une tribu maure, qui domina en Espagne au xve siècle, et dont le siége principal était à Grenade. — C'est dans la légende des exploits de cette tribu que M. de Chateaubriand a puisé le sujet de sa nouvelle charmante, intitulée *Le dernier Abencérage*. — Régulièrement on devrait écrire les *Ebnâ sérâdj* (أَبنا سِراج) ou *Bénoû sérâdj* (بنو سِراج), attendu que le premier des deux mots doit seul prendre la marque du pluriel; mais l'usage en a autrement décidé. — Voyez Ebn et Ben.

ABOU, s. m. (A.)

أَبو [*âboû*] *père*. Ce mot, chez les Arabes, fait souvent partie

des noms propres, qui, pour la plupart, ont une signification, comme :

ABOU BEKR أَبو بِكر [*àboû bikr*] *père de la jeune fille (Aïchat).* Nom du beau-père de Mahomet; ce fut lui qui, le premier, rassembla les versets de l'Alcoran. Élu khalife en 632, il mourut en 634;

ABOU-'LFARADJ أَبو ٱلفرج [*àboû-'lfaradj*] *père de l'allégresse.* Historien et médecin arabe, né à Malatia, dans l'Asie Mineure, en 1226, et mort en 1286. Il était chrétien de la secte des Jacobites et devint évêque d'Alep;

ABOU-'LFÉDA أَبو ٱلفِداء [*àboû-'lfidà`*] *père de la rédemption.* Célèbre historien et géographe arabe, né à Damas en 1273, et mort en 1331;

ABOU-'LMAHASEN أَبو ٱلمحاسِن [*àboû-'lmah'âsin*] *père des belles actions.* Historien arabe du XVe siècle.

ABOUDJED, s. m. (A.)

أَبُجَد [*àboudjad*] Mot fictif résultant de la réunion des quatre premières lettres arabes ا *élif,* ب *ba,* ج *djim,* د *dal;* il correspond aux lettres hébraïques א *aleph,* ב *beth,* ג *guimel,* ד *daleth;* aux lettres grecques α *alpha,* β *bêta,* γ *gamma,* δ *delta,* dont les deux premières ont produit le mot *alphabet;* puis à nos lettres *a, b, c, d,* dont on a fait le terme mnémonique *abécédé.* — Les lettres arabes, classées primitivement dans le même ordre que les lettres hébraïques, servaient comme celles-ci pour la numération, avant l'adoption des dix chiffres indiens par les Arabes, qui les ont transmis ensuite aux Européens.

ABRICOT, s. m. (P.)

برقوق [*berqoûq*] Fruit à noyau, de couleur jaune, et originaire de la Perse, comme la pêche, la prune et l'amande. — *Berqoûq* est le nom de l'*abricot* en Asie, et celui de la *prune* en Afrique, où le premier fruit s'appelle مشمش [*michmich*]. — De برقوق [*berqoûq*] les Espagnols ont fait *albarcoque* et *albaricoque*, en plaçant l'article ال [*al*] devant le mot oriental; les Portugais écrivent *albricoque*. — On trouve chez les Italiens *albicocca* et *albercocca* pour désigner l'*abricot;* quant à l'*abricotier*, il s'appelle de même, mais avec une terminaison masculine : *albicocco* ou *albercocco*.

ABYSSINIE, n. pr. (A.)

حبش [*h'abech*] Royaume d'Afrique, autrement appelé *Éthiopie*, borné au nord par la Nubie, à l'est par la mer Rouge, au sud par la Cafrerie, et à l'ouest par la Nigritie. — *Abyssinie*, de même que le latin *Abyssinia* ou *Abassinia*, n'est qu'une altération de *h'abech*, nom donné par les Arabes à l'Éthiopie, qui fournit aux Orientaux un grand nombre d'esclaves noirs. — L'adjectif حبشى [*h'abéchiyy*], au féminin حبشية [*h'abéchiyyat*], est encore mal représenté par son correspondant français *Abyssin, e;* car on ne retrouve pas dans ce dernier mot l'aspiration particulière à la première radicale arabe, et son orthographe est assez éloignée de celle de *h'abéchiyy*, dénomination exacte des habitants de l'Abyssinie chez divers peuples de l'Orient.

ACCABLER, v. a. (A.)

كبل [*kabal*] *charger de liens, d'entraves; mettre les fers aux pieds*

d'un captif. — *Accabler* s'emploie en français plutôt au figuré que dans le sens propre. On dit, en mauvaise part, au lieu de *surcharger : accabler de travail, d'injures;* et en bonne part, comme synonyme de *combler : accabler de biens, d'honneurs,* etc.

ADIVE, s. m. (A.)

Voyez CHACAL.

ADJEMOGHLAN, s. m. composé. (A.-T.)

Mot composé de عجم [*'adjem*] *étranger,* en arabe, et de اوغلان [*oghlân*] *jeune homme, garçon,* en turc. Ce terme désigne les élèves d'équitation attachés au séraï du Grand Seigneur : on les appelle ainsi, parce qu'ils sont choisis parmi les enfants étrangers à la nation turque. — Plusieurs dictionnaires français donnent *adjemoglan,* et d'autres *azamoglan;* mais la transcription *adjemoghlan* est plus régulière.

ADZERBAÏDJAN, n. pr. composé. (P.)

آذربيجان [*âdzerbaïdjân*], pour آذر بايگان [*âdzer bâïgân*], qui signifie *gardien* ou *protecteur du feu,* et, par suite, *maison* ou *temple du feu,* à cause des nombreux temples consacrés jadis au feu dans la contrée qui porte ce nom. (Voyez le *Dictionnaire géographique de la Perse* par Yakout, traduction française de M. Barbier de Meynard, page 15.) L'Adzerbaïdjan, situé entre le Guilan, l'Irak Adjémi et le Kourdistan, avait autrefois Méraghah pour capitale; aujourd'hui son chef-lieu est Tebriz.

AGACER, v. a. (A.)

احثّ [*ah'atsts*] ou simplement حثّ [*h'atsts*] *exciter, irriter.* — En français, *agacer* se dit au propre, comme *agacer un animal,*

les nerfs, ou *les dents*; et au figuré, dans le sens d'*attirer à soi*, par exemple, en parlant des femmes qui *agacent* par des paroles, des gestes ou des regards. — Pour obtenir *agacer* du correspondant arabe, il suffit de changer en *g* la lettre radicale ح *h'*, et cette permutation est d'ailleurs très-naturelle. — Comparez, avec l'arabe et le français, l'italien *aizzare*, et remarquez aussi que, chez nous, *agacement*, s. m. s'emploie seulement dans le sens propre, et *agacerie*, s. f. dans le sens figuré. — M. Quatremère (*Journal des Savants*, janvier 1848) pense que le verbe *agacer* vient du vieux mot français *agace*, qui désignait la pie; mais, comme *agace* paraît n'être qu'une corruption de *gazza*, nom de la pie en italien, le radical arabe est, je crois, plus exact. D'autre part, le mot *agace* semble calqué sur عقعق [*'aq'aq*], qui veut dire *pie* en arabe et n'a rien de commun avec احتّ [*ah'atsts*].

AGHA, s. m. (T.)

اغا [*aghâ*] *seigneur, maître*, en parlant d'un chef militaire turc. Pour les fonctionnaires civils, on se sert ordinairement, en Turquie, du mot افندى [*éfendy*]. — Le chef des eunuques noirs s'appelle قزلر اغاسى [*qizlar aghâsy*], c'est-à-dire *agha des filles*; et les officiers de la cour du Grand Seigneur portaient le titre de ركاب اغالرى [*rikiâb aghâlary*], ou *aghas de l'étrier*. — Autrefois le titre d'*agha* était particulièrement donné au général des janissaires. — On écrit aussi *aga*; mais la transcription *agha* est un peu plus exacte, puisque le mot turc s'écrit avec un غ *gh*, et non par un گ *g*.

AHMED, n. pr. (A.)

احمد [*ah'med*] *très-louable, très-digne d'éloges,* superlatif de حميد [*h'amîd*] *louable,* dérivé de حمد [*h'amad*] *louer.* — Divers souverains ottomans ont porté ce nom, que l'on trouve souvent transcrit par *Achmet* chez plusieurs historiens. — Dans sa tragédie intitulée *Bajazet,* le poëte français Racine appelle *Acomat* le grand vizir qui figure dans la pièce : ce mot est une corruption de l'arabe *Ahmed.*

AHURI, E, adj. (A.)

حايِر [*h'âyir*], féminin حايِرة [*h'âyirat*], *stupéfait, interdit, troublé,* adjectif dérivé du verbe حار [*h'âr*] *être troublé, stupéfait.* Se dit d'un étourdi, d'un brouillon qui a perdu la tête et ne sait plus agir de lui-même ni d'après les conseils des autres. — Pour donner plus de force à l'expression حايِر [*h'âyir*], les Arabes la font souvent suivre de بايِر [*bâyir*] *qui se perd,* dérivé de بار [*bâr*] *se perdre :* ces deux mots, rapprochés ainsi l'un de l'autre حايِر بايِر [*h'âyir bâyir*], mettent sur la voie de l'adjectif français composé *hurluberlu,* dont le sens est le même, et qui peut-être nous a été transmis par les Turcs. Chez ce dernier peuple, la terminaison لو [*lu*], ajoutée aux substantifs, sert à former des adjectifs; or cette particule, jointe aux substantifs arabes حور [*h'oûr*] *trouble* et بور [*boûr*] *perte,* donne حورلو بورلو [*h'oûrlu boûrlu*] *troublé-perdu,* étymologie probable de *hurluberlu.*

AIDE, s. f. (A.)

ايد [*ayd*] *force, puissance, vigueur,* dérivé de آد [*âd*] pour ايد

[*ayad*] *être fort, puissant,* dont la 2e forme أيّد [*ayyad*] signifie *donner de la force, secourir, aider.* — Comparez avec l'arabe l'italien *aita*, employé poétiquement pour *ajuto,* l'anglais *aid,* le portugais *ajuda,* et l'espagnol *ayuda.*

AKHARNAHR, n. pr. composé. (A.)

Terme d'astronomie, formé de اخر [*akhar*] *dernier,* et de نهر [*nahr*] *fleuve,* c'est-à-dire *la Dernière du Fleuve,* et désignant une étoile de première grandeur, située à l'extrémité de la constellation de l'Éridan. — Il ne faut pas écrire *Acarnar,* ni *Acharnar,* ou *Acherner,* comme on le trouve dans les dictionnaires; car il serait bien difficile de reconnaître, dans l'un ou l'autre de ces mots, l'étymologie arabe, qui indique précisément la position de l'astre.

AL ou EL, article inséparable. (A.)

ال [*al* ou *el*] *le, la, les,* article invariable et toujours placé devant le substantif ou l'adjectif qui le reçoit, exemple: القاضى [*alqâd'y*] *le juge,* الحسن [*ell'asan*] *le beau.* Cet article, conservé dans plusieurs mots français dérivés de l'arabe, et que l'on retrouve plus fréquemment employé dans les mots espagnols et portugais provenant de la même source, ajoute, pour ainsi dire, à leur signification une idée spéciale qui les distingue de termes analogues. Il est facile de saisir, par exemple, la différence qui existe entre : *alambic* et *vase à distillation;* — *alcali* et *sel de soude;* — *alcohol* et *collyre très-volatil;* — *alcoran* et *lecture.*

L'usage veut qu'on se serve de l'article français devant ces

mots et les autres qui commencent par l'article arabe *al;* mais c'est un pléonasme qui n'en est pas moins vicieux grammaticalement.

ALADDIN, ou mieux ALÂ EDDÎN, n. pr. composé. (A.) علاء الدّين [*'alâ' eddîn*] *élévation de la religion (musulmane)*, titre porté par plusieurs princes de l'Égypte et de la Perse. Il est particulièrement question d'un personnage de ce nom dans les *Mille et une nuits :* tout le monde connaît l'histoire d'*Aladdin* ou *la Lampe merveilleuse;* mais c'est à tort qu'on écrit souvent *Aladin*, transcription trop éloignée du correspondant arabe, qui se compose de deux mots bien distincts : *alâ* et *eddîn*. — Le mot *eddîn* entre dans la composition de plusieurs noms propres orientaux, mal transcrits par les historiens. Tels sont les suivants :

FAKHR EDDÎN (فخر الدّين), *gloire de la religion*, nom d'un émir des Druzes, appelé *Facardin* dans les anciennes chroniques. Ce personnage, après avoir vaillamment défendu ses États attaqués par Mourad IV, sultan des Turcs (appelé aussi *Amurat* par corruption), fut vaincu et périt étranglé en 1636;

KHAÎR EDDÎN (خير الدّين), *bien de la religion*, titre donné par le sultan Soliman Ier à un corsaire fameux qui succéda à son frère dans le gouvernement d'Alger, et qui, après avoir été battu par Charles-Quint, alla terminer ses jours à Constantinople en 1546. C'est celui que certains chroniqueurs ont appelé tantôt *Ché-*

rédin, et tantôt *Hariadan* Barberousse, en défigurant d'une étrange manière les mots *Khaïr eddîn;*

NOUR EDDÎN (نور الدّين), *lumière de la religion*, nom d'un atabek de Syrie et d'Égypte, appelé *Noradin* par les Européens. Monté sur le trône d'Alep en 1145, il mourut à Damas en 1173;

SALÂH EDDÎN (صلاح الدّين), *pureté de la religion*, appelé vulgairement *Saladin*. Premier sultan Ayoubite d'Égypte, il s'empara de l'atabékiat de Syrie après la mort de Nour eddîn. Signalé, dès sa jeunesse, par ses exploits contre les chrétiens, il parvint à leur reprendre Jérusalem, et mourut en 1193, laissant un frère nommé Malek Adel, et dix-sept fils.

ALAMBIC, s. m. (A.-GR.)

الأنبيق [*alànbîq*] Nom d'un appareil de chimie qui sert à la distillation de certains liquides. — Les étymologistes s'accordent à regarder *alambic* comme la transcription du grec ἄμβιξ, *vase à bords relevés*, précédé de l'article arabe *al*. Cependant il est probable que les chimistes ont emprunté directement ce terme aux Arabes, qui sans doute l'avaient tiré de la langue grecque. — Les Espagnols et les Portugais écrivent *alambique*.

ALBUFÉRA, n. pr. (A.)

البُحَيرة [*albouh'aïrat*] *le lac*, ou *la petite mer*, forme diminutive de بحر [*bah'r*] *mer*. Nom d'un lac d'Espagne, au sud de Valence, et tout près de la Méditerranée avec laquelle il communique;

il a quarante-quatre kilomètres de tour. Près de ce lac, en 1812, le général français Suchet remporta une victoire qui lui valut le titre de *duc d'Albuféra*. — On trouve encore en espagnol *albuhera*, et en portugais *albufeira*, avec le sens de *lac* ou *lagune*, ce qui confirme l'origine arabe de ces mots.

ALCAÇAR et ALCAZAR, n. pr. (A.)

القصر [*alqas'r*] *le château*, dénomination commune à divers châteaux forts ou palais élevés par les Maures, et par suite à quelques villes. L'une d'elles, appelée *Alcaçar Saghir* ou *le Petit Château*, est située en Afrique, dans le royaume de Fez; elle fut bâtie, vers la fin du XIIe siècle, par Yakoub almoudjahed almansour, dans l'endroit le plus serré de la côte du détroit de Gibraltar, entre Ceuta et Tanger, vis-à-vis de Tarif, à quatre lieues de la côte d'Espagne. L'autre, nommée *Alcaçar Kébir* ou *le Grand Château*, se trouve également dans le royaume de Fez, un peu à l'est d'Elarich (العريش), dont on a fait *Larache* par corruption.

ALCADE, s. m. (A.)

القاضى [*alqâd'y*] *le juge*, dérivé de قضى [*qad'ä*] *décréter*. Titre qui correspond à l'espagnol *alcalde* et s'applique à ceux qui administrent la justice en Espagne. Les alcades sont répartis en plusieurs classes, savoir : les alcades de quartier, pour les grandes villes; ils sont nommés par élection et portent comme insigne de leur fonction une longue baguette blanche, surmontée d'une main en ivoire; — l'alcade alamin (القاضى الأمين *le cadi des affaires de confiance*), chargé principalement

de l'inspection des poids et mesures; — l'alcade des appels; — l'alcade de la maison royale; — l'alcade des crimes; — l'alcade des contestations entre les nobles; — l'alcade des troupeaux et pâturages; — l'alcade de nuit, etc. Consultez, pour plus de détails, le *Diccionario de la lengua castellana compuesto por la real Academia española*, tercera edicion, Madrid, 1791, très-grand in-4°. — Les lexicographes qui donnent au mot *alcade* le sens de *gouverneur*, et présentent *alcayde* (القايد) comme son synonyme, ont confondu deux termes qui diffèrent et d'orthographe et de signification. — Voyez Caïd.

ALCALI, s. m. (A.)

القلى [*alqaly*] *la soude*. Se dit, en général, de toutes les substances salifiables qui ont la puissance de changer en vert les couleurs bleues végétales. On nomme *alcali fixe* celui qui demeure solide, et *alcali volatil* celui qui se vaporise à une température peu élevée. — Anciennement on écrivait *alkali*.

ALCANTARA, n. pr. (A.)

القنطرة [*alqant'arat*] *le pont*. Ville d'Espagne, qui tire son nom du mot arabe par lequel les Maures désignèrent le pont que l'empereur Trajan avait fait construire près d'elle, sur le Tage. Cette ville fut prise sur les Maures, en 1214, par Alphonse IX, roi de Castille. — Il semble qu'on devrait écrire *Alcantarat*, puisque le mot arabe se termine par un ة *t*; mais l'usage en a décidé autrement.

ALCARRAZA, s. f. (A.)

الكراز [*alkourâz*] *la cruche, celle que l'on porte en voyage, à goulot*

étroit et sans anse. — Chez les Espagnols et chez nous, on appelle *alcarraza* un vase de terre en forme de bouteille, très-poreux et destiné à maintenir l'eau dans une fraîcheur continuelle. Le même ustensile se nomme باردان [*bârdân*] en persan, et باردق [*bârdaq*] en turc, ce qui signifie *vase à rafraîchir;* et ces deux derniers mots ont pour radical le substantif arabe برد [*bard*] *froid.* — Quelques dictionnaires donnent à tort *alcarrazas,* avec une *s* au singulier.

ALCHIMIE, s. f. (A.-GR.)

Mot formé de l'article arabe ال [*al*] *la,* et de كيميا [*kîmiyâ*], transcription du grec χημεία, *chimie, art de décomposer, d'analyser les corps.* — *Alchimie,* ou *la chimie par excellence,* se dit de l'art chimérique de transformer les métaux et de composer des remèdes destinés à prolonger la vie au delà de ses limites naturelles. Cette science, fort en usage chez les Arabes, qui la tenaient des Grecs, comprenait autrefois l'ensemble des connaissances chimiques, physiques et médicales.

Parmi les plus célèbres alchimistes musulmans, on remarque :

Abou Mousâ Djaber, auteur de beaucoup d'ouvrages sur la pierre philosophale, et qui vivait au IIIe siècle de l'hégire;

Abou Nasr Mohammed alfarâbi, ainsi surnommé parce qu'il était né à Farâb, ville de la Transoxiane, sur les confins du Turkestan, à l'ouest : il mourut en 343 de l'hégire;

Enfin Abou Ali ben Sina, élève du précédent, et connu des Européens sous le nom d'Avicenne. — Voyez AVICENNE.

ALCOHOL, s. m. (A.)

الكحل [*alkoh'l*] *le collyre*, et non pas *esprit-de-vin*, ou *subtil*, acceptions données par quelques étymologistes, et que l'on chercherait inutilement dans les dictionnaires arabes, où l'on ne trouve que la définition suivante : *poudre noire, impalpable et très-volatile; préparation d'antimoine dont les femmes, en Orient, se teignent les paupières.* Les Persans et les Turcs l'appellent SURMEH. Voyez ce mot. — Il est bon de remarquer que, dans les anciens livres de chimie et de médecine, le mot *alcohol* désignait communément certains corps réduits en poudre très-fine; et c'est seulement par allusion à la subtilité de cette poudre que les chimistes européens ont nommé *alcohol* l'esprit-de-vin, car le nom de cette dernière liqueur n'a pour équivalent en arabe que روح العرق [*roûh' el'araqy*], traduction littérale du français. — Arnaud de Villeneuve, alchimiste et professeur de médecine à Montpellier, passe pour avoir décrit le premier l'art d'extraire l'*alcohol* des liqueurs en fermentation et découvert les acides sulfurique, muriatique et nitrique, ainsi que l'essence de térébenthine. Ce savant, né en 1238, à Villeneuve en Languedoc, mourut en 1314. — Depuis fort longtemps, on écrit *alcool* sans *h;* mais c'est à tort : le second *o* est simplement euphonique, et la lettre ح *h'*, qui est radicale, ne peut être supprimée sans défigurer le mot arabe, qui se trouve alors réduit aux seules lettres *alcol* et n'offre plus de sens.

ALCORAN, s. m. (A.)

القرآن [*alqour'ân*] *la lecture*, dérivé de قرأ [*qaraà*] *lire*. —

Alcoran signifie *la lecture par excellence :* c'est ainsi que nous disons *la Bible, l'Écriture,* en attachant à ces mots une idée de respect tout particulier. — Code religieux, moral et politique, des musulmans, l'Alcoran se divise en 36 cahiers ou sections, comprenant 114 chapitres et 6,666 versets. — Les dictionnaires français donnent *Alcoran,* puis *Coran* ou *Koran* sans article, et cette dernière orthographe se rapproche certainement davantage de l'arabe; mais les personnes qui affectent d'écrire et de prononcer *le Koran* ne peuvent s'empêcher de dire *l'alambic, l'alcali, l'alcôve,* etc., où deux articles figurent devant un seul mot. Autant vaut alors prononcer *l'Alcoran;* et c'est la règle que j'ai suivie, ne pouvant réformer l'emploi de l'article français devant plusieurs mots arabes introduits dans notre langue, et déjà précédés de l'article *al.* — Une autre irrégularité à laquelle il est bien difficile de remédier, c'est de voir le ق *q* rendu en français tantôt par *c,* tantôt par *k* ou *q;* j'ai cru devoir adopter, à cet égard, la transcription fournie par nos dictionnaires, quand il ne s'agissait pas d'un équivalent rigoureux de l'orthographe orientale.

ALCÔVE, s. f. (A.)

القُبَّة [*alqoubbat*] *la coupole, la voûte,* et, en général, *tout édifice construit en voûte;* se dit aussi d'une *tente en peau* à l'usage des Arabes nomades. — Chez nous on appelle *alcôve* un enfoncement réservé dans une chambre à coucher pour y placer un lit. — Le mot arabe *qoubbat,* précédé de l'article *al,* a été d'abord adopté par les Espagnols avec l'orthographe *alcoba,*

et s'est introduit ensuite dans le portugais *alcova*, l'italien *alcovo* et le français *alcôve*.

ALDÉBARAN, n. pr. (A).

الدَّبران [*addébarân*] Nom arabe d'une étoile fixe, de première grandeur, dans l'Œil du Taureau, près des Hyades. — Pour être correct, on devrait écrire *Addébaran*, attendu que le د *d* qui commence le mot fait partie des quatorze lettres dont on double la prononciation lorsqu'elles sont précédées de l'article ال *al*. Dans ce cas, le ل *l* de l'article se supprime, conformément à une règle de la grammaire arabe. — On trouve aussi ce mot écrit *Aldebara* et *Aldebran* chez les Portugais. Le dictionnaire italien d'Alberti porte *Aldebaram*, avec une *m*: mais c'est une faute. — Relativement aux noms donnés par les Arabes à plusieurs autres étoiles, on peut consulter un index fort étendu, qui fait partie du savant *Mémoire sur les instruments astronomiques des Arabes*, par M. Sédillot; Paris, Imprimerie royale, 1841, in-4°.

ALEP, n. pr. (A.)

حلب [*h'aleb*] Nom d'une ville de Syrie qui occupe aujourd'hui l'emplacement de l'ancienne *Helbon* dont il est parlé dans la Bible (Ézéchiel, XXVII, 18). La couleur de ses murailles l'a fait surnommer حلب الشَّهباء [*h'aleb echchehbâ'*] *Alep la Cendrée*, ou *la Grise*. — De حلب [*h'aleb*] vient l'adjectif حلبيّ [*h'alébiyy*], au féminin حلبيّة [*h'alébiyyat*] *Alépin*, *e*, natif d'Alep, ou habitant de cette ville. — L'orthographe *Haleb*, *Halébin* serait préférable; mais l'usage ne permet guère d'écrire ainsi.

— Les Turcs font souvent usage de l'adjectif حلبيّ [*h'alébiyy*] dans le jeu de mots suivant : حلبى چلبى [*h'aléby tchéléby*] *l'Alépin est un beau monsieur, est petit-maître dans ses manières.* On voit ici que le sens du second mot est uniquement modifié par l'emploi de trois points sous la première radicale, ce qui montre l'importance du rôle des points dans l'écriture arabe, persane ou turque.

ALEZAN, E, adj. (A.)

الحسن [*alh'asan*] *le beau, de bonne race,* féminin حسنة [*h'asanat*]. Se dit, en français, d'un cheval ou d'une jument dont le poil est fauve : *cheval alezan, jument alezane.* — L'orthographe du mot français est, il faut en convenir, assez éloignée de celle du correspondant arabe; cependant c'est de là que paraît venir *alezan,* écrit *alazão* en portugais, et *alazan* en espagnol, à moins qu'on ne préfère le rapporter au substantif حصان [*h'is'ân*] *étalon, cheval de bonne race et de belle forme.* — Voyez BALZAN.

ALFANGE, s. f. (A.)

الخنجر [*alkhandjar*] *le coutelas.* Genre de poignard à lame recourbée et à deux tranchants, à l'usage des Arabes, des Persans, des Turcs, des Tatars et autres peuples de l'Orient. — Certains lexicographes français prétendent que le pluriel *alfanges* signifie *hordes chinoises ou tatares,* d'après ces deux vers prononcés par Étan, dans *l'Orphelin de la Chine,* acte Ier, scène III :

De nos honteux soldats les *alfanges* errantes
A genoux ont jeté leurs armes impuissantes.

On dit bien quelquefois, par métaphore, *deux cents lances,*

mille baïonnettes, etc., pour deux cents hommes armés de lances ou de baïonnettes; mais comment employer ici *alfanges* dans un sens analogue, quand le mot *armes* est exprimé au second vers? *Alfanges* me paraît le produit d'une erreur typographique, au lieu de *falanges*; et d'ailleurs plusieurs éditions du Théâtre de Voltaire portent *phalanges*, seule expression qui puisse être admise dans le passage cité. En supposant que le terme *alfange* ait passé dans notre langue, il ne peut désigner qu'un *poignard*, et c'est une corruption espagnole, aussi bien que portugaise, du mot oriental خنجر [*khandjar*], précédé de l'article ال [*al*]. — Voyez KHANDJAR.

ALFAQUI, s. m. (A.)

الفقيه [*alfaqîh*] *le jurisconsulte*, dérivé de فقه [*faqih*] *être savant et versé dans la jurisprudence*. C'est le nom qu'on donnait autrefois, en Espagne, aux docteurs de la loi musulmane chez les Maures. — *Alfaquin* et *alfaquis*, mentionnés dans quelques dictionnaires, sont des erreurs qu'il faut éviter. La distinction établie entre ces deux derniers mots n'est pas plus fondée que leur orthographe, et il serait plus conforme à l'étymologie d'adopter la transcription *alfaquih*, puisque la lettre *h* fait partie du radical.

ALGALIE, s. f. (A.)

الخالية [*alkhâliyat*] *la creuse*, ou *la vide*, féminin de خالى [*khâly*]. Terme de chirurgie, désignant une espèce de tube cylindrique en argent, en platine, ou même en gomme élastique, que l'on introduit par l'urètre dans la vessie, pour faciliter l'écou-

lement de l'urine. — Le Dictionnaire de l'Académie espagnole, qui donne ce mot sous la forme *algalia*, lui assigne pour origine le grec barbare ἀλγαλιον, corruption de ἐργαλεῖον; mais ce dernier mot veut dire simplement *outil, instrument*, sans indication de forme ni d'usage; aussi l'arabe paraît-il plus précis, en sous-entendant même, si l'on veut, الآلة [*alâlat*] *l'instrument*, soit الآلة الخالية [*alâlat alkhâliyat*] *l'instrument creux*, ce qui fournit un sens complet. — Les Portugais écrivent aussi *algalia*.

ALGARADE, s. f. (A.)

الغارة [*alghârat*] *l'incursion faite sur le territoire d'une tribu, course de déprédation*, dérivé de غار [*ghâr*] *faire une incursion sur le territoire ennemi*. Les Portugais se servent du mot *algara* dans le même sens. — *Algarade*, qui nous est parvenu par l'espagnol *algarada*, se disait primitivement d'une *attaque subite*, tentée par un corps de troupes, dans le but de répandre l'alarme. Aujourd'hui on ne l'emploie guère que dans le style familier, en parlant d'une *insulte*, d'une *sortie brusque et inattendue contre quelqu'un*, faite à grand bruit et sans motif.

ALGARVE, n. pr. (A.)

الغرب [*alghârb*] *l'occident*. Nom de la province la plus occidentale du Portugal, bornée au nord par l'Alemtejo, à l'est par le Guadiana, au sud et à l'ouest par l'océan Atlantique. Elle produit en abondance des figues, des dattes, des citrons, des oranges, des olives, et surtout d'excellent vin. Les Maures, qui étaient parvenus à s'emparer de cette province au VIIIe siècle

de notre ère, en furent chassés par Alphonse III, roi de Portugal, en 1250.

ALGÈBRE, s. f. (A.)

الجبر [*aldjebr*] *la réunion de plusieurs parties en un seul corps*, ou *l'action de ramener les fractions à un nombre intégral*. Le verbe radical arabe جبر [*djabar*] signifie proprement *consolider les différentes parties d'une chose brisée*, par exemple, *d'un os*. — On voit, d'après ce qui vient d'être dit, que le mot *algèbre* est employé figurément pour désigner l'art de représenter, par des signes et des lettres, des opérations différentes, dont chacune peut demander un assez grand nombre de chiffres en arithmétique. — Les Arabes appellent aussi cette science الجبر والمقابلة [*aldjebr wa-'lmouqâbalat*] *le rétablissement et la comparaison*.

ALGER, n. pr. (A.)

الجزائر [*aldjézâir*] *les îles*, pluriel de جزيرة [*djézîrat*]. Ville célèbre de l'Afrique septentrionale et capitale de l'Algérie, sur la Méditerranée, à 750 kilomètres au sud de Toulon. Elle est bâtie en amphithéâtre sur la pente d'une montagne, et l'on suppose qu'elle tire son nom de petites îles autrefois placées en face de la côte et réunies par un môle au continent. Le géographe arabe Edrisi l'appelle جزائر بنى مزغانة [*djézâir bény mazghânat*] *îles des Bény Mazghânat*. — Assiégée par Charles-Quint en 1541, par Louis XIV en 1682, 1683 et 1688, puis par les Anglais en 1816, elle tomba enfin au pouvoir des Français au commencement de juillet 1830. — Nous n'avons

conservé du correspondant arabe que la première et la dernière lettre; aussi la transcription se trouve-t-elle étrangement défigurée. — Chez les Espagnols et les Portugais, le nom de cette ville s'écrit *Argel*, d'où l'adjectif *Argelino*, pour dire Algérien; les Anglais la nomment *Algiers*. — M. Kazimirski, dans son *Dictionnaire arabe-français*, au mot جزيرة [*djézîrat*], reproduit l'opinion, déjà émise par D'Herbelot, que le pluriel جزائر [*djézâïr*], appliqué à Alger, pourrait bien être une transcription plus ou moins altérée de *Cæsarea*, ancien nom latin d'Alger; mais cette hypothèse ne paraît guère admissible, car le nom de *Julia Cæsarea* était anciennement porté par Cherchell, ville située dans la province de Mascarat, à 95 kilomètres à l'ouest d'Alger; et cette dernière ville, bâtie sur l'emplacement de l'ancienne *Icosium*, se trouve située entre *Julia Cæsarea* ou Cherchell à l'ouest, et *Rusucurium* ou Dellys à l'est.

ALGORISME et ALGORITHME, s. m. (A.)

Bien que *algorisme* semble formé de l'article arabe ال [*al*] *le*, et du grec ἀριθμός, *nombre, numération*, au moyen de la lettre *g* intercalée entre les deux mots, ce qui indiquerait heureusement, du reste, *le calcul par excellence*, il est aujourd'hui démontré, d'après les recherches de plusieurs savants, entre autres celles de MM. Reinaud, Chasles, le prince Don Balthasar Boncompagni et Wœpcke, que c'est tout simplement la transcription plus ou moins exacte du surnom d'un écrivain arabe qui propagea, l'un des premiers parmi les musulmans, la connaissance du calcul indien, vers le milieu du IXe siècle

de notre ère, sous le règne du khalife Almamoun. Cet auteur, appelé Mohammed ben Mousâ, avait pour surnom الخوارزمي [*alkhârizmiyy*] ou *le Khârizmien*, à cause de *Khârizm* (خوارزم), sa patrie. — L'épithète *alkhârizmiyy* se trouve transcrite, dans les manuscrits latins du moyen âge, par *alghoarismi, alkhorismi, algorismi, algorithmi* et *algoritmi*, toutes variantes du même mot. Dans un Traité d'algorisme, composé par Jean de Séville, qui vivait dans la première moitié du XIIe siècle, on lit ce qui suit : « Incipit prologus in libro ALGHOARISMI de pratica arisme-« trice (*sic*), qui editus est a magistro Johanne yspalensi. » — « Ces expressions, dit M. Wœpcke dans son curieux et savant *Mémoire sur la propagation des chiffres indiens* (page 186 du tirage à part, extrait du *Journal asiatique*, 1863), paraissent indiquer que l'auteur espagnol lui-même ne présentait son ouvrage que comme une édition du Traité arabe appropriée à l'usage de ses contemporains. » — Les étymologistes ont donc confondu, par suite d'une ressemblance trompeuse, le nom d'un auteur avec celui du sujet traité dans son livre.

ALGUAZIL, s. m. (A.)

L'origine de ce nom, emprunté à l'arabe par les Espagnols et les Portugais, n'est pas indiquée uniformément dans les dictionnaires. Quelques-uns font venir *alguazil* du mot الغازى [*alghâzy*], qui signifie *le guerrier, le soldat;* mais le lexicographe portugais Jean de Sousa, dans son ouvrage intitulé *Vestigios da lingoa arabica em Portugal* (Lisboa, 1830, in-4°, 2e édition), le rapporte à الوزير [*alwazîr*] *le ministre, l'aide.* Cette dernière

étymologie paraît préférable; car *alguacil* et *alvacil* en espagnol, de même que *alguazil* en portugais, ont le sens de *sbire, huissier; bas officier de justice, chargé des arrestations.* Chez nous, c'est un terme de mépris dont on se sert souvent en parlant d'un agent de police ou de tout fonctionnaire qui exerce une surveillance importune. M. Engelmann, dans son *Glossaire des mots espagnols et portugais dérivés de l'arabe* (Leyde, 1861, in-8°), n'hésite pas à donner الوزير [*alwazîr*] comme l'étymologie du terme *alguazil,* et il appuie son opinion sur de curieux renseignements. — C'est probablement au même mot qu'il convient de rapporter ARGOUSIN, usité en français pour désigner un *surveillant de forçats.*

ALHAMBRA, n. pr. (A.)

الحمراء [*alh'amrâ'*] *la rouge,* féminin de أحمر [*ah'mar*] *rouge,* sous-entendu قصبة [*qas'abat*] ou قلعة [*qal'at*] *forteresse, citadelle.* Ancien et magnifique palais des Maures à Grenade, dont la construction, entreprise par Mohammed ben *alah'mar,* auquel il doit son nom, fut achevée en 1273 de notre ère. — La lettre *b* intercalée dans *Alhambra* est purement euphonique.

ALHANDAL, s. m. (A.)

الحنظل [*alh'anz'al*] *la coloquinte.* Terme usité en pharmacie pour désigner des pilules ou pastilles composées de gomme et surtout de coloquinte, telles que les *trochisques d'alhandal.*

ALI, n. pr. (A.)

علي [*'aliyy*] *élevé, sublime.* Nom du fils d'Abou Taleb, oncle de Mahomet. Ali naquit à la Mekke, au VIIe siècle de l'ère chré-

tienne, et devint l'époux de Fatime, fille du Prophète arabe, dont il fut le quatrième khalife. C'était un homme recommandable par son savoir et sa générosité. Il fut assassiné par un fanatique dans la ville de Koufat.

ALIDADE, s. f. (A.)

الهداة [*alhadât*] *la règle*, dérivé de هدى [*hadä*] *diriger, mener dans la voie droite*. Instrument de mathématique, qui consiste en une règle mobile et horizontale, terminée, à chaque extrémité, par une pinnule ou petite plaque de cuivre, élevée perpendiculairement et percée d'un petit trou pour donner passage aux rayons lumineux ou visuels. L'*alidade* se place sur le centre du graphomètre, autre instrument en forme de demi-cercle et qui sert à mesurer les angles sur le terrain.

ALIDES, n. pr. pl. (A.)

علوى [*ʿaléwiyy*] *descendant d'Ali*, au pluriel علويون [*ʿaléwiyyoûn*]. On appelle ainsi les douze imams considérés par les sectateurs d'Ali comme les seuls véritables successeurs de Mahomet.

ALKÉKENDJE, s. m. (A.)

الكاكنج [*alkâkendj*] *le coqueret*. Nom arabe d'une plante à fleur monopétale, que l'on trouve fréquemment dans les haies et les vignes. On l'appelle aussi *herbe à cloches;* et sa graine, enfermée dans une baie rougeâtre, s'emploie avec succès contre l'hydropisie.

ALKERMÈS, s. m. (A.)

القرمز [*alqirmiz*] *la cochenille* ou *l'écarlate*. Nom d'un électuaire fort estimé en Italie et préparé avec la poudre de kermès et

autres substances, telles que sucre, eau-de-vie, muscade, cannelle, laurier et girofle.

ALLAH, n. pr. (A.)

الله [*allah*] pour الإله [*alilah*] *le Dieu, le Dieu unique.* C'est ainsi que les musulmans désignent l'Être suprême, et ils ne manquent jamais de placer en tête de leurs compositions littéraires, qu'elles traitent ou non de sujets religieux, la formule suivante : بِسمِ ٱللّٰه الرَّحمن الرَّحيم [*bismi-'llah errah'man erra-h'im*] *Au nom du Dieu clément et miséricordieux.* Celle de leur profession de foi est ainsi conçue : لا إله إلّا ٱللّٰه ومُحَمَّد رسول الله [*lâ ilah illâ-'llah wamouh'ammad rasoûl allah*] *Il n'y a de Dieu qu'Allah, et Mahomet est l'envoyé de Dieu.* — Chez les Persans, le mot الله [*allah*] est quelquefois remplacé par خُدا [*khoudâ*], et chez les Turcs par تَكْرى [*tañry*], avec le même sens.

ALMADIE, s. f. (A.)

المعدِيَة [*alma'diyat*] *la barque* ou *le bac* pour traverser un fleuve, nom d'instrument dérivé du verbe عدا [*'adâ*] *passer, aller au delà.* Embarcation très-longue et très-étroite, espèce de canot creusé dans le tronc d'un arbre, et en usage dans l'Inde et sur la côte d'Afrique. Les Espagnols, les Portugais et les Italiens l'appellent aussi *almadia.*

ALMANACH, s. m. (A.)

L'origine de ce mot n'a pas manqué d'embarrasser un grand nombre d'étymologistes, et la difficulté n'est pas encore définitivement résolue. On croit assez généralement qu'il vient du verbe arabe منح [*manah'*] *offrir* (et non *compter,* comme le disent

les dictionnaires). *Almanach* signifierait alors *le don, le présent*, peut-être à cause de l'usage, anciennement adopté, de se faire présent d'un calendrier les uns aux autres, à l'époque du renouvellement de l'année. — Edmond Castell, dans son *Lexicon heptaglotton*, écrit المنخ [*almanakh*, avec un خ *kh*], qu'il traduit par *calendarium, ephemerides*, et il place ce mot à la suite de la racine منح [*manah'*] susmentionnée. Pour lui donner le sens de *comput*, il conviendrait de le rapporter au verbe hébreu מָנָה [*menâh*] *compter*, devant lequel on aurait mis l'article arabe ال [*al*]. Toutefois il est bon d'observer que le terme propre, chez les Arabes, pour désigner un calendrier, est تقويم [*taqwîm*], applicable également à tout ouvrage disposé en tableaux. — Chez les Persans et les Turcs, on appelle روزنامه [*roûznâmeh*], ou *livre des jours*, une espèce de calendrier perpétuel, écrit sur un rouleau de parchemin, où sont marqués, par de simples lettres, les jours, les mois, les saisons, etc. — Comparez avec *almanach* l'espagnol et le portugais *almanaque*, ainsi que l'italien *almanacco*.

ALMARGEN, s. m. (A.)

المرجان [*almerdjân*] *le corail*. Terme employé jadis par les alchimistes, et qui serait plus régulièrement représenté par la transcription *almerdjân;* du reste, il est peu connu.

ALMÉE, s. f. (A.)

عالِمة [*'âlimat*] *savante*, féminin de عالِم [*'âlim*] *savant*, dérivé de علِم [*'alim*] *savoir*. C'est ainsi qu'on appelle, dans les diverses contrées de l'Orient, une certaine classe de femmes remar-

quables par leur éducation et leur beauté. Couvertes d'un vêtement très-léger, elles exercent la profession de danseuses et font les principales délices des fêtes publiques par leurs poses voluptueuses, leurs chants, et les vers qu'elles déclament avec un talent merveilleux, au son de la flûte, des castagnettes, du tambourin et autres instruments. Elles remplissent un rôle analogue à celui des bayadères dans l'Inde.

ALMOHADES, n. pr. pl. (A.)

المُوَحِّدين [*almouwah'h'idîn*] *les unitaires,* pluriel vulgaire de مُوَحِّد [*mouwah'h'id*] *qui professe l'unité de Dieu, monothéiste,* dérivé de وحد [*wah'd*] *unique.* — Mohammed ben Abd allah, surnommé *almahdy* ou *le Dirigé,* parvint, avec l'aide de son disciple et successeur Abd elmoumen, à renverser les Almoravides, et fut le fondateur de la dynastie des Almohades, dont la domination s'étendit, pendant cent quarante-quatre ans, tant en Afrique qu'en Espagne. Cette dynastie, établie vers l'année 1129 de l'ère chrétienne, s'éteignit sous les Mérinides en 1273. — Par opposition à l'épithète d'*unitaires,* que les musulmans réservent pour eux-mêmes, ils appellent مُشرِكين [*mouchrikîn*], c'est-à-dire *donnant des associés à Dieu,* ou *polythéistes,* les chrétiens, qui admettent le dogme de la Trinité.

ALMORAVIDES, n. pr. pl. (A.)

المُرابِطين [*almourâbit'în*] *les confédérés,* pluriel vulgaire de مُرابِط [*mourâbit'*], dérivé de رابط [*râbat'*], verbe à la 3e forme, et qui signifie *menacer le pays ennemi en se tenant avec une armée sur les frontières;* ce verbe est dérivé lui-même de ربط [*rabat'*] *lier,*

attacher. — Les Almoravides étaient originaires du Yémen. Du temps d'Abou bekr, premier khalife de Mahomet, ils quittèrent cette contrée pour aller en Syrie et de là en Égypte; puis ils se répandirent jusque dans les parties les plus reculées de l'Afrique occidentale et vinrent camper dans le désert de Lamtounat, ce qui leur a fait donner le surnom de *Lamtouniens*. On les appelait aussi *almoulatstsamîn*, c'est-à-dire *les voilés*, parce qu'ils se couvraient habituellement le visage avec un voile (لِثام *litsâm*), comme le font encore aujourd'hui les Touaregs. Leurs premiers chefs furent Yahyä ben Omar, son frère Abou bekr, et son neveu Yousef ben Tachfîn, homme d'un grand savoir et d'un courage à toute épreuve. Vers 1068 de l'ère chrétienne, Abou bekr s'empara de Sédjelmassat en Mauritanie; et les Almoravides, franchissant l'Atlas, s'établirent entre cette montagne et la mer. En 1072, ils fondèrent la ville de Maroc; bientôt Fez, Mékinez, Ceuta, Tanger et Saleh tombèrent en leur pouvoir, et en 1084 le Maghreb entier reconnaissait leur autorité. Encouragés par leurs succès, ils traversèrent le détroit de Gibraltar et vinrent en Espagne, dont ils subjuguèrent tout le midi, dans l'espace de quatre années, de 1090 à 1094. Mais, après des revers successifs, ils furent renversés par les Almohades, et chassés d'abord d'Aghmat et de Maroc, de 1120 à 1129, puis de l'Espagne vers 1147; et leurs débris s'éteignirent dans l'île de Majorque, où ils étaient allés chercher un refuge. C'est à tort, je pense, que les historiens ont attaché au mot مُرابِطين [*mourâbit'în*] le sens de *religieux* ou *marabouts*,

dont le correspondant arabe est مربوط [*marboût'*] au singulier, et مربوطين [*marboût'în*] au pluriel; car le pluriel مُرابِطين [*mourâbit'în*], qui diffère du précédent, désigne spécialement, d'après les dictionnaires arabes, des *cavaliers armés qui veillent assidûment à la défense ou à l'extension des frontières*, et les faits attestent que tel fut le principal rôle des Almoravides. — On attribue aux Almoravides l'introduction en Espagne des monnaies appelées MARABOUTIN et MARAVÉDI. Voyez ces mots.

ALMOUCANTARÂT, s. f. pl. (A.)

المُقنطرات [*almouqant'arât*] *les cintrées, les voûtées*, part. passé fém. plur. du verbe quadrilittère قنطر [*qant'ar*] *cambrer, donner à une construction la forme d'une arcade ou d'une voûte.* Terme d'astronomie qui désigne les lignes ou petits cercles tracés sur la sphère parallèlement à l'horizon; on les appelle aussi *cercles de hauteur.* — *Almoucantarât*, étant déjà au pluriel en arabe, doit s'écrire sans l'addition d'une *s* en français, et cette orthographe est certainement préférable à *almicantarat*, que l'on trouve dans les dictionnaires.

ALOÈS, s. m. (P.-A.)

آلوا [*âlwâ*] Nom d'une plante liliacée, très-commune en Asie et autres contrées de l'Orient; elle est particulièrement cultivée dans les jardins, à cause de la beauté de ses fleurs; et ses feuilles produisent des filaments soyeux qui servent à faire des cabas, des bourses et autres objets de fantaisie. Le suc amer qu'elle fournit à la médecine s'appelle également *aloès*, et il y en a de diverses qualités dont la meilleure est l'*aloès socotrin*,

vulgairement nommé *chicotin* (voyez ce mot). — Comparez avec le persan le grec *ἀλόη* et le latin *aloe*, d'où vient par suite le mot français. — *Aloès* est aussi le nom d'un arbre presque semblable à l'olivier et qui croît dans l'Inde; son bois, qui est odoriférant, s'appelle عود [*ʿoûd*] et العود [*alʿoûd*] en arabe.

AMAN, s. m. (A.)

أمان [*âmân*] *sécurité, protection,* dérivé de أمِن [*âmin*] *être en sûreté, sans crainte.* Ce mot nous est devenu familier depuis la conquête de l'Algérie. *Demander l'aman,* c'est se soumettre au vainqueur, en implorant sa clémence ou en réclamant un sauf-conduit. — Celui qui se met sous la protection de quelqu'un et qui en jouit s'appelle, en arabe, مُستأمِن [*moustâmin*], et ce terme s'applique surtout, dans les pays musulmans, aux chrétiens étrangers qui y vivent sous la foi des traités. — Il faut bien se garder de confondre AMAN avec IMAN. Voyez ce dernier mot. — Les noms propres arabes AMIN ou ÉMIN et MAMOUN, qui veulent dire *constant, fidèle, à qui l'on peut se fier,* appartiennent à la même racine.

AMARRER, v. a. (A.)

أمّر [*âmarr*] *serrer une corde.* — *Amarre* (en arabe, مرار *marâr*) se dit du cordage qui sert à fixer un navire ou à l'attacher à un autre bâtiment. — Le terme arabe explique le correspondant français plus exactement que l'expression latine *ad mare,* dans laquelle on a cru reconnaître quelque rapport avec *amarre.* — En portugais et en espagnol, *amarrar* veut dire aussi *attacher un vaisseau avec des cordages.*

AMBASSADE, s. f. (A.)

إنبعاث [*inbi'âts*] ou, avec le ة *t* d'unité, إنبعاثة [*inbi'âtsat*] *mission*, nom d'action de la 7e forme de بعث [*ba'ats*] *envoyer*. — *Ambassade* en français, *imbasciata* et *ambasciata* en italien, *embaxada* en espagnol, *embaixada* en portugais, *embassy* en anglais, me paraissent répondre assez exactement au substantif arabe pour l'orthographe et la signification.

AMBRE, s. m. (A.)

عنبر [*'anbar*] Substance résineuse, odorante et inflammable, dont on fait des électuaires. Il y en a de deux sortes : l'*ambre jaune* ou succin, et l'*ambre gris*. Ce dernier est particulièrement estimé des Arabes, des Persans et des Turcs, qui l'emploient avec le musc et l'aloès dans leurs parfums. — En français, on dit au figuré, en parlant d'un homme rusé, adroit : *il est fin comme l'ambre*. — Comparez l'espagnol et le portugais *ambar* et *alambar* (on dit aussi *alambre* en portugais), l'italien *ambra*, et l'anglais *amber*.

AMBRETTE, s. f. (A.)

Mot dérivé de عنبر [*'anbar*] *ambre*, et appliqué à la ketmie, à cause de son odeur. Cette plante s'appelle aussi *abelmisc* et *fleur du Grand Seigneur*. Les Orientaux recherchent sa graine et la mangent souvent en prenant leur café, pour lui donner un goût plus exquis. — Les Portugais écrivent *ambreta* et *ambarilha*.

AMER, ÈRE, adj. (A.)

مُرّ [*mourr*] *rude, acerbe, désagréable au goût*, en parlant d'un

fruit, d'une herbe, etc. Au figuré, *douloureux, triste, affligeant.* — Du superlatif أمرّ [*àmarr*] vient peut-être le latin *amarus*, d'où *amer* en français, puis *amargo* en espagnol et en portugais. — *Amertume*, s. f. (en arabe, مرارة *marârat*) se dit, au propre, de l'âcreté d'un suc, d'un fruit, etc., et, au figuré, de la mauvaise humeur, de l'affliction de l'esprit. — C'est à la même racine arabe qu'il convient de rapporter le substantif MYRRHE. Voyez ce mot.

AMIRAL, s. m. (A.)

أمير [*àmîr*] *commandant, chef, émir,* dérivé de أمر [*àmar*] *commander.* — Pour obtenir *amiral,* il est nécessaire de placer l'article *al* à la suite du mot *amir;* mais par quelle bizarrerie a-t-on mis l'article en second lieu, quand, pour les autres mots empruntés à l'arabe, tels que *alcôve, algarade,* etc., cet article est toujours en tête du mot? On aurait bien pu dire, par analogie, *alàmîr* (الأمير), *le commandant en chef,* mais commandant *de quoi?* Il est évident que le mot *amiral* est un terme tronqué, dont le sens n'a été fixé que par convention, puisque, d'après les règles de la syntaxe arabe, il représente seulement *chef de*..... — En arabe, tout mot suivi de l'article exige un complément. On dit, par exemple, أمير الجيوش [*àmîr aldjouyoûch*] *chef* ou *commandant des troupes,* أمير المؤمنين [*àmîr almoùminîn,* dont on a fait, par corruption, MIRAMOLIN] *commandant des croyants.* Comme le mot *amiral* ne se dit que du grand officier des armées navales, l'expression أمير البحر [*àmîr albah'r*], *chef de la mer,* est celle qu'on aurait peut-être dû con-

server dans notre langue, car le second mot est nécessaire pour déterminer le sens du premier. — Les Espagnols et les Portugais ont adopté *almirante,* les Italiens écrivent *ammiraglio,* et les Anglais *admiral,* toutes variantes plus ou moins éloignées du correspondant arabe. — L'équivalent d'*amiral,* en turc, est CAPITAN-PACHA. Voyez ce mot.

AMOME, s. m. (A.)

حاما [*h'amâmâ*] Fruit d'une plante du genre des balisiers; drogue qui entre dans la thériaque; arbuste solané, plante odoriférante, originaire d'Asie. — Le mot arabe paraît se rattacher au radical حُمّ [*h'oumm*] *chaleur excessive,* et, par extension, *saveur chaude des épices.* On lit dans la *Flore de Virgile,* rédigée par M. Fée pour la collection des classiques latins de Lemaire, que le grec ἄμωμον est évidemment tiré de son homonyme حاما [*h'amâmâ*], les Arabes ayant été les premiers à faire connaître aux Grecs l'aromate qui porte ce nom. — Les Espagnols, les Portugais et les Italiens écrivent *amomo.*

AMPUTER, v. a. (A.)

Le verbe français *amputer* est sans doute dérivé du latin *amputare;* mais ce dernier vient lui-même de *putare,* et peut-être doit-on attribuer l'origine de *putare* à l'arabe بتر [*batar*], dont la 4e forme أبتر [*âbtar*], aussi bien que la 1re forme, signifie *couper, retrancher.* Comparez aussi l'hébreu בָּתַר [*bâtar*].

ANNE, n. pr. (A.)

حنّة [*h'annat*] *miséricorde, compassion, pitié* (en hébreu, חַנָּה *khannâh*). Nom porté par plusieurs femmes illustres de l'anti-

quité et des temps plus modernes; entre autres, dans l'Orient, par la sœur de Pygmalion, roi de Tyr; la mère de Samuel; la mère de la vierge Marie; en Occident, par les reines Anne de Russie (XIe siècle), Anne de France (XVIe), Anne d'Autriche (XVIIe), Anne d'Angleterre (XVIIIe), etc.

ANSÂR, s. m. pl. (A.)

أنصار [*âns'âr*] *auxiliaires*, plur. de ناصِر [*nâs'ir*], dérivé de نصر [*nas'ar*] *secourir*. Titre d'honneur pris par les membres des deux tribus d'Aus et de Khazradj, pour consacrer le souvenir de l'appui qu'ils prêtèrent à Mahomet, quand ce dernier, poursuivi par les Coreïchites, fut forcé de s'enfuir de la Mekke et de se réfugier à Médine. — Le mot *ansâr*, étant au pluriel, ne devrait pas prendre d's finale dans la transcription française, et cependant, contrairement à ce principe, plusieurs auteurs écrivent *ansars*, sans tenir compte de la forme du singulier arabe, qui s'écrit *nâs'ir*, comme dans les exemples suivants : ناصِر الدين [*nâs'ir eddîn*] *défenseur de la religion*; الملك الناصِر [*almélik annâs'ir*] *le roi protecteur*.

ARABE, s. et adj. des 2 g. (A.)

عرب [*'arab*] Ce mot désigne collectivement les Arabes des villes ou des déserts; mais أعراب [*â'râb*], pluriel sans singulier, s'applique exclusivement aux Bédouins. — Les anciens Arabes se divisent en trois branches principales, savoir : 1° les عرِبة [*'aribat*] ou Arabes primitifs, issus d'Aram et de Lud, fils de Sem : après la confusion des langues, ils se répandirent dans les plaines de la Babylonie et de l'Arabie; 2° les مُتعرِّبة [*mou-*

tʿarribat], qui succédèrent aux premiers et fondèrent des colonies dans le Yémen : ils descendaient de Cahtan ou Yectan, fils de Heber et frère de Phaleg; 3° enfin, les مُستَعرِبة [*mousta'ribat*], descendants d'Ismaël par Adnan, qui habitèrent primitivement le Hédjaz et de là se répandirent dans les déserts de l'Irak, de la Mésopotamie et de la Syrie. Les familles issues des deux premières branches constituent la nation arabe pure, et les descendants d'Ismaël ne sont considérés que comme Arabes d'origine étrangère. (Voyez l'*Essai sur l'histoire des Arabes*, par A. P. Caussin de Perceval, tome Ier, pages 7 et 8; Paris, 1847, in-8°.) — La langue arabe (اللُّغة العربيّة *alloughat al'arabiyyat*), dont les racines sont *trilittères* ou formées de trois lettres, comme en hébreu et en syriaque, est encore parlée de nos jours, mais avec quelques variations, en Égypte, en Syrie et sur le littoral de l'Afrique septentrionale; c'est particulièrement chez les Bédouins ou Arabes du désert que la langue s'est conservée avec le plus de pureté. On appelle *arabe littéral* la langue sacrée et savante, pour laquelle on observe scrupuleusement les inflexions finales et toutes les particularités consignées dans la grammaire de cet idiome, et *arabe vulgaire* une langue dont les règles sont beaucoup plus simples, et que le peuple emploie pour ses relations journalières. — Quant à l'écriture arabe, elle procède, comme l'hébreu, de droite à gauche; mais presque toutes les lettres se lient entre elles et subissent de légères modifications, suivant la place qu'elles occupent. Voyez, à la suite du mot NESKHY, les détails

relatifs aux divers genres d'écriture des Arabes, des Persans et des Turcs. — L'adjectif عربيّ [ʿarabiyy], dont le féminin عربيّة [ʿarabiyyat] s'emploie souvent au lieu du pluriel, est le correspondant de l'adjectif français *arabe* ou *arabique*.

ARAFAT, n. pr. (A.)

عرفة [ʿarafat] et mieux عرفات [ʿarafât], dérivé de عرف [ʿaraf] *connaître* ou *reconnaître quelqu'un*. Nom d'une montagne située près de la Mekke. Les Orientaux prétendent qu'Adam, conduit sur cette montagne par l'ange Gabriel, y retrouva Ève dont Dieu l'avait séparé pendant cent vingt ans, depuis leur expulsion du paradis terrestre, pour qu'ils fissent tous deux pénitence. Aussi جبل عرفات [djébel ʿarafât] signifie-t-il *montagne de la reconnaissance*, en mémoire de cette rencontre fortunée. (Voyez la *Bibliothèque orientale* de D'Herbelot et le *Dictionnaire turc-français* de M. Bianchi, au mot عرفات. On lit, dans ce dernier ouvrage, que la durée de la séparation fut de *deux cents ans;* mais, quoi qu'il en soit, l'interprétation du mot *arafat* n'en est pas moins facile. Les pèlerins musulmans viennent faire leurs dévotions sur cette montagne le 9e jour du mois consacré à la visite des lieux saints, et ce jour s'appelle يوم عرفة [yawm ʿarafat] ou *jour d'Arafat*.

ARAK ou ARAKY, s. m. (A.)

عرق [ʿaraqy] Espèce d'eau-de-vie ou de liqueur fermentée, particulièrement en usage dans l'Inde. Le mot ʿaraqy vient de عرق [ʿariq] *suer*, parce que cette liqueur est le résultat de la distillation à l'alambic; précédé de روح [roûh'] *esprit*, روح العرق

[*roûh' el'araqy*], il répond à *alcohol,* qui désigne chez nous l'*esprit-de-vin,* mais n'est jamais employé dans cette acception par les Arabes. — Voyez ALCOHOL.

ARRHES, s. f. pl. (A.)

عربون ['*araboûn*] *argent donné comme gage d'un marché conclu,* et que le déposant perd s'il vient à se rétracter; dérivé de عرّب ['*arrab*] *donner un gage ou des arrhes.* — Comparez avec l'arabe l'hébreu עֵרָבוֹן ['*êrâbôn*], le grec ἀῤῥαβών, et le latin *arrhabo.* Il est probable que les Grecs et les Romains ont connu le mot oriental par l'entremise de négociants phéniciens. (Voyez le *Lexicon manuale hebraicum et chaldaicum* de Gesenius, p. 794, col. 1, lig. 10.) — Les Espagnols et les Portugais emploient *arras,* au pluriel; et les Italiens *arra,* au singulier; mais *arrhes* ne se dit qu'au pluriel en français.

ARRIÉRER, v. a. (A.)

أخّر [*âkhkhar*], verbe dérivé de l'adjectif آخِر [*âkhir*] *dernier; mettre en arrière, différer.* — Les lexicographes attribuent ordinairement au latin l'origine de ce verbe français; ils prétendent que *arrière* et *arriérer* proviennent de la réunion de la préposition *ad* (*vers*) à l'adverbe *retrò* (*en arrière*). La racine arabe, qui, du reste, se retrouve aussi dans l'hébreu אָחַר [*akhar*], adverbe de lieu, signifiant *en arrière* (voyez le *Lexicon manuale hebraicum et chaldaicum* de Gesenius, p. 40, col. 1, lig. 1), est sans doute plus satisfaisante. — Il me semble qu'il convient de rapporter au même radical le substantif masculin pluriel ARRÉRAGES, *revenus arriérés d'une rente ou d'un loyer.*

ARROBE, s. f. (A.)

الرُّبع [*arroubʿ*] *le quart.* Dans l'origine, l'*arrobe* était un poids de vingt-cinq livres de seize onces chacune, usité en Espagne, en Portugal, et dans le midi de la France; plus tard, sa valeur a subi des variations suivant les localités. — *Arrobe,* comme le prouve le correspondant arabe, signifie *le quart* du *quintal* ou poids de cent livres.

ARSENAL, s. m. composé. (A.)

دار صِناعة [*dâr s'inâʿat*] *maison de fabrication,* lieu où l'on fait et conserve toutes sortes d'armes. Les Turcs écrivent ترسخانه [*terskhâneh*] ou ترسانه [*tersâneh*], double altération des deux mots arabes précédents. — *Tarsianatus,* en latin du moyen âge, et *arzanà,* terme italien employé par Dante (*Inferno,* canto XXI, verso 7), semblent témoigner assez en faveur de la source orientale du mot *arsenal,* que les étymologistes ne nous expliquent pas d'une manière satisfaisante. Les uns l'attribuent au celtique, d'autres au latin; mais l'origine de ce mot n'offre plus maintenant aucun doute. M. le docteur Engelmann, dans son *Glossaire des mots espagnols et portugais dérivés de l'arabe* (Leyde, 1861, in-8°), s'exprime ainsi, au mot ARSENAL : « Dans « un passage d'Ibn-Khaldoun, le calife Abdalmélic ordonne à « Haçan ibn Noʿman de bâtir à Tunis un *dâr cinâʿa* pour la cons- « truction de tout ce qui est nécessaire à l'équipement et à l'ar- « mement des vaisseaux. C'est dans cette acception spéciale que « le mot a passé dans presque toutes les autres langues euro- « péennes. Voyez Jal, *Gloss. naut.* »

ARSENIC, s. m. (P.)

زرنيخ [*zernîkh*] *orpiment, arsenic jaune,* mot également usité chez les Arabes, et qui, précédé de l'article ال [*al*], donne الزرنيخ [*azzernîkh*], prototype de la transcription grecque ἀρσενικόν et du latin *arsenicum,* dont nous avons fait *arsenic.* — Les étymologistes se sont trompés, je pense, en disant que *arsenic* vient de ἄρσην, *mâle, fort,* et de νικᾶν, *vaincre, dompter* (littéralement, *qui dompte les forts*), à cause de la propriété vénéneuse de cette substance. Pour moi, je n'y reconnais qu'une analogie d'orthographe avec l'adjectif grec ἀρσενικός, ή, όν, *masculin, e,* dont le sens n'a aucun rapport avec celui de l'*arsenic;* et je considère ce dernier mot comme une altération du persan, dont la première syllabe زر [*zer*], qui signifie *or,* sert peut-être à indiquer la couleur de l'orpiment à l'état naturel. C'est de الزرنيخ [*azzernîkh*] que les Espagnols ont fait *azarnefe,* sorte de poison. En portugais, on trouve aussi le vieux mot *azarnete,* avec le même sens.

ARTICHAUT, s. m. composé. (A.)

Les dictionnaires ne sont pas d'accord sur l'origine de ce mot : les uns disent qu'il vient du latin *arsus carduus* (*chardon cuit*), ce qui est inadmissible, attendu que l'on mange aussi l'artichaut à l'état naturel; d'autres lui donnent pour racine les deux mots celtiques *art* (*épine*) et *chaulx* (*chou*); M. Defrémery le rapporte de préférence au grec ἀρτυτικά. — Bien qu'en arabe l'*artichaut* soit appelé spécialement حرشف [*h'archaf*], mot reproduit par l'espagnol *alcachofa* et *alcarchofa,* ainsi que par

l'italien *carcioffo*, on trouve aussi dans plusieurs dictionnaires arabes très-estimés, entre autres ceux de Freytag (t. Ier, p. 27, col. 1, lig. 5), Kazimirski (t. Ier, p. 25, col. 2, lig. 6), et Ellious Bocthor (*Dictionnaire français-arabe*, revu et augmenté par A. Caussin de Perceval, p. 56, col. 2, lig. 13), l'expression ارضى شَوكى [*ard'y chawky*], formée des mots ارض [*ard'*] *terre* et شَوك [*chawk*] *épine, chardon*, pour désigner l'*artichaut*. Or les mots *ard'y chawky*, et *artichiocco* que l'on trouve également dans l'italien, *artischocken* en allemand, puis *artichoke* en anglais, ont trop de ressemblance entre eux pour ne pas provenir d'une source commune : l'arabe, en ce cas, me paraît préférable à toute autre langue, sous le rapport du sens et de l'orthographe.

ASSASSIN, s. m. (A.)

حشّاش [*h'achchâch*], pl. vulg. حشّاشين [*h'achchâchîn*], *consommateur de hachiche* (voyez ce mot). Surnom donné à des sectaires Ismaéliens, établis originairement, en 1090, dans les montagnes de l'Irak Persique, et qui, sous la conduite d'un chef appelé شيخ الجبل [*cheïkh eldjebel*] *le Vieux de la Montagne*, se livraient aux derniers actes de cruauté envers ses ennemis personnels. Une partie de ces sectaires, répandus en Syrie, dans les montagnes de l'Antiliban, firent beaucoup de mal aux Francs, du temps des Croisades. Au nombre de leurs victimes on cite Conrad, marquis de Montferrat, qui, après avoir été nommé souverain de Tyr, fut tué par deux émissaires du cheïkh eldjébel, en 1190. Les assassins de la Perse furent détruits

par Houlagou vers 1260, et ceux de Syrie, quelques années plus tard, par Bibars, sultan d'Égypte. C'est à cause de l'usage immodéré de la graine et de la feuille du *hachiche,* dont la propriété enivrante les jetait dans le délire, que ces brigands furent appelés *h'achchâchîn,* mot transcrit en français par *assassin,* qui chez nous désigne spécialement un meurtrier.

ASSISE, s. f. (A.)

اسّ [*ass*] اسَس [*asas*] et اسيس [*asîs*], en hébreu אָשִׁישׁ [*âchîch*], *base, fondement d'un édifice, d'un empire,* etc. On ne peut s'empêcher de reconnaître l'analogie de l'arabe et de l'hébreu avec le français *assise,* employé dans le sens de *rangée horizontale de pierre sur laquelle on élève un mur.*

ATABEK, s. m. composé. (T.)

اتابك [*atâbek*], composé de اتا [*atâ*] *père,* et de بك [*beg*] *seigneur.* Titre porté par divers seigneurs chargés de l'éducation des princes de la maison des Seldjoukides. Profitant de la faveur dont ils jouissaient, ou plutôt de la faiblesse de leurs maîtres, les *atabeks* parvinrent à s'emparer de l'autorité et à fonder en Asie quatre dynasties principales, qui durèrent depuis le XIIe jusqu'au XIVe siècle de notre ère, savoir : 1° la dynastie des *Atabeks de l'Irak,* établie à Baghdad; elle comprend huit princes, dont le premier fut Imad eddîn Zenguy, que les Croisés ont appelé *Sanguin,* par une étrange bizarrerie; 2° celle des *Atabeks de Fars* ou de Perse; 3° celle des *Atabeks de l'Adzerbaïdjan* ou de Médie; et 4°, enfin, celle des *Atabeks du Louristan* ou de la province de Lour, sur la côte du golfe Persique.

ATÉMADOULET, s. m. composé. (A.)

إعتماد الدّولة [*ʿtimâd eddawlet*] *appui de l'empire.* Titre donné, en Perse, au premier ministre, qui remplit auprès du chah des fonctions analogues à celles du grand vizir en Turquie. — On trouve aussi dans les dictionnaires français les variantes *atamadaulet, atema-dewlet* et *etmadaulet;* mais ce sont autant de corruptions des deux mots arabes, que l'on a réunis à tort, faute d'en avoir compris le sens.

AVANIE, s. f. (A.)

هوان [*hawân*] *mépris,* dérivé de هان [*hân*] *être dédaigné, méprisé.* Insulte faite à quelqu'un avec intention d'attirer sur lui le mépris; affront en public. — Se dit également des amendes vexatoires que les douaniers turcs imposent souvent aux marchands chrétiens, sous prétexte de contraventions à des règlements imaginaires et dans le but de les humilier.

AVERROÈS, n. pr. composé. (A.)

Transcription défigurée, mais sanctionnée par l'usage, des mots إبن رُشد [*ibn rochd*] ou إبن الرّشد [*ibn errochd*], *fils de la bonne direction, du droit chemin.* Surnom d'un médecin arabe d'Espagne, appelé Abou-'lwalid Mohammed ben Ahmed, qui nous a laissé des commentaires plus ou moins développés sur la plupart des ouvrages d'Aristote. Né à Cordoue, dans le premier quart du XIIe siècle, Averroès vint à Maroc, et fut nommé cadi de Séville, sous le règne de Yousouf ben Abd elmoumin. Il mourut à Maroc, en 1198 suivant les uns, en 1206 suivant les autres. Pendant longtemps les œuvres d'Aristote n'ont été

connues en Europe que par la version latine faite sur la traduction hébraïque des commentaires du célèbre philosophe et médecin Averroès.

AVICENNE, n. pr. composé. (A.)

Contraction des mots ابو علي بن سينا [*aboû 'aly ben sînâ*] *père d'Ali fils de Sinâ.* C'est ainsi qu'on écrit ordinairement en français le nom de cet homme, illustre par ses connaissances approfondies en médecine aussi bien qu'en mathématiques; mais il s'appelait réellement *Abou Ali Hosaïn ben Abd allah ben Sinâ.* Né près de Chiraz en 980, il étudia, dit-on, dès l'âge de dix ans, les *Éléments* d'Euclide et l'*Almageste* de Ptolémée, puis il entreprit de nombreux voyages. Épuisé de fatigues de tout genre, et après avoir alternativement éprouvé les faveurs et les revers de la fortune, il vint terminer ses jours, en 1037, dans la ville d'Hamadan. Son principal ouvrage a pour titre قانون في الطِّبّ [*qânoûn fy-'t'ibb*] *Canon* ou *Règle de la médecine;* il a été imprimé à Rome, pour la première fois, en 1593, avec les caractères arabes de la typographie des Médicis. Toutes les pages de cette édition, de format in-folio, sont encadrées d'un double filet. — Il existe à l'Imprimerie impériale de France un corps d'arabe connu sous le nom d'*Avicenne,* et cette dénomination lui vient sans doute de l'affinité qu'il présente avec celui du texte de l'édition de Rome. Cependant on peut remarquer des différences assez sensibles entre les deux types : celui de l'Imprimerie impériale, dont on s'est servi pour ce Dictionnaire, est mieux calibré.

AYÂN, s. m. (A.)

أعيان [*a'yân*] *yeux*, métaphoriquement pour *personnages distingués, notables*, pluriel de عين [*'aïn*] *œil*, employé au figuré dans le sens de *chef, maître*. Quelquefois ce mot s'applique également aux subalternes et aux domestiques, parce qu'ils sont considérés pour ainsi dire comme les *yeux* de leur *chef* ou de leur *maître*. (Voyez le *Dictionnaire arabe-français* de Kazimirski, tome II, page 426, col. 2, lig. 9-13.) — *Ayân*, bien qu'au pluriel en arabe, se dit en turc comme s'il était au singulier, et sans varier d'orthographe, en parlant d'un magistrat turc dont les fonctions ressemblent assez à celles de nos maires. La transcription *ayân* peut donc servir régulièrement en français pour les deux nombres; car, en écrivant *ayans* au pluriel, on s'écarterait étrangement du correspondant oriental. Rien d'ailleurs ne force à franciser ce mot, qui peut très-bien se rendre par un équivalent, comme *dignitaires, notables*, sens fourni par le mot arabe, ainsi qu'on l'a vu plus haut. — *Ayam*, que l'on trouve dans certains dictionnaires français, est une transcription tout à fait inadmissible.

AZÉDARAC, s. m. composé. (P.)

ازاد [*azâd*] *libre, dégagé* ou *élancé*, درخت [*dirakht*] *arbre;* ainsi appelé probablement parce qu'il parvient à une très-grande hauteur. Nom d'un arbrisseau appartenant à la famille des méliacées, naturalisé en France, et dont il existe deux espèces remarquables par la beauté de leur feuillage; mais leur fruit est réputé vénéneux. Diverses parties de cet arbrisseau s'em-

ploient en médecine comme spécifique vermifuge. L'*azédarac* s'appelle encore *acacia d'Égypte* et *lilas des Indes*. — On trouve, dans certains dictionnaires français, plusieurs variantes du mot *azédarac*, savoir : *azadaracht, azadarachte, azadirachte,* et *azédarach;* mais il serait beaucoup plus conforme à l'étymologie de faire usage de la transcription *azaddirakht*.

AZEROLE, s. f. (A.)

الزعرور [*azzou'roûr*] *la nèfle*. Nom d'un fruit aigrelet, de la couleur et de la grosseur d'une cerise, et contenant plusieurs petits noyaux, comme les nèfles. — Les Portugais écrivent ce mot *azarola*, les Espagnols *acerola*, et les Italiens *azzarola, azzeruola* ou *lazzeruola*.

AZIMUT, s. m. (A.)

السمت [*assemt*] *la voie droite*. On appelle *azimut*, en astronomie, un cercle qui, passant par le point vertical, coupe l'horizon à angle droit, et *azimut magnétique* un arc qui sert à mesurer la déclinaison de l'aiguille aimantée. — L'usage a consacré la transcription *azimut;* mais on pourrait tout aussi bien écrire ce mot avec une *s* au lieu du *z*, ce qui le rapprocherait davantage du correspondant arabe, avec lequel on peut aussi comparer le latin *semita* (*voie, sentier*).

AZUR, s. m. (A.)

ازرق [*azraq*] *bleu de ciel, azur,* dérivé de زرق [*zaraq*] *couleur bleue*. — Plusieurs étymologistes disent que *azur* vient de *lazurd*, transcription vicieuse de لاجورد [*lâdjuverd*] *lapis-lazuli*, minéral ayant la couleur bleu de ciel, et ils attribuent fausse-

ment ce dernier mot oriental à la langue arabe : c'est un mot persan, qui ne peut guère être mis en rapport qu'avec le français *lazulite*. Il vaut mieux, je pense, regarder ازرق [*azraq*] comme l'origine du substantif *azur*, bien que la dernière consonne arabe ne soit point représentée dans l'orthographe du correspondant français; et, à l'appui de cette conjecture, je dois citer l'expression persane ازرق پوش [*azraq poûch*], usitée en parlant d'une personne *couverte d'un vêtement bleu d'azur*. (Voyez le *Lexique arabe-persan-turc* de Meninski, 2e édition, tome Ier, page 119, col. 1, lig. 43.) — Les Italiens écrivent *azzurro*, les Espagnols et les Portugais *azul*.

B

BAB ELMANDEB, n. pr. composé. (A.)

باب المندب [*bâb elmandeb*] *porte du deuil* ou *des larmes*. Détroit qui unit la mer Rouge à celle d'Oman. Il a cinquante-deux kilomètres de longueur, et sa navigation est très-périlleuse, à cause de plusieurs petites îles qu'on y rencontre. Le nom de *Bâb elmandeb* lui a été donné par les anciens Arabes, qui pleuraient comme morts les navigateurs forcés de passer ce détroit pour entrer dans la mer d'Oman, autrement appelée océan Éthiopique. — C'est à tort que certains dictionnaires géographiques ont adopté la transcription *Babel-Mandel*, dans laquelle on ne peut trouver aucun sens convenable.

BABOUCHE, s. f. composé. (P.)

پاپوش [*pâpoûch*], littéralement *qui couvre le pied*. Des deux mots réunis en persan les Arabes ont fait le substantif بابوج [*bâboûdj*], au pluriel بَوابِج [*bawâbîdj*], qui désigne également une espèce de pantoufle, formée de la semelle et de l'empeigne, sans quartier de derrière, et que l'on dépose par respect à la porte d'un appartement, avant d'y entrer. Cette chaussure, que les Turcs mettent souvent par-dessus le ترلِك [*terlik*], sorte de bottines en maroquin portées par les deux sexes, est d'un usage très-commun en Orient.

BADIANE, s. f. (P.)

بادیان [*bâdyân*] et بادیانه [*bâdyânah*] *fenouil*. Nom de l'anis étoilé, dont l'odeur est suave et aromatique. La *badiane*, très-usitée en droguerie, sert principalement à la fabrication de l'anisette.

BAFETAS, s. m. (P.)

بافته [*bâfteh*] *tissé, tissu*, dérivé de بافتن [*bâften*] *tisser*. Étoffe de coton que l'on tirait autrefois des Indes orientales, et principalement des fabriques de Surate et de Bénarès. — Le mot *bafetas* n'est plus en usage dans le commerce français.

BAGASSE, s. f. (A.)

باغیة [*bâghiyat*] *prostituée, femme de mauvaise vie*, dérivé de بغا [*baghâ*] *commettre l'adultère et la fornication* (en parlant d'une femme). Terme injurieux et bas dont les Provençaux font souvent usage. — Comparez l'espagnol *bagasa* et l'italien *bagascia*.

BAJAZET, n. pr. (T.)

بایزید [*bâyézîd*] Plusieurs princes ottomans ont porté ce nom, savoir : 1° *Bajazet Ier*, surnommé یلدرم [*yldirim*] ou *l'Éclair*; proclamé sultan en 1389, après la mort de son père, il se rendit célèbre par ses conquêtes; mais, à la bataille d'Ancyre, livrée en 1402, il tomba entre les mains de Tamerlan, qui le fit, dit-on, enfermer dans une cage de fer et traîner, dans cet état, à la suite de son armée; 2° *Bajazet II*, fils de Mahomet II, qui régna de 1481 à 1512, époque à laquelle il fut empoisonné par Sélim, son second fils; 3° *Bajazet*, fils de Soliman Ier

et de Roxelane, qui périt étranglé en 1559; et 4°, enfin, *Bajazet*, fils d'Ahmed Ier, qui fut mis à mort en 1635, par l'ordre de son frère Mourad IV. Les malheurs de ce prince ont fourni au grand poëte Racine le sujet d'une de ses plus belles tragédies, intitulée *Bajazet*, et qui parut en 1672.

BALAIS, adj. m. (P.)

بلخش [*balakhch*] Sorte de pierre précieuse de couleur d'hyacinthe, et tirée d'une montagne du Turkestan, que l'on appelle بدخش [*badakhch*] ou بدخشان [*badakhchân*]. — Le premier mot oriental n'est qu'une variante des deux autres, et l'adjectif français est ordinairement précédé du substantif *rubis* : *rubis balais*, en persan لعل بدخشان [*la'l badakhchân*].— Les Italiens écrivent *balascio*; les Anglais, *balass*; les Espagnols et les Portugais, *balax*.

BALCON, s. m. composé. (P.)

بالاخانه [*bâlâkhâneh*], composé de l'adjectif بالا [*bâlâ*] *élevé*, et du substantif خانه [*khâneh*] *maison, demeure* ou *appartement*. Partie supérieure d'une habitation, d'où l'on aperçoit les alentours; belvédère. (Voyez le *Dictionnaire turc-français* de M. Bianchi, 2e édition, page 316, col. 2, lig. 27.) — De là viennent très-probablement, malgré l'altération d'orthographe, l'anglais *balcony*, le portugais *balcão*, l'italien *balcone*, l'espagnol et le français *balcon*, servant à désigner une galerie avec balustrade devant les fenêtres d'une maison.

BALDAQUIN, s. m. (A.)

Ce mot, qui désigne un *dais au-dessus d'un lit, d'un trône*, etc.,

est tiré directement de l'italien *baldacchino;* mais ce dernier vient lui-même de *Baldach,* transcription vicieuse du nom de بغداد [*baghdâdz*], adoptée par le célèbre voyageur vénitien Marco Polo et plusieurs autres auteurs du moyen âge. Il paraît, en effet, que jadis la ville de Baghdad était renommée pour ce genre d'ornement. — L'italien *baldacchino* est donc dérivé de *Baldach* ou *Baldacco,* et veut dire simplement *appartenant à Baghdad,* ou *provenant de Baghdad.* C'est ainsi que l'on se sert, par exemple, du mot *maroquin,* en parlant d'un genre de cuir fabriqué particulièrement dans la ville de Maroc.

BALSAMIER et BAUMIER, s. m. (A. et P.)

بلسان [*balsân*] *baume;* en chaldéen בַּלְסָם [*balsâm*] et בַּלְסָמוֹן [*balsemôn*]. Arbre qui produit le *baume* de la Mekke ou de Judée, espèce de suc résineux. — Si le mot français *baume* semble plus rapproché du grec *βάλσαμον*, il ne faut pas oublier que le terme arabe *balsân* (avec une *n*) est d'un usage général chez les Arabes et les Persans.

BALZAN, adj. m. composé. (A.)

Tiré probablement de بالحسن [*belh'asan*], mot composé de la préposition ب [*bi*] *avec,* de l'article ال [*al* ou *el*] *le,* et de l'adjectif حسن [*h'asan*] *beau,* féminin حسنة [*h'asanat*]. Se dit, en français, d'un cheval noir ou bai qui porte aux pieds des marques blanches, regardées comme un *signe de beauté.* — Puisqu'on écrit *alezan* (avec un *e*), quel motif a donc pu faire retrancher cet *e* pour *balzan,* dont l'origine paraît identique? Dans les dictionnaires français, ce dernier mot n'est présenté

que comme un adjectif masculin, et l'on ne trouve à cet égard aucun détail. Pour moi, je pense que *balzan* n'est pas un adjectif proprement dit, mais une locution composée comme on vient de le voir, et signifiant *avec le beau,* ou, si l'on veut, *avec la marque de beauté.* Voilà, sans doute, ce qui a dû faire considérer comme invariable en français le faux adjectif *balzan,* qui d'ailleurs est d'un emploi très-rare. On dit plutôt *cheval qui porte une balzane, des balzanes.* Mais le substantif *balzane,* admis au manége, n'est pas lui-même en rapport direct avec sa racine; car ici la lettre *b* est complétement inutile pour la formation du mot; il semble que l'on devrait dire, en conservant à la rigueur l'article arabe, comme on le fait pour d'autres mots, tels que *alcohol, alcôve, algèbre,* etc., *cheval qui porte des alzanes* (ou mieux *des alhasanes*), c'est-à-dire *des marques de beauté.* Quoi qu'il en soit, le substantif féminin BALZANE, consacré par l'usage, sert à désigner la marque de poil blanc qui vient aux pieds de plusieurs chevaux, depuis le boulet jusqu'au sabot, devant et derrière.

BANDE, s. f. et BANDEAU, s. m. (P.)

بند [*bend*] *lien plat et large,* qui sert à envelopper quelque chose. — Les acceptions figurées des mots *bande* et *bandeau* sont assez nombreuses dans nos dictionnaires; mais le persan ne rappelle ici que l'idée de *lier,* de *retenir.* — Le diminutif de *bande* est BANDELETTE, en français. — *Bandeau* se dit spécialement d'une *étoffe dont on se ceint le front et la tête.* Quand on l'emploie dans le sens de *diadème,* il est presque toujours accom-

pagné de l'adjectif *royal*. Il sert aussi à désigner un *morceau d'étoffe de plusieurs doubles* que l'on met sur les yeux de quelqu'un pour l'empêcher de voir. — Au même radical se rattache encore le substantif masculin BANDAGE, sorte d'appareil en acier élastique, courbé en arc, et portant à son extrémité une ou deux pelotes pour contenir les hernies. — Les Espagnols et les Portugais écrivent *banda* et *venda*, les Italiens *banda* et *benda*, les Anglais *band*.

BANDIÈRE et BANNIÈRE, s. f. (P.)

بند [*bend*] *bande, banderolle*. Autrefois *bandière* se disait pour *bannière*, en parlant du drapeau d'un seigneur de fief, autour duquel venaient se ranger les vassaux lorsque ce seigneur partait pour la guerre. Le même mot se retrouve dans le latin barbare *bandum*, l'espagnol *bandera*, le portugais *bandeira*, et l'italien *bandiera*. — Dans l'art militaire, on nomme *front de bandière* la ligne de développement entier d'une armée campée. — Le mot *bannière* désigne particulièrement aujourd'hui une sorte d'étendard qui précède les confréries dans les processions : cet étendard est ordinairement formé d'une étoffe de soie brodée, représentant l'image de quelque saint, et supportée par un bâton horizontal attaché à un bâton droit. — On appelle *banderolle* une bande d'étoffe appendue, comme ornement, au mât d'un navire, au sommet d'un édifice, etc.

BAR, s. m. (P.)

بار [*bâr*] *poids, charge, fardeau, bagage*. De là vient probablement le mot français *bar*, qui désigne une *machine à bras*, une

civière, dont on se sert pour transporter des pierres, des fardeaux. — L'orthographe *bard,* qui est plus usitée, offre aussi beaucoup d'analogie avec le verbe persan بُردن [*burden*] *porter.* En persan, بُردبار [*burdbâr*] signifie *porte-faix.*

BARDAQUE, s. f. (A.-T.)

باردق [*bârdaq*], mot turc dérivé du radical arabe برد [*bard*] *froid.* La *bardaque* est un vase en terre poreuse, dont on se sert pour tenir l'eau dans une constante fraîcheur. Le même ustensile, chez les Espagnols, est aussi appelé ALCARRAZA. Voyez ce dernier mot.

BARMÉKIDES, n. pr. pl. (A.)

برامكة [*barâmikat*], pluriel de برمكيّ [*barmékiyy*] *descendant de Barmek* (برمك). Famille puissante, originaire du Khorassan, et qui a fourni des vizirs à la dynastie Abbasside. Le premier des Barmékides dont l'histoire ait conservé le souvenir est Khaled; il fut nommé grand vizir par Abou-'labbas en 750, puis devint gouverneur de Mossoul en 765, et fut chargé de l'éducation de Haroun arrachid en 778. — Yahyā, fils de Khaled, devenu vizir de Haroun en 786, rendit à ce khalife des services signalés. Il eut plusieurs fils, dont les plus connus sont Fadl et Djafar. L'administration de la justice fut confiée à Fadl, et celle du palais du khalife à Djafar, qui fut en outre précepteur d'Almamoun, fils de Haroun arrachid. — Après avoir brillé d'un vif éclat pendant plusieurs années, les Barmékides tombèrent tout à coup dans la disgrâce. Djafar, accusé, dit-on, d'avoir séduit Abbassat, sœur de Haroun, fut mis à mort,

en 803 de notre ère, par ordre du khalife; il était à peine âgé de trente-sept ans. Cependant les historiens ne sont pas tous d'accord sur le motif de la chute de Djafar; quoi qu'il en soit, les gens de sa maison et ses amis, emprisonnés à Rakkat, subirent le même sort. Cette fin déplorable anéantit la race des Barmékides, dont la générosité attirait auprès d'eux l'élite des savants et tous les genres de mérite.

BASANE, s. f. (A.)

Dérivé de بدن [*badan*] *bouc de montagne*, surtout *vieux*. — Ce mot, qui se trouve écrit *badana* dans la langue espagnole, y désigne, comme chez nous, une *peau de bouc ou de mouton, tannée et préparée pour la reliure des livres* (*la piel de carnero ú oveja curtida*). — En portugais, *badana* veut dire aussi *brebis vieille et maigre*, et *basane*.

BATELEUR, EUSE, subst. (A.)

بطّال [*bat't'âl*] *farceur, qui se livre par métier à des choses vaines et futiles, à des bagatelles* (بُطَّلات *bout't'alât*). Se dit, en français, d'un *faiseur de tours sur les places publiques*. — Plusieurs étymologistes pensent que le mot *bateleur* dérive du latin *balatro*, qui veut dire *histrion, farceur, plaisant, bouffon;* mais on écrit aussi *batteleur* (avec deux *t*), ce qui semble confirmer l'affinité du terme français avec l'arabe *bat't'âl*, nom de métier, dérivé du verbe بطل [*bat'al*], *badiner, plaisanter*, dont le correspondant chaldéen est בְּטַל [*bet'al*] *être vain, futile*. — Comparez l'italien *bagatteliere* et le portugais *bagatelleiro* avec *bateleur, qui se livre à des bagatelles*.

BAZAR, s. m. (P.)

بازار [*bâzâr*] *marché.* Galeries couvertes, en Orient, où se tiennent les bijoutiers, les marchands d'objets précieux, d'étoffes, d'esclaves, etc. — En France et autres pays d'Europe, c'est un lieu d'exposition, destiné à la vente des produits des arts et de l'industrie.

BEDAINE, s. f. (A.)

بطن [*bat'n*] *ventre.* Terme comique pour désigner un gros ventre. — Bien que *bedaine* dise plus que *ventre,* on ne laisse pas d'ajouter parfois à sa signification, au moyen de quelque épithète, telle que *grosse, large,* etc. Exemple : *Quelle large bedaine!*

BEDON, s. m. (A.)

بادن [*bâdin*] *gros et gras,* dérivé de بدن [*badan*] *être* ou *devenir gras, corpulent.* — On dit quelquefois en français, par plaisanterie, d'un homme chargé d'embonpoint : *C'est un gros bedon.* — Le mot *bedon* s'employait jadis dans le sens de *tambour.*

BÉDOUIN, E, adj. et subst. (A.)

بدوى [*badawiyy*], féminin بدوية [*badawiyyat*], plur. بداوى [*badâwy*] *nomade,* dérivé de بدا [*badâ*] *mener une vie errante.* Nom donné aux membres des diverses tribus qui sont répandues dans les déserts de l'Arabie, de l'Égypte, de la Syrie, et dans plusieurs autres parties de l'Afrique et de l'Asie. Chacune de ces tribus, où le type arabe se retrouve presque dans sa pureté primitive, obéit à un chef appelé *cheïkh*, lorsqu'elle est peu nombreuse; et, lorsqu'elle est considérable, son chef a le

titre d'*émir*. Elle prend ordinairement le nom de celui qui la dirige; ainsi, par exemple, de *Wâïl* descendaient les *Bénoû Wâïl*, contemporains et ennemis de Mahomet; et de *Hâchem*, fils d'Abd Menaf, les *Bénoû Hâchem* ou *Hachémites*, etc. Les Bédouins sont, de tous les Arabes, ceux qui parlent le plus correctement leur langue. On peut consulter sur leurs mœurs les renseignements précieux fournis par Burckhardt dans le tome III de ses *Voyages en Arabie*, traduits de l'anglais par M. Eyriès. Paris, Arthus-Bertrand, 1835, in-8°. — Depuis l'année 1830, les nombreuses et brillantes victoires remportées par nos troupes sur les Bédouins de l'Algérie nous ont rendu si familier le nom de ces Arabes, qu'il est aujourd'hui connu de tous les Français.

BEILER-BEY, s. m. composé. (T.)

بكلر بكى [*beïler beïy*] *seigneur des seigneurs*. Titre réservé aux gouverneurs généraux de l'Empire ottoman. Le beïler-bey de la Roumilie réside à Sofia ou à Monastir, et celui d'Anatolie à Kutahia. Ils ont pour principales marques de leur dignité trois *toughs* ou queues de cheval, deux grands drapeaux, et une musique militaire qui les précède dans les marches solennelles. — La transcription *begler-beg* est également usitée.

BEÏLIKDJI, s. m. (T.)

بكلكجى [*beïlikdjy*] Secrétaire d'État, à Constantinople, chargé spécialement d'expédier aux gouverneurs des provinces et à l'étranger les ordres de la Porte qui sont relatifs aux affaires intérieures ou extérieures.

BEÏRAM, s. m. (T.)

بيرام [*beïrâm*] *fête solennelle.* Il y a deux *beïrams* célébrés chaque année chez les musulmans : le premier a lieu immédiatement après le jeûne de ramadan et dure trois jours; il porte le nom de كوچك بيرام [*kutchuk beïrâm*] *petit beïram.* Le second est appelé بيوك بيرام [*buïuk beïrâm*] *grand beïram,* ou قربان بيرام [*qourbân beïrâm*] *fête du sacrifice,* parce qu'alors on immole des moutons pour les distribuer aux pauvres : il se célèbre soixante et dix jours plus tard, et dure un jour de plus que le premier. Pendant les deux *beïrams,* tout travail est suspendu; on se fait mutuellement des visites et des cadeaux; et les Turcs, en général, attachent autant d'importance à cette solennité que les chrétiens à celle de Pâques.

BÉLED ELDJÉRID, n. pr. composé. (A.)

Nom composé de بلد [*beled*] *pays,* de l'article ال [*el*], et de جريد [*djérîd*] signifiant *branche de palmier qui n'a plus de feuilles.* C'est le nom d'une contrée du Maghreb au sud de l'Atlas et au nord du Sahra; elle est ainsi appelée à cause de la grande quantité de palmiers qui y croissent et qui fournissent en abondance, aux États barbaresques, des dattes que l'on transporte ensuite en divers pays d'Europe. Cette contrée se compose de portions appartenant à des États différents, savoir : à l'ouest, les pays de Sous, Tafilet et Sédjelmassat dans le Maroc; au nord, ceux de Tégorarin et de Zab, au sud de l'Algérie; le *Béled el-djérid* proprement dit, dans la régence de Tunis; le Fezzan, l'Audjelah et le Siouah, à l'est des précédents. On y rencontre,

comme habitants, des Maures, des Kabiles, des Touaregs et des Tibbous. — La transcription *Bilédulgérid*, adoptée par un grand nombre de géographes, est assurément moins exacte que *Béled eldjérid*.

BÊN, s. m. (A.)

بان [*bân*] Arbre d'Arabie, produisant une sorte de noix dont on extrait de l'huile pour la parfumerie. — C'est aussi le nom d'une plante caryophyllée, à racine cardiaque, dont il existe deux espèces : le *bên* blanc, originaire du Liban, et le *bên* rouge, qui croît dans d'autres parties de l'Orient. — Les dictionnaires français donnent indifféremment *behen* et *ben;* mais l'orthographe *bên* me paraît d'abord préférable à *behen*, attendu que la lettre *h* ne figure pas dans le mot arabe, et ensuite à *ben*, parce que l'ا, employé comme lettre de prolongation, se rend aussi par *ê*, suivant la prononciation des Bédouins.

BEN, s. m. (A.)

بن [*ben*, vulgairement] pour إبن [*ibn* ou *èbn*, et quelquefois *aben*, mais moins correctement] *fils*. — إبن [*ibn*] se met en tête du nom propre, et a pour pluriel أبنا [*èbnâ*]. Quant à بن [*ben*], il s'emploie entre les divers noms propres, pour indiquer la filiation, et fait au pluriel بنو [*bénoû*], vulgairement بنى [*bény*]. — Les musulmans ont l'habitude de réserver le mot *èbn* ou *ben* pour eux seuls, et ils emploient à l'égard des chrétiens celui de ولد [*walad*, vulgairement *ouled*], dont le sens est le même. Ainsi l'on dit : إبن على [*èbn 'aly*] *le fils d'Ali;* محمّد بن مصطفى [*moh'ammed ben mousta'fä*] *Mohammed fils de*

Moustafā; mais on dira, pour désigner le chrétien *Pierre fils de Paul,* بُطرُس ولد بولوس [*bot'rous ouled boûloûs*]. — Le pluriel بنو [*bénoû*] ou بنى [*bény*], en tête d'un nom propre, sert aussi à désigner, chez les Bédouins, les membres d'une même tribu, d'une même famille, comme les *Bénoû* ou *Bény Sâlem,* les *Bény Nâs'er,* etc.

BENG, s. m. (P.)

بنگ [*beng*] et بنج [*bendj*] *jusquiame,* plante soporifique. Se dit aussi d'un électuaire composé de plantes aromatiques, comme la jusquiame ou la graine de chènevis, et dont l'usage habituel agit sur le cerveau et cause des étourdissements.

BENJAMIN, n. pr. composé. (A.)

بن [*ben*] *fils,* يمين [*yamîn*] *heureux, fortuné.* Nom propre, employé communément en français pour désigner un enfant préféré par ses parents à ses frères et sœurs, par allusion à la prédilection de Jacob pour le dernier de ses fils, auquel Rachel, en le mettant au monde, avait donné le nom de בֶּן־אוֹנִי [*ben-ônî*] *fils de ma douleur.* — L'adjectif arabe يمين [*yamîn*] signifie *le côté droit* et s'emploie, par extension, dans le sens de *fortuné, favorisé du sort.* — Voyez aussi YÉMEN.

BERBER, ÈRE, subst. et adj. (A.)

بربر [*barbar* ou *berber*], pluriel برابر [*bérâbir*]. Nom des habitants primitifs de l'Afrique septentrionale. Les Berbers ne sont autres que les descendants des Libyens, répandus autrefois dans l'Égypte et dans l'Inde. Repoussés de ces contrées, à la suite de guerres sanglantes, ils furent bientôt forcés de cher-

cher un refuge dans les parties désertes du Maghreb, laissant çà et là quelques-unes de leurs familles; et, s'étendant sur les bords de la Méditerranée, ils couvrirent de nombreuses tribus les plaines ainsi que l'Atlas appelé par eux *Deren*, par altération pour *Idraren*, pluriel berber d'*adrar*, qui veut dire *montagne*. — On serait tenté de croire, au premier abord, que le mot *berber* est produit par le redoublement du substantif arabe بَرّ [*berr*], signifiant *terre ferme*, par opposition à بحر [*bah'r*] *mer*; mais il vaut peut-être mieux y reconnaître une origine patronymique, applicable à *Ber*, fils de Tamla, fils de Mazigh, un des ancêtres de la race libyenne. Selon Hérodote (liv. Ier), les Égyptiens appelaient *berbers* tous ceux qui ne parlaient point leur langue. Ce mot, adopté par les Grecs sous la forme *βάρβαρος*, servit également chez eux à qualifier les peuples d'origine et de mœurs étrangères. (Voyez l'*Essai historique sur les races anciennes et modernes de l'Afrique septentrionale*, par Pascal Duprat, pages 63, 64, et 66 *note*; Paris, 1845, in-8°.) Le latin *barbarus* rappelle la même idée et se dit aussi, comme *barbare* en français, d'un homme *farouche* et *cruel*. On voit par là combien les Grecs et les Romains ont contribué à détourner ce mot de sa signification spéciale, faute d'en avoir bien connu la source. — Aujourd'hui, pour désigner les peuples du littoral de l'Afrique septentrionale, on se sert ordinairement de l'épithète *barbaresque*. — La langue berbère, divisée en plusieurs dialectes, n'est guère riche de son propre fonds; souvent il lui faut avoir recours à l'arabe pour exprimer les objets que

l'exiguïté de ses ressources ne lui permet pas de définir. Il n'existait encore ni grammaire ni vocabulaire de cet idiome, et les souvenirs des diverses tribus berbères ne reposaient que sur la tradition, lorsque feu Venture de Paradis entreprit de composer un recueil de mots berbers, figurés en caractères arabes et accompagnés d'une transcription et d'une traduction française. Son travail, longtemps délaissé, a été publié, il y a quelques années, à l'Imprimerie impériale, en même temps qu'un autre dictionnaire berber-français, beaucoup plus étendu que le premier, et exécuté par ordre du Ministre de la Guerre. Ces deux ouvrages, fruits de pénibles et consciencieuses recherches, ne peuvent manquer d'appeler l'attention des philologues sur un idiome peu connu, et pourtant digne d'être étudié. Enfin, un *Essai de Grammaire de la langue tamachek'*, renfermant plusieurs fac-simile d'écriture en caractères *tifinar'*, a été publié plus tard, en 1860, par M. Hanoteau, commandant supérieur du cercle de Drâ elmîzân. C'est le premier livre pour lequel l'Imprimerie impériale ait fait graver des caractères berbers proprement dits.

BERGAMOTTE, s. f. composé. (T.)

بك ارمودى [*beg armoûdy*] *poire de seigneur*. Espèce de poire très-fondante, ainsi nommée à cause de l'excellence de son goût. — Se dit aussi d'une orange très-odorante dont on tire une essence agréable. — La prononciation turque exigerait au moins *begarmoude* ou *begarmote*, puisque *beg* veut dire seigneur, et *armoud* poire. Il y a évidemment transposition de la

lettre *r*. — La poire en question se nomme *bergamotta* en italien, et l'arbre qui la produit est appelé *bergamotto*, ce qui a fait croire à plusieurs étymologistes que l'arbre et le fruit provenaient de *Bergame* en Lombardie; mais l'origine turque du mot *bergamotto* se trouve confirmée par les trois vers suivants, tirés d'un poëme intitulé *Orti di Mecenate*, c'est-à-dire *les Jardins de Mécène*, et dont l'auteur est le Caporali :

Qui dunque il Bergamotto avea 'l primiero
Luogo : e gli conveniva, poiche il turchesco
Bergamotto vuol dir il *Signor pero*.

(Voyez le *Dictionnaire étymologique de la langue française* par Ménage, in-fol. tome Ier, p. 181, col. 1, édition de 1750.)

BEY ou BEÏ (pour BEG), s. m. (T.)

بك [*beg*] *seigneur*. Titre d'honneur toujours mis à la suite des noms propres, exemples, *Sélim bey*, *Ali bey*, et donné en Orient aux chefs de districts, aux fils de pachas, aux capitaines de navires, et même à des chrétiens recommandables par leurs services ou leurs talents. Dans les États barbaresques, qui relèvent de la Porte ottomane, il existe plusieurs gouverneurs de petites provinces revêtus de cette dignité, et il est à remarquer que le souverain de la Régence de Tunis, quoique leur supérieur, ne prend pas d'autre qualification. Le chef de la Régence de Tripoli est considéré comme pacha, et c'est ainsi que Houssaïn, dernier souverain musulman d'Alger, en 1830, était appelé par ses sujets; car déjà le titre de *dey*, porté par les prédécesseurs de Houssaïn, était tombé dans l'oubli chez les habi-

tants de l'Afrique septentrionale, lors de la prise d'Alger par les Français.

BEZESTAN, s. m. composé. (T.-P.)

بزستان [*bezistân*] Mot formé du substantif turc بز [*bez*] *toile*, et de la terminaison ستان [*stân*], ajoutée souvent en persan à la fin d'un substantif pour en faire le nom du lieu où se trouve la chose indiquée par ce substantif. Ainsi, *bezestan*, qui signifie spécialement *marché à la toile*, désigne par extension un bazar destiné, en Turquie, à la vente des étoffes, des bijoux et autres objets précieux.

BÉZOARD, s. m. composé. (P.)

Formé de پاد [*pâd*] *préservateur*, et de زهر [*zehr*] *poison*. On appelle *bézoard*, c'est-à-dire *antidote*, une concrétion pierreuse, formée dans l'estomac ou les intestins de certains animaux, et dont on faisait autrefois usage en Orient pour combattre les effets du poison. — En chimie, ce mot servait aussi jadis à caractériser plusieurs préparations minérales, employées comme antidote. — Malgré la différence d'orthographe entre le français et le persan, on ne peut guère assigner d'autre origine au mot *bézoard*, que les Espagnols écrivent *bezoar* et *bezar*, les Portugais *bezoar*, *bazoar* et *bazar*, les Anglais *bezoar*, et les Italiens *belzuar*.

BÎBÂN, n. pr. pl. (A.)

بيبان [*bîbân*], un des pluriels arabes de باب [*bâb*] *porte*. Défilé très-dangereux de l'Atlas, entre Alger et Constantine; appelé aussi بيبان الحديد [*bîbân elh'adîd*] *Portes de fer*. — *Bîbân*, étant

déjà mis au pluriel, ne doit pas prendre l'*s*. On écrira donc : « Les Français, en 1839, sous la conduite du duc d'Orléans, « ont traversé les *Bîbân.* »

BOABDIL, n. pr. composé. (A.)

Corruption des mots أبو عبد الله [*àboû 'abdi-'llah*], qui signifient littéralement *père du serviteur de Dieu.* Nom du dernier roi maure de Grenade. — Après avoir détrôné son père Mouley Hassan en 1481, Abou Abd allah (ou *Boabdil*) fut vaincu lui-même par les troupes réunies de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille; il perdit sa couronne, et alla chercher un refuge en Afrique, l'an 1492. — Le nom composé *Boabdil* est, comme on peut s'en convaincre, une étrange altération commise par les historiens; mais il est assez facile de le ramener à sa signification réelle, en se rappelant surtout que *Bo* est pour *Abou,* qui veut dire *père;* et que la suite du mot, c'est-à-dire *abdil,* représente en abrégé *abdi-'llah,* signifiant *du serviteur de Dieu,* et indiquant la prononciation grammaticale des mots *abd* et *allah* mis en construction à la suite du substantif principal *abou,* qui régit *abdi,* au génitif. En définitive, il ne reste plus que la lettre *l* pour figurer *allah,* ce qui serait insuffisant, si l'on n'était pas conduit au sens par les autres éléments.

BONDE, s. f. (P.)

بند [*bend*] *digue.* Pièce de bois mobile, servant à contenir ou à laisser échapper l'eau d'un réservoir, d'un étang, etc. — Le terme بند [*bend*], en Turquie, se dit des réservoirs eux-mêmes. A Belgrade, village situé à quatre lieues environ de

Constantinople, il en existe plusieurs ainsi appelés et qui approvisionnent d'eau la capitale de l'Empire ottoman.

BORAX, s. m. (A.-P.)

بورق [*bawraq*] *nitre*, en persan بورة [*boûrah*]. — *Borax* est le nom donné vulgairement au sous-borate de soude, employé en médecine et dans l'industrie, surtout pour la fonte et la soudure des métaux. — Les Espagnols écrivent *borrax*, et les Italiens *borace*. — Le borax brut s'appelle aussi TINKAL. Voyez ce mot.

BORDAT, s. m. (A.)

بردة [*bordat*] Pièce de vêtement oblong en étoffe de laine, de couleur grise ou brune, et dont on se sert pour s'envelopper. Le manteau de Mahomet portait ce nom. — Il existe chez les Arabes un poëme mystique très-célèbre, intitulé *le Bordat*, c'est-à-dire *le Manteau*, et qui a été composé à la louange du Prophète par Abou Abd allah Mohammed, fils de Saïd, fils de Hamad, Bousiri, en reconnaissance d'une guérison miraculeuse qu'il avait obtenue, après avoir invoqué le nom du fondateur de l'islamisme.

BOSTANDJI, s. m. composé. (P.-T.)

بوستانجى [*bostândjy*] *jardinier*. Mot composé du substantif persan بو [*boû*] *odeur* en général, de ستان [*stân*], terminaison qui sert à former certains noms de lieu (par conséquent, بوستان [*boustân*] signifie à la lettre *lieu d'odeurs* ou *parterre odoriférant*), et de la particule turque جى [*djy*], qui, jointe aux substantifs, en fait des noms de métier. — Le terme *bostandji* s'applique

aussi aux jardiniers enrégimentés du séraï, qui sont employés à la garde du Grand Seigneur. Le colonel de ce corps porte le titre de بوستانجى باشى [*bostândjy bâchy*] ou *jardinier en chef*. C'est à lui qu'est confiée l'intendance du palais et du jardin du sultan à Constantinople; autrefois la police des rives du Bosphore était également comprise dans ses attributions.

BOUDJOU, s. m. (T.)

Mot corrompu du turc بوچُق [*boûtchouq*], qui veut dire *moitié, demi,* et désigne une monnaie d'argent, appelée en Algérie بوجو [*boûdjoû*] ou ريال بوجو [*riyâl boûdjoû*].

Une pièce de ce genre, que j'ai eue entre les mains, portait sur la face l'inscription suivante, en quatre lignes entourées d'un cercle perlé :

سلطان البرّين	*soult'ân elberreïn*	Le sultan des deux continents
وخاقان البحرين	*wakhâqân elbah'reïn*	et le monarque des deux mers,
السلطان محمود	*essoult'ân mah'moûd*	le sultan Mahmoud
خان عزّ نصره	*khân 'azz nas'rhou*	khan; que sa victoire soit illustre!

Les Turcs donnent au Grand Seigneur les titres de *sultan des deux continents* et de *monarque des deux mers,* parce qu'ils le considèrent comme souverain des contrées d'Europe et d'Asie, ainsi que de la Méditerranée et de la mer Noire.

Le revers du *boudjou* portait aussi ces mots, en quatre lignes :

ضرب	*d'ourib*	Frappé
ف	*fy*	à
جزاير	*djézâïr*	Alger.
١٢٣٨	*1238*	1238.

Cette année 1238 de l'hégire correspond à 1822-1823 de J. C., époque de la refonte des monnaies d'Alger. On sait qu'avant 1830 l'Algérie relevait de la Porte, et que la monnaie était frappée au nom du Grand Seigneur. — Le sultan Mahmoud, mentionné plus haut, fut le trentième monarque de la dynastie ottomane; il mourut le 1er juillet 1839.

Le *riyâl boûdjoû*, dont la valeur légale est de 1 fr. 86 cent., n'est compté que pour 1 fr. 80 cent. dans les transactions particulières.

Il faut remarquer que ريال [*riyâl*], placé devant بوجو [*boûdjoû*], n'appartient pas à la langue turque; c'est une transcription en caractères orientaux du mot espagnol *real*, que les Algériens avaient coutume d'employer concurremment avec le mot *boûdjoû*.

BOUGIE, n. pr. (A.)

بجاية [*boudjâyat*] Nom d'une ville d'Afrique, bâtie sur la Méditerranée, à l'est d'Alger. Elle renferme un nombre considérable de ruines arabes, romaines et espagnoles, et appartient à la France depuis le 29 septembre 1833. C'est de là qu'anciennement on tirait la cire employée à la fabrication des chandelles connues sous le nom de *bougies*.

BOUQUET, s. m. (A.)

باقة [*bâqat*] *botte d'herbes odoriférantes*, dérivé de باق [*bâq*] *ceindre, entourer d'un lien.* — L'orthographe du diminutif arabe بُوَيقة [*bouwaïqat*] offre évidemment beaucoup de ressemblance avec celle de notre mot *bouquet*.

BOURACAN, s. m. (A.)

برقان [*barrakân*] Espèce de vêtement noir, très-grossier. Le *bouracan* est une sorte de camelot d'un grain plus gros que le camelot ordinaire. — C'est de l'arabe que les Espagnols et les Portugais ont tiré *barragana*, subst. fém., et les Italiens *baracano*, mot écrit avec une seule *r* et employé au masculin comme son correspondant français.

BOURNOUS, s. m. (A.)

برنس [*bournous*] Ce mot, qui désignait, dans l'origine, le *bonnet pointu* porté par les religieux musulmans au commencement de l'islamisme, et spécialement le *capuchon* attaché à un vêtement, se dit aujourd'hui du *manteau de laine, sans manches et à capuchon*, que les Arabes, et surtout ceux de l'Afrique septentrionale, ont coutume de mettre par-dessus leurs autres vêtements. Les bournous d'été sont de couleur blanche, et ceux d'hiver de couleur foncée et en laine beaucoup plus épaisse. — Depuis 1830, l'usage des bournous s'est introduit en France, avec plusieurs modifications, pour servir à la toilette d'hiver des deux sexes. — Les Espagnols et les Portugais écrivent *alborno*, mot qui représente assez exactement le correspondant arabe, précédé toutefois de l'article *al*.

BOURRACHE, s. f. composé. (A.)

بو [*bou*] pour ابو [*abou*] *père*, الرشح [*errachh*] *de la sueur*. Plante originaire du Levant, et dont l'étymologie arabe suffit pour indiquer la vertu sudorifique: on l'emploie principalement dans les tisanes pectorales. — Comparez aussi l'espagnol

borraxa, le portugais *borragem*, l'italien *borraggine*, et l'anglais *borage*.

BOUTARGUE, s. f. composé. (A.)

بُطرخة [*bout'arkhat*] Nom arabe d'un aliment composé d'*œufs* de muge, *salés* et séchés au soleil; sorte de *caviar*. On en fait une grande consommation sur les bords de la Méditerranée. Le terme oriental se retrouve dans l'italien *bottarga* et *bottarica*, et ce rapprochement étymologique justifie la présence du *b* dans les deux dérivés; mais بُطرخة [*bout'arkhat*] vient lui-même très-probablement du grec. M. Quatremère (*Journal des Savants*, janvier 1848, page 45), citant le vocabulaire copte de Kircher, qui porte ⲟⲩⲧⲁⲣⲭⲟⲛ expliqué par بُطرخة [*bout'arkhat*], fait remarquer que ce mot copte est incorrect, et que l'on doit lire ⲟⲩⲧⲁⲣⲓⲭⲓⲟⲛ, reproduction du terme grec ταρίχιον, précédé de l'article copte ⲟⲩ. — Ne serait-ce pas plutôt une altération des mots grecs ὠὰ ταρίχα, *œufs salés?*

BOUTEILLE, s. f. (A.-P.)

باطِية [*bât'iyat*], en persan بادية [*bâdieh*], *grande jarre à vin, cruche*. De là vient probablement *bouteille*, vase à large ventre et à goulot étroit, dans lequel on conserve de l'eau, du vin ou autres liqueurs. — Comparez avec le français l'italien *bottiglia*, ainsi que l'espagnol *botella*, le portugais *botelha* et *botija*.

BOUZAH, s. m. (T.)

بوزة [*boûzah*] Boisson fermentée de riz, de froment, ou de lait de cavale, et très-estimée des Turcs. — Les dictionnaires fran-

çais donnent *bosan;* mais c'est une transcription vicieuse qu'il ne faut pas adopter.

BREVET, s. m. (A.)

براءة [*bérâèt*], pluriel براوات [*bérâwât*], *diplôme qui confère un privilége, un droit, une grâce,* etc., dérivé de برئ [*bériâ*] *être exempté, affranchi de quelque chose.* — La plupart des lexicographes, séduits par l'apparente analogie de *brevet* avec l'adjectif latin *brevis* (*bref*), attribuent au latin l'origine du mot français; et cependant le radical arabe nous offre une définition plus claire et plus satisfaisante. Le terme براءة [*bérâèt*] est, du reste, en usage dans les échelles du Levant pour désigner l'*exequatur* accordé aux consuls des diverses nations. — On retrouve dans le portugais *alvara* le mot arabe précédé de l'article *al.*

BRIQUET, s. m. (A.)

بارق [*bâriq*], féminin بارقة [*bâriqat*], *qui lance des éclairs, resplendissant,* dérivé de برق [*baraq*] *briller.* — *Briquet* signifie, en français, un instrument d'acier servant à tirer du feu d'un caillou. — Il se dit également d'un sabre court à l'usage de l'infanterie. — L'épithète بارق [*bâriq*], employée par les Arabes, en parlant de l'éclat d'une lame de sabre, me paraît justifier l'étymologie orientale de *briquet.*

BROC, s. m. (A.)

إبريق [*ibrîq*] *aiguière à col étroit et terminé en bec.* — Origine probable du mot *broc,* qui désigne en français un vase de bois ou d'étain, à anse et à bec évasé, dont on se sert pour tirer ou transporter du vin.

BUCCINE, s. f. (A.)

بوق [*boûq*] *cor, clairon, trompette.* — Autrefois, *buccine* se disait d'un *instrument à vent, courbé en forme de cornet.* — Quelques étymologistes font dériver *buccine* du latin *buccina* ou *bucina,* et d'autres du grec *βυκάνη*; mais ces mots ne sont peut-être eux-mêmes que des intermédiaires, puisqu'ils contiennent le radical arabe augmenté d'une terminaison. — Dans l'espagnol et le portugais *albogue,* qui signifie *flûte de berger,* on trouve également le mot arabe بوق [*boûq*] précédé de l'article *al,* et ces analogies ne doivent pas être passées sous silence.

BUSE, s. f. (A.)

باز [*bâz*] *faucon, épervier,* et en général *oiseau de proie.* — La *buse* est un oiseau de proie qui ne vaut rien pour la fauconnerie et passe pour être fort stupide; aussi dit-on familièrement, en parlant d'une personne ignorante et qui ne cherche pas à s'instruire : *c'est une buse.* — Au même radical arabe se rattachent également les substantifs masculins BUSARD et BUSON, autres noms d'oiseaux de la même famille.

C

CAABAT ou KAABAT, n. pr. (A.)

كعبة [*ka'bat*] *maison de forme carrée.* Édifice placé vers le milieu de la cour de la grande mosquée, à la Mekke, et ainsi nommé à cause de sa forme. Construit en pierre grise, il a été entièrement restauré en 1627 de J. C. Il n'a qu'une porte, revêtue d'argent et d'ornements dorés; on ne l'ouvre que deux ou trois fois l'an. C'est à l'angle nord-ouest de la Kaabat qu'est enchâssée la fameuse pierre noire, à peu près ovale, que les musulmans viennent tour à tour baiser avec le plus profond respect. Un riche voile de soie, appelé *kiswat* ou *mahmil,* couvre les murs de ce temple; et chaque année, à l'époque du pèlerinage, on le remplace, dit-on, par un voile nouveau, apporté d'Égypte sur le dos d'un chameau spécialement destiné au transport du MAHMIL. Voyez ce mot.

CABAN, s. m. et CAPE, s. f. (A.)

قباء [*qabâ'*] Espèce de manteau court, plus juste à la taille que le عباء [*'abâ'*], en laine grossière et à capuchon. Le *caban* sert aux marins dans le mauvais temps; la *cape* est un vêtement du même genre, mais plus léger et porté plus ordinairement par les femmes. — Autrefois, *cape* désignait, dans l'art militaire, le *manteau de chevalier,* et l'on disait proverbialement :

Il n'a que la cape et l'épée, pour : *c'est un noble sans fortune.* — L'augmentatif de *cape* est *capote;* mais ce dernier mot veut dire aussi, simplement, une espèce de coiffure à l'usage des femmes; c'est pourquoi, tout en attribuant l'origine de *caban* et de *cape* à l'arabe *qabâ',* je ne puis m'empêcher de signaler l'analogie qui existe entre le français, l'arabe, et le latin *caput* (*tête*), partie du corps destinée surtout à être garantie par le capuchon du caban ou de la cape.

CABARET, s. m. (A.)

خمّارة [*khammâret*], pluriel خمّارات [*khammârât*], *taverne,* lieu où l'on vend en détail du vin, des liqueurs, etc. — Les étymologistes ne sont pas d'accord sur l'origine du mot *cabaret;* les uns l'attribuent au grec *καπηλεῖον*, d'autres au bas latin *caparetum* sur lequel le français paraît calqué. — Bien que le substantif arabe *khammâret* soit peu connu, plusieurs écrivains orientaux d'une grande autorité, tels que Nowaïri et Abou-'l-mahâsen, en ont fait usage; et ce qui pourrait lui mériter la préférence sur les autres étymologies, c'est qu'il se rattache au radical خمر [*khamr*], désignant le *vin* et généralement *toute boisson fermentée et enivrante* que l'on consomme dans les cabarets. — On peut consulter, à ce sujet, une note très-intéressante de feu M. Étienne Quatremère, dans son *Histoire des Sultans mamlouks de l'Égypte.*

CABIRE, adj. et subst. des 2 g. (A.)

كبير [*kabîr*] *grand, puissant,* féminin كبيرة [*kabîrat*], pluriel كِبار [*kibâr*] et كُبراء [*koubérâ'*]. Épithète donnée à cer-

tains dieux des Pélasges ou habitants primitifs de la Grèce et de l'Italie, à cause du pouvoir redoutable qu'on leur attribuait. D'après la mythologie, Proserpine fut la mère des *Cabires;* et *Cabira,* fille de Protée et femme de Vulcain, donna le jour aux nymphes *Cabirides.* — On célébrait particulièrement à Imbros et à Samothrace, en l'honneur de ces divinités, des fêtes nocturnes appelées *Cabiries.* — L'origine du mot *Cabire* est évidemment orientale.

CÂBLE, s. m. (A.)

حبل [*h'abl*] *corde.* — *Câble* est le nom de toute grosse corde qui sert à élever ou réunir de lourds fardeaux, et ce terme est particulièrement usité dans la marine. Il a pour diminutif *câbleau* ou *câblot,* qui se dit d'une longue corde servant aux bateliers pour tirer les embarcations, en remontant le cours des rivières. — On écrit aussi *chable,* et cette variante se rapproche peut-être davantage du correspondant arabe, car le ح *h'* était anciennement transcrit par *ch,* comme le χ grec, et non par un *c* seulement. — *Chable* a deux diminutifs : *chableau* et *chablot;* le premier désigne surtout la corde qui sert à tirer les bateaux, et le second le menu cordage à l'aide duquel les maçons assujettissent les échasses qui soutiennent leurs échafauds. Du reste, la nuance d'orthographe qui existe entre *câble* et *chable, câbleau* et *câblot, chableau* et *chablot,* ne fait rien au sens, et n'est pas toujours respectée par ceux qui font usage de ces mots; mais il est bon de constater qu'ils se rapportent tous au même radical.

CACHEMIRE, n. pr. et s. m. (P.)

كشمير [*kichmir*] Nom persan d'une ville d'Asie, capitale d'une province appelée de même, dans le royaume de Lahore. Elle est surtout célèbre par ses châles de luxe, qui unissent à la finesse et à la solidité du tissu les plus riches couleurs et les dessins les plus variés. On appelle *cachemires français* les châles qui, sortis de nos fabriques, imitent par leur disposition et leur qualité les produits de Cachemire. — Voyez CHÂLE.

CADEAU, s. m. (A.)

هدية [*hadiyyat*], pluriel هدايا [*hadâyâ*], *offrande, présent,* et *victime* que l'on conduit à la Mekke. — De là paraît venir le mot français *cadeau,* sur l'origine duquel je n'ai rien trouvé dans nos dictionnaires. On dit proverbialement en arabe : الهدية على قدر هاديها [*alhadiyyat 'alä qadr hâdîhâ*] *Le cadeau est proportionné au rang de celui qui l'offre;* c'est un jeu de mots produit par هدية [*hadiyyat*] et هاديها [*hâdîhâ*]. — Au même mot arabe précédé de l'article (الهدية *alhadiyyat*) se rattache sans doute aussi l'espagnol *alfadia,* qui signifie *cadeau, offrande.* — Comparez encore le portugais *adia,* que l'on rencontre, dans le *Nouveau Dictionnaire portugais-français* de Roquete, avec le sens de *don, présent, cadeau.*

CADI, s. m. (A.)

قاضى [*qâd'y*] *juge,* dérivé de قضى [*qad'ä*] *décréter, décider.* Fonctionnaire musulman chargé de régler les contestations civiles et religieuses; il peut au besoin remplacer l'imam. Si les sentences rendues par lui semblent injustes, on les défère au

mufti, qui seul a le droit de prononcer en dernier ressort. — De ce mot, précédé de l'article *al,* vient *alcade* (القاضى), titre porté par les juges en Espagne, et qu'il ne faut pas confondre avec celui d'*alcayde* (القايد), signifiant *gouverneur.*

CADI-ASKER ou CADI-LECHKER, s. m. composé. (A.)

Titre formé de قاضى [*qâd'y*] *juge,* et de عسكر [*ʿasker*] *armée,* qui s'écrit aussi لشكر [*lechker*] en persan; par conséquent, *juge d'armée* ou *grand juge.* Cette dignité, particulière à l'Empire ottoman, n'est conférée qu'à deux personnages, dont l'un administre les affaires de la Roumélie ou Turquie d'Europe, et l'autre celles de l'Anatolie ou Turquie d'Asie. Dans l'ordre religieux et judiciaire, le *cadi-asker* vient immédiatement après le mufti, chef de la loi musulmane, et peut prétendre à lui succéder.

CAFARD, E, adj. (A.)

كافر [*kâfir*] *infidèle,* dérivé de كفر [*kafar*] *ne pas croire en Dieu, le renier,* épithète injurieuse donnée par les musulmans à ceux qui ne pratiquent point la religion de Mahomet. — De كافر [*kâfir*] les Turcs ont fait گاور [*guiâour* ou *guiâvour*] dont ils se servent en parlant des chrétiens. — Le sens de *cafard,* en français, n'est pas aussi absolu que celui de *kâfir* en arabe; dans notre langue, *cafard* ne se dit pas rigoureusement d'un homme qui se montre infidèle à Dieu, mais d'un *hypocrite,* de *celui qui affecte des sentiments et des pratiques extérieures de dévotion pour mieux tromper les autres et réussir dans ses projets.* — Remarquez que dans *cafard* la lettre *d* n'est pas radicale.

CAFÉ, s. m. (A.)

قهوة [*qahwat*] Fève du cafier, autrement appelée بُنّ [*bounn*]. Le fruit du cafier, d'abord semblable à la cerise, acquiert en mûrissant une couleur brune; il renferme deux grains opposés l'un à l'autre. Ces grains, torréfiés et pulvérisés, produisent en infusion un breuvage aromatique tonique et agréable. L'usage du café, apporté du Yémen à la Mekke en 859 de l'hégire (1454 de notre ère), donna lieu plus tard à des prohibitions sévères de la part des docteurs et des souverains musulmans, en Arabie, en Égypte et en Turquie. Il ne s'introduisit en Europe qu'au XVIIe siècle, à Venise d'abord en 1615, puis à Marseille en 1654. Dans le principe, les médecins français ne manquèrent pas de condamner l'infusion de café comme très-dangereuse pour la santé; mais le public ne tint guère compte de leurs avis, et son goût pour cette boisson, loin de se ralentir, n'a fait qu'augmenter de jour en jour. Présentement, pour beaucoup de personnes, le déjeuner se compose d'une tasse de café mélangé avec du lait. — La dénomination de *café* est commune, en France, à la baie du cafier, à son infusion, et au lieu public où l'on consomme cette liqueur. — Pour constater l'analogie du mot *café* avec son correspondant arabe, il suffit de rappeler que la lettre *f* sert à la fois pour la transcription des deux consonnes هو [*h-w*] de قهوة [*qahwat*], que les Turcs et les Persans prononcent *qahveh*, en négligeant les deux points placés sur la lettre ة *t*, laquelle fait du mot قهوة [*qahwat*] un substantif féminin.

CAFILAT, s. f. (A.)

قافلة [*qâfilat*] *caravane,* dérivé de قفل [*qafal*] *rassembler.* On nomme ainsi, dans le Maroc, une troupe de marchands qui voyagent ensemble. — Les dictionnaires français donnent *caffila;* mais le redoublement de la lettre *f* est inutile, puisque l'orthographe du mot arabe ne l'autorise pas; de plus, le mot oriental se termine par un ة *t,* caractéristique du féminin dans un grand nombre de substantifs et adjectifs arabes; et c'est ici le cas de ne pas omettre ce *t* dans la transcription en lettres européennes.

CAFIR, s. m. (A.)

كافر [*kâfir*] *infidèle,* féminin كافرة [*kâfirat*], pluriel كافرون [*kâfiroûn*], dérivé de كفر [*kafar*] *ne pas croire en Dieu.* C'est ainsi que les musulmans appellent tous ceux qui ne reconnaissent pas la loi de leur Prophète, et particulièrement les juifs et les chrétiens. — *Cafard,* qui provient de la même racine, désigne chez nous un hypocrite, un faux dévot. — Voyez CAFARD.

CAFRE, subst. et adj. des 2 g. (A.)

كافر [*kâfir*] *infidèle,* nom donné par les musulmans aux habitants de la Cafrerie, vaste contrée du midi de l'Afrique, bornée, au nord, par la Nigritie et l'Abyssinie; à l'ouest, par une partie de la Guinée, le Congo et la mer; au sud, par le cap de Bonne Espérance, et, à l'est, par la mer. Les Cafres sont en général idolâtres et polygames; la plus grande partie de leur temps se passe à la chasse ou à la danse, et leurs femmes sont chargées de la culture des champs. — Au lieu d'appeler *kâfir* ou *infi-*

dèle un peuple qui, après tout, ne l'est pas plus que ses voisins, on pourrait, je crois, rapporter plus heureusement l'étymologie de *cafre* au substantif arabe قفر [*qafr*] *désert, terre privée d'herbe et d'eau,* mot qui caractérise parfaitement la nature du sol de la Cafrerie.

CAFTAN, s. m. (T.)

قفتان [*qaftân*] *pelisse d'honneur,* que les souverains de l'Orient ont coutume d'offrir aux personnages de distinction, et surtout aux ambassadeurs de puissances étrangères, lorsqu'ils sont admis en audience solennelle. Ce vêtement, formé de riches étoffes doublées en fourrures, est principalement en usage à la cour de Constantinople, et il offre beaucoup de ressemblance avec l'ancienne robe d'investiture qui portait, chez les Arabes, le nom de خلعة [*khil'at*]. — Les lexicographes français qui écrivent *cafetan* ont tort de faire trois syllabes d'un mot qui ne doit en avoir que deux.

CAÏC ou CAÏQUE, s. m. (T.)

قايق [*qâyq*] *barque, bateau.* Esquif d'une forme gracieuse et légère, en usage sur la Méditerranée et la mer Noire. L'importance des caïcs employés à Constantinople est réglée sur le nombre de paires de rames dont ils sont garnis. Il y en a qui portent depuis une paire jusqu'à cinq paires de rames, nombre qu'aucun particulier ne peut dépasser; ceux qui sont construits pour l'agrément des ministres de la Porte ottomane et des ambassadeurs étrangers ont sept paires de rames. — Le bateau qui sert, les jours de marché, à transporter à Constan-

tinople les habitants des villages du Bosphore et à les ramener ensuite chez eux, s'appelle en turc بازار قايغى [*bâzâr qâyghy*] ou *caïc du marché.* — Comparez avec le mot turc l'italien *caicco* et le portugais *caïque :* cette dernière orthographe se rencontre comme variante de *caïc* dans les dictionnaires français.

CAÏD ou KAID, s. m. (A.)

قايد [*qâyd*] *chef, gouverneur,* dérivé de قاد [*qâd*] *conduire, guider.* Dans les États barbaresques, ce titre désigne les gouverneurs de provinces, de villes, ou les chefs militaires qui commandent au moins à cinq cents hommes. — Les étymologistes se sont trompés en donnant à ce mot le sens de *juge* ou *cadi,* car il appartient évidemment à une autre racine. Le titre de *caïd* (ou القايد *alqâyd* avec l'article), connu en Espagne depuis la domination des Maures, indique un fonctionnaire chargé de veiller à la garde et à la défense d'un château, et dont les attributions, par conséquent, sont différentes de celles de l'*alcade* (القاضى *alqâd'y*), sorte d'officier municipal ou de juge civil.

CAÏMMACAM, s. m. composé. (A.)

قايم مقام [*qâym maqâm*] *remplaçant,* terme formé du participe présent masculin singulier de قام [*qâm*] *se tenir debout, demeurer,* et du nom de lieu مقام [*maqâm*] *place,* dérivé du même verbe. Ce titre, qui se donne spécialement, à Constantinople, au *substitut du grand vizir,* et, par extension, à *tout remplaçant de fonctionnaire,* répond à *lieutenant* en français, avec cette légère différence, toutefois, que *qâym maqâm* signifie littéralement *tenant lieu.* — Quelques dictionnaires donnent *caïmacan,*

contrairement à l'étymologie, qui réclame deux *m* au milieu du mot et une autre *m* à la fin.

CAIRE (LE), n. pr. (A.)

القاهِرة [*alqâhirat*] *la victorieuse*, féminin de قاهِر [*qâhir*], dérivé de قهر [*qahar*] *vaincre*. On sous-entend مدينة [*médînat*] *ville*, devant l'adjectif arabe. Nom de la capitale de l'Égypte, autrement appelée مِصر [*mis'r*], et fondée, vers 970 de l'ère chrétienne, par Djawher, général des troupes de Mou'izz lidîn allah, quatrième khalife Fatimite. Le Caire est situé au pied du mont Moukattam et à peu de distance de la rive orientale du Nil; ses rues sont fort étroites, et sa population se compose en majeure partie de Coptes, d'Arabes, de Turcs et de Grecs. Cette ville, prise par les Français en 1798, a été replacée en 1801 sous l'autorité de la Porte ottomane. — A deux kilomètres environ se trouve le *Vieux Caire* ou FOSTAT. Voyez ce dernier mot.

CAISSE (terme de finance), s. f. (P.)

Plusieurs étymologistes indiquent le grec κάψα ou le latin *capsa* comme racine de *casse, cassette* et *caisse:* cela peut être exact à l'égard des deux premiers mots; mais, comme on ne rencontre pas, dans l'un ou l'autre radical proposé, la lettre *i*, nécessaire à l'orthographe de *caisse,* surtout dans le sens où l'emploient les financiers, je crois devoir signaler le rapport qui existe entre le français *caisse* et le persan كيسه [*kîseh* ou *késeh*] *bourse, sac où l'on met l'argent, les dépêches,* etc., suivant la coutume des Orientaux. Le participe persan دار [*dâr*] *qui tient* ou *garde,* joint à ce dernier mot, forme كيسه دار [*kîsehdâr*],

expression analogue au substantif masculin *caissier*, désignant celui qui, chez un négociant où dans une administration quelconque, est chargé des opérations de la caisse. — Comparez aussi le portugais *caixa* et *caixeiro*.

CALE, s. f. (A.)

كلّاء [*kallâ'*] *mouillage sûr, à l'abri des vents.* — *Cale* se dit d'un endroit couvert où l'on construit les navires, et d'une espèce d'entrepôt maritime pour les marchandises. — Le même sens est fourni par l'espagnol et l'italien *cala*.

CALEM, s. m. (A.)

قلم [*qalam*, et *qalem* vulgairement] Espèce de roseau, à tige ligneuse et de couleur brune, qui croît dans le Levant, et dont les Orientaux se servent habituellement, au lieu de plume, pour écrire. — Il existe une analogie remarquable entre l'arabe *qalam* et le latin *calamus* d'où vient le français CALAME; mais les dictionnaires ne font pas connaître la variante *calem* : cependant il est utile de s'y arrêter, puisqu'elle représente la prononciation orientale, et que, d'ailleurs, on la retrouve dans CALEMAR, vieux mot français qui servait à désigner une espèce d'*étui à plume*, contenant aussi un encrier, et fait de manière à pouvoir s'attacher à la ceinture, comme le قلمدان [*qalemdân*] des Persans.

CALEMBOUR, s. m. composé. (A.)

كلام [*kalâm*] *parole, discours*, باير [*bâyr*] *confus, incertain.* Jeu de mots fondé sur une expression à double entente ou sur une ressemblance de sons communs à divers mots étrangers

l'un à l'autre par leur sens ou leur orthographe. En général, c'est une plaisanterie de mauvais goût et sans portée, comme l'indique son étymologie. — *Calembour* s'écrit habituellement avec un *e;* mais, comme en arabe la deuxième syllabe de *kalâm* est longue, *calambour* serait, je crois, préférable. La plupart des dictionnaires écrivent *calembourg;* et cependant rien ne peut justifier ici la présence de la lettre *g,* puisque l'idée de *bourg* est complétement étrangère à la composition du mot.

CALEMBREDAINE, s. f. composé. (A.)

كلام [*kalâm*] *parole, discours,* بارد [*bârid*] ou بردان [*berdân*] *froid, faible.* Faux-fuyant, réponse évasive à une question. Le pluriel *calembredraines* est plus usité. — Dans tous les dictionnaires français, ce mot porte un *e* à la seconde syllabe; mais j'aimerais mieux l'écrire avec un *a,* ainsi que *calambour,* parce qu'alors il serait bien plus facile de reconnaître l'origine orientale des deux expressions.

CALENDER, s. m. composé. (T.-P.)

قالندر [*qâlender*] *or pur* (selon Mouradgea d'Ohsson). On trouve effectivement ce sens dans le substantif turc قال [*qâl*], qui forme la première partie du mot; le reste paraît représenter اندر [*ender*] *en dedans, intérieurement,* en persan. — Le surnom de *calender,* ou *or pur à l'intérieur,* fut porté dans le principe par l'Arabe Yousouf, originaire d'Andalousie et fondateur d'un ordre de derviches auxquels il conféra le même titre, par allusion à la pureté de cœur et à l'exemption de toute souillure qu'il exigeait d'eux. Ces religieux musulmans sont répandus

dans la Perse et dans la Turquie; ils ont l'habitude de se raser les cheveux et la barbe. — Dans les autres classes de derviches, on donne le même surnom à ceux qui se distinguent de leurs coreligionnaires par leur mérite ou leurs œuvres surérogatoires.

CALFAT, s. m. (T.)

Dérivé de قلفت [*qalfat*] ou قلفات [*qalfât*] *étoupe goudronnée,* qui sert à boucher les fentes d'un vaisseau. — Les Turcs, qui emploient fréquemment ce terme, l'écrivent قلفات [*qalfât*] lorsqu'ils veulent désigner l'*étoupe* à calfater, ou le travail du *calfatage;* et, s'il s'agit du *calfat* ou *calfateur,* c'est-à-dire de l'ouvrier chargé de réparer les fentes d'un navire, ils ajoutent au substantif indiqué plus haut la terminaison جى [*djy*], caractéristique de certains noms de métier. Ainsi قلفاتجى [*qalfâtdjy*] répond exactement au français *calfat.* — Les Portugais appellent le calfatage *calafeto, calafetamento* et *calafetação,* et le calfat ou calfateur *calafate.* Chez les Espagnols, le calfateur s'appelle aussi *calafate* ou *calafateador,* et son travail *calafateria.* — Le substantif turc *qalfat* provient sans doute du verbe arabe قلف [*qalaf*] *calfater un navire* avec des fibres de palmier et du goudron; et le verbe français CALFEUTRER, *boucher les fentes* d'une fenêtre ou d'une porte, me paraît avoir la même origine.

CALIBRE, s. m. (A.)

قالب [*qâleb*] *moule, prototype,* dérivé de قلب [*qalab*] *modeler, donner la forme.* — Le mot *calibre* désigne, dans l'artillerie, le diamètre du tube d'une arme à feu, ou la grosseur des pro-

jectiles; dans les arts et métiers, un instrument-modèle pour prendre et fixer les dimensions; au figuré et familièrement, la qualité des personnes, ou l'état des choses comparées. — Plusieurs étymologistes font venir *calibre* du latin *æquilibrium;* mais cette dernière expression est elle-même composée et n'a pas avec le français autant de rapport que le radical arabe. — Les Italiens écrivent *calibro;* les Portugais et les Espagnols *calibre,* comme en français.

CALIFAT et CALIFE, s. m. (A.)

Voyez KHALIFAT et KHALIFE, orthographe adoptée par la majeure partie des Orientalistes.

CALOTTE, s. f. (A.)

كلوطة [*kaloûtat*] *bonnet* dépourvu de la mousseline qui sert à former le turban chez les peuples orientaux. Les Turcs l'appellent aussi TARBOUCHE. Voyez ce mot. — En France, *calotte* désigne particulièrement le petit *bonnet de laine, de velours* ou *de cuir,* qui emboîte le sommet de la tête et n'est guère porté que par les gens d'église. — Dans l'*Histoire des Sultans mamlouks,* tome Ier, 1re partie, p. 138, M. Quatremère assigne au mot *calotte* une origine arabe, et dit que le latin *calota* se trouve pour la première fois dans un registre de la Chambre de commerce de Marseille; il conclut de là que les Provençaux ont pu emprunter ce terme à l'Égypte, à cause de leurs relations commerciales avec cette contrée. — Voyez aussi, à l'égard de la calotte, les curieux détails fournis par le même professeur dans le *Journal des Savants,* janvier 1848, p. 46 à 48.

CAMAIEU, CAMÉE, s. m. (A.)

قمعة [*qama'at*] *relief, bosse.* — En français, *camaïeu* et *camée* se disent d'une pierre fine de diverses couleurs et taillée *en relief.* — Comparez l'espagnol et le portugais *camafeo,* ainsi que l'italien *cammeo* ou *cameo.*

CAMELOT, s. m. (A.)

Dérivé de جمل [*djamal,* ou *gamel,* suivant la prononciation égyptienne] *chameau.* Le *camelot* est une étoffe qui se fabriquait dans l'origine avec le poil du *chameau,* ce qui lui a valu son nom. On en faisait également avec le poil de la chèvre; mais aujourd'hui le camelot est formé de laine, mêlée quelquefois d'un peu de soie, ce qui lui donne un très-beau lustre. Un pli fait sur le camelot ne peut plus disparaître; de là vient le proverbe appliqué souvent à un homme incorrigible : « Il est comme le camelot, il a pris son pli. » — Comparez l'espagnol *camelote,* le portugais *camelão,* l'italien *cambellotto, ciambellotto* et *cammellino.*

CAMISOLE, s. f. (A.)

Voyez Chemise.

CAMPHRE, s. m. (A.)

كافور [*kâfoûr*] Nom d'une résine végétale blanche, qui provient d'une espèce de laurier. — Les poëtes orientaux, naturellement portés au mysticisme, emploient souvent l'expression *kâfoûr* pour désigner une blancheur éclatante ou la clarté du jour, de même qu'ils assimilent l'obscurité de la nuit à la couleur du musc. — La lettre *m,* qu'on rencontre dans le mot

camphre, est purement euphonique, et le ف [*fa*] arabe aurait bien pu se transcrire au moyen de la lettre *f,* au lieu de *ph,* que l'usage a fait adopter. — On peut remarquer aussi que les Italiens écrivent *canfora,* avec une *n;* il en est de même des Espagnols et des Portugais pour *alcanfor,* qui rappelle encore mieux l'origine arabe, par l'emploi de l'article *al.*

CANDI, subst. et adj. m. (A.)

قند [*qand*] *sucre cristallisé.* — Le mot *candi* s'emploie le plus souvent comme adjectif en français, à la suite du substantif *sucre,* exemple : *sucre candi* (en arabe, سكّر قند *sakkar qand*), blanc ou jaune.

CANDIE, n. pr. (P.-A.)

خندق [*khandaq*] *fossé, retranchement,* mot tiré du persan كندة [*kendeh*] *château fort* et *digue.* De là vient le nom donné à l'île de *Candie* (l'ancienne Crète), à cause du fort bâti dans cette île, en l'année 823, par un Arabe d'Espagne, appelé Omar. Vaincu par Abd errahman II, contre lequel il s'était révolté, Omar fut forcé de parcourir en pirate la Méditerranée, et il parvint à s'emparer de l'île de Crète, dont le nom fut changé depuis en celui de *Candie.*

CANEVAS, s. m. (A.)

Dérivé de قُنَّب [*qounnab*] *chanvre.* Grosse toile claire pour faire de la tapisserie. — Au figuré, *canevas* se dit d'un projet, d'un plan, ou des premiers éléments d'un ouvrage d'esprit. — Il n'est pas besoin d'insister sur l'exactitude de la racine arabe, qui a formé le grec *κάνναβις*, ainsi que le latin *cannabis*

et *cannabum*. — *Canevas* se dit *canavaccio* en italien, et ce dernier mot est tiré de *canapa*, nom du chanvre dans la même langue. — Voyez CHANVRE.

CANON (règle, statut), s. m. (GR.-A.)

قانون [*qânoûn*] *loi, règle*, pluriel قوانين [*qawânîn*], mot arabe imité du grec *κανών*, qui a passé dans le latin et autres langues de l'Europe. — *Canon*, dans l'acception susindiquée, se dit, en français, 1° des décisions de l'Église catholique; 2° du recueil des livres inspirés de l'Ancien et du Nouveau Testament; 3° des prières que le prêtre récite à la messe pour la consécration de l'Eucharistie; 4° du tableau mobile placé sur le milieu de l'autel et qui renferme ces prières. — On emploie encore le mot *canon* comme terme de musique, de droit, de mathématique, et toujours dans le sens de *règle, formule, méthode*. — Chez les Turcs, on appelle قانون نامه [*qânoûn nâmeh*] le Code établi par Soliman Ier, au XVIe siècle, et qui comprend cinq divisions : la première est relative aux finances; la seconde aux délits et aux peines; la troisième à la discipline militaire; la quatrième aux domaines; la cinquième, enfin, au cérémonial de la cour. — C'est à tort que certains dictionnaires français n'indiquent le *Canon nameh*, ou mieux *Qânoûn nâmeh* (littéralement, *livre de lois*), que comme un registre des revenus de l'Empire ottoman, puisqu'il est évident que ce livre contient plusieurs codes. — Divers ouvrages de théologie et de médecine, chez les musulmans, portent aussi le titre de *qânoûn*, entre autres le célèbre *Canon* d'Avicenne, intitulé

قانون في الطِّبّ [*qânoûn fy-'t'ibb*] ou *Traité de médecine.* — En Égypte, on fait souvent usage d'un instrument de musique, appelé également *qânoûn;* il a la forme d'un psaltérion et est garni de cordes métalliques dont le nombre s'élève tantôt à neuf, tantôt à cinquante et jusqu'à soixante. Le musicien qui touche de cet instrument le tient sur ses genoux. (Voyez, au sujet du *qânoûn* ou psaltérion, les détails fournis par Lane, dans son ouvrage intitulé *An Account of the manners and customs of the modern Egyptians,* vol. II, pag. 70 à 72; in-12, London. Cet ouvrage a été rédigé en 1835.)

CAPITAN-PACHA, s. m. composé. (T.)

قپودان پاشا [*qapoûdân pâchâ*] *commandant en chef,* autrement دريا قپودانى [*déryâ qapoûdâny*] *capitaine* ou *chef de la mer.* Ce titre, en Turquie, équivaut à celui de *grand amiral,* et l'autorité du capitan-pacha s'étend sur toutes les possessions maritimes de l'Empire ottoman. — On ne doit voir dans *qapoûdân* qu'une altération du mot italien *capitano,* dont le radical est *capo* (*tête, chef*).

CAPOU-AGHA, s. m. composé. (T.)

قپو اغا [*qapoû aghâ*] littéralement, *maître de la porte.* A Constantinople, ce titre désigne l'eunuque qui remplit les fonctions de maréchal de la cour. Il s'employait aussi autrefois en parlant du général des janissaires. Vulgairement, on prononce en turc *qapi agha.*

CAPOUDJI-BACHI, s. m. composé. (T.)

قپوجى باشى [*qapoûdjy bâchy*] *portier en chef,* ou chambellan du

séraï. Les *capoudji-bachi,* au nombre de douze, sont chargés d'introduire les ambassadeurs étrangers et de communiquer aux différents fonctionnaires de l'Empire les ordres émanés du Grand Seigneur. — On écrit aussi *capidji-bachi,* conformément à la prononciation vulgaire des Turcs.

CARABÉ, s. m. composé. (P.)

كاهرُبا [*kâhroubâ*] *tire-paille,* mot formé de كاه [*kâh*] *paille,* et de رُبا [*roubâ*], *qui enlève, attire,* participe du verbe رُبودن [*ruboûden*] *enlever, ravir.* — Le succin ou ambre jaune est appelé *carabé,* parce qu'il a la propriété d'enlever la paille, la plume et autres substances légères, après avoir été échauffé par le frottement.

CARACAL, s. m. composé. (T.)

Mot formé par corruption de قره قولاق [*qarah qoûlâq*] *oreilles noires,* appliqué par les naturalistes à un animal carnassier, gros à peu près comme le renard, mais plus féroce et plus fort, et qui a les oreilles noires, ce qui lui a valu son nom. Le *caracal,* dont la forme a beaucoup de rapport avec celle du lynx, se trouve assez communément en Barbarie, en Arabie, en Perse, et dans tous les lieux habités par le lion, l'once et la panthère. Il marche habituellement, dit-on, devant le lion pour lui indiquer sa proie, et se nourrit des restes que celui-ci veut bien lui abandonner. — En Turquie, *qarah qoûlâq* est aussi un sobriquet par lequel on désigne les domestiques affidés que le sultan place auprès de son premier ministre, dans le but de surveiller sa conduite.

CARACOLER, v. n. (A.)

كركر [*karkar*] *revenir sur ses pas, revenir à la charge en se retournant,* verbe quadrilittère dérivé du primitif كرّ [*karr*] dont le sens est identique. — *Caracoler* se dit, au manége, d'un cheval qui exécute en bondissant des mouvements circulaires ou des changements de direction. A l'occasion du verbe *caracoler,* je ne puis m'empêcher de citer un hémistiche tiré du recueil des poésies d'Amrou-'lkaïs, et dans lequel l'harmonie de chaque mot fait sentir avec précision la cadence des pas du cheval :

مِكَرٍّ مِفَرٍّ مُقْبِلٍ مُدْبِرٍ مَعًا

mikarrine mifarrine mouqbiline moudbirine ma'ane

Il attaque, il s'enfuit, il avance, il recule.

On trouve également dans cet hémistiche arabe l'exacte définition de la tactique suivie par les Bédouins de l'Algérie dans les combats simulés qu'ils se livrent à l'occasion des fêtes publiques, et auxquels ils donnent le nom de *fantasia.*

CARAFE, s. f. (A. ou P.)

غُرُف [*ghourouf*] *petit vase à boire,* dérivé de غرف [*gharaf*] *puiser.* — Le mot *carafe,* qui se dit d'un vase en verre, plus large par le bas que par le haut, et destiné à contenir de l'eau, du vin ou des liqueurs, a pour diminutif CARAFON, subst. masc. — Peut-être *carafe* vient-il plutôt du persan قرابه [*qarâbeh*] *grand vase en verre et à deux anses, dans lequel on met clarifier du vin.* Voyez le *Lexique* de Meninski, au mot قرابه. — Les Italiens écrivent *caraffa,* les Espagnols et les Portugais *garrafa.*

CARAÏTE, s. m. (A.)

قرّاء [*qarrâ`*] *lecteur,* pluriel قرّاؤون [*qarrâ`oûn*], dérivé de قرأ [*qaraà*] *lire.* — On appelle *caraïtes* les juifs qui s'attachent à la lettre de la Bible, et qui rejettent le Talmud et tout commentaire de l'Écriture sainte, appuyé sur la tradition.

CARAT, s. m. (A.)

قيراط [*qîrât'*] et قِرّاط [*qirrât'*] *gousse de caroubier,* en grec *κεράτιον*. C'est aussi le nom d'un poids en usage chez les Orientaux, et qui vaut quatre de nos anciens grains, ou environ vingt-deux centigrammes. — Avant l'adoption du système décimal, on se servait du *carat* pour peser les diamants, les perles et les pierres précieuses. Le mot *carat* désignait aussi, en France, le titre des monnaies d'or : une pièce contenant vingt-quatre *carats* était réputée d'or pur et sans alliage. — Aujourd'hui, *carat* ne s'emploie plus guère qu'au figuré et familièrement. En parlant d'un individu sot ou impertinent au dernier degré, on dit proverbialement : « C'est un homme sot ou impertinent à vingt-quatre *carats.* » — Comparez l'italien *carato,* qui a pour correspondant *quilate* en espagnol et en portugais.

CARAVANE, s. f. (P.)

كروان [*karvân*] et كاروان [*kârvân*] *troupe de voyageurs, pèlerins ou marchands,* qui se réunissent pour traverser avec plus de sûreté les déserts de l'Afrique, de l'Arabie, ou toute autre contrée du Levant. — *Caravanes*, au pluriel, se disait autrefois, en France, des courses maritimes que les chevaliers de Malte

entreprenaient contre les Turcs. — Les Italiens écrivent *carovana*, et les Anglais *caravan*.

CARAVANSÉRAÏ, s. m. composé. (P.)

Mot formé de كاروان [*kârvân*] *troupe de voyageurs, caravane*, et de سراى [*sérây*] *hôtellerie*. Grand bâtiment au milieu duquel existe une vaste cour, et où les voyageurs rencontrent, pour eux-mêmes et pour leurs bêtes de somme, tous les approvisionnements désirables. Les plus remarquables d'entre les caravanséraïs qu'on trouve en Orient sont ceux de Constantinople et d'Ispahan. — C'est contrairement à l'orthographe radicale que les dictionnaires français donnent *caravansérail;* il vaut mieux terminer ce mot par un *ï*, qui représente très-bien le ى *y;* et rien n'empêche d'écrire *caravanséraïs*, au pluriel. — En portugais, le mot qui désigne ce genre d'hôtellerie est *caravanserá* ou *caravansára;* en anglais, c'est *caravansary*.

CARAVELLE, s. f. (T. ou A.)

قراولة [*qarâvélah*] Nom d'une espèce de navire en usage chez les Turcs, les Espagnols, et surtout chez les Portugais. — On écrit également *crevelle* en français, mais la première orthographe est plus suivie. — Comparez l'espagnol *carabela*, le portugais *caravela*, l'italien *caravella*, et l'anglais *caravel* ou *carvel*. — Si le mot turc n'est qu'une imitation du portugais *caravela*, on pourrait peut-être rattacher ce dernier à l'arabe قارِب [*qârib*], qui désigne, au Maghreb, un bateau sans voile et destiné au transport des objets dans un grand vaisseau. Ce rapprochement, d'ailleurs, me paraît d'autant plus facile, qu'en

portugais *caravo* ou *carebo* veut dire *petite caravelle* de la Méditerranée.

CARBATINE, s. f. (A.)

قربة [*qirbat*] *outre en cuir de chameau ou de chèvre*, pour transporter du lait, du beurre ou de l'eau. — De *qirbat* vient probablement *carbatine*, terme à l'usage des bouchers et des tanneurs, pour désigner une *peau de bête fraîchement écorchée*.

CAROUBE, s. f. (A.)

خروب [*kharoûb*] *fruit du caroubier*. Silique aplatie, longue de trois décimètres environ, et qui renferme une pulpe d'un goût assez agréable. L'arbre qui la produit se plaît sur les rochers, en Afrique, en Asie, et généralement dans les contrées chaudes de l'Europe. — Nos dictionnaires ne font pas connaître d'une manière exacte la racine de ce mot, qu'on trouve également dans la langue persane, sous la forme خرنوب [*kharnoûb*], avec le sens de *gousse, cosse*, qui s'applique parfaitement au fruit dont il s'agit. — Comparez le portugais *alfarroba* et l'espagnol *algarroba*, dont l'origine arabe se trouve révélée par l'article *al* placé en tête du mot, puis l'italien *caruba* ou *carruba*.

CARQUOIS, s. m. composé. (P.)

تركش [*terkech*] *carquois, étui à flèches;* en italien, *turcasso*. — *Carquois* ne paraît être qu'une altération de *tarquais* ou *turquois*, employé par quelques écrivains français du moyen âge. (Voyez l'*Histoire des Sultans mamlouks de l'Égypte*, traduite en français par M. Quatremère, tome Ier, 1re partie, page 13.) — On écrit aussi تيركش [*tîrkech*], et ce mot est composé de تير [*tîr*]

flèche, et de كش [*kech*] *qui supporte : porte-flèche*, exacte définition de son correspondant *carquois*. — Comparez avec le français l'espagnol *carcax* et *carcaza*, le portugais *carcas* et *carcaz*.

CARTELLE, s. f. (T.-A.)

خرطار [*khart'âr*] *sorte de parchemin*, peau préparée pour écrire un brouillon ou tracer une esquisse que l'on veut ensuite effacer. Les Turcs sont généralement renommés pour la préparation de certaines peaux, telles que *le chagrin*, *la cartelle*, de même que les Arabes de l'Afrique occidentale pour *le maroquin*. Aussi est-il naturel de penser que les noms donnés par les Turcs ou les Arabes à ces objets doivent provenir d'une source orientale; et l'on trouve l'étymologie de *cartelle* dans le verbe arabe خرط [*kharat'*] *frotter, racler*, GRATTER. — En français, *cartelle* se dit également de planchettes fort minces à l'usage des menuisiers et des ébénistes, et peut-être le dernier sens de ce mot pourrait-il, à la rigueur, se rattacher au même radical arabe, puisque les planchettes qu'il désigne sont obtenues par l'action du rabot qui les racle pour les amincir au degré convenable.

CARTHAME, s. m. (A.)

قُرطُم [*qourt'oum*] Nom arabe du *safran bâtard*, plante annuelle, de la famille des synanthérées. Sa semence est appelée en français *graine de perroquet*, parce qu'elle convient beaucoup à cet oiseau; et sa fleur, d'un rouge foncé, entre dans la composition du vermillon d'Espagne, sorte de fard dont les femmes coquettes se teignent parfois le visage.

CARVI, s. m. (A.)

كرويا [*karawiyâ*] Nom d'une plante de la famille des cuminées, et dont les graines ont un goût aromatique. — L'origine arabe du mot *carvi* est confirmée par l'espagnol *alcaravea* et le portugais *alcaravia*, au moyen de l'article *al* conservé, dans l'une et l'autre langue, devant le terme oriental.

CASAQUE, s. f. (A.)

خسيج [*khasîdj*] *petite tente en poil de chameau*, à l'usage des Arabes nomades, et dressée sur deux ou trois piliers; se dit aussi d'un *vêtement de laine grossière*, à larges manches. C'est surtout dans ce dernier sens que le mot *casaque* est usité en français; et son diminutif CASAQUIN désigne un vêtement court et négligé, à l'usage des paysannes et des femmes du peuple. — Il existe aussi en persan un mot qui présente beaucoup d'analogie avec *casaquin*, sous le double rapport du sens et de l'orthographe; c'est قزاكند [*qazâkend*], qui veut dire : *vêtement fourré de soie et de coton*, porté surtout en temps de guerre; puis, *sorte de vêtement à l'usage des femmes*, et *couverture de cheval*. Je ne le cite, toutefois, que comme un simple rapprochement. — On peut comparer avec l'arabe l'italien *casacca*, qui a sans doute servi d'intermédiaire au français *casaque*. — *Tourner casaque* se dit proverbialement pour *changer de parti*.

CASBAT, s. f. (A.)

قصبة [*qas'abat*] *palais, château*, ou *forteresse qui défend une ville*, selon le sens qu'on donne au mot *qas'abat* en Afrique. — C'est dans la casbat d'Alger que Houssaïn pacha, dernier souverain

musulman de la Régence de ce nom, avait renfermé son riche trésor. Né vers 1773, il perdit son trône le 5 juillet 1830, après avoir été battu par les Français, et se retira à Alexandrie, où il mourut en 1838. Son règne avait duré environ douze ans. — Le terme arabe s'étant introduit dans notre langue avec bien des variations d'orthographe, il est bon de s'en tenir à la transcription *casbat,* pour éviter toute erreur. La plupart des Orientalistes écrivent *kasbah;* mais on voit que le mot arabe se termine par un ة *t,* caractéristique du féminin en cette langue, et non par un ه *h.* — Comparez avec l'arabe l'espagnol *alcazaba* et le portugais *alcaçova.*

CASSER, v. a. (A.)

كسّ [*kass*], ou plutôt كسر [*kasar*] *briser, casser, rompre,* dont la 2e forme كسّر [*kassar*] veut dire *briser en petits morceaux.* — Le verbe latin *quassare* est-il bien, comme on le prétend, l'étymologie de *casser?* C'est assez douteux; car *quassare* désigne l'*action d'ébranler, d'agiter violemment* plutôt que celle de *briser en morceaux;* et, si l'on compare le verbe français avec son correspondant arabe, on verra clairement qu'ils présentent tous deux la même orthographe et la même signification. Il est facile de reconnaître aussi le rapport qui existe entre le nom de métier كسّار [*kassâr*], signifiant *destructeur,* puis *bûcheron, fendeur de bois,* et le substantif masculin CASSEUR.

CAVE, s. f. (A.)

كهف [*kahf*] *caverne, crypte.* Comparez avec l'arabe le latin *cavus,* auquel on rapporte *cave, caveau* et *caverne.* — كهف

[*kahf*] se dit d'un antre plus profond que la caverne appelée غار [*ghâr*] en arabe; mais, comme les trois mots français indiqués ci-dessus appartiennent à la même racine, il est facile de les ramener à leur source orientale. — La *cave* désigne un endroit souterrain, ordinairement voûté, où l'on place des liquides ou des substances que l'on veut conserver dans un état de fraîcheur. — Le *caveau*, diminutif de la cave, est destiné au même usage; c'est aussi le nom d'une construction souterraine dans laquelle on dépose un cadavre enfermé dans un cercueil de métal. — Enfin, la *caverne* est un espace creux, plus ou moins étendu, sous terre ou dans le flanc des rochers et des montagnes. — Les musulmans appellent اصحاب الكهف [*as'h'âb alkahf*], c'est-à-dire *compagnons de la caverne*, les sept Dormants, sur lesquels il existe une légende assez curieuse dans la XVIIIe sourate de l'Alcoran, intitulée الكهف [*alkahf*] *la Caverne*, et consacrée à leur mémoire.

CAVIAR, s. m. (T.)

خاويار [*khâvyâr*] et حويار [*h'avyâr*] *œufs d'esturgeon salés*, réduits en pâtée et séchés au soleil; en italien, *caviale*. Sur les côtes de la Méditerranée, on fait un grand usage de cette sorte d'aliment, appelé aussi BOUTARGUE. Voyez ce dernier mot.

CENSAL, s. m. (A.)

سمسار [*simsâr*] *courtier, entremetteur, agent intermédiaire* dans les échelles du Levant. Les Provençaux font un usage fréquent du mot *censal* ou *sensal*, à cause des rapports maritimes qu'ils entretiennent depuis longtemps avec l'Égypte et les autres con-

trées de l'Orient. — Ce terme paraît être une altération du correspondant arabe, que l'on retrouve aussi dans l'italien *sensale.*

CHABRAQUE, s. f. (T.)

چاپراق [*tchâprâq*] *housse de cheval,* qui fait partie du harnais de la cavalerie légère, et se compose d'une peau de panthère, ou plus ordinairement d'une peau de mouton, comme on le voit dans les régiments de hussards. — Quelques dictionnaires français portent *schabraque;* mais il est plus simple de s'en tenir à la première orthographe, puisque la lettre *s* est complétement inutile. — Le mot turc *tchâprâq,* lu à rebours (*qâr-pâtch*), aurait-il servi à former un autre correspondant français dont les dictionnaires ne font pas connaître l'origine? Je veux parler du mot français CARAPACE, substantif féminin, désignant l'*enveloppe solide et écailleuse* qui protége le dos de la tortue et de certains autres animaux. Toutefois, je n'ose rien décider à cet égard, et me contente de signaler ici un rapprochement assez curieux.

CHACAL, s. m. (T.)

چقال [*tchaqâl*] *chacal,* animal très-féroce qui vit en Orient à l'état sauvage, et tient le milieu entre le loup et le chien. — Le pluriel de *chacal* se forme en ajoutant une *s* au singulier. — En Algérie, le *chacal* s'appelle ذيب [*dzîb*], nom du loup chez les Arabes orientaux, et de là vient sans doute le subst. masc. ADIVE, emprunté par nous aux Espagnols, et qui s'écrit, en portugais, *adibe* ou *adibo.* Il est évident que *adive* est une

corruption de الذّيب [*adzdzîb*]. L'*adive*, décrit par Buffon, paraît être une variété du *chacal*. — Les Anglais nomment cet animal *jackal*, ou *golden wolf*, c'est-à-dire *loup doré*.

CHAFÉÏTE, s. m. (A.)

شافِعِىّ [*châfi'iyy*] *attaché à la doctrine de Chaféï*, célèbre jurisconsulte et fondateur d'une des quatre sectes orthodoxes de l'islamisme. — L'imam Abou Abd allah Mohammed ben Edris, surnommé *Chaféï*, naquit à Ghazzat, en Palestine, l'an 767 de notre ère. Après avoir visité Baghdad et fait le pèlerinage de la Mekke, il se rendit en Égypte, où il mourut l'an 819.

CHAGRIN, s. m. (T.)

صاغرى [*s'âghry*] ou صغرى [*s'aghry*] *croupe de cheval*. Cuir grenu pris sur la croupe du cheval, de l'âne, du chameau, etc.; en italien, *zigrino;* en anglais, *shagreen*. On s'en sert ordinairement pour couvrir des étuis, des boîtes, des livres et autres objets. — Les peaux de chagrin préparées en Perse et en Turquie sont encore aujourd'hui les plus estimées. — On appelle aussi *chagrin*, en français, une étoffe de soie parsemée de grains semblables à ceux du cuir qui porte ce nom.

CHAGRIN, E, adj. (A.)

شاكِ [*châkine*] ou شكِىّ [*chakiyy*] *qui se plaint, souffrant, indisposé*, dérivé de شكا [*chakâ*] *se plaindre*. — L'adjectif *chagrin* offre encore beaucoup d'affinité avec l'arabe شاجِن [*châdjin*] *triste, affligé*, dérivé de شجن [*chadjan*] *affecter, affliger quelqu'un*, et avec شجِىّ [*chadjiyy*] *triste, affecté, soucieux, préoccupé*, dérivé de شجا [*chadjâ*] *causer de la peine à quelqu'un*.

CHAH, s. m. (P.)

شاه [*châh*] *roi, monarque,* titre des souverains de la Perse. — On trouve dans un long poëme, intitulé شاهنامه [*châhnâmeh*], c'est-à-dire *Livre des Rois,* l'histoire prétendue des dynasties de la Perse, depuis les temps les plus reculés, ou de Kaïoumorts à Yezdédjird, sous le règne duquel les Arabes firent la conquête de la Perse. L'auteur de cette vaste composition, qui embrasse une période de trois mille six cents ans, est le célèbre Abou-'lkasem Firdousi, né à Tous, ville du Khorassan, où il mourut l'an 1020 de l'ère chrétienne. Dans quelques dictionnaires on trouve *schah et shah;* cependant il vaut mieux rendre le ش par *ch,* comme cela se fait, du reste, pour *châle, charte, cheïkh, chérif,* etc.

CHÂLE, s. m. (P.)

شال [*châl*] Vêtement de laine plus ou moins fine, dont les hommes et les femmes en Orient se couvrent la tête, les reins, ou les épaules. Les châles les plus renommés viennent de l'Inde et des États barbaresques. Voici, d'après le *Dictionnaire turc-français* de M. Bianchi, les noms des principales espèces de châles en Orient : 1° *fermâïch,* châle rayé avec des franges; 2° *keucheh dâr,* avec des palmes aux quatre coins; 3° *késeh dâr,* avec des lisières larges de deux ou trois pouces; 4° *tchâr,* long et simple, avec des palmes aux deux bouts; 5° *d'onlouq,* long et broché de fleurs, mais sans palmes; 6° *périt'âous* (plume de paon), châle de couleurs vives; 7° *boghtchah,* carré avec une rosace ou bouquet de fleurs au milieu. — C'est vers le

commencement de ce siècle que la mode des châles étrangers s'est introduite en France; et, depuis ce temps, les tissus de laine sont parvenus chez nous à un tel degré de perfection, que les châles dits *cachemires français* peuvent aujourd'hui rivaliser avec ceux de l'Inde. — *Schall,* donné par plusieurs dictionnaires, ne peut exactement représenter le mot persan.

CHAMEAU, ELLE, subst. (A.)

جمل [*djaml, djamal* ou *djémel*] *chameau,* quadrupède ruminant dont il existe deux races distinctes : la première, originaire du nord-est de la Perse, a deux bosses et s'appelle en arabe جمل بختى [*djémel bakhty*] ou *chameau bactrien;* la seconde, plus petite en général que la première, provient de l'Arabie et n'a qu'une seule bosse; on lui donne le nom de *dromadaire,* mot dérivé du grec *δρομάς* et signifiant *coureur,* attendu que son pas est plus léger que celui du chameau bactrien. En Perse, en Arabie, en Égypte, et dans les diverses contrées de l'Afrique septentrionale, le transport des marchandises ne se fait guère qu'à l'aide du chameau. La patience et la sobriété de cet animal, qui peut supporter la soif pendant plusieurs jours, le rendent très-précieux pour le service des caravanes, exposées souvent à traverser de longs déserts. Les Bédouins se nourrissent de sa chair et du lait de sa femelle; ils font servir son poil à la confection de leurs vêtements. — *Camelus,* en latin, et *κάμηλος*, en grec, donnés comme l'étymologie de *chameau,* ne sont qu'une imitation du mot arabe, qui se retrouve d'ailleurs dans toutes les langues sémitiques. — Comparez aussi l'anglais

camel, le portugais *camelo*, l'espagnol *camello*, et l'italien *cammello*, écrit avec deux *m* et deux *l*.

CHANDELLE, s. f. (A.)

قنديل [*qandîl*] *lampe*, origine probable du latin *candela*, d'où le français *chandelle* et l'anglais *candle*, qui désignent une *mèche couverte de suif* et servant à l'éclairage. — Il ne faut point s'étonner de rencontrer dans le correspondant arabe une signification qui peut paraître, au premier coup d'œil, étrangère à celle du mot français : la *chandelle*, aussi bien que la *lampe* (appelée *candil* en espagnol, et *candea* ou *candeia* en portugais), ne donne de lumière qu'à cause de la *mèche* qu'elle renferme; et d'ailleurs ce mode d'éclairage est bien postérieur au premier, puisque l'usage de la chandelle, en France, ne remonte qu'au commencement du XIVe siècle. — Le mot arabe شمع [*chemʿ*] est communément employé par les Persans et les Turcs dans le sens de *chandelle*, *bougie*, ou *flambeau*. — Voyez MÈCHE.

CHANVRE, s. m. (A.)

قُنَّب [*qounnab*], mot arabe qui se retrouve dans le grec *κάνναβις* et *κάνναβος*, ainsi que dans le latin *cannabis* et *cannabum*, puis dans l'italien *canapa*. En espagnol, on écrit *cañamo*, et en portugais *canhamo* ou *canamo*. — Le *chanvre* est une plante annuelle, originaire d'Asie, et naturalisée depuis longtemps en Europe. Sa tige produit des filaments dont on fait de la toile; et sa graine, connue sous le nom de *chènevis*, sert à la nourriture des oiseaux domestiques et fournit aussi de l'huile employée à divers usages. En Orient, les gens du peuple font

sécher les feuilles du chanvre et les fument comme celles du tabac. Voyez au mot HACHICHE. — *Chènevis*, qui paraît calqué sur le latin *cannabis*, a pour correspondant, en italien, *canapuccia*, et *cañamon* en espagnol.

CHARANÇON, s. m. (A).

جاروس [*djâroûsoune*] *vorace*, dérivé de جرس [*djaras*] *ronger, dévorer* (en parlant de quelques insectes qui se nourrissent de plantes). Nom d'un insecte coléoptère dont la larve ronge le blé dans les greniers. — La légère différence d'orthographe que présente le mot français avec son correspondant oriental ne peut empêcher de reconnaître l'analogie des deux expressions; et le *tenwîn* ٌ [*oune*], caractéristique du nominatif en arabe, placé sur la dernière consonne radicale, rend naturellement compte de la terminaison française du mot *charançon*, dont l'ensemble serait mieux représenté, je crois, par *charaçon*, attendu que rien n'autorise ici l'intercalation de la lettre *n* avant le *ç*.

CHARTE, s. f. (A.)

شرط [*chart'*] *convention, stipulation*, pluriel شُروط [*chouroût'*], dérivé de شرط [*charat'*] *faire des conditions, stipuler telle ou telle chose comme clause d'une convention*. Titre ancien, acte relatif à certains droits ou priviléges de villes, de communes, d'abbayes, etc. — L'apparente analogie du mot français *charte* avec le grec χάρτης, qui ne s'emploie guère, au singulier, que dans le sens de *papier pour écrire*, a fait commettre aux étymologistes une méprise. En effet, χάρτης n'offre pas un sens assez précis

pour s'appliquer spécialement à *charte* ou *stipulation* : qu'on le donne pour racine du latin *charta*, feuille de papier écrite ou non, de son diminutif *chartula*, petit papier ou petit écrit, et du français *carte*, petite feuille de carton mince, blanche d'un côté, et portant, de l'autre, quelque écriture ou quelque dessin, à la bonne heure! Mais *charte*, signifiant *pacte, stipulation*, a bien plus de rapport avec l'arabe et rappelle exactement l'orthographe et le sens de son radical.

CHAVIRER, v. act. et n. (T.)

On trouve dans la langue turque un verbe dont l'orthographe et le sens offrent avec le verbe français *chavirer* une analogie qui ne doit pas être passée sous silence; c'est چورمك [*tchévirmek*] *mettre sens dessus dessous, retourner.* Suivant l'usage reçu, les dictionnaires turcs ne donnent que l'infinitif de chaque verbe, actif ou passif; mais la racine est fournie par la seconde personne du singulier de l'impératif. Ainsi de چور [*tchévir*] *chavire, renverse*, se forme چورمك [*tchévirmek*] *chavirer, renverser*, par l'addition de la terminaison مك [*mek*], caractéristique de l'infinitif. — *Chavirer* s'emploie aussi et principalement au neutre, en parlant d'une barque qui se retourne sur elle-même; et, dans ce cas, چورلمك [*tchévirilmek*] *se retourner, se renverser*, répond en turc au verbe neutre français, qui pourrait bien avoir pour radical چور [*tchévir*], sans que j'ose l'affirmer.

CHEÏKH, s. m. (A.)

شيخ [*cheïkh*] *vieillard*, dérivé de شاخ [*châkh*] *vieillir*. — Par extension, le mot *cheïkh* désigne un personnage recommandable

par son autorité, son savoir ou sa piété; un chef de tribu; l'aîné d'une famille; le supérieur d'un couvent de religieux. — Le titre de شيخ الإسلام [*cheïkh elislâm*], ou *chef de l'islamisme,* est porté par le mufti; celui de شيخ الجبل [*cheïkh eldjébel*], ou *Vieux de la Montagne,* était donné au chef des Ismaéliens qui, du temps des Croisades, se rendirent fameux par leurs cruautés. Voyez au mot ASSASSIN. — Il suffit d'ajouter une *s* au singulier pour former le pluriel français *cheïkhs.* — Plusieurs Orientalistes ont adopté la transcription *scheïkh;* mais la lettre *s* est inutile ici; d'ailleurs, il n'existe peut-être pas de mot oriental qui ait subi plus de transformations sous la plume des auteurs européens. — On trouve, dans le *Dictionnaire national* de Bescherelle aîné, au mot *scheick,* déjà mal écrit, les principales variantes fournies par les lexicographes, et dont aucune, bien entendu, ne doit être admise; les voici : *scheck, scheick, check, chek, cheick, cheik, cheq,* et *chik.* — Je ferai remarquer aussi que le mot arabe est représenté par *xeque* chez les Espagnols et les Portugais.

CHEMISE, s. f. (A.)

قميص [*qamîs'*] *chemise, tunique,* et en général vêtement de toile, de laine, ou de coton, qui se met sur la peau; se dit aussi, en Turquie, de l'espèce de tunique dans laquelle on ensevelit les morts. — Le mot *chemise* a deux diminutifs en français : 1° CHEMISETTE, petite chemise sans manches, beaucoup plus courte que l'autre, et que l'on porte par-dessus; 2° CAMISOLE, espèce de chemisette à manches, qui, pour un grand nombre

de femmes, complète avec la jupe la toilette du matin, dans l'intérieur de l'appartement. — Comparez avec le mot arabe *qamîs'* le latin *camisia;* l'espagnol *camisa*, et ses diminutifs *camisilla* et *camisola;* le portugais *camisa*, et ses diminutifs *camisote* et *camisola;* l'italien *camicia* ou *camiscia*, et ses diminutifs *camicetta*, *camiciotto* et *camiciuola*.

CHÈNEVIS, s. m. (A.)

Graine de la plante appelée en arabe قنّب [*qounnab* ou *qinnab*], et *cannabis* en latin. Ce dernier mot a servi probablement d'intermédiaire au français *chènevis*. — On appelle *chènevière* (en italien, *canapaja*) un champ semé de cette graine. — Voyez Chanvre.

CHÉRIF, s. m. (A.)

شريف [*chérîf*] *noble, élevé,* dérivé de شرف [*charaf*] *être noble, illustre*. Titre porté par les descendants de Mahomet, le gouverneur de la Mekke, l'empereur de Maroc, et autres princes musulmans. — Abd elkader, dans la lettre remise par lui-même à Napoléon III, au château de Saint-Cloud, le 30 octobre 1852, pour le remercier de lui avoir accordé la liberté, n'a pas manqué de faire ressortir sa qualité de *chérif,* en s'exprimant ainsi : وأنا شريف لا نرضى أن ينسبني النّاس إلى الغدر [*wa ânâ chérîf lâ nerd'ä ân yensoubny ennâs ilä elghadr*] *Et moi qui suis chérif, je ne veux pas que les hommes me croient capable de perfidie.* — Les Espagnols et les Portugais transcrivent le mot arabe par *xarife*. — En Angleterre, on appelle *sheriff* (titre évidemment tiré de l'arabe) un magistrat dont les fonctions corres-

pondent en partie à celles de maire dans les chefs-lieux de préfecture en France. — Quelques Orientalistes ont adopté la transcription *schérif;* mais l'*s* initiale est superflue, car le ش peut très-bien se rendre par *ch,* et les trois consonnes *sch* n'en expriment pas mieux la valeur.

CHIBOUQUE, s. f. (T.)

چبوق [*tchiboûq*], qui signifie proprement *baguette,* se dit aussi de la pipe turque à long tuyau, en bois de cerisier ou en jasmin, et au bout duquel est placé le foyer. L'usage de la *chibouque* est très-commun en Orient et dans l'Afrique septentrionale. Quant à la pipe persane, elle s'appelle NARGUILEH. Voyez ce mot.

CHICANE, s. f. (P.)

چوکان [*tchevkiân*], chez les Persans, désigne la *raquette* pour jouer à la paume, ou la *petite masse en bois* qui sert à chasser avec force une balle appelée گوی [*goûy*]; par extension il s'applique au *jeu de mail* lui-même. — L'exercice de la *chicane,* inventé par les anciens habitants de la Perse, avait lieu à cheval, dans le but de figurer des évolutions militaires, et l'ardeur qu'on y déployait exposait souvent à de graves dangers. C'est de là probablement que nous avons tiré l'expression *guerre de chicane,* pour désigner un combat où l'on se dispute le terrain pied à pied, par des marches et contre-marches. Autrefois le jeu de la paume à cheval était aussi en grande faveur chez les Arabes. Suivant l'historien Mas'oudy, le premier khalife qui s'y livra publiquement dans un manége fut Haroun arrachid. Dans la suite, on s'y exerça simplement à pied. — La connais-

sance de ce jeu en France ne paraît pas remonter au delà de l'époque des Croisades, tandis qu'il était en usage dans la Perse avant la fondation de Constantinople. — *Chicane* se dit quelquefois en persan, au figuré, dans le sens de *force, énergie.* En voici un exemple, où le mot گوی [*goûy*] *balle* se trouve également employé : گوی کلام بچوکان بیان در میدان مقالة انداخت [*goûy kélâm betchevkiân beïân der meïdân mouqâlet endâkht*] *Il lança avec la chicane de l'éloquence la balle du discours dans le manége de l'élocution.* — Les renseignements qu'on lit ici sur l'origine du mot *chicane* sont extraits d'une note fort intéressante, publiée par M. Quatremère dans sa traduction de l'*Histoire des Sultans mamlouks de l'Égypte,* tome Ier, 1re partie, pages 121 à 132. — Je n'ai pas rencontré de phrase orientale où *chicane* signifie, comme chez nous, *dispute, objection vétilleuse,* en matière de jeu ou de procès; mais, comme le jeu fait souvent naître des querelles, on aura pu donner le nom du jeu lui-même aux contestations qui en résultent ordinairement. — Le terme persan چوکان [*tchevkiân*] s'applique encore, en Turquie, au bâton recourbé dont se servent les cavaliers pour ramasser les javelots de leurs adversaires, dans l'exercice du DJÉRID. Voyez ce dernier mot.

CHICOTIN, s. m. (A.)

سُقُطْرِیّ [*soqot'oriyy*] *socotrin, de Socotora.* Nom donné au suc de l'aloès, dont la meilleure espèce provient de Socotora, île située à l'entrée du détroit appelé *Bâb elmandeb.* — Les nourrices se frottent quelquefois avec ce suc le bout des ma-

melles, pour en éloigner les enfants qu'elles veulent sevrer. — Il y a sans doute une grande différence entre la prononciation du français *chicotin* et celle de l'arabe *soqot'oriyy;* mais c'est à ce dernier terme qu'il convient d'attribuer l'origine du premier, que l'on écrivait autrefois, et avec plus de raison, *sucotrin*.

CHIFFE, s. f. et CHIFFON, s. m. (A.)

شِفّ [*chiff*] *étoffe faible et transparente*. — En français, *chiffe* est le terme anciennement adopté dans les manufactures pour désigner les vieux morceaux de linge servant à la fabrication du papier. On l'emploie aussi par mépris, en parlant d'une étoffe faible ou mauvaise : *C'est mou comme chiffe*. — Aujourd'hui le mot *chiffon*, qui semble calqué sur l'arabe شِفّون [*chiffoune*], est d'un usage plus commun et s'applique au vieux linge, au vieux drap ou au vieux papier.

CHIFFRE, s. m. (A.)

صِفر [*s'ifr*] *vide*, nom arabe du *zéro*, qui, n'ayant aucune valeur par lui-même, sert à décupler celle du chiffre placé à sa gauche. De là vient notre mot *chiffre* (*cifra* en espagnol, en portugais et en italien, puis *cipher* en anglais), appliqué d'une manière générale aux signes de numération. — Avant l'introduction des chiffres indo-arabes en Europe, on employait, pour former les nombres, sept lettres prises dans l'alphabet romain. Ainsi, l'*unité* était représentée par I; *cinq unités* par V; *dix* par X; *cinquante* par L; *cent* par C; *cinq cents* par D; *mille* par M; et ces lettres numérales, au moyen de diverses combinaisons dont il serait trop long de parler ici, pouvaient exprimer toutes les

quantités plus ou moins élevées. Elles ne servent plus guère qu'à la pagination des préfaces dans les livres imprimés et à l'indication des années sur les inscriptions monumentales. — C'est aux Indiens que les Arabes ont emprunté les signes qu'ils emploient aujourd'hui en remplacement de leurs lettres, dont ils faisaient autrefois usage dans leurs relations commerciales, à l'instar des Hébreux et des Grecs. — Consultez, pour la forme et le nom des chiffres indo-arabes, le tableau n° III, qui fait partie de la Méthode de lecture placée en tête du présent Dictionnaire, et, pour plus de détails, mon *Exposé des signes de numération usités chez les peuples anciens et modernes de l'Orient;* Paris, Imprimerie impériale, in-8°, 1860.

CHIYTE, s. m. (A.)

شِيَعِيّ [*chiya'iyy*] *partisan, adhérent.* Membre de la secte appelée en arabe الشّيعة [*echchî'at*]. Les chiytes croient et professent que toute l'autorité spirituelle et temporelle sur les musulmans n'appartient qu'à Ali, gendre de Mahomet, et à ses descendants. Par opposition aux Turcs, qui sont attachés au dogme traditionnel des paroles et des actions de Mahomet, et prennent, pour cette raison, le titre de *sunnites* ou *orthodoxes,* les Persans sont regardés comme *chiytes* ou *partisans* d'Ali. Cette différence de partis, qui existe entre les Persans et les Turcs, remonte à l'an 973 de notre ère; elle amena la ruine de Baghdad et celle du khalifat des musulmans. Il est bon de remarquer que les chiytes ne donnent pas à leur secte le nom de الشّيعة [*echchî'at*], considéré par eux comme injurieux, mais bien celui

de العدلية [*el'adliyat*] *secte des justes.* Au point de vue des chiytes, les trois premiers khalifes Abou bekr, Omar et Otsman, très-vénérés des sunnites, ne sont que des usurpateurs, bien qu'Ali ne vienne réellement qu'en quatrième lieu; et ils ont en horreur le souvenir des khalifes Omayyades, parce que les troupes du second prince de cette dynastie, c'est-à-dire de Yézid Ier, fils de Moawiyat, arrêtèrent dans les plaines voisines de Kerbelat, et mirent à mort, en 680, Houssaïn, fils d'Ali. L'endroit où ce meurtre fut commis est situé à 98 kilomètres nord-ouest de Baghdad, et il renferme le *mechhed* ou tombeau de Houssaïn, honoré comme martyr, ainsi que son père Ali, par les chiytes. Ce tombeau attire chaque année un grand concours de pèlerins, et les Persans ont coutume de célébrer la commémoration de la mort de Houssaïn le dixième jour du mois de moharrem.

CIBLE, s. f. (A.)

قِبلة [*qiblat*] *côté vers lequel on dirige ses regards.* Point qui indique la position géographique du temple de la Mekke pour les musulmans, ou de celui de Jérusalem pour les juifs, et vers lequel ils se tournent en faisant leurs prières; par extension, *but* que l'on veut atteindre, que l'on a *en face* de soi. — Le mot *cible,* qui reproduit exactement l'orthographe arabe, ne se dit chez nous que du *but auquel on vise,* avec un arc ou une arme à feu, pour exercer son adresse. — En se reportant à l'ancienne orthographe *cibe,* qui n'est plus usitée, on pourrait l'attribuer au persan سيب [*sîb*] *pomme,* considérée

comme *point de mire;* mais la première étymologie me paraît préférable.

CID et SEÏD, s. m. (A.)

سيّد [*seyyid*] *seigneur,* ou *chef d'une tribu, d'une famille,* dérivé de ساد [*sâd*] *commander, être chef.* — Au moyen du pronom affixe singulier de la première personne, سيّدى [*seyyidy,* ou vulgairement *sydy*] répond à *seigneur de moi, monseigneur, monsieur;* exemple : سيدى محمود [*sydy Mah'moûd*] *monsieur Mahmoud.* — Ordinairement la lettre س se rend par *s* en français; mais, comme le son du *c* devant les voyelles *e, i,* est le même que celui de l'*s,* Corneille a cru pouvoir écrire *Cid* dans ces vers si connus :

DON FERNAND À RODRIGUE.

Ils t'ont nommé tous deux leur *Cid* en ma présence :
Puisque *Cid* en leur langue est autant que *Seigneur,*
Je ne t'envîrai pas ce beau titre d'honneur.

(*Le Cid,* acte IV, scène III.)

Le même mot سيّد, transcrit *séide* ou *seïde,* est appliqué par Voltaire à un personnage de sa tragédie intitulée *Mahomet;* et, par suite du rôle odieux que le poëte fait jouer à ce personnage, le terme *séide* ne s'emploie plus guère en français qu'en parlant d'un sectaire qui devient assassin par fanatisme : c'est fâcheux pour l'honneur du nom.

CIERGE, s. m. (A.)

سراج [*sirâdj*] *flambeau, lumière;* en persan, چراغ [*tchirâgh*]. On appelle *cierge* une chandelle de cire que l'on fait brûler sur

les autels ou les tombeaux, et que l'on porte dans les cérémonies religieuses. — L'usage des cierges est, comme on sait, fort ancien en Orient; et c'est de là que nous vient probablement le terme qui désigne ce genre de flambeau, car le grec *κηρός*, ou le latin *cera*, qui veut dire *cire*, matière employée spécialement à la fabrication des cierges, paraît insuffisant et ne peut justifier l'emploi de la lettre *g* dans le mot français. — En plaçant le mot *ebn* ou *aben* (*fils*) devant *sirâdj* (*lumière*), on obtient facilement le nom d'une tribu maure, célèbre au XVe siècle par sa bravoure. — Voyez ABENCÉRAGES.

CIMETERRE, s. m. (P.)

شمشير [*chimchîr*] *sabre persan*, assez difficile à manier pour des Européens, mais dont les Orientaux se servent avec beaucoup d'adresse. La poignée du *chimchîr* ou *cimeterre* n'a pas de garde; sa lame se courbe et s'élargit vers l'extrémité, qui porte une échancrure. — *Cimeterre* a pour correspondants, savoir : en espagnol et en portugais, *cimitarra;* en italien, *scimitarra;* en anglais, *cimeter* et *scimitar*. Ce sont autant d'altérations du persan *chimchîr*, qui, augmenté de la terminaison turque *lik*, a formé le terme شمشيرلك [*chimchîrlik*] *salle d'armes*, nom donné aux appartements des princes ottomans, d'après le *Dictionnaire turc-français* de M. Bianchi, t. II, p. 56, col. 2.

CIVETTE, s. f. (A.)

زباد [*zébâd*] *sécrétion odorante, sorte de musc.* — La *civette*, originaire de l'Orient, est assez semblable au renard; elle possède une poche profonde où se forme une espèce de liqueur

appelée *zébâd,* dont l'odeur est très-forte. — Il peut paraître difficile, au premier abord, de faire concorder *civette* avec l'arabe *zébâd;* mais le même animal s'appelle aussi *zibet* en français, quoique plus rarement, et dès lors il ne reste plus de doute : le dernier mot confirme l'étymologie du premier. — Comparez aussi l'italien *zibetto* et l'anglais *civet.*

CLABAUD, s. m. (A.)

Ce mot paraît dérivé du substantif masculin arabe كلب [*kalb* ou *kelb*] *chien,* pl. كلاب [*kilâb*], et il désigne particulièrement chez nous un *chien de chasse, à oreilles pendantes, et qui aboie souvent sans nécessité.* — Le même terme s'applique à un homme bavard, qui crie toujours mal à propos ou pour le plus léger motif. — Il convient de remarquer aussi qu'en arabe le verbe كلب [*kalab*] *faire le chien, aboyer,* se dit d'un voyageur égaré pendant la nuit, et qui contrefait l'aboiement de cet animal, dans l'espérance de pouvoir retrouver son chemin, s'il se trouvait par hasard, dans le voisinage, quelque chien qui répondît à son cri. — CLABAUDEUR, EUSE, s'emploie également en français dans le sens de *criard, e;* et l'on pourrait être tenté de croire que ce mot vient du latin *clamator,* si l'idée de *chien* ne devait pas dominer dans l'acception propre ou figurée de *clabaud* et *clabaudeur.* D'autre part, le mot hébreu כָּלַב [*kâlab*] signifie également *aboyer;* et Gesenius, dans son *Lexicon manuale hebraicum,* le donne comme racine du correspondant français CLABAUDER. — Les musulmans se servent souvent, par mépris, du mot كلب [*kelb*] *chien,* en parlant à un chrétien.

COCHE, s. m. et COCHER, s. m. (T.)

قوچی [*qotchy*] *chariot, voiture,* et de là قوچیجی [*qotchîdjy*] *voiturier, cocher.* Le terme turc est pris lui-même du hongrois, suivant le *Dictionnaire turc-français* de M. Bianchi, au mot قوچی. — Ce genre de voiture, en Turquie, est réservé principalement aux femmes et aux grands personnages. On l'appelle aussi عربه [*ʿarabah*], et, au moyen de la terminaison جی [*djy*], on forme عربه جی [*ʿarabahdjy*], dénomination de son conducteur. — Comparez avec les deux premiers mots l'espagnol *coche* et *cochero*, le portugais *coche* et *cocheiro*, l'italien *cocchio* et *cocchiere*, enfin l'anglais *coach* et *coachman*. — Depuis longtemps les *coches* ont été remplacés chez nous par les *diligences;* mais le nom de *cocher* est demeuré pour désigner *celui qui conduit toute espèce de voiture servant au transport des personnes.* Ainsi l'on dit *cocher* de fiacre, de cabriolet, etc.

COLBAC ou KOLBAK, s. m. (T.)

قلپاق [*qalpâq*] *sorte de bonnet garni de fourrure,* porté en Turquie, avec plusieurs modifications, par les drogmans, les médecins, les Grecs, les Arméniens et les juifs. — Chez nous, ce mot désigne une espèce de bonnet à poil, qui sert de coiffure aux tambours majors et aux trompettes de certains régiments de cavalerie. Les chasseurs à cheval en firent usage pour la première fois, en France, au retour de l'expédition d'Égypte.— Ce qui distingue le *colbac militaire* des autres bonnets à poil, c'est qu'il est plus élargi vers sa partie supérieure et se termine par une pièce d'étoffe, ordinairement de couleur rouge et de

forme conique, au bout de laquelle est attaché un gland d'or ou d'argent qui pend sur le côté de la coiffure. — *Colbach* et *colback*, variantes fournies par les dictionnaires, ne valent rien, puisque le correspondant turc commence et finit par la même consonne. Il convient donc d'écrire *colbac* ou *kolbak*.

CONTRÉE, s. f. (A.)

قُطر [*qout'r*], pluriel أَقطار [*àqt'âr*], *plage, région* (du ciel ou de la terre). — Au moyen de l'intercalation d'une *n* entre les deux premières radicales (*qou-n-t'r*), on obtient le substantif *contrée*, que les étymologistes rapportent à tort, je crois, au participe passé féminin latin *contracta*, lequel ne doit s'expliquer ici qu'en sous-entendant *regio*. Ce participe, qui veut dire *resserrée, rétrécie*, peut-il bien, en effet, désigner une région dont la superficie est plus ou moins étendue? C'est assez douteux; et, d'autre part, il se trouve déjà composé lui-même de la préposition latine *cum* et du participe passé féminin du verbe *traho*, tandis que le substantif arabe قُطر [*qout'r*] est un terme simple. — Comparez l'anglais *country*.

COPTE, subst. et adj. des 2 g. (A.)

قِبطِيّ [*qibt'iyy*] *Copte, Égyptien*, féminin قِبطِيَّة [*qibt'iyyat*], dérivé de قِبط [*qibt'*] *Égypte*. — Le nom de *copte* s'applique à une secte de chrétiens, originaires de la Thébaïde, dans la Haute Égypte, et attachés à la doctrine d'Eutychès, hérésiarque du ve siècle, qui ne reconnaissait en Jésus-Christ que la nature divine. Les prêtres de ces chrétiens sont mariés et relèvent d'un patriarche. — Anciennement parlée en Égypte, la langue

copte n'est plus usitée; mais elle est encore d'un très-grand secours pour les archéologues dans le déchiffrement et l'interprétation des caractères hiéroglyphiques : on l'écrivait avec des lettres semblables en grande partie à celles de l'alphabet grec. — L'adjectif relatif arabe *qibt'iyy* rappelle naturellement son correspondant grec *αἰγύπτιος*, d'où le latin *ægyptius* et le français *égyptien;* il offre aussi beaucoup d'analogie avec le substantif anglais *gipsy,* qui désigne les bohémiens, les diseurs de bonne aventure. — En parlant des musulmans d'Égypte, on se sert, chez les Arabes, les Persans et les Turcs, de l'adjectif relatif مِصرِىّ [*mis'riyy*], fém. مِصرِيَّة [*mis'riyyat*], dérivé de مِصر [*mis'r*], autre nom de l'Égypte et de sa capitale.

CORNE, s. f. (A.)

قرن [*qarn*], en hébreu קֶרֶן [*qeren*] *corne,* partie dure, saillante, de forme variée, ordinairement double, et placée à la tête de certains animaux pour leur servir de défense. — Le mot arabe, au duel, désignait jadis, chez les musulmans, l'extrémité de l'Orient et celle de l'Occident; aussi ont-ils donné à Alexandre le Grand le surnom de ذو القرنين [*dzoû-'lqarneïn*] ou *possesseur des deux cornes,* c'est-à-dire des deux extrémités du monde, à cause de l'étendue de ses conquêtes. — Comparez avec l'arabe le latin *cornu,* l'espagnol *cuerno,* le portugais et l'italien *corno,* ainsi que l'anglais *horn,* que l'on retrouve aussi sous cette dernière orthographe dans plusieurs langues du Nord. — Un autre sens fourni par le mot arabe قرن [*qarn*] est celui de *trompe, trompette,* également donné par le latin *cornu,* et c'est

de là que viennent encore les substantifs français suivants : CORNE, instrument à vent dont les vachers se servent pour rassembler le bétail confié à leur garde; COR de chasse et d'harmonie; CORNET, petit cor; puis le verbe CORNER, sonner d'une corne ou d'un cornet. — *Horn*, en anglais, signifie également *cor de chasse, trompe.*

CORVÉE, s. f. (A.)

كُربة [*korbat*] *peine, chagrin, sollicitude,* dérivé de كرب [*karab*] *serrer fortement une corde, charger une bête de somme,* et, au figuré, *serrer le cœur, l'affliger.* — Le mot *corvée* se dit, en français, de tout travail imposé, au physique ou au moral, et dont on s'acquitte à contre-cœur, avec peine et sans profit. Autrefois il désignait le travail et service gratuit que le paysan ou tenancier devait à son seigneur; et, dans l'art militaire, on l'emploie encore en parlant de certains travaux que font tour à tour les soldats d'une compagnie.

COTON, s. m. (A.)

قُطن [*qout'oun*] *coton.* Sorte de duvet floconneux, de couleur plus ou moins blanche, et qui recouvre les semences du cotonnier, arbrisseau originaire de l'Arabie méridionale. Le bas prix et l'abondance du coton en rendent l'usage beaucoup plus fréquent que celui du lin (en arabe كتّان [*kettân*], qu'il ne faut pas confondre avec *qout'oun*), de la laine ou de la soie, pour la fabrication des vêtements. — Par extension, on appelle *coton* l'espèce de duvet que portent les fruits ou les feuilles de certains végétaux, ainsi que le poil follet qui vient

aux joues et au menton des adolescents. — Comparez avec l'arabe l'espagnol *algodon*, le portugais *algodão*. l'italien *cotone*, et l'anglais *cotton*.

COUFFE, s. f. et COUFFIN, s. m. (A.)

قُفَّة [*qouffat*] Espèce de cabas ou panier fait de jonc ou de feuilles de palmier, et dont l'usage est très-répandu en Provence. — Les Espagnols écrivent *alcofa*, en faisant précéder le mot arabe de l'article *al*. Comparez aussi avec l'arabe le grec *κόφινος* et le latin *cophinus*.

COUFIQUE et KOUFIQUE, adj. des 2 g. (A.)

كوفيّ [*koûfiyy*] *de Koufat* (كوفة), ville de l'Irak Arabi, située à 139 kilomètres au sud de Baghdad. — On appelle خطّ كوفيّ [*khat't koûfiyy*] ou *écriture koufique*, celle dont les Arabes de Koufat faisaient jadis usage; elle est lourde et peu facile à lire, vu l'absence des points particuliers à certaines lettres. Elle présente une très-grande analogie avec l'ancienne écriture syriaque, dite *estranghélo*, dont elle paraît dérivée, et sert quelquefois encore, dans les manuscrits maghrébins, pour indiquer les principales divisions des ouvrages et pour les sommaires des chapitres. — Voyez, à la suite du mot NESKHY, les noms des divers genres d'écriture arabe, turque et persane.

COULOGHLI, s. m. composé. (T.)

كولد اوغلى [*keuleh oghly*] *fils d'esclave*. En Algérie, cette dénomination s'applique aux fils de Turcs et de femmes mauresques. Les *couloghlis* ou *Turco-Arabes* ne se rencontrent qu'en petit nombre et dans l'intérieur des villes autrefois soumises au pou-

voir des soldats turcs. — Les dictionnaires donnent aussi, pour variantes, *colougli* et *coulougli*.

COUP, s. m. (P.)

كوب [*koûb*] *choc, impression que fait un corps sur un autre*, en le frappant, le perçant ou le divisant. — Les Turcs emploient le mot persan comme onomatopée, dans cette locution : كوب كوب اتمك [*koûb koûb itmek*] *palpiter*, en parlant du cœur. C'est ainsi que nous disons, par analogie, *mon cœur fait tic tac*. — Comparez avec le persan l'italien *colpo*, ainsi que l'espagnol et le portugais *golpe*.

COUPE, s. f. (A.)

كوب [*koûb*], pluriel أكواب [*àkwâb*], *patère, vase à boire*, sans anse et plus large que profond. — C'est à tort, je crois, que l'on fait dériver *coupe* du latin *cupa*; car ce dernier mot signifie *cuve*, ustensile qui diffère essentiellement de la *coupe*. — Comparez avec l'arabe le persan قاب [*qâb*], ou قب [*qab*] par abréviation, l'espagnol et le portugais *copa*, l'italien *coppa*, et l'anglais *cup*.

COUPOLE, s. f. (A.)

Suivant certains étymologistes, le mot français *coupole* et son analogue italien *cupola* seraient tirés du grec κύπελλον, qui veut dire *coupe, vase à boire*; mais κύπελλον est dérivé lui-même de κύπη, *creux, cavité*. Il vaut mieux, je crois, attribuer l'origine de *coupole* à l'hébreu קֻבָּה [*qubbâh*] *chambre voûtée*, ou, ce qui revient au même, à l'arabe قُبَّة [*qobbat*] *intérieur d'un dôme, voûte, cintre*. — Les Arabes comprennent sous la même déno-

mination : l'*extérieur d'un dôme;* une *chapelle sépulcrale,* élevée sur le tombeau d'un prince ou d'un saint musulman; *tout édifice qui, dans sa partie supérieure, présente une forme hémisphérique,* puis une *tente,* un *pavillon,* et enfin une ALCÔVE. Voyez ce dernier mot.

COURBAN, s. m. (A.)

قُربان [*qourbân*] *offrande à Dieu, sacrifice.* On appelle عيد القُربان [*ʿaïd elqourbân*] chez les Arabes, et قربان بيرام [*qourbân beïrâm*] chez les Turcs, la grande fête qui se célèbre annuellement, le dixième jour du mois consacré au pèlerinage, et dans laquelle on immole un grand nombre de brebis qui sont ensuite distribuées aux pauvres. — L'usage d'offrir des victimes à Dieu fut transmis par les juifs aux musulmans, qui donnent aussi le nom de *courban,* soit au saint sacrifice de la messe, soit à l'hostie eucharistique des chrétiens orientaux.

COUSCOUS, s. m. (A.)

كُسكُس [*kouskous*], dérivé de كسكس [*kaskas*] *broyer, piler en petits morceaux.* Nom d'une sorte de mets composé de farine granulée en petits pois que l'on fait cuire à la vapeur de l'eau chaude. Ce mets, très-recherché des Arabes de l'Afrique septentrionale, et aussi des Berbers, qui le nomment *souksou,* paraît être exactement semblable à celui qu'on appelait autrefois chez nous COSCOSSONS, s. m. pl., mot dont Rabelais a fait usage. — Comparez le portugais *cuscuz* et *alcuscuz,* ainsi que l'espagnol *alcuzcuz* et *alcuzcuzu,* répondant au mot arabe précédé de l'article *al.*

COUTEAU, s. m. (A.)

قاطِع [*qâtʿiʿ*], féminin قاطِعة [*qâtʿiʿat*], se dit d'un instrument *tranchant*, comme un *glaive*, un *couteau*, et dérive de قطع [*qatʿaʿ*] *couper, trancher;* au figuré, *rompre, briser, séparer, faire cesser, couper court, décider*, etc. — Ce radical est peut-être préférable au latin *cultellus*, diminutif de *culter* (*coutre, tranchant de charrue*), indiqué généralement comme la racine du mot *couteau;* et, bien que les expressions *coutelier, coutellerie* paraissent en rapport direct avec *cultellus*, il n'est pas sans intérêt de faire ressortir les principaux éléments du radical, dépouillé des terminaisons particulières aux langues qui ont puisé à une source commune. — Je dois signaler aussi, comme un rapprochement curieux, le verbe anglais *to cut* (*couper*), qui semble calqué sur l'arabe قطع [*qatʿaʿ*], ou sur قطّ [*qatʿtʿ*], dont le sens est le même.

CRAMOISI, E, adj. (A.)

قِرمِزِىّ [*qirmiziyy*] *de kermès*. — Se dit de l'écarlate produite par un insecte recueilli sur les feuilles d'une espèce de chêne, et que l'on réduit en poudre après l'avoir fait sécher. Voyez Kermès. — On peut comparer avec l'arabe l'italien *chermisi*, l'espagnol et le portugais *carmesi*, transcriptions plus exactes que le français *cramoisi*, et l'anglais *crimson* dont, au premier abord, l'affinité paraît douteuse, mais qui contient en réalité toutes les lettres radicales du correspondant oriental.

CRASSE (avarice), s. f. (A.)

خِسّة [*khissat* ou *crissat*] *avarice sordide*. — *Crasse*, employé fa-

milièrement dans le sens d'*avarice*, vient-il bien du latin *crassus*, comme le disent les étymologistes? On peut en douter; et, comme il existe en arabe un substantif féminin dont le sens et l'orthographe sont tout à fait identiques, il est permis de supposer que le rapport entre l'arabe et le français n'est pas uniquement l'effet du hasard. Voyez l'article suivant.

CRASSEUX, EUSE (avare), adj. (A.)

خسيس [*khasîs* ou *crasîs*] *avare, sordide,* dérivé de خسّ [*crass*] *être avare* ou *sordide.* En arabe, ce mot se dit particulièrement d'un avare, tandis qu'on ne l'emploie dans ce sens, en français, que par extension. Sous le rapport étymologique, il faut aussi remarquer que le latin *crassus,* auquel on attribue l'origine de *crasseux, avare à l'excès,* ne présente pas tout à fait le même sens; il signifie *gros, replet, lourd, grossier,* au physique et au moral; mais non *avare.* — Le contact de *crasseux* avec l'adjectif arabe خسيس [*crasîs*] met en évidence la transcription du خ par *cr,* lettres qui, je crois, indiquent mieux que *kh* la véritable manière de prononcer la consonne gutturale خ, souvent considérée par les grammairiens comme intraduisible en français, bien qu'il suffise de grasseyer un peu *cr* pour en exprimer exactement le son.

CRAVACHE, s. f. (T.)

قربـاچ [*qirbâtch*] Fouet dont on se sert en Turquie, en Égypte, en Syrie et autres contrées de l'Orient, pour frapper les esclaves et les bêtes de somme. Il est formé d'une lanière de cuir arrondie et plus mince d'un bout que de l'autre; le plus souvent,

c'est un nerf de bœuf taillé de la même manière. — Le mot turc, qui est tiré du hongrois, a passé dans la langue allemande, où il s'écrit *karbatsche;* c'est de là que nous avons pris *cravache,* petit fouet d'une seule pièce, et servant particulièrement aux personnes qui montent à cheval.

CRAVATE, s. f. (A.)

ربقة [*rabqat*] *lien passé autour du cou* (d'un homme ou d'un animal), dérivé de ربق [*rabaq*] *entourer d'un lien.* — Il existe en arabe un mot très-rapproché de celui-ci, et qui ne peut manquer de confirmer le sens de *cravate;* c'est رقبة [*raqabat*], qui veut dire *cou.* Au moyen de la transposition des deux premières radicales (ce qui produit *qarabat*), on obtient facilement le terme français *cravate,* sur lequel les étymologistes ne donnent rien de satisfaisant. — Les Portugais écrivent *cravata* et *gravata,* les Espagnols *corbata* et *corbatin,* les Italiens *cravatta,* et les Anglais *cravat.*

CRIBLE, s. m. (A.)

غربال [*ghirbâl*] *tamis, crible,* instrument de forme circulaire, et percé de trous, pour nettoyer le blé, les graines, etc.; dérivé de غربل [*gharbal*] *cribler, passer au crible.* — Le verbe *cribler* se prend quelquefois au figuré, en français, dans le sens de *choisir, trier.* — Comparez avec le substantif arabe le latin *cribrum* et *cribellum,* l'italien *crivello,* l'espagnol *criba,* et le portugais *crivo.*

CUBE, s. m. (A.)

كعب [*ka'b*] *dé à jouer, cube,* solide à six faces carrées égales;

hexaèdre, terme d'architecture. — Remarquez l'analogie qui existe entre le mot arabe et le grec *κύβος*, le latin *cubus,* et l'italien *cubo,* reproduit en espagnol et en portugais. — De كعب [*ka'b*], augmenté de la terminaison féminine ة *t,* vient كعبة [*ka'bat*], nom du temple de la Mekke. Voyez Caabat.

CUBÈBE, s. f. (A.)

كبابة [*kébâbat*] Nom d'une plante originaire des Indes orientales. Les fruits qu'elle produit sont petits, secs, sphériques, grisâtres, ridés, à peu près de la grosseur du poivre, et employés dans certaines préparations pharmaceutiques. — Le même mot s'écrit *cubeba* en espagnol; *cubebas, cobebas* et *cobebeira* en portugais; *cubebe* en italien, et *cubeb* en anglais.

CULBUTER, v. a. (A.)

كبّ [*kabb*] *renverser,* d'où كبّة [*kabbat*] *culbute.* Peut-être convient-il de rapporter plutôt ce verbe au radical كبت [*kabat*] *renverser, abattre, culbuter, repousser quelqu'un.* — On dit en arabe : كبتهُ لِوجهِهِ [*kabatahou liwadjhihi*] *Il l'a fait tomber sur le visage.* Le verbe كبت [*kabat*] s'emploie aussi au figuré, comme son correspondant français *culbuter.*

CUMIN, s. m. (A.)

كمّون [*kammoûn*], en hébreu כַּמֹּן [*kammon*]. Plante ombellifère qui a beaucoup de rapport avec l'anis et fournit une graine employée souvent avec succès en médecine pour faciliter la digestion. — Comparez avec l'arabe et l'hébreu le grec *κύμινον*, le latin *cuminum* et *cyminum,* l'espagnol *comino,* le portugais *cuminho,* et l'italien *cimino, comino* et *cumino.*

CURCUMA, s. m. (A.)

كُرْكُم [*kourkoum*] et كُرْكُمة [*kourkoumat*], en hébreu כַּרְכֹּם [*karkom*], *safran des Indes*, plante vivace dont la racine, de couleur jaune, est d'un fréquent usage en médecine et pour la teinture. — Au mot *kourkoum* répondent le grec *κρόκος* et le latin *crocus, crocum*. Remarquez aussi que, par le moyen d'une métathèse dans la première syllabe de *crocum*, on obtient *corcum*, transcription exacte du correspondant oriental. — Les Espagnols, les Portugais et les Italiens écrivent uniformément *curcuma*.

D

DAMAS, n. pr. (A.)

دِمشق [*dimachq*] *prompt, expéditif, industrieux;* en hébreu דַּמֶּשֶׂק [*dammeseq*]. Nom d'une ville de Syrie, très-ancienne et très-célèbre, située dans une plaine fertile et agréable, au pied de l'Antiliban. Il est fait mention de Damas dans la *Genèse*. ch. XIV, vers. 15. Assiégée et prise nombre de fois par différents peuples, cette ville fut enfin conquise sur les Mamlouks, en 1516, par le sultan Sélim; depuis cette époque, elle appartient aux Turcs et obéit à un pacha nommé par la Porte ottomane. Les chrétiens d'Orient, aussi bien que les musulmans, croient que Damas fut fondée par Abraham, qui lui donna le nom de son serviteur de prédilection, *Dammeseq Éliézer*, cité dans la *Genèse*, ch. XV, vers. 2. La ville de Damas était jadis renommée pour la finesse des lames d'acier et la beauté des étoffes de soie qui portent son nom. — Remarquez bien que la transcription *Damas* est incomplète; car le ق *q*, qui termine le mot oriental, ne s'y trouve pas représenté. En grec, on écrit Δαμασκός; en latin, *Damascus;* en italien, en espagnol, en portugais, *Damasco;* et en anglais, *Damask*.

DAMASQUINER et DAMASSER, v. a. (A.)

De l'adjectif arabe دِمشقِيّ [*dimachqiyy*] *Damasquin* ou *Da-*

mascène, applicable aux habitants de Damas ou aux objets provenant de cette ville, dérive le verbe français DAMASQUINER, qui signifie *incruster de petits filets d'or ou d'argent dans une lame d'acier*, comme cela se pratique à Damas. L'opération appelée *damasquinage* consiste à faire bleuir sur le feu la lame d'acier, puis on y grave le sujet que l'on veut figurer, et l'on insère, dans chaque sillon tracé par le burin, un filet d'or ou d'argent que l'on aplatit au moyen du marteau pour le mettre de niveau avec le plat de la lame, ensuite on polit le tout. L'ouvrier chargé de la confection de ces lames s'appelle DAMASQUINEUR en français, et le résultat de son travail se nomme DAMASQUINURE. — L'art de damasquiner se dit aussi DAMASQUINERIE. — Depuis le commencement de ce siècle, on a trouvé le moyen de fabriquer des lames d'acier aussi belles et aussi légères que celles que l'on tirait autrefois de l'Orient.

Le verbe DAMASSER signifie *fabriquer des étoffes de soie à fleurs, semblables aux étoffes de Damas.* — On damasse aussi le linge fin; mais la fabrication du *linge damassé*, ou couvert de dessins variés et exécutés par le tisserand, est originaire de Flandre; elle date du XVe siècle. — DAMASSURE se dit du dessin figuré sur l'étoffe ou la toile en la tissant, et celui qui exécute ce travail s'appelle DAMASSEUR. — Dans le commerce, on se sert du mot DAMASSADE pour désigner une *étoffe damassée, soie et fil*, et de DAMASSIN pour une *étoffe moins fine que le damas ordinaire.*

DÉ (à jouer), s. m. (A.)

ᴅᴅ [*dad*] *jeu, badinage, jeu de hasard;* origine probable de *dado,*

usité en italien, en portugais et en espagnol, et de *dé* en français. — Le dé à jouer, qui se dit aussi كعب [*ka'b*] en arabe, et *κύβος* en grec, est un petit cube d'os ou d'ivoire, à faces marquées de points, depuis *un* jusqu'à *six*, dont l'usage est très-répandu parmi les peuples orientaux. — Plusieurs étymologistes indiquent le latin *digitale* comme racine de *dé à coudre* et de *dé à jouer;* mais chacun de ces deux objets a une destination bien distincte, et le premier ne peut dériver de *digitale* qu'en éliminant *six lettres* du nom latin pour ne conserver que la première et la dernière. Quant au *dé à jouer* (en latin *tessera*), il est évident que, malgré l'identité de son orthographe avec celle de *dé à coudre,* il doit avoir un autre radical, qui se trouve, je crois, dans l'arabe ض [*dad*]. — Le jeu de dés fut, dit-on, introduit en France vers la fin du XIIe siècle.

DÉBILITER, v. a. (A.)

تبل [*tabal*] *affaiblir, rendre débile* ou *infirme,* au propre et au figuré. — Il existe, comme on voit, une très-grande analogie entre le verbe arabe et son correspondant latin *debilitare,* dérivé lui-même de l'adjectif *debilis, e* (en espagnol et en portugais, *debil;* en italien, *debile* ou *debole*); et peut-être doit-on attribuer l'origine de *debilis* au substantif arabe تبل [*tabl*] *débilité, faiblesse.* Il suffit, pour cela, de changer la première radicale *t* en *d,* lettre douce correspondante. En tout cas, ce rapprochement mérite d'être signalé, puisque les consonnes *t-b-l* constituent la base de l'adjectif *débile* et du verbe latin *debilitare,* d'où vient, en dernier lieu, le français *débiliter.*

DEGRÉ, s. m. (A.)

درجة [*daradjat*] *progression; marche d'un escalier; échelle; degré géométrique; rang, dignité;* dérivé de درج [*daradj*] *aller, marcher, s'avancer.* — *Degré* se dit, en français, d'une *marche d'escalier;* de l'*intervalle* plus ou moins grand qui peut exister entre divers emplois ou les membres d'une même société, d'une même famille; des *divisions* d'un thermomètre, etc. — Je ne pense pas que ce mot soit composé, comme on le dit, de la préposition latine *de* et de *gradus* ou *gressus* (*marche, pas*); car le radical arabe peut à lui seul former DEGRÉ et GRADE : en renversant les deux dernières consonnes de درج [*d-r-g*], on obtient *d-g-r,* d'où *degré;* et, si l'on prend le mot arabe en remontant de gauche à droite, soit *g-r-d,* il est facile d'en tirer le substantif *grade,* dont le sens est intimement analogue à celui de *degré.* Cependant, *grade* ne s'emploie qu'en parlant d'une fonction civile ou militaire.

DERVICHE, s. m. (P.)

درويش [*dervîch*] *pauvre.* Religieux musulman très-pauvre qui va mendier de porte en porte. Les derviches se livrent particulièrement à la prière et au soin des malades; ils portent toujours sur eux le *tesbîh'* (تسبيح) ou chapelet musulman, dont chaque grain correspond à un attribut de Dieu. Ceux d'entre les derviches qui pratiquent des vertus spéciales peuvent prétendre au titre de CALENDER. Voyez ce mot. — En Égypte, on voit, à certaines fêtes, des derviches se coucher par terre à plat ventre, serrés les uns contre les autres, pendant qu'un

homme à cheval leur passe sur le dos; et ils prétendent n'en ressentir aucun mal. Cette cérémonie superstitieuse s'appelle en arabe دوسة [*doûsat*] ou دُعسة [*dou'sat*], c'est-à-dire *l'action de fouler avec les pieds.* — Un autre exercice, pratiqué par certains derviches, consiste à tourner sur soi-même pendant une dizaine de minutes, en répétant souvent la formule لا إله إلّا الله [*lâ ilah illa-'llah*] *Il n'y a de Dieu qu'Allah,* ou à plusieurs reprises le mot الله [*allah*] *Dieu.*

DEY, s. m. (A.)

داعي [*dâ'y*] *qui appelle, invoque* ou *invite*, dérivé de دعا [*da'â*] *appeler, inviter, convier.* — Le titre de *dey,* qui désigne une espèce d'*apôtre musulman, placé sur les confins des pays des infidèles pour les appeler à l'islam* (voyez le *Dictionnaire arabe-français* de Kazimirski, t. Ier, p. 705, col. 2, lig. 29), était porté, avant la conquête française, par le souverain d'Alger, qui jouissait d'un pouvoir absolu. La création de cette dignité dans la Régence n'était pas fort ancienne. Vers l'an 1600, la milice turque, fatiguée des vexations qu'elle éprouvait souvent de la part du pacha d'Alger, obtint de la Porte l'autorisation d'élire elle-même un chef pour défendre ses intérêts, et cette élection fut confirmée par le sultan. Le pouvoir des pachas se trouva par le fait diminué de jour en jour, jusqu'à ce qu'enfin le dey Baba Ali renversa, en 1710, le pacha régnant et reçut du sultan Ahmed III l'investiture de la Régence d'Alger. Depuis cette époque, les gouverneurs d'Alger conservèrent le titre de *pacha,* et l'orthographe arabe du mot *dey* tomba dans un tel oubli

parmi les sujets de la Régence, qu'elle se confondit avec celle de داى [*dây*] ou داي [*dâyy*], qui veut dire *oncle maternel*, en turc. — M. Defrémery, à l'occasion de son article sur le *Glossaire des mots espagnols et portugais dérivés de l'arabe*, qui a pour auteur le docteur Engelmann (voyez le n° de janvier 1862 du *Journal asiatique*, p. 85), prétend que je me suis trompé en ne donnant pas le mot turc داي [*dâyy*], *oncle maternel*, comme l'original de *dey*, ancien titre des souverains d'Alger. J'avoue que je n'entrevois guère la raison qui pouvait faire considérer, par les Arabes de la Régence algérienne, un chef élu par la milice turque et confirmé dans ses fonctions par le sultan de Constantinople, comme l'*oncle maternel* de ce dernier, d'autant plus que les fonctions politiques ont également un caractère religieux aux yeux des musulmans. En supposant même que les sultans de Constantinople aient conféré le titre de داي [*dâyy*] *oncle maternel* aux anciens gouverneurs d'Alger, ce titre pourrait bien être un simple déguisement de mot, comme les Turcs ont coutume d'en faire pour se donner de l'importance. C'est ainsi qu'ils ont changé ستانبول [*stânboûl*], formé du grec *εἰς τὴν πόλιν*, en l'expression hybride إسلامبول [*islâmboûl*] *ville de l'islam*, et que, journellement encore, ils substituent par ironie l'épithète اج [*adjy*] *amer* à celle de حاج [*hâdjy*] *pèlerin*, lorsqu'ils parlent d'un chrétien ou d'un juif qui a fait le pèlerinage de Jérusalem. — En résumé, le mot *dey* me paraît bien venir de داعى [*dâ'y*], et indiquer une fonction tout à la fois religieuse, civile et militaire.

DINAR, s. m. (A.)

دينار [*dînâr*] Nom d'une pièce d'or autrefois en usage dans l'Orient et qui valait à peu près douze francs de notre monnaie. Le pluriel arabe دنانير [*dénânîr*] exprime en général *toute somme d'or ou d'argent;* c'est ainsi que nous disons, en français, *les deniers de l'État.* — Il paraît que les premiers dinars arabes, portant en caractères coufiques l'inscription الله صمد [*allah s'amad*] *Dieu est éternel,* furent frappés en 695 de notre ère, par l'ordre de Hédjadj ben Yousef atstsakify, nommé gouverneur de l'Arabie et de l'Irak Arabique par Abd almalek, cinquième khalife Omayyade. Avant cette époque, toute la monnaie d'or à l'usage des Arabes était au coin des souverains grecs, et celle d'argent portait une inscription persane. (Voyez Meninski, au mot دينار [*dînâr*], et D'Herbelot, *Bibliothèque orientale,* aux mots DINAR et HEGIAGE.) — Il paraît assez probable que le mot arabe *dînâr* vient du latin *denarius,* quoique la valeur et l'espèce des deux monnaies soient bien différentes.

DIRHEM, s. m. (A.)

دِرهم [*dirhem*] Nom d'un poids, et principalement d'une monnaie d'argent en usage chez les Arabes et dont le titre variait suivant les contrées où elle était répandue. Dans le principe, *vingt dirhems* valaient *un dinar,* et plus tard ce nombre fut porté à *vingt-cinq.* Le pluriel دراهم [*dérâhim*] se dit d'une *somme quelconque d'argent.* — Il est évident que *dirhem* vient du grec δραχμή (*drachme*). — La frappe des dirhems arabes remonte, comme celle des dinars, à l'an 695 de notre ère, sous le kha-

life Omayyade Abd almalek. Ces pièces d'argent, portant en caractères coufiques l'inscription الله صمد [*allah s'amad*] *Dieu est éternel,* remplacèrent alors les monnaies persanes de même nature qui avaient cours auparavant chez les Arabes.

DIV, s. m. (P.)

ديو [*dîv*] *génie,* surtout malfaisant; *démon* ou *géant,* chargé de la garde des trésors cachés, selon la croyance des Persans, qui donnent l'épithète de نر [*ner*] ou نره [*néreh*], c'est-à-dire *mâles,* aux *divs* les plus méchants et les plus redoutables. — D'après les chroniques orientales, le monde, avant la création d'Adam, fut gouverné par les *divs* pendant sept mille ans; puis vinrent les *péris* ou génies *ailés,* qui le gouvernèrent à leur tour deux mille ans; enfin *Eblis* ou *Satan* descendit du ciel et fit la guerre aux divs et aux péris coalisés pour leur commune défense. Il en triompha; mais son orgueil devint la cause de sa perte, et il fut précipité dans l'enfer avec les anges qui, comme lui, s'étaient montrés rebelles aux ordres du Dieu très-haut. — Les *divs* jouent souvent un grand rôle dans la magie orientale; le *Châhnâmeh,* un des plus célèbres poëmes de la Perse, contient une foule de vers consacrés au récit merveilleux de leur pouvoir surnaturel. — L'orthographe du mot *dîv,* qui rappelle le sanscrit देव [*déva*], offre aussi beaucoup d'analogie avec le grec *δῖος* et le latin *divus.*

DIVAN, s. m. (P.-A.)

Le mot ديوان [*dîwân*], dont le pluriel arabe est دواوين [*dawâwîn*], a plusieurs significations et paraît provenir du persan

ديو [*dîv*] *génie,* au pluriel ديوان [*dîvân*]. Il est dit, à cet égard, qu'un ancien roi de Perse, charmé de la sagacité de ses ministres et des membres de son conseil, s'écria un jour en pleine assemblée : اينها ديوانند [*eïnhâ dîvânend*] *Ce sont des divs,* c'est-à-dire *des génies;* et, depuis ce temps, le pluriel ديوان [*dîvân*] aurait servi à désigner collectivement le personnel d'un conseil. D'autre part, on prétend que Lohrasp, quatrième roi de Perse de la dynastie des Kaïanides, lequel vivait 530 ans avant Jésus-Christ et passe pour être le même personnage que Cambyse, avait institué un *divan militaire,* indépendamment du *divan royal,* ce qui semble encore venir à l'appui de l'origine persane de *divan*. Suivant la croyance des Orientaux, Salomon présidait aussi un *divan* dans lequel il jugeait à la fois les *génies* ou *divs* et les hommes. Quoi qu'il en soit, voici les diverses acceptions modernes du mot *divan* : 1° *conseil d'État,* présidé par le sultan ou le grand vizir; 2° *audience* donnée par le Grand Seigneur; 3° *tribunal de justice;* 4° *chancellerie* de la Porte ottomane; 5° *salle* d'audience, du conseil ou du tribunal; 6° *salon garni de coussins;* 7° *sorte de large fauteuil* sur lequel plusieurs personnes peuvent s'asseoir et causer ensemble; 8° enfin, *recueil de poésies* (arabes, persanes ou turques), comme les divans d'Amrou-'lkaïs, de Hafiz, de Baki, etc. — De ديوان [*dîvân*] s'est formé l'adjectif ديوانيّ [*dîvâniyy*], qui se dit d'une écriture particulièrement en usage dans les bureaux de la chancellerie, à Constantinople, pour l'expédition des firmans, des passe-ports et autres pièces légales.

DJENGLE, s. m. (P.)

چنگل [*tchenguel*] et چنگلستان [*tchenguelistân*] *lieu couvert de broussailles.* Nom donné, dans les Indes orientales, à des terrains incultes, marécageux et couverts de broussailles, qui servent de repaire aux plus venimeux reptiles et aux bêtes féroces. — On écrit aussi *jangle* et *jungle* en français; mais la transcription *djengle* se rapproche davantage du mot persan.

DJÉRID, s. m. (A.)

جريد [*djérîd*] *javelot,* ou bâton long et droit, mais sans fer, que les cavaliers arabes ou turcs apprennent à se jeter de l'un à l'autre, et à ramasser avec un bâton recourbé (appelé چوگان [*tchevkiân*] ou, par corruption, *tcheuguien*), en lançant leurs chevaux au galop. L'exercice du *djérid,* qui exige beaucoup d'adresse, est fort en usage en Turquie et fait partie de l'éducation militaire. — On écrit également *djirid.*

DJINN, s. m. (A.)

جِنّ [*djinn*] et جِنّيّ [*djinniyy*], féminin جِنّيّة [*djinniyyat*], *démon* ou *génie incorporel et invisible,* qui, d'après la croyance des musulmans, inspire ou tourmente les hommes. — Ce terme, synonyme du persan دیو [*dîv*], s'emploie le plus souvent en mauvaise part; aussi un *insensé,* un *fou,* est-il appelé en arabe مجنون [*medjnoûn*], parce qu'on le suppose possédé par un *djinn* ou *génie.* — Comparez avec l'arabe le latin *genius,* qui s'appliquait également, dans l'antiquité, aux bons et aux mauvais esprits; toutefois, dans le dernier sens, on se servait plus ordinairement de *dæmon.*

DOLIMAN et DOLMAN, s. m. (T.)

طولامه [*d'olâmah*] Nom d'un vêtement que les Turcs portent sous la pelisse, et dont les manches, fort étroites, se boutonnent sur l'avant-bras. Pour les *dolimans* d'été, on emploie la toile, le satin ou la mousseline, et, pour ceux d'hiver, le drap ou le velours. — Chez nous, le mot *dolman*, variante de *doliman*, désigne une veste de drap garnie de boutons et de fourrure, et que les hussards attachent sur l'épaule gauche, lorsqu'ils sont en grande tenue. Ce vêtement, importé en France, sous le règne de Louis XIV, par des soldats hongrois qui le tenaient des Turcs, a subi plusieurs modifications, et n'est porté maintenant que par les hussards, sur une autre veste de même forme.

DOUANE, s. f. (A.)

Le mot *douane*, dont l'orthographe présente beaucoup d'analogie avec celle de l'arabe ديوان [*dîwân*], se dit aussi bien du bureau des inspecteurs chargés de la visite des marchandises que de la perception des droits d'entrée et de sortie. — Les Italiens disent *dogana* et *doana*; les Espagnols et les Portugais ont aussi *aduana*, dont le sens est le même qu'en français.

DOUAR, s. m. (A.)

دار [*dâr*], au pluriel ديار [*diyâr*] et أدوار [*ddwâr*], *habitation, demeure*. On appelle ainsi, chez les Arabes nomades ou Bédouins, la réunion de plusieurs tentes au milieu desquelles sont placés les troupeaux. — *Douar* est une légère altération du substantif arabe, et ce mot s'est répandu en France depuis

la conquête de l'Algérie; on en a fait un substantif masculin qui prend l'*s* au pluriel; exemple : « Il existe un grand nombre de *douars* dans l'Afrique septentrionale. » — Comparez l'espagnol et le portugais *aduar*, qui représente très-bien le second pluriel de *dâr*, cité plus haut.

DROGMAN, s. m. (A.)

ترجمان [*tardjoumân*] *interprète*, dérivé de ترجم [*tardjam*] *interpréter, traduire*. — Le mot *drogman* ne se dit guère que d'un traducteur attaché officiellement à une ambassade européenne dans les échelles du Levant, pour l'interprétation des diverses langues orientales. — On trouve aussi, dans les dictionnaires français, les variantes *trucheman* et *truchement*; mais, comme elles s'éloignent trop de la prononciation du correspondant arabe, il vaut mieux s'en tenir à *drogman*, que les Portugais écrivent *dragomano*, les Italiens *drogmanno*, et les Anglais *dragoman*. — Il faut observer que le verbe arabe ترجم [*tardjam*] vient lui-même d'une racine chaldaïque d'où dérive aussi תרגום [*targoum*] *interprétation* ou *paraphrase de l'Ancien Testament*. Le plus ancien *targoum*, composé par Onkelos, ne concerne que le Pentateuque; on le croit du IIe siècle de l'ère chrétienne.

DROIT, E (sincère), adj. (P.)

Tous les étymologistes rattachent au latin *directus* (*direct*) l'adjectif français *droit*, dont les acceptions diverses ne peuvent cependant s'expliquer par le même terme. Ainsi, DROIT (l'opposé d'*oblique*) en hauteur, longueur ou largeur, se rapporte bien à *directus*, dérivé lui-même de *rectus*; car *directus* est déjà

composé; — DROIT (l'opposé de *gauche*) ne peut s'entendre qu'au moyen de *dexter;* — le substantif masculin DROIT, avec le sens varié de *titre, pouvoir accordé par la loi,* ou *science des lois*, répond au latin *jus;* — et DROIT, dans l'acception de *taxe* ou *impôt,* à *vectigal.* — Mais l'adjectif *droit,* employé au moral, représente très-bien le persan دُرُست [*durust*] qui veut dire *vrai, sincère, sans détour,* et n'est pas un dérivé comme le latin *directus;* le substantif féminin DROITURE rend également bien le persan دُرُستی [*durusty*] *sincérité, probité.* Le latin *directura* ne peut guère expliquer, sans qu'on ait recours à une périphrase, le sens moral du mot *droiture.* — A l'appui de l'étymologie persane, il me semble que l'on peut citer l'adjectif anglais *trusty* (*sincère, fidèle, sur qui l'on peut compter*), dont le radical n'a certainement rien de commun avec la langue latine. En tout cas, les divers sens du mot *droit,* mis ainsi en évidence, ne manqueront pas, je pense, d'offrir quelque intérêt.

DRUZE, n. pr. (A.)

دُرزی [*dourzy*], pluriel دُروز [*douroûz*]. Nom des disciples de Hamzat, fils d'Ali, fondateur d'une religion bizarre, mêlée de pratiques chrétiennes et musulmanes. Les Druzes croient à la manifestation de la Divinité dans la personne du khalife égyptien Hakem biamr allah, fameux par sa folie et sa cruauté, et qui disparut miraculeusement, disent-ils, après avoir vécu trente-six ans et sept mois. Ils reconnaissent dans Hamzat l'Intelligence universelle, portent le titre d'*unitaires,* et habitent le mont Liban dont ils inquiètent souvent les diverses popula-

tions. — On peut consulter, au sujet de ces sectaires, l'*Exposé de la religion des Druzes*, par feu le baron Silvestre de Sacy; Paris, Imprimerie royale, 1838; 2 vol. in-8°.

DUVET, s. m. (A.)

دبّة [*debbet*], au pluriel دبّ [*debb*], *poil rare et léger qui croît sur les joues;* dérivé de دبّ [*debb*] *se traîner, ramper.* — De là vient probablement *duvet,* qui se dit, en français, 1° des *menues plumes* des oiseaux; 2° des *poils follets* qui viennent au menton et aux joues des adolescents; et 3° d'une *espèce de coton* qui recouvre les feuilles ou les tiges de certaines plantes, ou la peau de divers fruits, tels que les pêches, les coings, etc.

E

EBN et IBN, s. m. (A.)

إبن [*èbn* et *ibn*] *fils*, pluriel أبنا [*èbnâ*]. Ce mot, de même que أبو [*àboû*] *père*, entre souvent dans la composition des noms propres ou des surnoms des Arabes; exemples : *Ebn Hanbal* (إبن حنبل), nom d'un des chefs des quatre sectes orthodoxes reconnues par les musulmans; *Ibn Doreïd* (إبن دُريد), surnom d'Abou bekr Mohammed alazdy, auteur d'un poëme à la louange des hommes illustres de Bassorat, dont il était citoyen. — Quand *èbn* doit être placé entre deux noms propres, il perd sa première lettre et se prononce *ben*, exemple : *Yah'yā ben Ah'med* (يحيى بن احمد), Yahyä, fils de Ahmed. — Voyez Ben.

ÉCHEC, s. m. (P.)

كِش [*kich*] ou كِش كِش [*kich kich*] Exclamation usitée au jeu d'échecs, parmi les Persans, pour avertir que le roi est en danger; elle a le même sens que l'interjection française *gare! gare!* — *Échec et mat*, كِش مات [*kich mât*] *gare! il est pris!* ou simplement مات [*mât*] *pris!* signifient que le roi ne peut plus quitter sa place ni se mettre à couvert, ce qui termine la partie. On dit aussi, en persan, *châh mât* (شاه مات), littéralement *roi défait*. — *Échec*, qui paraît provenir du redoublement de كِش [*kich*], ou du même mot lu à rebours, *chik* (comparez

avec ce mot renversé le terme espagnol *xaque,* usité également au jeu d'échecs), se prend au figuré dans le sens de *dommage, désappointement, revers de fortune.* — On a cru découvrir l'origine de l'expression *échec et mat* dans les mots arabes الشيخ مات [*echcheïkh mât*], qui signifient *le cheïkh est mort;* mais *échec* n'a rien de commun avec *cheïkh* ni *châh;* et le jeu des échecs, inventé probablement par les Indiens, a dû être connu dans la Perse avant de se répandre en Arabie; de plus, مات [*mât*] èst un adjectif persan qui veut dire *réduit, déconcerté, interdit,* et non pas le verbe arabe مات [*mât*] *mourir.* — En espagnol, *échec et mat* se dit *xaque y mate;* en portugais, *xaque e mate;* en italien, *scacco matto;* en anglais, *check mate.*

Quant au jeu lui-même, il se nomme en persan شطرنج [*chat'rendj*], en portugais *xadrez,* et en espagnol *axedrez,* transcriptions défigurées du mot persan, précédé de l'article arabe ال [*al*] chez les Espagnols. Les pièces dont il se compose sont au nombre de seize pour chaque joueur; et voici le nom individuel desdites pièces, accompagné de son correspondant oriental, savoir :

1° Le *roi* شاه [*châh*], une pièce;

2° La *reine* فرزان [*firzân*], une pièce;

3° Le *rokh* رُخ [*roukh*], autrement appelé la *tour,* deux pièces. De رُخ [*roukh*] vient le verbe ROQUER. Voyez ce mot.

4° L'*éléphant* فيل [*fîl*], dont on aura sans doute fait le *fol,* puis le *fou,* deux pièces;

5° Le *cavalier* فارِس [*fâris*], deux pièces;

6° Le *pion* پیاده [*pïâdeh*], huit pièces, placées horizontalement devant les autres.

Au lieu de شطرنج [*chat'rendj*], on écrit quelquefois en persan صدرنج [*s'adrendj*], ce qui veut dire alors les *cent peines*, les *cent infortunes*, à cause des nombreux *échecs* ou *revers* que le roi peut avoir à subir durant la partie.

L'échiquier, ou damier destiné au jeu d'échecs, forme soixante-quatre carrés alternativement noirs et blancs. — Le roi et la reine occupent le milieu de la bande la plus rapprochée de chaque joueur, de manière, toutefois, que la reine soit placée sur un carré de même couleur qu'elle; puis les autres pièces se rangent à droite et à gauche, dans l'ordre suivant : un fou, un cavalier, et enfin une tour à chaque angle de l'échiquier; ce qui donne, avec les pions, un total de trente-deux pièces, soit seize blanches et seize noires. Mises en présence les unes des autres, elles sont séparées par quatre bandes horizontales dont les carrés, entièrement libres, au début de la partie, permettent à chaque joueur de faire marcher successivement ses pièces, d'après certaines règles qu'il serait trop long de mentionner ici.

ÉCORCHER, v. a. (A.)

قشر [*qachar*] *déchirer, arracher* (*la peau* d'un animal, *l'écorce* d'un fruit, *la cosse* d'un légume). Le verbe arabe s'emploie également au figuré; c'est ainsi que nous disons, en français, *écorcher une langue* (la parler peu correctement); *écorcher les oreilles* (importuner); *écorcher quelqu'un* (le rançonner). Re-

marquez encore les dérivés arabes قاشور [*qâchoûr*] *qui enlève la peau*, ÉCORCHEUR, et أقشر [*âqchar*] *dépouillé*, ÉCORCHÉ, au propre et au figuré. — Le substantif قِشر [*qichr*] veut dire *peau*, *épiderme*, *écorce* d'un fruit, *cosse* d'un légume, et *écaille* de poisson. — Si le verbe *écorcher* et ses analogues *écorcer*, *écosser*, ne viennent pas directement de l'arabe, on ne peut s'empêcher de reconnaître le rapport qui existe entre ces verbes et leur correspondant oriental, plus satisfaisant, je crois, que le latin *excoriare* ou *decorticare*.

EDDÎN, subst. en composition. (A.)

الدّين [*eddîn*] Mot formé de l'art. ال [*al*] *la* et du subst. دين [*dîn*] *religion*, *foi*. Il entre dans la composition de quelques titres honorifiques, tels que جلال الدّين [*djélâl eddîn*] *la gloire de la religion*, عِماد الدّين [*'imâd eddîn*] *le soutien de la religion*, etc., donnés à divers personnages célèbres de l'Orient; et sa transcription se trouve souvent défigurée, surtout chez les historiens français des Croisades. — Voyez ALADDIN, et les autres titres expliqués sous le même article.

ÉDEN ou ADEN, n. pr. (A)

عدن [*'adn*] *séjour agréable*. Nom poétique d'une ville maritime du Yémen ou Arabie Heureuse, située à 40 kilomètres au sud de Mokha, et dont le port est très-fréquenté par les négociants orientaux. La beauté de son aspect et la fécondité de ses alentours lui ont valu le titre d'*Éden* ou *Aden*, pris de l'hébreu עֵדֶן [*'êden*] *lieu de délices*, *paradis*. — La poésie française emploie souvent le mot *éden* pour qualifier un séjour enchanteur.

— Comparez avec l'arabe et l'hébreu le grec ἡδονή, *délice, plaisir.*

ÉFENDI, s. m. (T.)

افندى [*éfendy*] *maître, seigneur,* altération sensible du grec αὐθεντής, *qui agit de sa propre autorité.* On donne ce titre, en Turquie, aux officiers civils, aux membres du clergé musulman ou chrétien, aux savants et à tous ceux qui remplissent quelque fonction importante. Il équivaut à *monsieur* en français, et se met toujours à la suite du nom propre, comme *Mahmoud éfendi, Émin éfendi,* etc. — Les dictionnaires français portent également *effendi;* mais, dans le mot turc, la lettre ف *f* ne prenant pas le signe du redoublement, il vaut mieux écrire *éfendi.* — A l'occasion du mot *éfendi,* je crois devoir faire observer que, pour l'adoption de certains mots européens par les Orientaux aussi bien que pour celle de plusieurs termes orientaux dans divers idiomes de l'Europe, la conversation doit avoir certainement exercé beaucoup plus d'influence que les correspondances écrites; et c'est ce qui me paraît expliquer en partie les bizarreries orthographiques que l'on rencontre si souvent entre les mots orientaux et leurs dérivés espagnols, portugais, italiens ou français. Quant aux écarts de prononciation, ils sont bien moins sensibles. Ainsi, pour arriver du grec αὐθεντής au correspondant turc *éfendi,* si l'on veut bien se rappeler que les Grecs modernes prononcent à peu près *evzendis,* on reconnaîtra facilement que, de *evzendis* à *éfendi,* la différence n'est pas grande pour l'oreille.

ÉLIXIR, s. m. (A.)

الإكسير [*elîksîr*] *la quintessence, l'extrait le plus pur* de diverses choses. *Élixir* se dit au propre, en français, d'une *liqueur spiritueuse* extraite d'une ou de plusieurs substances employées surtout en médecine; et, au figuré, de ce qu'il y a de meilleur dans un discours ou dans un ouvrage. — Les Italiens écrivent *elisire.*

ÉMERAUDE, s. f. (P.)

زمرّد [*zemerrud,* et vulg. *zumrud*] Nom d'une pierre précieuse, diaphane, de couleur verte, et qui sert à la parure des colliers, des bracelets, etc. — Le grec σμάραγδος, donné comme l'étymologie du français *émeraude,* n'est probablement qu'une imitation du persan. Il doit en être de même du latin *smaragdus* (que, d'après le *Dictionnaire latin* de Freund et Theil, on écrit aussi *zmaragdus,* par un *z*). Comparez encore l'italien *smeraldo,* l'espagnol et le portugais *esmeralda,* et l'anglais *emerald.*

ÉMIR ou AMIR, s. m. (A.)

أمير [*ámîr*] *chef, commandant, prince;* dérivé de أمر [*ámar*] *commander.* — *Émir,* qui se dit du gouverneur d'une province ou d'une tribu considérable, s'applique également aux descendants de la famille d'Ali, gendre de Mahomet. — Les premiers successeurs du Prophète, et les autres khalifes, à leur imitation, prirent individuellement le titre de أمير المؤمنين [*ámîr almoûminîn*] *prince des croyants,* titre souvent défiguré par de vieux auteurs français, qui ont changé *ámîr almoûminîn* en *miramolin.* — Chez les Arabes, la dignité de أمير الأمراء [*ámîr*

aloùmarâ'] *émir des émirs*, ou *émir suprême*, équivalait autrefois à celle de بكلر بكى [*beïler beïy*], laquelle est attachée au gouverneur d'une des grandes provinces de l'Empire ottoman. — Quelquefois on écrit *mîr* pour *àmîr*, surtout quand ce mot doit en précéder un autre, par exemple : مير آلاى [*mîr âlây*] *chef de troupe, colonel turc;* مير بار [*mîr bâr*] *chef d'audience, grand chambellan*, en Perse. — Du mot *àmîr* vient également le substantif français AMIRAL, expliqué plus haut, à son ordre alphabétique.

ENDIVE, s. f. (A.)

هِندِبة [*hindibat*] *chicorée des jardins*. — Le mot *endive*, imité du latin barbare *endivia*, a pour correspondants, en latin classique, *intubus* et *intybus*, *intubum* et *intybum*, qui sont autant d'altérations du terme oriental, reproduit aussi dans l'espagnol *endibia* et l'italien *indivia*. — Virgile, dans ses *Géorgiques*, a fait usage du mot *intubum* dans la double acception de *chicorée sauvage* et *chicorée cultivée;* mais les Arabes appellent la première espèce شِكورِية [*chikoûriyat*], transcription du grec *κιχώριον*, dont on s'est servi pour établir une distinction entre l'espèce sauvage et le genre *σέρις*.

ÈRE, s. f. (A.)

Ère désigne le *point fixe* d'où l'on commence à compter les années, et ce terme correspond au latin *æra;* mais les dictionnaires n'en font pas connaître l'origine, qui est probablement sémitique, puisqu'on trouve, en arabe, le substantif féminin أُرخة [*òrkhat*] *date, époque fixe*, dérivé du radical أَرخ

[*àrakh*] *dater,* présentant une grande affinité avec le substantif hébreu יָרֵח [*yérakh*] *mois,* ou *lune* sur laquelle on règle le temps. Ce rapprochement me paraît de nature à expliquer le sens du mot *æra,* et il ne doit pas être passé sous silence. — C'est du verbe أَرَخَ [*àrakh*], mis à la 2ᵉ forme أَرَّخَ [*àrrakh*], que vient aussi le substantif تَأْرِيخ [*tàrîkh*], au pluriel تَوَارِيخ [*tawârîkh*], employé de préférence par les Arabes pour désigner l'*époque* d'un événement remarquable, la *date* d'une lettre, puis un corps d'ouvrage comprenant des *chroniques,* des *annales.* — L'ère adoptée par les musulmans commence, suivant les uns, au 15 juillet, et, suivant les autres, au 16 juillet 622 de Jésus-Christ. — Voyez Hégire.

ESTIVE, s. f. (T.)

Mot dérivé de l'adjectif turc إِسْتِف [*istif*] *rempli, bourré,* et désignant un chargement de navire que l'on opère en comprimant les marchandises, particulièrement les balles de coton et de laine, afin qu'elles occupent le moins de place possible. Se dit aussi du contre-poids que l'on donne à chaque côté d'un vaisseau pour balancer sa charge. — Ce terme, fort usité sur la Méditerranée, présente une grande analogie avec le sens du verbe grec σταίβω et de son correspondant latin *stipare,* en français *presser, fouler.* Comparez aussi le portugais *estiva* et l'italien *stiva.*

ÉTOUFFER, v. a. et n. (A.)

أَطْفَأَ [*àtfaà*] *éteindre* (spécialement le feu), et au figuré *comprimer, faire cesser* (la colère, une révolte, etc.). 4ᵉ forme de طَفِئَ

[*t'afiâ*] *s'éteindre.* — *Étouffer,* au neutre, correspond, quant au sens, avec la 1re forme arabe. On dit *étouffer,* pour *manquer d'air, périr faute de respiration, être suffoqué par excès de rire ou de colère.* — En vain chercherait-on dans les dictionnaires français quelque chose de satisfaisant sur l'origine du verbe *étouffer :* les uns le font venir du grec, les autres du latin; mais l'arabe me paraît plus précis. — On appelle ÉTOUFFOIR une espèce de grande boîte faite en métal et garnie d'un couvercle, dont on se sert habituellement pour *éteindre* la braise après l'avoir retirée du feu.

EUPHRATE, n. pr. (A.)

فُرات [*fourât*], dérivé de فرُت [*farout*] *être très-doux, agréable au goût,* en parlant de l'eau. Nom d'un fleuve de la Turquie d'Asie, qui prend sa source dans les montagnes de l'Arménie méridionale, près de Diadin. Après avoir reçu les eaux de plusieurs affluents, traversé divers pachaliks, et fait lui-même sa jonction avec le Tigre à 58 kilomètres environ au-dessus de Bassorat, l'Euphrate prend le nom de شطّ العرب [*chat't' el'arab*] ou *grand fleuve des Arabes,* et va se jeter enfin par cinq bouches dans le golfe Persique. — Les Arabes se contentent souvent de désigner l'Euphrate par le seul mot نهر [*nahr*], qui veut dire *fleuve.* Quant au duel الفُرتان [*alfouratân*], il s'applique à la fois à l'Euphrate et au Tigre. Le vaste pays compris entre ces deux fleuves, et qui s'appelait autrefois *Mésopotamie,* c'est-à-dire *pays situé au milieu des fleuves,* porte aujourd'hui, chez les Arabes, le nom de الجزيرة [*aldjézîrat*] ou *l'île.* — Suivant

la Genèse, deux autres fleuves, le Phison et le Géhon, avaient, comme le Tigre et l'Euphrate, leur source dans le paradis terrestre. — Il est facile de reconnaître dans le mot grec Εὐφράτης le correspondant arabe *fourât,* précédé de l'article *al* ou *el :* الفُرات [*elfourât*] *le suave, le très-doux.*

EXILER, v. a. (A.)

عزل [*ʿazel*] *bannir, exiler; mettre de côté, isoler.* — C'est au latin *exsilium, exsulare,* que les étymologistes attribuent l'origine du substantif masculin français *exil* et du verbe *exiler;* mais il faut remarquer que le verbe *exsulare* est plus souvent employé dans le sens neutre que dans le sens actif par les auteurs latins. Aussi le verbe *exiler* semble-t-il plutôt dérivé de l'arabe. — Au figuré, *s'exiler* désigne l'action de *se retirer,* de *s'éloigner,* de *s'isoler* (du monde, des affaires, etc.); en arabe, la 8ᵉ forme إعتزل [*iʿtazel*] offre la même idée, et le mot مُعتزِلة [*mouʿtazilat*], qui en dérive, appliqué aux membres d'une secte musulmane, peut se traduire en français par *séparés, dissidents,* ou *isolés.* — Voyez MOUTAZÉLITE.

ÉZAN, s. m. (A.)

أذان [*àdzân*] *appel public à la prière* (chez les peuples musulmans), dérivé de أذن [*àdzan*] *proclamer l'heure de la prière.* L'*ézan* a lieu cinq fois par jour, et le crieur chargé de faire cet appel du haut des minarets porte le titre de *mouezzin.* — Voici la formule de l'*ézan :* الله أكبر [*allah àkbar*] *Dieu est très-grand* (répété quatre fois par le crieur public)! أشهد أن لا إله إلّا الله [*àchhad àn lâ ilah illa-'llah*] *J'atteste qu'il n'y a point d'autre Dieu*

qu'Allah (répété deux fois)! أشهد أن محمد رسول الله [*àchhad àn mouh'ammad rasoûl allah*] *J'atteste que Mahomet est l'envoyé de Dieu* (deux fois)! حيّ على الصلوة [*h'ayya ʿalā-'s's'alât*] *Accourez à la prière* (deux fois)! حيّ على الفلاح [*h'ayya ʿalā -'lfalâh'*] *Accourez au salut* (deux fois)! الله أكبر [*allah àkbar*] *Dieu est très-grand* (deux fois)! لا إله إلّا الله [*lâ ilah illa-'llah*] *Il n'y a de Dieu qu'Allah!* — La musique de cet appel à la prière a été publiée par Lane, dans son ouvrage intitulé *An Account of the manners and customs of the modern Egyptians*, tome II, p. 92 à 95.

F

FAKIR ou FAQUIR, s. m. (A.)

فقير [*faqîr*], pluriel فُقراء [*fouqarâ'*], *indigent, pauvre;* dérivé de فقُر [*faqour*] *être pauvre.* Épithète donnée dans l'Inde et parmi les Arabes à des religieux musulmans qui font vœu de pauvreté; elle répond à celle de *derviche* chez les Persans. C'est aux fakirs qu'est attribuée la découverte de la propriété enivrante du hachiche; aussi cette plante est-elle appelée en Orient حشيش الفُقراء [*h'achîch alfouqarâ'*] *herbe des fakirs* ou *des pauvres.* — Voyez HACHICHE.

FALAQUE, s. f. (A.)

فلق [*falaq*] Pièce de bois percée dans laquelle on retient les pieds des criminels ou des captifs. — On appelle aussi *falaque* (فلقة *falaqat*) un genre de supplice qui consiste à attacher les pieds d'un criminel à une chaîne ou à une corde fixée à un bâton auquel on donne autant de tours que l'on veut pour augmenter la douleur du patient. — En Turquie, *falaque* se dit de la *bastonnade* appliquée sur la plante des pieds.

FANAL, s. m. (T.)

فنر [*féner* et *fanar*] *lanterne, phare, fanal,* comme en français. — On appelle aussi *Fanar* ou *le Fanal* un quartier de Constantinople, peuplé principalement par les premières familles

grecques. De là le mot Fanariote, par lequel on désigne un habitant du quartier nommé *Fanar*. Après la prise de Constantinople par les Turcs en 1453, on assigna ce quartier aux Grecs qui étaient restés dans la ville et qui remplissaient alors auprès des autorités ottomanes les fonctions de drogmans ou de secrétaires. — *Fanal* s'écrit aussi فنار [*fénâr*] en persan.

FANER (se), v. pronom. (a.)

فنى [*fanā*] *languir, se dessécher, dépérir.* — Le verbe arabe, dont la 1re forme ne s'emploie qu'au neutre, se dit d'une fleur qui se flétrit, d'une femme qui perd sa beauté, d'un vieillard qui devient caduc, et, en général, de toutes les choses périssables de ce monde; il répond donc exactement au verbe pronominal français *se faner*.

Je serais tenté de rattacher au même radical les mots suivants, savoir :

1° Faner, v. a., tourner et retourner l'herbe d'un pré fauché pour la faire sécher;

2° Fane, s. f., qui se dit des feuilles sèches destinées à servir de litière aux animaux;

Et 3° Foin, s. m., herbe des prés que l'on coupe et que l'on fait sécher pour la nourriture des bêtes de somme;

Mais la plupart des étymologistes font dériver ces trois mots du latin *fœnum* (foin).

FARFADET, s. m. (a.)

فرفار [*farfâr*] *inconstant, léger, volage;* dérivé de فرفر [*farfar*] *s'agiter, se remuer.* — Dans certains pays, on appelle *farfadet*

un *lutin* ou *esprit follet;* et ce terme s'applique familièrement à un *homme vif, gai, capricieux* dans ses pensées et *frivole* dans ses discours.

FATIME, n. pr. (A.)

فاطمة [*fât'imat*] *sevrée,* dérivé de فطم [*fat'am*] *sevrer.* Nom de la fille de Mahomet, mariée à son cousin Ali, fils d'Abou Taleb, l'an 623 de notre ère. Elle en eut trois fils et mourut deux mois après Mahomet. C'est de Fatime et d'Ali que se prétendait issue la dynastie des khalifes FATIMITES (فاطمية *fât'imiyyat*), dont le chef, nommé Abou Mohammed Obeïd allah, prit le titre de *Mahdy* ou *Directeur* des fidèles en 908 de l'ère chrétienne, renversa les Aghlabites et s'établit à Sédjelmassat. Bien que l'on compte quatorze khalifes dans la dynastie Fatimite, les trois premiers seulement régnèrent en Mauritanie; car le quatrième, appelé Mou'izz lidîn allah, transféra en 972 le siége du pouvoir dans la ville du Caire qu'il avait fait bâtir, et l'on cessa dès lors de reconnaître en Égypte l'autorité du khalife de Baghdad. La dynastie des khalifes Fatimites dura depuis 909 jusqu'à 1171 de Jésus-Christ. — Presque tous les dictionnaires donnent *Fathimites* (avec une *h*); mais la lettre *h* ne fait pas essentiellement partie du mot, et il vaut mieux la rejeter. Le ط *t'* n'exprime qu'une articulation plus forte que celle du ت *t*, et non pas les lettres *t* et *h*. Il est vrai que la plupart des Orientalistes ajoutent ordinairement une *h* aux lettres simples pour représenter leurs correspondantes emphatiques; mais ce système de transcription expose à des méprises, et l'emploi d'un

petit signe de convention pour indiquer une consonne forte est bien préférable à celui de deux lettres européennes pour un seul caractère oriental.

FAUTE, s. f. (A.)

فوت [*fawt*] *manque, omission, négligence;* dérivé de فات [*fât*] *manquer, échapper, passer outre,* et de plus, *périr, venir à manquer.* Dans ce dernier cas, فوت [*fawt*] est synonyme de موت [*mawt*] *mort;* et les Arabes jouent souvent sur les deux verbes فات [*fât*] et مات [*mât*]. Ils disent vulgairement : الّى فات مات [*elly* (pour *elladzy*) *fât mât*] *Ce qui est passé est mort; ne parlons plus du passé.* — On voit que l'orthographe du substantif *faute* est exactement donnée par son correspondant arabe.

FELLAH, s. m. (A.)

فلّاح [*fellâh'*] *laboureur, agriculteur,* pluriel vulgaire فلّاحين [*fellâh'în*], nom de métier dérivé de فلح [*falah'*] *fendre le sol, labourer la terre.* C'est ainsi que l'on désigne ordinairement les paysans de l'Égypte. — Le pluriel français se forme par l'addition d'une *s* au singulier : un *fellah,* des *fellahs.*

FELOUQUE, s. f. (A.)

فُلك [*foulk*] *vaisseau, navire, esquif.* Petit bâtiment de bas bord, à voiles et à rames, en usage sur la Méditerranée. — Les Italiens ont d'abord introduit ce terme dans leur langue sous la forme *feluca,* et les Français en ont fait *felouque,* qui présente la même signification.

FETVA, s. m. (A.)

فتوَى [*fetvä*], au pluriel فتاوَى [*fétâwä*], *sentence prononcée par*

le mufti sur un point de doctrine ou de droit difficile à résoudre; elle supplée au silence de la loi et demeure sans appel. La racine de ce mot est فتا [*fétâ*], qui, à la 4e forme أفتا [*âftâ*], signifie *faire connaître la vérité et la justice.* — Il existe à Constantinople un bureau spécial pour l'expédition des fetvas. Le chef de ce bureau est chargé de recueillir les questions et de préparer les réponses à faire par le mufti, qui se contente souvent de trancher la difficulté par l'un de ces deux mots turcs : اولور [*oloûr*] *cela se peut,* ou اولماز [*olmâz*] *cela ne se peut pas.*

C'est contrairement à l'orthographe orientale que les dictionnaires français donnent *fetfa,* dont Voltaire a tourné en ridicule la prononciation dans les vers suivants, extraits d'une épître adressée par lui à Catherine II, impératrice de Russie:

On m'a trop accusé d'aimer peu Moustapha,
Ses vizirs, ses divans, son muphti, ses *fetfa;*
Fetfa! ce mot arabe est bien dur à l'oreille;
On ne le trouve point chez Racine et Corneille;
Du dieu de l'harmonie il fait frémir l'archet :
On l'exprime en français par *lettres de cachet.*

Il me semble que Voltaire a confondu le sens de *fetva* avec celui de *firman;* car tous les pronoms possessifs contenus dans le second vers se rapportent évidemment à Moustapha. Or un sultan rend bien des *firmans,* c'est-à-dire des *décrets,* des *ordonnances,* mais non des *fetvas* ou *sentences juridiques,* qui sont dans les attributions du *mufti* ou *juge suprême.*

Pour en revenir à l'orthographe du mot oriental, je dois

faire observer que les Arabes ne prononcent pas *fetfa*, mais *fetoua*, et les Turcs *fetva*, ce qui n'offre assurément rien de dur à l'oreille. On peut croire aussi que les exigences de la rime ont amené le poëte à supprimer l'*s* caractéristique du pluriel français à la fin de *fetfa;* car, puisque l'on écrit des *aghas*, des *pachas* au pluriel, il faut conséquemment écrire des *fetvas*.

FEZ, n. pr. (A.)

فاس [*fès*] Nom d'une province considérable de l'Empire de Maroc, qui a pour capitale une ville appelée de même et fondée en 807 par Edris II. On y fabrique des armes blanches et à feu, du maroquin et une très-grande quantité de calottes de laine rouge pour les hommes, et blanches pour les femmes, ce qui lui procure avec la Turquie un commerce très-important. Ces bonnets, qui se portent habituellement sous le turban, s'appellent *fez* ou *fes* (فس) comme le pays qui les produit. La confection de ce genre de coiffure est aussi très-répandue dans la régence de Tunis.

FINESSE, s. f. (A.)

فنّ [*fenn*], au pluriel فُنون [*founoûn*] et أفنان [*âfnân*], *art, science, artifice, ruse.* — On voit que les diverses acceptions du radical arabe s'appliquent exactement au français, qui se prend aussi en bonne et en mauvaise part. Le substantif *finesse* désigne la qualité d'une chose travaillée avec art et habileté, comme une étoffe, une dentelle, un tableau, etc.; la *subtilité* de l'odorat, de l'ouïe, de l'esprit; enfin, la *ruse* d'un homme adroit. De là

les dérivés français FINASSERIE, s. f., *petite ou mauvaise finesse;* FINASSEUR, EUSE, et FINASSIER, ÈRE, subst., *qui emploie de petites ruses;* puis FINAUD, E, subst., *fin, rusé dans les petites choses;* FINET, TE, et FINOT, TE, adj., *qui fait le malin;* FINOTERIE, s. f., *petite finesse, petite malice.* — Comparez l'espagnol et le portugais *fineza,* ainsi que l'italien *finezza,* l'anglais *finesse* et *fineness.*

FIRMAN, s. m. (P.)

فرمان [*fermân*] *ordre, commandement,* dérivé de فرمودن [*fermoûden*] *ordonner.* Se dit particulièrement d'un *ordre* ou d'un *diplôme* émané de la Sublime Porte ou de toute autre Cour musulmane. Les firmans donnés par le Grand Seigneur sont ordinairement revêtus de sa signature autographe, appelée en turc خطِّ هُمايون [*khat't'i humâyoûn*] *écriture fortunée, auguste,* ou خطِّ شريف [*khat't'i chérîf*] *écriture noble,* et portent en tête le طُغرا [*t'oughrâ*], sorte de monogramme ou cachet composé des noms et des titres du souverain. C'est surtout pour les firmans concernant les provinces que la formalité du *toughrâ* est nécessaire; quant aux arrêtés relatifs à l'administration intérieure de la capitale, la signature d'un ministre ou d'un membre du divan suffit en pareil cas. — On appelle aussi *firman* l'autorisation écrite, accordée à des marchands européens, de se livrer au commerce dans l'Orient.

FOISON, s. f. (P.)

فزون [*fuzoûn*] *abondance, multitude.* — *Foison* ne s'emploie guère en français que dans cette locution, adverbiale et familière, *à foison,* pour dire *en grande quantité.* — Dans la fable

intitulée *Le combat des rats et des belettes*, La Fontaine a dit, au sujet des rats :

Or, une certaine année
Qu'il en était *à foison*,
Leur roi, nommé Ratapon,
Mit en campagne une armée.

Foisonner, v. n., *devenir plus nombreux* ou *plus volumineux*, répond au persan فزودن [*fuzoûden*] *augmenter, s'accroître, se multiplier*. — En parlant de certains animaux, on dit qu'ils *foisonnent*, c'est-à-dire qu'ils *multiplient beaucoup;* et, dans l'art culinaire, on apprête quelquefois des viandes de telle sorte qu'elles *foisonnent*, qu'elles paraissent plus volumineuses et fournissent davantage à manger.

FONDOUQUE, s. m. (gr.-a.)

فندق [*foundouq*] Terme usité particulièrement en Barbarie, dans le sens de *maison commune de négociants, hôtellerie, entrepôt de marchandises*. — C'est de là que les Espagnols ont pris *alhondiga*, les Portugais *alfandega*, et les Italiens *fondaco;* mais le mot arabe n'est probablement lui-même qu'une imitation du grec πανδοχεῖον ou πανδοχεῖον, composé de l'adjectif neutre πᾶν (tout), et du substantif δοχεῖον (lieu de réception), dérivé de δέχομαι (recevoir), ce qui signifie donc *auberge, hôtellerie, lieu où l'on reçoit tout le monde*, ou *toute espèce de marchandises*. — Quelques dictionnaires portent aussi *fondique;* mais l'orthographe *fondouque* me semble préférable, d'autant plus qu'on appelle *foundouqly* (فندقلى), mot évidemment dérivé de *foun-*

douq, une monnaie turque valant environ trente-cinq piastres actuelles du Grand Seigneur.

FOSTAT, n. pr. (A.)

فُسطاط [*foust'ât'*] Ville d'Égypte sur la rive droite du Nil, à 2 kilomètres au sud-ouest du Caire. — Le mot فُسطاط [*foust'ât'*] signifie *tente en étoffe grossière de coton*, et la ville fut ainsi appelée à cause du camp composé de tentes de ce genre, et établi sur son emplacement par Amrou ben Âs, lieutenant du khalife Omar, lors de la conquête de l'Égypte. Amrou mourut en 663 de l'ère chrétienne.

FOUR, s. m. (A.)

فُرن [*fourn*] Mot arabe qui paraît avoir donné naissance au latin *furnus* ou *fornus*, que les dictionnaires présentent comme racine du français *four*. Le latin *furnus* n'a, je crois, rempli qu'un rôle secondaire; mais ses dérivés se retrouvent dans les langues néo-latines, comme on le verra ci-après.

Le *four* est un lieu voûté, avec une seule ouverture par devant, et que l'on fait chauffer pour y cuire le pain, la pâtisserie, etc. — Comparez l'espagnol *horno* (anciennement *forno*), le portugais et l'italien *forno*.

On appelle FOURNAISE, s. f., un four considérable, destiné à recevoir un très-grand feu, et servant à cuire la chaux, la brique, le plâtre, etc., ou à fondre les métaux. — Ce mot a pour correspondants l'espagnol *hornaza*, le portugais *fornalha*, et l'italien *fornace*, qui représente, comme on le sait, l'ablatif du latin *fornax*.

Fourneau, s. m., se dit ordinairement du meuble de cuisine sur lequel on cuit les aliments; le combustible qu'on y met repose sur une grille à travers laquelle passe la cendre. — Comparez l'espagnol *hornillo*, le portugais *fornilho*, et l'italien *fornello*.

Le mot fournée, s. f., désigne la quantité de pain que l'on peut faire cuire à la fois dans un four. — Les Espagnols écrivent *hornada*, les Portugais *fornada*, et les Italiens *infornata*.

Fournier, ère, s., indique celui ou celle qui tient un four public pour y faire cuire le pain préparé chez les particuliers. — Ce mot a pour correspondants *hornero* en espagnol, *forneiro* en portugais, et *fornajo* en italien.

Fournil, s. m., se dit du lieu où est le four et où l'on pétrit la pâte.

Enfin le verbe enfourner, *mettre au four*, a pour correspondants l'espagnol *hornear*, le portugais *fornejar* et *fornear*, ainsi que l'italien *infornare*.

FOURBE, adj. des 2 g. (p.)

فريبا [*fériba*] *trompeur, qui trompe avec finesse, avec adresse.* — Voyez Fripon. — L'adjectif italien *furbo*, qui exprime la même idée, a bien pu servir d'intermédiaire entre le persan et le français.

On rencontre parfois dans le style élevé, surtout en poésie, le s. f. fourbe, répondant au persan فريب [*firib*], et employé pour *tromperie, fourberie;* en italien, *furberia*. Ainsi, le poëte

Racine a mis dans la bouche d'Athalie l'imprécation suivante contre Joad :

> Ta *fourbe* à cet enfant, traître, sera funeste.
> D'un fantôme odieux, soldats, délivrez-moi!
>
> (*Athalie*, acte V, scène v.)

FOURREUR, s. m. (A.)

فرّا [*farrâ*] *marchand de pelisses ou de fourrures.* — En arabe, فروة [*farwat*], au pluriel فروات [*farwât*], désigne une *pelisse*, une *robe fourrée;* et telle est probablement l'étymologie des mots français *fourrure* et *fourreur.*

FRICTION, s. f. (A.)

فرك [*fark*] Proprement, *l'action de presser entre ses mains un épi pour en extraire le grain*, et, par extension, *frottement, friction.* — Il semble tout naturel de considérer le verbe arabe فرك [*farak*] *frotter* comme le radical du latin *fricare*, dont les Italiens ont fait *fregare*, et d'où dérivent les substantifs *fricamentum, fricatio* et *frictio*, traduits en français par *frottement, friction;* en italien, par *fregamento* et *fregagione.* Il faut observer, toutefois, que *friction* n'est usité dans notre langue que pour désigner le frottement d'une partie malade du corps, à l'aide de la main, d'une brosse ou d'un liniment.

FRIPON, NE, subst. (P.)

فريبا [*fériba*] et فريبندة [*firîbendeh*], participe de فريبيدن [*firîbîden*] *tromper, abuser, séduire*, FRIPONNER. — Le mot *fripon* désigne un *voleur adroit*, un *homme fourbe*, qui emploie la ruse pour parvenir à faire des dupes.

Fripoune se dit familièrement d'une *femme coquette, adroite et fine,* et ce sens est analogue à celui de l'expression persane دل فريب [*dil firîb*] *qui séduit les cœurs.*

Le diminutif français de *fripon* est FRIPONNEAU : en italien, *furbetto.* Il signifie, au figuré, *jeune galant.*

Rien de satisfaisant n'est donné par les dictionnaires français à l'égard de l'étymologie de *fripon*, qu'on obtient facilement du persan, en changeant en *p* le ب *b* final de فريب [*firîb*], origine probable de *fourbe* ou *fourberie.* De cette manière, les deux termes *fourbe* et *fripon,* dont la source est commune, s'expliquent l'un par l'autre.

FROID, s. m. (A.)

برد [*berd*] *froid, absence de chaleur,* au physique et au moral. — Le même mot arabe signifie *sommeil,* et l'on dit proverbialement, en jouant sur son double sens : منع البرد البرد [*mana' elberd elberd*] *le froid empêche le sommeil.* Prononcé *barad*, il veut dire *grêle,* comme l'hébreu בָּרָד [*bârâd*]. — On donne ordinairement pour racine au subst. *froid* le latin *frigus,* d'où dérive l'adjectif *frigidus;* mais *frigus* vient lui-même du grec ῥῖγος, précédé du *digamma* (Fῥῖγος); et il est bon de remarquer, 1° que la lettre *g* ne fait pas partie du mot français, et 2° que l'ancien terme espagnol *frido,* changé depuis en *frio,* et l'italien *freddo,* reproduisent exactement, comme leur correspondant *froid,* la racine arabe, au moyen de la simple permutation du ب *b* en *f.* — Le substantif FROIDEUR, synonyme de *froid,* s'emploie figurément dans le sens d'*accueil glacial, indif-*

férence; il répond à l'arabe بُرودة [*bouroudat*] et à l'italien *freddezza.* — Pour désigner le *froid répandu dans l'air,* la *rigueur de l'atmosphère,* on dit la FROIDURE; en italien, *freddura.*

FUTILE, adj. des 2 g. (A.)

Tout en reconnaissant que l'adjectif français *futile* vient directement du latin *futilis,* il me semble que ce dernier doit avoir pour racine le verbe arabe بطل [*bat'al*] *être vain, inutile,* ou *vide de sens,* qui répond au chaldéen בְּטַל [*bet'al*]; et il suffit, pour cela, de changer en *f* la première radicale ب *b.* — Remarquez que la permutation d'une lettre *faible* en sa *forte* du même ordre, et *vice versa,* conduit parfois à la découverte d'une racine commune à des mots qui paraissent, au premier coup d'œil, étrangers l'un à l'autre. Ainsi, *bateleur,* homme qui se livre, par métier ou par habitude, à des *futilités,* à des *bagatelles,* dérive évidemment de بطل [*bat'al*], et, malgré la différence d'orthographe que les voyelles occasionnent dans la construction des mots *bateleur* et *futile,* il n'en est pas moins vrai qu'on trouve dans chacun d'eux les trois consonnes *b* (ou *f*)-*t*-*l*, qui en constituent la racine. — Voyez BATELEUR.

G

GABELLE, s. f. (A.)

قبالة [*qabâlat*] *impôt, taxe;* dérivé de قبل [*qabal*] *recevoir.* — Les étymologistes ne sont pas d'accord sur l'origine du mot français *gabelle,* appliqué plus particulièrement à l'impôt sur le sel. On sait qu'autrefois il y avait la gabelle du vin, du drap, etc. L'opinion la plus probable, ce me semble, est celle de feu M. Quatremère, qui fait remonter *gabelle* à l'arabe par l'intermédiaire de l'espagnol *alcabala,* en citant à l'appui du sens du terme oriental l'autorité d'Edrisi et de Makrizi. (Voyez le *Journal des Savants,* janvier 1848, p. 49.) — On peut aussi rapporter le substantif masculin GABELOU à l'adjectif verbal قابِل [*qâbil*] qui veut dire *celui qui perçoit,* par conséquent *douanier.* Il paraît qu'autrefois GABELEUR désignait un *percepteur d'impôts:* ce mot, prononcé *gabeleux* par le peuple, s'est enfin changé en *gabelou,* qui ne s'emploie plus aujourd'hui que par ironie. — Les Espagnols se servent de *alcabalero* en parlant d'un *percepteur d'impôts,* et de *alcabalatorio* pour le *recueil des lois et ordonnances relatives au mode de répartition et de recouvrement des contributions.* — Chez les Portugais, *alcavala* signifie *droit sur tout ce que l'on vend,* et l'administrateur des *alcavalas* s'appelle *alcavaleiro.* Remarquez ici le changement du *b* radical en *v.*

GALA, s. m. (A.)

جِلاء [*djilâ*] *splendeur*, dérivé de جلا [*djalâ* ou *galâ*] *briller, s'offrir aux regards.* — Le substantif arabe signifie plus particulièrement l'action d'*ôter son voile* et de *paraître le visage découvert*, en parlant d'une nouvelle mariée, introduite en cérémonie dans la chambre nuptiale. — En français, *gala* se dit d'une *fête* à la cour d'un souverain ou dans l'hôtel d'un haut personnage, et, par extension, d'un *festin de noces*, ou de tout autre *repas splendide.* — *Habit de gala* signifie *vêtement de cérémonie.* — Le mot *gala*, emprunté sans doute aux Arabes par les Espagnols, s'est introduit chez les Portugais, les Italiens, les Français et autres peuples de l'Europe.

GALIA, s. f. (A.)

غالِية [*ghâliyat*], féminin de غالى [*ghâly*] *qui bouillonne*, dérivé de غلى [*ghalâ*] *être en ébullition.* Sorte de parfum de couleur noire, composé de musc, d'ambre et autres aromates, que l'on emploie comme cosmétique pour la chevelure, et qui est *très-écumeux.* — Ce mot se trouve aussi en espagnol et en portugais, sous la forme *algalia*, c'est-à-dire avec l'article arabe, et se dit du musc ou produit odorant et *écumeux* de la civette. — Il serait plus conforme à l'étymologie d'écrire *galiat*, avec un *t* à la fin.

GAMBADE, s. f. (P.)

كنبد [*kunbed*, prononcé aussi *gumbed*] *saut, culbute.* — *Gambade* vient-il de l'italien *gamba* (*jambe*), comme le disent plusieurs dictionnaires? Cette étymologie peut paraître satisfai-

sante, au premier abord; mais *gambade* se dit *scambietto* en italien, et dès lors il me semble que l'on doit chercher ailleurs l'origine du mot français. Elle se trouve, je crois, dans le substantif persan كنبد [*gumbed*], auquel répond l'espagnol *gambeta;* et le verbe neutre GAMBADER a aussi pour correspondant كنبيدن [*gumbîden*] *sauter; faire des culbutes, des gambades.* — Quant au verbe GAMBILLER, qui s'emploie au neutre et signifie *remuer les jambes de côté et d'autre;* comme font les petits enfants, on peut très-bien lui assigner pour racine l'italien *gamba,* puisque ce mot est reproduit par le correspondant *gambettare* ou *sgambettare.*

GARBIN, s. m. (A.)

غربيّ [*gharbiyy*] *occidental.* On appelle *garbin,* sur la Méditerranée et dans les provinces méridionales, le vent du sud-ouest. — Comparez avec l'arabe et le français l'italien *gherbino, agherbino* et *garbino.*

GARGARISER (SE), v. pronom. (A.)

غرغر [*gharghar*] *faire entendre un bruit de gargarisation* ou *un roulement de voix dans le gosier; râler,* en parlant d'un agonisant. — Onomatopée reproduite dans le grec γαργαρίζειν, le latin *gargarizare,* l'italien *gargarizzare,* le portugais *gargarejar,* l'espagnol *gargarizar,* l'anglais *to gargle,* et qui indique l'*action de se laver la bouche,* en agitant, au moyen de l'air qui sort du larynx, un liquide introduit fort avant et que l'on rejette ensuite sans l'avaler. — C'est en imitant ce bruit, que l'on parvient à prononcer exactement les lettres arabes خ [*kh* ou *cr*]

et غ [*gh*, *gr* ou *r'*], pour lesquelles il n'existe point d'équivalent en français, et que l'on est forcé de transcrire ordinairement par deux lettres, faute d'un signe spécial.

GAURE, s. m. (T.)

گاور [*guiâour* ou *guiâvour*], corruption de l'adjectif arabe كافِر [*kâfir*] *infidèle, ingrat, qui méconnaît Dieu,* ou du persan گَبر [*guebr*] *adorateur du feu,* et aussi *infidèle, impie.* Épithète donnée aux membres encore subsistants de la secte de Zoroastre, aux ignicoles ou adorateurs du feu. — Voyez GUÈBRE.

GAZE, s. f. (A.)

قزّ [*qazz*] *soie.* De là vient probablement le mot *gaze,* qui désigne un *tissu très-clair et très-léger,* une *étoffe de soie transparente* dont on fait des voiles ou des robes de luxe. — Comparez l'espagnol *gasa* et l'anglais *gauze.* Celui qui fabrique ou vend ce genre d'étoffe s'appelle GAZIER en français, et قزّاز [*qazzâz*] en arabe. — Au figuré, *gaze* s'emploie pour *adoucissement* d'une expression trop leste ou d'une raillerie mordante. Jeter de la *gaze* sur un discours, c'est voiler ce qu'un récit pourrait contenir de trop libre ou de trop piquant.

GAZELLE, s. f. (A.)

غزال [*ghazâl*] *antilope, gazelle,* féminin غزالة [*ghazâlat*]. Mammifère ruminant, à cornes creuses, et qui tient le milieu entre le daim et la chèvre. Les Grecs et les Romains l'appelaient *dorcas.* Il est très-répandu en Asie et en Afrique; aussi les poëtes orientaux en font-ils le sujet de fréquentes allusions, en parlant de jeunes filles timides ou légères dont ils veulent célébrer

la taille gracieuse et les tendres regards. — Les Italiens écrivent *gazzella*, les Espagnols *gazela*, et les Portugais *gazella*.

GAZIE ou GHAZIA, s. f. (A.)

غزاة [*ghazât*] et غازية [*ghâziyat*] *expédition guerrière, incursion sur le territoire ennemi;* dérivé de غزا [*ghazâ*] *entreprendre une campagne, faire une invasion.* — C'est par imitation que les soldats français, en Algérie, appellent *ghazia* un combat livré par eux aux Bédouins, dans le but de leur enlever leurs biens et leurs troupeaux. — Depuis quelques années on a beaucoup abusé du sens de *ghazia,* en l'employant seulement comme synonyme de *proie, capture, butin.* Aujourd'hui, *faire une ghazia* signifie, d'après les rapports officiels de l'armée d'Afrique, *exécuter le pillage* des tentes, des récoltes ou des troupeaux de diverses tribus que l'on n'a pu soumettre par d'autres moyens. — Cette locution, *faire une ghazia,* est également employée par les agents de police, quand ils opèrent une arrestation de plusieurs personnes sur la voie publique ou, par exemple, dans une maison de jeu. — On écrit plus souvent *razia, razzia* et *rhazia;* mais ces variantes ne sont guère recevables, et, pour être correct, il vaudrait mieux s'en tenir à la transcription *ghaziat,* qui se termine, comme en arabe, par la lettre *t,* caractéristique du féminin dans cette dernière langue. — Quelques auteurs français ont fait usage de *gazie* dans le sens d'*expédition religieuse entreprise par les musulmans pour la propagation de leur foi,* et ce mot, aussi bien que *ghaziat,* est dérivé de la même racine. — Comparez le portugais *gazia* et *gaziva.*

GAZOUILLER, v. n. (A.)

غزل [*ghazel*] *parler doucement, avec amour.* — *Gazouiller* se dit des petits oiseaux, lorsqu'ils chantent leurs amours pendant le printemps; d'un ruisseau qui fait entendre un doux murmure, ou d'un petit enfant qui commence à parler. — Si *gazouiller* ne vient pas directement de son correspondant arabe *ghazel,* on ne peut, toutefois, s'empêcher de reconnaître l'analogie de sens et d'orthographe que présentent les deux verbes. — Au même radical arabe se rattache le substantif GHAZEL, chanson érotique. Voyez ce mot.

GÉHENNE et GÊNE, s. f. (H.-A.)

جهنّم [*djéhennem*] *enfer* et *feu de l'enfer.* — Cette expression, toute métaphorique, employée fréquemment dans l'Alcoran, est une contraction des deux mots hébreux גֵּי הִנֹּם [*gêï hinnom*], qui signifient proprement *vallée d'Hennom,* lieu situé au sud de Jérusalem, près de la porte dite *des Potiers,* et dans lequel on faisait brûler vifs des enfants offerts en sacrifice à Molok, idole des Ammonites. Suivant le récit des rabbins, la statue de ce dieu représentait un corps humain à tête de bœuf. Elle était creuse et faite d'airain; et, après avoir mis le feu à sa base, on jetait dans ses bras les victimes que l'on voulait immoler. — Les Latins, retranchant la dernière consonne du mot arabe, tiré de l'hébreu comme on vient de le voir, en ont fait *gehenna,* d'où vient le français *géhenne,* employé dans le style biblique pour désigner l'*enfer.* — Les Portugais écrivent *gehena.* — GÊNE, contraction de *géhenne,* signifie *torture, peine, chagrin* et

misère. De là vient aussi le verbe GÊNER, *contraindre, embarrasser, incommoder*.

GENRE, s. m. (GR.-A.)

جنس [*djins*], pluriel جُنوس [*djounoûs*] et أجناس [*èdjnâs*] *genre, sorte, espèce, race, classe*. — C'est sans doute au grec γένος que se rattache le latin *genus*, d'où dérive le français *genre;* mais il est bon, je crois, de faire ressortir ici l'analogie qui existe entre γένος et son correspondant arabe جنس [*djins*], sous le double rapport du sens et de l'orthographe.

GERBO, s. m. et GERBOISE, s. f. (A.)

يربوع [*yerboû'*], pluriel يرابيع [*yérâbî'*]. On appelle *gerbo*, ou *gerboise*, un animal rongeur dont les pattes de devant sont très-courtes, et qui ressemble au rat. Sa nourriture principale consiste en racines et en grains; il boit peu; il dort le jour et ne vit guère que dans l'obscurité.

GHAZEL, s. m. (A.)

غزل [*ghazel*] Sorte de *chanson érotique, ode;* pièce de poésie légère, composée ordinairement de cinq, sept ou neuf *beïts* arabes, et très-estimée des peuples orientaux, qui en possèdent de nombreux recueils, connus sous le nom de *divans*. — Le بيت [*beït*] ou *vers* arabe, improprement appelé *distique*, ne renferme pas deux vers, comme on pourrait le croire, mais bien deux hémistiches détachés l'un de l'autre, et tantôt placés sur la même ligne, tantôt disposés de telle sorte que le second hémistiche soit renfoncé sous le premier, afin de laisser à découvert la rime de chaque *beït*. — Il faut éviter d'écrire *gazel*

sans *h*, comme on le fait quelquefois; car on pourrait confondre ce mot avec *gazelle*, qui, tout en dérivant du même radical, présente un sens bien différent.

GIBECIÈRE, s. f. composé. (A.)

جيب السّير [*djeïb esseïr*] *poche, besace,* ou *sac de voyage.* Le substantif جيب [*djeïb*], dérivé de جاب [*djâb*] *couper, fendre un vêtement,* désigne, chez les Orientaux, une *ouverture* faite sur le devant d'une chemise ou d'une veste, à partir du collet, et qui, se trouvant arrêtée par la ceinture, leur tient lieu de *poche.* — Chez nous, on appelait autrefois *gibecière* une *bourse large et plate* que l'on portait à la ceinture; et le même mot, qui, d'après Boiste, serait mieux écrit *gyptière,* s'applique encore à un sac que les escamoteurs s'attachent par-devant et dans lequel ils mettent les objets qui servent à leurs tours de passe-passe. Mais on l'emploie le plus communément dans le sens de *sac de chasse* ou *de voyage,* que l'on porte derrière soi au moyen d'une courroie passée sur l'épaule. — On voit que les deux mots arabes *djeïb esseïr* expliquent parfaitement le sens du substantif français *gibecière,* sur l'origine duquel les étymologistes n'offrent rien de satisfaisant.

GIBEL, employé pour ETNA, n. pr. (A.)

جبل [*djébel*] *montagne.* — Les géographes modernes se servent souvent du mot arabe, qu'ils transcrivent par *Gibel,* en parlant de l'Etna, volcan célèbre, situé sur la côte orientale de la Sicile, dans la province de Catane. Mais ils ont tort d'employer devant le mot arabe son correspondant français *mont,* car le

lecteur peut croire que *Gibel,* écrit avec une majuscule, est réellement un nom propre. Or *gibel* (et mieux *djébel*) veut dire tout simplement *montagne* et ne peut à lui seul désigner un volcan, appelé en arabe جبل النّار [*djébel ennâr*], c'est-à-dire *montagne de feu.* Cette dernière dénomination, appliquée au mont Etna, est tout à fait orientale; et, si l'usage a fait considérer jusqu'à présent *Gibel* comme un nom propre, il serait plus conforme à la raison d'écrire *le Gibel* (c'est-à-dire *le Mont*), et non pas *le mont Gibel,* pléonasme que le bon sens réprouve.

GIBRALTAR, n. pr. composé. (A.)

جبل طارِق [*djébel* (ou *gibel*) *t'âriq*] et جبل الطّارِق [*djébel at't'âriq*] *montagne de Tarik,* ou *montagne du rôdeur nocturne,* suivant le sens du mot *t'âriq* en arabe. — Le promontoire appelé *Gibraltar* domine la Méditerranée; il est situé dans l'Andalousie, et forme avec le promontoire de Ceuta, qui lui fait face sur la côte de Barbarie, à la distance d'environ cinq lieues, l'entrée orientale du détroit qui porte aussi le nom de *Gibraltar.* Ces deux montagnes étaient appelées *Calpé* et *Abyla* chez les anciens, et aussi *colonnes d'Hercule.* — Les Arabes désignent le détroit de Gibraltar par les mots باب الأسواق [*bâb eldswâq*], ou *porte des marchés,* probablement à cause des relations commerciales que ce détroit établit entre l'océan Atlantique et la Méditerranée. — Au pied de Gibraltar est bâtie une ville du même nom et qui appartient aux Anglais depuis 1704, époque à laquelle ils se sont emparés de ses fortifications par surprise

et sont devenus, par le fait, seuls maîtres du détroit. — On prétend que Gibraltar doit son nom au général sarrasin Tarik ben Ziad, qui prit possession de cette montagne, l'an 710 de notre ère, sous le règne de Walid, fils d'Abd elmalek, sixième khalife Omayyade, pendant que Mousā ben Nasir faisait la conquête de la Sardaigne.

GILET, s. m. (A.)

جلد [*djild* et *djilid*] *peau, cuir d'un animal,* dont on se sert pour confectionner des vêtements. — Le *gilet* est une sorte de *camisole* de laine ou de coton que l'on porte habituellement soit par-dessous, soit par-dessus la chemise. Dans certaines contrées, on en fait encore aujourd'hui avec des peaux de bêtes; et cet usage remonte sans doute aux premiers temps du monde, car il est question, dans l'Écriture sainte, de peaux de bêtes dont Adam et Ève durent couvrir leur nudité, lorsque Dieu les chassa du paradis terrestre. — L'analogie d'orthographe et de signification que présente le mot français *gilet* avec son correspondant arabe *djilid* me porte à croire qu'il vient de ce dernier, et je n'ai trouvé dans les dictionnaires aucun renseignement qui puisse contredire cette hypothèse.

GIRAFE, s. f. (A.)

زرافة [*zerrâfat*], dérivé de زرف [*zeref*] *marcher avec rapidité.* Les Arabes ont sans doute appelé ainsi la *girafe,* à cause de sa légèreté et de la vitesse de sa marche. Semblable au chameau sous plusieurs rapports, cet animal a la tête petite, surmontée de cornes velues, et les jambes de devant plus hautes que celles

de derrière; sa peau, tachetée de blanc sur un fond roussâtre, lui a fait donner aussi le nom de *caméléopard*. On le croit originaire d'Éthiopie. Lorsqu'il marche, il fait mouvoir à la fois les deux jambes droites ou gauches, contrairement aux autres quadrupèdes.

GOBEAU, s. m. (P.)

قاب [*qâb*] ou قب [*qab*] par abréviation, et قُباى [*goubây*] *vase à liqueur, coupe à boire.* — *Gobeau,* terme tombé maintenant en désuétude, se disait autrefois en français pour *coupe à boire;* et GOBELET, qui paraît se rattacher au même radical, désigne un vase de verre ou de métal, moins large et plus haut qu'une tasse, sans anse et ordinairement sans pied, dont on se sert à table. — On appelle aussi *gobelets* certains ustensiles en fer-blanc, dont la partie concave repose sur une table, et que les escamoteurs emploient devant le public pour faire leurs tours de passe-passe.

GODET, s. m. (A.)

قدح [*qadeh'*], pluriel أَقْداح [*àqdâh'*], *coupe, vase à boire, calice.* — Telle était, dans l'origine, l'unique signification de *godet*, qui se dit plus communément aujourd'hui d'un petit vase de verre ou de métal, destiné à recevoir l'huile qui s'échappe d'une lampe. — C'est aussi le nom que les fleuristes donnent au calice des fleurs artificielles. — Malgré l'abandon presque général de la première acception du mot *godet,* il est facile d'en ramener, par analogie, les autres sens à celui du radical arabe, qui n'a point subi d'altération.

GOUDRON, s. m. (A.)

قطران [*qat'rân* et *qit'rân*] *poix liquide*, dérivé de قطر [*qat'ar*] *dégoutter, tomber goutte à goutte*. En Syrie, قطران [*qat'rân*] veut dire aussi *boue, fange*. — Le goudron est une matière noirâtre, tirée de certains arbres résineux, et à laquelle on ajoute de l'huile de poisson, du suif, etc., pour calfater les navires et enduire les cordages, afin de les garantir contre l'humidité. On appelle aussi ce mélange *guitran*, orthographe préférable à la première, en ce qu'elle se rapproche davantage du correspondant arabe. — Comparez l'espagnol *alquitran* et le portugais *alcatrão*. Les Italiens écrivent *catrame*, par une *m*.

GOUFFRE, s. m. (A.)

حفر [*h'afr*] et حفرة [*h'afrat*] *creux, puits large, fosse profonde;* dérivé de حفر [*h'afar*] *creuser*. — Un autre radical, très-voisin de celui-ci, fournit un sens analogue, savoir : جفر [*djafr*] *puits plus large vers le fond qu'en haut*, peu fréquenté et dépourvu de maçonnerie; جُفرة [*djoufrat*] *grand trou en terre*. — Le mot *gouffre*, qui désigne au propre un *trou large et profond*, ou encore un *précipice* dans lequel se rencontrent des courants d'eau, s'emploie aussi au figuré, comme en arabe, en parlant des malheurs ou des chagrins dans lesquels on peut tomber. Les Arabes disent proverbialement d'un homme qui a couru les plus grands dangers : كان على شِفاه حفرة من النّار [*kân 'alä chifâh h'afrat min ennâr*] *Il s'est trouvé sur les bords d'un gouffre de feu*. — Je ne vois pas bien quel rapport orthographique les étymologistes ont pu trouver entre *gouffre* et le latin *gurges*.

GOULE, s. m. (A.)

غول [*ghoûl*], au pluriel غيلان [*ghîlân*] et أغوال [*àghwâl*], *ogre*. Nom d'une espèce de démon qui, selon la mythologie orientale, habite les forêts, attaque les animaux et les hommes, et se nourrit de cadavres. — Ce mot vient du verbe arabe غال [*ghâl*] *fondre sur quelqu'un ou sur quelque chose, l'attaquer subitement et l'emporter*. — Plusieurs dictionnaires français donnent spécialement au substantif *goule* le genre féminin; mais son correspondant arabe, qui est ici au masculin, se dit, en général, de *tout démon malfaisant et capable de prendre diverses formes*. — Toutefois le féminin arabe de غول [*ghoûl*] *ogre* peut s'écrire غولة [*ghoûlat*] *ogresse*, et autoriser en français l'emploi de *goule* au féminin.

GOULOT, s. m. (P.)

گلو [*guelou*] *gorge, gosier; col d'un vase, d'une bouteille*. — Autrefois on disait GOULET; mais aujourd'hui ce dernier terme n'est plus employé que dans la marine, pour désigner l'entrée étroite d'une rade, comme, par exemple, *le goulet de Brest*, ou encore une espèce d'entonnoir que les pêcheurs placent à l'entrée des nasses, afin que le poisson, une fois pris, n'en puisse plus sortir. — Remarquez l'analogie du mot persan avec le latin *collum* et l'italien *collo*.

GOURER, v. a. (A.)

غرّ [*gharr*] *tromper, séduire* quelqu'un, en lui inspirant une confiance aveugle, ou en lui vendant comme bonnes des drogues falsifiées. De là غرور [*ghouroûr*] *trompeur*, GOUREUR,

EUSE, et غرّار [*gharrâr*] *trompeur de profession.* On appelle vulgairement *goureur* une petit épicier ambulant qui va vendre dans les campagnes du poivre, du gingembre et autres marchandises plus ou moins altérées. — GOURE, *tromperie,* correspond également à l'arabe غرّ [*gharr*].

GOURGANDINE, s. f. composé. (P.)

غرغنجه [*gharghandjeh*] *femme lascive, libidineuse et insatiable de volupté.* Terme très-familier et de mauvais ton, pour désigner, en français, une *coureuse,* une *femme de mauvaise vie,* une *prostituée.* — L'identité de sens et d'orthographe qui règne ici, entre le persan et le français *gourgandine,* ne permet guère d'assigner à ce dernier mot une origine plus probable; et, en décomposant le terme persan, on trouve d'abord غر [*ghar*] *prostituée,* puis غنجة [*ghanidjat*], féminin de l'arabe غنج [*ghanidj*], *qui fait des agaceries.*

GOURMAND, E, adj. composé. (P.)

خورامند [*khoûrâmend*] *adonné à la nourriture, qui mange avec avidité, glouton;* composé de خورا [*khoûrâ*] *nourriture, aliment,* et de مند [*mend*], affixe persan qui change en adjectifs les substantifs auxquels il est joint. — Il ne faut pas confondre l'origine de ce mot avec celle de *gourmander,* qui appartient aussi à la langue persane, mais sous une orthographe tout à fait différente.

GOURMANDER, v. a. (P.)

غُرميدن [*ghourmîden*] *réprimander vertement quelqu'un, s'emporter en paroles dures contre lui;* verbe formé du substantif persan

غرم [*gharm*] *colère.* — *Gourmander,* en français, se dit aussi pour *blâmer* les vices, *dompter* les passions; au manége, il signifie *manier rudement* un cheval.

GRADE, s. m. (A.)

Voyez DEGRÉ.

GRATTER, v. a. (A.)

خرط [*kharat'*] *racler l'écorce, la superficie d'une chose,* avec les ongles ou quelque instrument, pour la polir, la rendre égale (en italien, *grattare*). — De là vient sans doute le mot turc خرطار [*khart'âr*], en français *cartelle,* qui désigne une peau amincie et préparée pour recevoir de l'écriture ou un dessin qui doit disparaître par le frottement. — Ce rapprochement étymologique prouve qu'une analogie de signification permet quelquefois de découvrir la source commune de certains mots dont l'orthographe, au premier abord, ne paraît établir entre eux aucune affinité.

GRAVER, v. a. (A.)

Du substantif arabe قبر [*qabr*] *tombeau, sépulcre,* les Allemands ont formé *grab* (*tombe*), en transposant l'ordre des deux dernières radicales, et de là vient leur verbe *graben,* qui veut dire *graver, creuser* une pierre, un métal, du bois, etc. A ces mots répondent le substantif anglais *grave* (*tombe* ou *fosse*) et le verbe *to grave,* dont la signification est également semblable à celle de *graver, creuser avec un burin.* — *Graver* s'emploie souvent au figuré pour *fixer profondément* une pensée dans son esprit, un sentiment dans son cœur. — Cette comparaison de

termes identiques semble confirmer naturellement l'origine arabe du verbe français, que plusieurs étymologistes attribuent au grec γράφειν (*écrire*), tandis que, dans cette dernière langue, *graver* se dit spécialement γλάφειν ou γλύφειν, d'où vient le substantif masculin GLYPHE, *trait gravé en creux*.

GREDIN, E, subst. (A.)

غدير [*ghadîr*] *trompeur, traître, perfide;* dérivé de غدر [*ghadar*] *tromper, trahir*. — L'explication fournie par plusieurs dictionnaires français sur le sens de ce mot paraît manquer de justesse. *Gredin*, disent-ils, désigne un homme *sans naissance*, un *gueux*, et, par extension, un *homme sans probité, sans honneur;* mais cette dernière acception est la seule qui soit admissible au fond, puisque GREDINERIE, s. f., s'emploie vulgairement pour *acte d'improbité, de friponnerie*. — Ils considèrent *gredin* comme une corruption de *gradin*, et ajoutent, à l'appui de leur opinion, que certains valets au service de grands personnages se tenaient autrefois sur les *gradins* ou degrés du château de leur seigneur en attendant ses ordres, ce qui leur a valu le surnom de *gradins* ou *gredins*. Cette raison me paraît bien peu solide; car *gredin*, aussi bien que son correspondant arabe غدير [*ghadîr*], désigne un *homme perfide, sans probité*, qu'il soit riche ou pauvre, maître ou serviteur. — Les Arabes ont encore d'autres formes d'adjectifs dérivés de la même racine et donnant le même sens; mais celui que je viens d'indiquer est, je crois, le type du correspondant français, que l'on obtient par la permutation de la dernière radicale ر *r* en *n*. Il ne faut pas oublier non plus que,

dans la bouche des Arabes, la consonne gutturale غ *gh* se prononce presque comme *gr*.

GRIMACE, s. f. (P.)

گرشمه [*guirichmeh*] *regard tendre, œillade amoureuse, minauderie.* Jeu de la physionomie, qui donne un air tantôt joyeux, tantôt sombre, et souvent ridicule. Au figuré, ce mot se dit, dans notre langue, pour *hypocrisie, dissimulation.* — On l'emploie encore dans le sens de *mauvais pli.* De là, étoffe *grimaçante,* habit *grimaçant.* Dans sa Satire X^e^, Boileau dit en parlant de la femme du lieutenant criminel Tardieu :

> Décrirai-je ses bas en trente endroits percés,
> Ses souliers *grimaçants,* vingt fois rapetassés?

— *Grimace* est aussi le nom que l'on donne à certaines boîtes garnies d'épingles et servant à la toilette des dames.

Malgré la différence qu'on peut remarquer ici entre le terme persan et son correspondant français, je ne pense pas qu'aucune autre langue puisse fournir, au sujet du mot *grimace,* une étymologie plus satisfaisante.

GUADALQUIVIR, n. pr. composé. (A.)

واد الكبير [*wâd alkébîr*] pour الوادى الكبير [*alwâdy alkébîr*] *le grand fleuve.* Nom donné par les Arabes à un fleuve d'Espagne, appelé *Bétis* par les anciens, et qui prend sa source dans la Sierra de Cazorla, aux confins des intendances de Jaen et de Murcie. Après avoir arrosé Andujar, Cordoue, Séville, et reçu de nombreux affluents, il va se jeter dans l'océan Atlantique, à San-Lucar de Barameda.

GUÉ, s. m. (A.)

واد [*wâd*] ou وادى [*wâdy*] *lit d'une rivière, d'un fleuve ou d'un torrent souvent à sec.* Endroit d'une rivière où l'eau est assez basse et le fond assez ferme pour qu'on puisse le traverser sans danger, à pied ou à cheval. — Remarquez l'analogie du latin *vadum* avec وادى [*wâdy*], qui sert aussi, chez les Arabes, à désigner une *vallée* recevant l'eau des montagnes, et par suite une *rivière,* un *fleuve.* — Au figuré, on dit en français : *sonder le gué,* pour *prendre un renseignement adroit ou secret; pressentir, dans une affaire, les dispositions où peuvent être ceux dont elle dépend.* — Comparez aussi avec l'arabe et le latin l'espagnol *vado,* le portugais *vao,* l'italien *vado, guado* et *guazzo.*

GUÈBRE, s. m. (P.)

گبر [*guebr*] *adorateur du feu.* Les Guèbres, descendants des anciens Perses ou Parsis, observent la loi de Zoroastre et le culte du feu. Ils regardent aussi le soleil comme l'emblème de la divinité. A l'époque de l'invasion arabe en Perse, qui eut lieu vers l'an 655 de notre ère, le culte du feu fut proscrit, et les Guèbres se virent contraints de se disperser. Cependant il en existe encore en Perse, et surtout dans l'Inde, sur les bords du Sindh, dans la province de Ǵuzarate et à Bombay.

GUÈTTER, v. a. (A.)

قتّ [*qatt*] *suivre quelqu'un pas à pas pour épier ses actions ou ses intentions.* On voit que le verbe arabe présente exactement le même sens que son correspondant français *guetter.* — Comparez l'italien *guatare* et ses dérivés *aguatare* et *agguatare,* ainsi

que les substantifs *agguato* et *aguato*, d'où vient le mot français AGUET, employé de préférence dans cette locution : *être aux aguets*, c'est-à-dire *observer le temps, l'occasion favorable*, ou *épier les mouvements de quelqu'un*, soit pour le surprendre, soit pour éviter d'être surpris soi-même.

GUIAOUR, s. m. (T.)

گاور [*guiâour* ou *guiâvour*], corruption de l'arabe كافر [*kâfir*] *mécréant, infidèle*. Épithète injurieuse appliquée souvent par les Turcs aux chrétiens, et en général à tous ceux qui ne professent pas l'islamisme. — Voyez CAFIR. — On trouve dans les dictionnaires français les variantes *giaour* et *ghiaour;* mais elles ne sont pas admissibles, car, pour la première, il semblerait que le mot turc commence par un ج *dj*, et, pour la seconde, par un غ *gh*, ce qui n'est point exact. Il faut donc s'en tenir à la transcription *guiaour*.

GUITRAN, s. m. (A.)

قِطران [*qit'rân*] *goudron, poix liquide*. — La transcription *guitran*, beaucoup plus exacte que *goudron*, est cependant moins usitée. — Voyez GOUDRON.

GULISTAN, s. m. composé. (P.)

گُلِستان [*gulistân*] *parterre de roses*, mot composé du substantif گُل [*gul*] *rose*, et de la terminaison ستان [*stân*], qui sert à former les noms de lieu. *Gulistan* est le titre d'un ouvrage en prose et en vers, très-célèbre dans tout l'Orient, et qui a pour auteur l'illustre poëte et philosophe Moslîh eddîn Sa'dy, né à Chirâz, l'an 1175 de l'ère chrétienne, et mort

en 1291, par conséquent à l'âge de cent seize ans. Le *Gulistan* se recommande par les charmes du style et souvent par sa morale. — Parmi les autres productions du même poëte, il convient de citer encore le Boustan (بوستان) ou *Jardin des fruits*, traité de morale entièrement écrit en vers, et plus sévère que le *Gulistan* sous le rapport des principes religieux. — Ces deux ouvrages, traduits en diverses langues européennes, contiennent une foule de préceptes relatifs à la morale et à la politique, ainsi que des anecdotes curieuses.

H

HACHICHE, s. m. (A.)

حشيش [*h'achîch*] *herbe sèche*, dérivé de حشّ [*h'achch*] *sécher, devenir sec.* — *Hachiche* se dit particulièrement des feuilles du chanvre indien que l'on fait sécher pour les mâcher ensuite, ou les fumer au lieu de tabac. — L'historien arabe Makrizi, né au Caire vers 1360 et mort en 1442, rapporte que l'usage de cette drogue, appelée aussi *herbe des fakirs*, en arabe حشيشة الفقراء [*h'achîchat alfouqarâ'*], s'établit d'abord dans l'Inde et de là se répandit en Perse, en Égypte, en Syrie et autres contrées de l'Orient. Les graines et les feuilles du *hachiche*, cuites et réduites en pastilles auxquelles on ajoute du sésame et du sucre, sont très-recherchées des gens du peuple; on en fait aussi une liqueur très-forte, qui produit le délire et porte souvent aux plus déplorables excès. (Voyez l'Extrait de Makrizi, traduit en français par feu Silvestre de Sacy, dans sa *Chrestomathie arabe*, 2e édition, tome Ier, p. 210 à 222.) — Du temps des Croisades, on donnait le surnom de حشّاشين [*h'achchâchîn*] *consommateurs de hachiche* à des brigands orientaux, fameux dans l'histoire, et qui massacraient impitoyablement les Européens désignés par leur chef, appelé شيخ الجبل [*cheïkh eldjébel*] ou *le Vieux de la montagne*. C'est de ce surnom

que dérive le mot français ASSASSIN. — J'écris *hachiche* avec un *e* muet, pour me conformer à l'usage reçu dans la transcription du ش *ch* quand il termine un mot, comme *babouche, derviche, tarbouche,* etc.

HADJI, s. m. (A.)

حاجّ [*h'âdjdj*] et حاجِىّ [*h'âdjiyy*] *pèlerin*, dérivé de حجّ [*h'adjdj*] *faire le pèlerinage* de la Mekke ou de Jérusalem. Titre que prennent, pour le reste de leurs jours, et en tête de leur nom propre, les disciples de Mahomet qui ont visité les lieux révérés de l'islamisme; exemples : الحاجّ عبد القادِر بن مُحيى الدّين [*elh'âdjdj ʿabd elqâdir ben mouh'yy eddîn*] *le pèlerin Abd elkader fils de Mouhy eddîn;* حاجِىّ مُصطفَى [*h'âdjiyy mous't'afā*] *le pèlerin Moustafa.* — L'Alcoran prescrit à tout musulman de faire le pèlerinage de la Mekke au moins une fois dans sa vie. — On trouve dans les *Voyages en Arabie* de Burckhardt, traduits en français par M. Eyriès, tome Ier, chapitre XIV, des détails du plus haut intérêt sur les cérémonies du *hadjdj* (حجّ) ou *pèlerinage.* — En Orient, on appelle également *hadjis* les chrétiens qui se sont rendus à Jérusalem aux fêtes de Pâques; mais souvent, par ironie, les Turcs affectent d'altérer la prononciation et l'orthographe de ce mot, quand ils l'appliquent à un chrétien, et de le transformer en l'adjectif turc اجى [*adjy*], qui veut dire *amer.* — Je dois faire observer aussi que les pèlerins chrétiens n'emploient le titre de *hadji* qu'à la suite de leur nom.

HAINE, s. f. (A.)

إحنة [*èh'nat*] *inimitié, haine invétérée;* dérivé de أحِن [*àh'in*]

haïr, détester. Animosité contre les personnes; aversion, répugnance pour les choses. — La consonne radicale ح *h'* représentée en français par une *h* aspirée, la prononciation du mot arabe à peu près semblable à celle de *haine*, et le sens, qui est le même dans les deux langues, me paraissent autant de preuves à l'appui de l'origine du correspondant français.

HAKEM, n. pr. (A.)

حاكِم [*h'âkim*], pluriel حُكّام [*h'oukkâm*], *gouverneur, prince, juge;* dérivé de حكم [*h'akam*] *gouverner*. Surnom d'Abou Ali Mansour, cinquième khalife Fatimite d'Égypte, né au Caire en 985 de l'ère chrétienne, et proclamé imam, à l'âge de onze ans et demi, avec le titre de حاكِم بِأَمر الله [*h'âkim bidmr allah*] *prince par ordre de Dieu*. Ce fut un homme farouche et sanguinaire, persécuteur acharné des juifs et des chrétiens. Il disparut ou plutôt fut assassiné en 1021 sur le mont Mokattam, où il se rendait habituellement dans ses promenades nocturnes, et son corps fut retrouvé dans un étang situé près de Holwan. Les Druzes, qui attribuent à un miracle la disparition de Hakem, rendent à ce personnage un culte tout particulier et le considèrent comme la manifestation de la Divinité sur la terre; ils ont changé son premier titre en celui de حاكِم بِذاتِه [*h'âkim bidzâtihi*], c'est-à-dire *prince par sa propre essence*. (Voyez l'Extrait des Livres des Druzes, inséré dans la *Chrestomathie arabe* de feu Silvestre de Sacy; 2e édition, tome II.)

HÂLE, s. m. (A.)

حرّ [*h'arr*] *chaleur, ardeur*, au propre et au figuré. — En fran-

çais, *hâle* se dit d'une certaine condition de l'air, chaude et sèche, qui rend brune ou rougeâtre la peau du visage et des mains, flétrit les plantes, dessèche le pain, la viande et autres substances alimentaires. — Les étymologistes ne sont pas d'accord sur l'origine du mot *hâle;* plusieurs l'attribuent au grec ἥλιος (*soleil*), d'autres à ἀλέα (*chaleur du soleil*), qui s'écrit aussi ἀλέα et ἅλη, avec un esprit rude; mais j'avoue que *h'arr* me paraît plus satisfaisant, parce qu'il offre un sens analogue à celui de *hâle,* dont on obtient facilement l'orthographe, en changeant la seconde radicale arabe en *l.*

HALLE, s. f. (A.)

حلّة [*h'allat*], synonyme de محلّ [*mah'all*], *lieu de réunion, endroit où l'on fait halte* pour y séjourner ou trafiquer; mots dérivés tous deux de حلّ [*h'all*] *descendre, mettre pied à terre.* — Endroit public, ordinairement couvert et fermé, qui sert à l'emmagasinage et à la vente de diverses marchandises; par extension, *hôtellerie, maison populeuse et bruyante.* — L'orthographe et la signification du correspondant arabe ne laissent rien à désirer, je crois, concernant l'origine du mot français *halle,* qui offre aussi beaucoup d'affinité avec l'allemand *halle,* et l'anglais *hall.*

HALO, s. m. (A.)

هالة [*hâlat*], pluriel هالات [*hâlât*], *cercle lumineux* qui se forme quelquefois autour du soleil ou de la lune quand l'atmosphère est chargée de vapeurs. Ce mot vient du verbe هال [*hâl*] *effrayer, épouvanter.* — Le *halo* est, comme on sait, d'après la croyance

de certains habitants de la campagne, un signe funeste, un présage de pluie ou de vent. L'étymologie arabe paraît d'ailleurs confirmée par l'orthographe *halot,* que l'on rencontre aussi dans les dictionnaires. On trouve, il est vrai, *halos* en latin, calqué sur le grec ἅλως; mais ce dernier terme pourrait bien avoir été lui-même emprunté aux Arabes. — Les Espagnols écrivent *halon,* et les Italiens *alone.*

HANAP, s. m. (A.)

هناب [*hanâb*], pluriel هنابات [*hanâbât*], *coupe, grand vase à boire* dont on se servait jadis à la cour des souverains. — Le mot هناب [*hanâb*] ne se trouve point dans les dictionnaires arabes; cependant les historiens orientaux Abou-'lmahâsen, Makrizi et Nowaïri, parlent de ce genre de vase, qui paraît avoir donné naissance au correspondant français *hanap,* négligé totalement aujourd'hui, et dont il n'est guère fait mention que dans de vieux fabliaux. — Je dois ce renseignement à feu M. Étienne Quatremère. On lit, dans son *Histoire des Sultans mamlouks,* IIe partie, page 112, la phrase suivante, où le mot هناب [*hanâb*] se trouve employé : أخذ الساقي الهناب وملأه [*àkhadz essâqy elhanâb wamélaâhou*] *L'échanson prit le hanap* (ou *la coupe*) *et le remplit.*

HANBALITE, s. m. (A.)

حنبلي [*h'anbaliyy*] Qui suit la doctrine de Ahmed ben Hanbal, fondateur d'une des quatre sectes orthodoxes de l'islamisme. — Hanbal naquit à Baghdad l'an 786 de l'ère chrétienne, et mourut dans la même ville en 855. — Le rite établi par cet

imam n'est plus guère en vigueur aujourd'hui que parmi les Arabes d'Orient.

HANIFITE, s. m. (A.)

حنفي [*h'anéfiyy*] Partisan d'Abou Hanifat anno'mân, considéré comme le plus célèbre des quatre imams orthodoxes, et dont le rite est aujourd'hui généralement suivi dans l'Empire ottoman. — Abou Hanifat, né en 699 de l'ère chrétienne dans la ville de Koufat, périt en 767 à Baghdad, dans la prison où l'avait fait jeter le khalife Almansour. En 1092, Mélik chah, sultan de la race des Seldjoukides, fit ériger à Baghdad un mausolée magnifique en l'honneur de cet imam, et fonda tout auprès un collége destiné particulièrement à ceux qui faisaient profession de sa doctrine.

HARASSER, v. a. (A.)

حسر [*h'asar*] *fatiguer à l'excès, éreinter* une bête de somme ou un esclave, par une marche forcée. — *Harasser* s'emploie aussi au figuré, par exemple dans cette phrase : *Les longues recherches harassent l'esprit.* — Les dictionnaires français font habituellement dériver le verbe *harasser* du grec ἀρράσσειν (*heurter, frapper, blesser*), et cette étymologie paraît séduisante au premier abord, sous le rapport orthographique; mais ledit verbe grec est déjà composé lui-même d'un α augmentatif et de ῥάσσειν (*briser, détruire*), sens un peu détourné de l'acception ordinaire du verbe *harasser,* que l'on peut facilement tirer de l'arabe, en transposant les deux dernières consonnes radicales, ce qui donne *h'-r-s.* Remarquez aussi que la première radicale

ح *h'* répond exactement à l'*h* aspirée du mot *harasser*. — On pourrait encore admettre que le verbe *harasser* dérive de حرث [*h'arats*] *labourer*, et *fatiguer*, par exemple sa monture, en la faisant courir immodérément. Il n'y aurait d'ailleurs ici aucun besoin de transposition de lettres dans le radical arabe.

HAREM, s. m. (A.)

حرم [*h'arem*], pluriel أحرام [*àh'râm*], *sacré, inviolable, prohibé*, ou *réservé* à certains usages (comme le temple et le territoire de la Mekke); dérivé de حرم [*h'aram*] *défendre* ou *déclarer inviolable*. Le duel الحرمان [*elh'aremân*] désigne, chez les Arabes, *les deux villes saintes*, c'est-à-dire la Mekke et Médine. — En Orient, on appelle *harem* l'appartement des femmes, parce qu'il est *défendu* à tout étranger d'y pénétrer. — Le même mot sert quelquefois en France à désigner *un lieu de débauche et de prostitution;* mais il faut remarquer que les musulmans n'emploient jamais de terme équivoque lorsqu'il s'agit de leurs femmes, dont ils évitent toujours de parler. Ce serait faire une grave injure à un Arabe que de lui demander des nouvelles de sa femme. — Écrivez *harems*, au pluriel, en français. — Nos dictionnaires ont tort d'attribuer le même sens à *séraï*, ou *sérail*, d'après l'orthographe usuelle. — Voyez Séraï.

HÉDJAZ, n. pr. (A.)

حجاز [*h'idjâz*] *pays rocailleux et couvert de montagnes*. Nom donné à une partie de l'Arabie qui est située à l'est de la mer Rouge, et dont les villes principales sont la Mekke et Médine. C'est la plus petite des trois anciennes divisions de l'Arabie, celle que

les géographes grecs appelaient Πετραία, ou *Pétrée*, à cause des nombreux rochers que l'on y rencontre. — Le nord du Hédjaz renferme peu d'habitants, en raison de sa stérilité; mais la partie méridionale, aux environs de la mer Rouge, est plus fertile et plus peuplée.

HÉGIRE, s. f. (A.)

هِجْرَة [*hidjrat*] *émigration* ou *fuite*, dérivé de هَجَر [*hadjar*] *émigrer*. — *Hégire* se dit spécialement de l'émigration à laquelle Mahomet eut recours, lorsque, persécuté par les habitants de la Mekke et menacé d'être assassiné par les Koreïchites, il alla chercher un refuge à Médine. Quelques années après, le khalife Omar prescrivit aux musulmans d'adopter une ère nouvelle, en mémoire de cet événement. Bien que l'émigration du fondateur de l'islamisme n'ait eu lieu que le troisième mois de l'année alors en usage, on remonta, pour fixer l'ère de l'hégire, jusqu'au premier mois appelé مُحَرَّم [*mouh'arrem*] ou *sacré*, dont le premier jour correspondait au jeudi 15 juillet de l'an 622 de Jésus-Christ, d'après le calcul astronomique, et au vendredi 16 juillet, selon les musulmans, qui ne comptent le premier jour du mois qu'au moment de l'apparition visible de la lune dans le ciel. — Avant Mahomet, l'année des Arabes était solaire; mais, depuis l'hégire, ils ont adopté l'année lunaire, en conservant aux mois qui la composent leur ancienne dénomination, ce qui ne laisse pas de présenter un grand inconvénient, puisque, étant plus courts que les mois solaires et se succédant sans interruption, les mois lunaires arrivent

tantôt dans une saison, tantôt dans une autre. Ils ont alternativement 30 et 29 jours, et forment un total de 354 jours pour l'année; mais l'année lunaire exacte a 354 jours 8 heures et 48 minutes. Cet excédant d'heures et de minutes produit, au bout d'un cycle de trente ans, 11 jours de plus, qu'il a fallu répartir sur onze années, savoir : les 2e, 5e, 7e, 10e, 13e, 16e, 18e, 21e, 24e, 26e et 29e du cycle, afin de mettre en rapport l'année vulgaire avec le cours de la lune. C'est au dernier mois de l'année musulmane que s'ajoute le jour intercalaire.

ORDRE, NOM ET SIGNIFICATION DE CHACUN DES MOIS LUNAIRES CHEZ LES MUSULMANS, AVEC L'INDICATION DE LEURS PRINCIPALES FÊTES.

1° مُحَرَّم [*mouh'arrem*] *mois sacré.* — Il est défendu d'entreprendre, pendant sa durée, aucune expédition guerrière. — 30 jours.

Le 1er jour de mouharrem porte, chez quelques populations, le nom persan *nevroûz*, c'est-à-dire *nouveau jour.*

Le 10, on célèbre, particulièrement au Maroc et dans les États barbaresques, une fête appelée *'aïd el'achoûr,* laquelle, chez les chiytes, termine les dix jours consacrés à la mémoire du *meurtre de Houssaïn,* fils d'Ali.

2° صفر [*s'afar*] *mois du départ.* — C'est alors que les anciens Arabes commençaient leurs excursions et les hostilités. — 29 jours.

Point de fête particulière pendant ce mois, si ce n'est la réunion de chaque vendredi dans les grandes mosquées.

3° ربيع الأوّل [*rébîʿ elâwwel*] *premier mois du printemps.* — Cette dénomination de *printemps* a quelque chose d'étrange, puisqu'il est évident que ce mois était le premier de la saison d'automne dans l'année solaire des anciens Arabes; du reste, on vient de voir qu'il peut, comme tous les autres mois, tomber à différentes époques. — 30 jours.

La nuit du 11 au 12 est appelée *nuit bénie,* et, pendant sa durée, on célèbre l'anniversaire de la *naissance de Mahomet.* — Cette fête a été instituée, en 1588 de notre ère, par le douzième sultan ottoman, Mourad ben Sélim, celui que les historiens français appellent vulgairement *Amurat III.*

4° ربيع الثانى [*rébîʿ etstsâny*] *second mois du printemps.* — 29 jours.

Point de fête particulière.

5° جُمادَى الأوّل [*djoumâdä elâwwel*] *premier mois de la gelée.* — 30 jours.

Aucune fête spéciale.

6° جُمادَى الثانى [*djoumâdä etstsâny*] *second mois de la gelée.* — 29 jours.

Aucune fête particulière.

7° رجب [*rédjeb*] *mois respectable.* — Entièrement con-

sacré à des cérémonies religieuses chez les anciens Arabes; on l'appelait aussi شهر الله [*chahr allah*] ou *mois de Dieu*. — 30 jours.

La nuit du 4 au 5, appelée *nuit du mystère*, est consacrée à la fête anniversaire de la *conception de Mahomet*. Elle porte aussi le nom de *nuit de l'accomplissement des désirs*.

Dans la nuit du 27 au 28, on célèbre la fête du *mi'râdj* ou *voyage nocturne de Mahomet*, accompli à l'aide de la jument appelée *Bourâq*, qui passe pour l'avoir transporté successivement de la Mekke à Jérusalem, et de là jusqu'au ciel.

8° شعبان [*cha'bân*] *mois de la germination, du développement des végétaux*. — 29 jours.

Le 15, fête de la nuit appelée *elbérât* ou *de l'épuration*.

9° رمضان [*ramad'ân*] *mois de la grande chaleur*. — Époque du grand jeûne des musulmans. Pendant tout ce mois, on ne doit prendre de nourriture qu'après le coucher du soleil; mais il n'est fait aucune défense pour la nuit, qui se passe ordinairement en plaisirs. — 30 jours.

Du 26 au 27, on célèbre la *nuit de la toute-puissance*, en mémoire de la première révélation divine faite à Mahomet.

10° شوّال [*chawwâl*] *mois de l'accouplement*. — Les Arabes

l'appelaient ainsi, parce que, dans leur année solaire, il indiquait le temps de l'accouplement des chameaux. — 29 jours.

Le 1er jour, fête du *grand beïram*, appelée aussi fête de la *rupture du jeûne*.

Le 17, anniversaire de la *victoire d'Elôh'od*, remportée par Mahomet sur sa propre tribu.

Le 21, fête du miracle de la *scission de la lune*, dont il est question dans la sourate XCVIII de l'Alcoran.

11° ذو القعدة [*dzoû-'lqa'dat*] *mois du repos*. — Ainsi nommé, parce qu'alors on suspendait toute excursion guerrière. — 30 jours.

Point de fête particulière.

12° ذو الحجة [*dzoû-'lh'idjdjat*] *mois du pèlerinage*. — Il s'agit ici du pèlerinage de la Mekke, que tout musulman doit faire au moins une fois en sa vie, et qui fut institué, dit-on, par Abraham et Ismaël. — 29 jours, ou 30 jours dans les années embolismiques.

Le 10e jour de ce mois, on célèbre la *fête du sacrifice*, qui a lieu en très-grande pompe à la Mekke; elle dure quatre jours. Cette fête s'appelle, chez les Turcs, le *petit beïram*.

Le 18, une autre fête, celle *de l'étang*, a lieu particulièrement au Maroc et chez les autres populations chiytes, en mémoire de l'étang près duquel Mahomet remit le khalifat à son gendre Ali.

Chez les musulmans arabes, persans et turcs, les cinq premiers jours de la semaine sont indiqués simplement par *premier, deuxième, troisième, quatrième*, et *cinquième* jour; le sixième, qui répond au vendredi des chrétiens, s'appelle يَوم الجُمعة [*yawm eldjoum'at*] *jour de l'assemblée*, parce qu'alors on se réunit solennellement dans les grandes mosquées; le septième porte le nom de يَوم السبت [*yawm essebt*] *jour du sabbat*, comme chez les juifs.

(Consultez, pour plus amples détails, l'*Annuaire algérien* de 1842, correspondant à l'année 1258 de l'hégire; première partie, rédigée par M. Marcel; Paris, Dondey-Dupré, in-8°.) — On trouve aussi, dans les *Éléments de Paléographie*, par M. Natalis de Wailly, tome Ier, pages 65 à 71, un tableau de concordance des années de l'hégire avec celles de l'ère chrétienne, à partir de l'an 1 (622 de J. C.) jusqu'à l'an 1396 (1976 de J. C.).

HÉKÎM, s. m. (A.)

حكيم [*h'akîm*, prononcé vulgairement *h'ékîm*] *savant, docteur*; dérivé de حكم [*h'akam*] *être savant*, surtout en médecine ou en philosophie. — A Constantinople, on appelle حكيم باشى [*h'ékîm bâchy*] le *premier médecin* du palais du Grand Seigneur. — En Égypte et en Syrie, le mot *hékîm*, appliqué à un médecin, s'écrit avec un ه *h* pour première lettre (هكيم), bien que le radical commence par un ح *h'*, ou *h* aspirée.

HÉRITER, v. n. (A.)

Tout en admettant que le verbe *hériter* peut provenir direc-

tement du latin *hereditare,* dont on trouve les traces dans l'espagnol *heredar* et le portugais *herdar,* je crois devoir parler ici d'un radical arabe qui présente avec le latin et le français une affinité bien remarquable. Ce radical est le verbe ورث [*warits*], qui veut dire également *hériter, posséder par droit de succession.* Son participe présent وارث [*wârits*] rappelle exactement le sens et presque la prononciation du latin *heres* (en français, *héritier, hoir*). — Le substantif وِرث [*wirts*] ou وِراثة [*wirâtsat*] n'est guère éloigné non plus du latin *hereditas* (en français, *héritage, hoirie, hérédité*), ni du portugais *herança,* ni de l'espagnol *herencia.* — Ce n'est pas sans motif que je viens de m'arrêter un instant sur le sens et l'orthographe du radical arabe ورث [*warits*], car il importe de ne pas confondre وارث [*wârits*] avec حارث [*h'ârits*] que les Arabes, grands amateurs de jeux de mots, opposent souvent l'un à l'autre. Le premier signifie *héritier,* et le second *laboureur* ou *travailleur.* On cite fréquemment en proverbe la phrase suivante : بشر مال البخيل بحارث أو وارث [*bachar mâl elbakhîl bih'ârits âw wârits*] *La richesse fait la joie de l'avare, qu'il l'acquière en* TRAVAILLANT OU *en* HÉRITANT.

HERSER, v. a. (A.)

حرث [*h'arats*] *labourer.* Ce verbe s'emploie aussi au figuré, en arabe, dans le sens de *s'appliquer avec ardeur* à l'étude, au travail. De là حارث [*h'ârits*] *qui travaille,* opposé à وارث [*wârits*] *qui hérite.* — De là probablement aussi le substantif féminin HERSE, qui désigne en français un instrument garni de pointes

de fer ou de bois pour briser les mottes d'un champ déjà sillonné par la charrue. — *Herse* est encore un terme d'art militaire, appliqué à une grille armée de pointes que l'on abaisse au besoin devant la porte d'une forteresse. — Remarquez que l'on trouve exactement, dans le mot *herse*, les trois consonnes radicales *h'-r-ts* du verbe arabe *h'arats*.

HINNA ou HENNÉ, s. m. (A.)

حِنّاء [*h'innâ'*] Nom d'un arbrisseau dont les femmes de l'Orient, musulmanes, juives ou chrétiennes, emploient les feuilles pour se teindre les ongles et les paumes des mains en rouge orangé, principalement aux jours de fêtes; les hommes s'en servent pour les cheveux et la barbe; on en pare aussi la crinière des chevaux. En Algérie, le *hinna* est d'un usage très-commun parmi les femmes arabes. Les fleurs de cet arbrisseau, disposées en grappes, sont de couleur blanche et répandent une assez forte odeur; ses feuilles, desséchées et réduites en poudre, produisent l'espèce de fard qui fait essentiellement partie de la toilette orientale. — Du mot arabe, précédé de l'article *al*, les Portugais ont formé *alcanna*. — Le *hinna* est appelé aussi par les botanistes *lawsonia inermis*. — Plusieurs dictionnaires donnent *henna* et *hinné*, que l'on peut admettre.

HORDE, s. f. (T.)

اوردو [*ordoû*] *camp*, et tous ceux qui le suivent, tels que marchands, fournisseurs, artisans, etc. De là vient le substantif français *horde* (en italien, *orda*), qui désigne une *peuplade errante*, une *troupe de sauvages*, une *tribu de Tatars ou de Turcs*.

— Le plus souvent, on emploie chez nous ce terme en mauvaise part, dans le sens de *bande de gens armés pour le pillage, troupe de malfaiteurs;* mais il n'en est pas de même dans la langue originale, car le camp impérial ottoman s'appelle اوردوی همایون [*ordoûy humâyoûn*] *camp auguste,* et c'est là que se rendent, en temps de guerre, le grand vizir et les autres ministres, qui sont alors remplacés à Constantinople, auprès du sultan, par des substituts dont les fonctions cessent aussitôt après la rentrée des titulaires.

Le mot *horde,* peu connu avant Voltaire, s'est vulgarisé depuis que ce grand écrivain en a fait usage dans sa tragédie intitulée *L'Orphelin de la Chine,* où l'on trouve, acte Ier, scène II, ces beaux vers :

J'ai vu de ces brigands la *horde* hyperborée
Par des fleuves de sang se frayant une entrée
Sur les corps entassés de nos frères mourants,
Portant partout le glaive et les feux dévorants.

Pourquoi donc écrire *horde* avec une *h* aspirée, quand cette consonne n'existe pas dans le correspondant turc? A l'imitation des Français, les Portugais écrivent *horda,* et les Anglais *horde;* mais, si l'usage a sanctionné cette transcription du mot oriental, il n'en est pas moins difficile de justifier ici l'emploi de l'*h* aspirée.

HORREUR, s. f. (A.)

هرّ [*harr*] Onomatopée indiquant le *frémissement* de la corde d'un arc quand on lance une flèche; de là le verbe هرّ [*harr*],

qui signifie, au propre, *frémir, frissonner,* et, au figuré, *avoir en horreur, détester,* ce qui justifie le sens de *détestation, aversion,* attaché au substantif arabe هرّ [*harr*] ou هرير [*harîr*]. — Bien que le mot *horreur* vienne directement, comme il y a tout lieu de le croire, de son correspondant latin *horror,* on ne peut s'empêcher, toutefois, de reconnaître dans l'arabe *harr* le radical de *horror* et celui du verbe *horrere* (*frissonner, être saisi d'horreur*). Remarquez, de plus, que la consonne *h,* muette dans *horror* et son dérivé *horreur,* représente orthographiquement la première radicale arabe.

HOULE, s. f. (A.)

هول [*hoûl*] et هولة [*hoûlat*] *effroi;* dérivé de هال [*hâl*] *effrayer, épouvanter.* Cette expression, qui caractérise en français l'*agitation des flots de la mer* avant ou après l'orage, possède en arabe un sens plus étendu; elle peut s'appliquer à tout objet capable d'inspirer quelque crainte. Ainsi, هولة [*hoûlat*], chez les Arabes païens, désignait un feu allumé, dans lequel on jetait, à l'insu de ceux qui devaient prêter serment devant ce feu, du sel dont le petillement devait produire un bruit capable d'effrayer les parjures. — Les Arabes appellent أبو الهول [*àboû-'lhoûl*], c'est-à-dire *père de l'effroi,* la statue du Sphinx, placée auprès des pyramides d'Égypte, et sur laquelle on a débité tant de fables. — En espagnol, *ola* se dit, comme en français, de l'agitation des flots.

HOURI, s. f. (A.)

حوراء [*h'awrâ'*], féminin de أحور [*àh'war*], pluriel حور [*h'oûr*],

(*fille*) *aux yeux blancs et noirs;* dérivé de حار [*h'âr*] *avoir des yeux dont la prunelle est noire et le blanc très-prononcé* (en parlant d'une gazelle, d'un jeune homme ou d'une jeune fille). — De حور العين [*h'oûr el'aïn*] (*vierges*) *aux yeux blancs et noirs* vient *houris,* épithète donnée aux beautés célestes qui, d'après l'Alcoran, seront dans le paradis les épouses des musulmans fidèles. — Par assimilation, on dit d'une femme remarquable par ses charmes et la finesse de ses regards : c'est une *houri.* — La lettre *h,* aspirée dans ce mot, répond à la première radicale arabe. — Les Persans écrivent حورى [*hoûry*] au singulier, et حوريان [*h'oûryân*] au pluriel, orthographe encore plus rapprochée de celle du correspondant français; cependant *houri* vient de l'arabe, et non du persan.

HOUSSE, s. f. (A.)

حِلس [*h'ils*], pluriel حُلوس [*h'ouloûs*], *couverture de laine* très-épaisse, qu'on étend sur le dos du chameau, pour empêcher que le bât ne le blesse; ou sur un cheval, afin de le garantir du frottement de la selle. — Par extension, ce mot désigne une étoffe légère dont on enveloppe les meubles de prix pour les préserver de la poussière; on dit *housse* de lit, de chaise, de carrosse, etc. Les Arabes emploient aussi حِلس [*h'ils*] métaphoriquement, en parlant d'une riche végétation qui couvre la terre comme d'un tapis, d'une *housse.* — Les acceptions de حِلس [*h'ils*], entièrement semblables à celles de *housse,* paraissent autant de preuves à l'appui de l'étymologie orientale du correspondant français.

HURLUBERLU, adj. m. composé. (A.-T.)

حورلو بورلو [*h'oûrlu boûrlu*] *troublé-perdu.* Cette expression, employée par Rabelais, et dont les dictionnaires français ne font pas connaître l'origine, me paraît composée de deux substantifs arabes, suivis l'un et l'autre de la terminaison turque لو [*lu*], qui sert à former certains adjectifs. — Voyez, à ce sujet, les détails donnés sur l'adjectif Ahuri, dont le sens présente une grande analogie avec celui de *hurluberlu*.

I

IBLIS et EBLIS, n. pr. (A.)

إبليس [*iblis*], pluriel أبالِيس [*àbâlîs*], *désespéré, diable.* Nom de l'ange destructeur des djinns ou génies, dont il est parlé dans l'Alcoran, et qui, d'après ce livre, fut précipité lui-même dans le feu de la géhenne, pour avoir refusé de s'incliner devant Adam, conformément à l'ordre du Dieu très-haut. La 4e forme أبلس [*àblas*] veut dire *être au désespoir; désespérer,* par exemple, de la miséricorde divine; et transitivement, *jeter quelqu'un dans le désespoir.* — Le substantif *iblîs,* malgré son rapport apparent avec la 4e forme *àblas,* est si voisin du grec διάβολος, qu'il pourrait bien être simplement une corruption de ce dernier mot, d'autant plus que la racine trilitère بلس [*balas*] est inusitée.

IHRAM, s. m. (A.)

إحرام [*ih'râm*] *état de consécration,* qui consiste à s'abstenir pour un temps de certaines choses licites à toute autre époque; nom d'action de la 4e forme أحرم [*àh'ram*]. Le mot *ihram* désigne aussi le *manteau pénitentiel* que tout pèlerin musulman est obligé de revêtir avant d'entrer sur le territoire de la Mekke, et qui se compose de deux pièces de laine, de coton ou de toile, blanches et sans couture, dont l'une enveloppe les épaules et

l'autre les reins, en sorte que l'avant-bras droit se trouve à découvert.

IMAM, s. m. (A.)

إمام [*imâm*] *chef, président;* dérivé de أمّ [*âmm*] *marcher en tête, présider.* Dans l'origine, le mot *imam* désignait le *chef suprême de la religion musulmane,* et ce titre se confondait, pour les sunnites ou orthodoxes, avec celui de *khalife,* vicaire ou successeur de Mahomet, le même personnage exerçant à la fois des fonctions religieuses et politiques. Les chiytes ou dissidents ne reconnaissent pour khalifes légitimes de Mahomet que douze imams, dont le premier est Ali, gendre du Prophète des Arabes, et le dernier Mohammed, surnommé *Elmahdy* ou *le Dirigé,* qui a disparu du monde sans que l'on sache ce qu'il est devenu, mais qui, d'après la croyance des Persans, doit reparaître un jour pour rendre témoignage à la véritable religion. Aujourd'hui on appelle *imam* celui qui, dans les mosquées, récite à haute voix les prières en présence du peuple qui les répète à voix basse et répond *amen.* Les fonctions de l'*imam*, désignées par le mot إمامة [*imâmat*], ont quelque chose d'analogue à celles d'un curé chez les catholiques. — Les Persans donnent le nom de إمام زادة [*imâm zâdeh*], c'est-à-dire *fils de l'imam,* aux chapelles ou mosquées élevées sur le tombeau de quelques descendants d'Ali. — Il ne faut pas, à l'exemple de presque tous les lexicographes, terminer par la lettre *n* le mot *imam,* qui se confondrait alors avec *iman,* expliqué ci-après, et dont le sens est bien différent.

IMAN, s. m. (A.)

إيمان [ʿîmân] *conviction religieuse, foi sincère;* dérivé de la 4e forme آمن [âman] *croire en Dieu.* — Le mot *iman* ne se rencontre pas dans nos dictionnaires; mais il importe de le consigner ici pour faire ressortir le vice de transcription française du titre d'*imam,* dont on change mal à propos en *n* la consonne *m* qui se trouve à la fin. Il est évident qu'en arabe إمام [îmâm] *président, chef,* et إيمان [ʿîmân] *foi religieuse,* présentent une différence très-sensible sous le double rapport de l'orthographe et de la signification.

Puisque j'ai cité le mot *iman,* qu'il me soit permis de mentionner encore un autre dérivé de la même racine et dont les musulmans font souvent usage. C'est l'adjectif verbal مؤمن [moûmin] *croyant, fidèle à Dieu et à Mahomet,* employé surtout au pluriel à la suite du substantif أمير [âmîr] *prince, commandant,* exemple : أمير المؤمنين [âmîr almoûminîn] *prince des croyants,* titre d'honneur que les anciens historiens français ont défiguré en le transcrivant par *miramolin* et *miramamolin.*

IMARET, s. m. (A.)

عمارة [ʿimâret], pluriel عمائر [ʿamâïr], *habitation, édifice, établissement public;* dérivé de عمر [ʿamar] *fréquenter, cultiver, habiter.* Sorte d'hôtellerie turque où les élèves des différentes écoles vont prendre leurs repas; un certain nombre de pauvres y trouvent aussi des vivres gratuitement. Ces édifices, entretenus à grands frais, sont très-nombreux dans les principales villes de l'Empire ottoman. Le premier *imaret* fut inauguré, sous le règne du

sultan Orkhan Ier, dans la ville d'Iznik (l'ancienne Nicée, en Anatolie), prise par les Turcs en 1333 de l'ère chrétienne.

ISLAM, s. m. (A.)

إسلام [islâm] *soumission, résignation,* nom d'action de la 4e forme أسلم [âslam] *se résigner, se soumettre à la volonté de Dieu.* C'est ainsi qu'on appelle la religion fondée en Arabie par Mahomet vers l'an 611 de l'ère chrétienne, et dont les préceptes sont contenus dans l'Alcoran, livre aussi vénéré chez les musulmans que la Bible chez les juifs et les chrétiens. Les Arabes, les Persans et les Turcs, malgré les différences de rites et d'opinions qui les séparent, pratiquent en général les lois de l'islam ou ISLAMISME. Ce dernier terme est plus usité en français, par opposition à *judaïsme* et à *christianisme.* — L'islamisme, propagé d'abord par la force des armes arabes en Asie et en Afrique, pénétra bientôt dans plusieurs contrées de l'Europe, telles que l'Espagne, la Sicile, et le midi de la France; mais enfin, repoussé de l'Espagne avec les Maures au XVe et au XVIe siècle, il fut contraint de se réfugier dans l'Afrique septentrionale, en Asie et en Turquie. Aujourd'hui le sultan de Constantinople est considéré par les populations soumises à son empire comme le souverain dépositaire de la foi musulmane.

ITCH-OGHLAN, s. m. composé. (T.)

اوغلان اچ [îtch oghlân], terme composé de اچ [îtch] *intérieur,* et de اوغلان [oghlân] *jeune page.* C'est ainsi qu'on appelle en Turquie tout élève-page, qui, après avoir reçu sa première éducation, devient اغا اچ [îtch aghâ] ou *valet de chambre* du

séraï. — *Icoglan*, donné par les dictionnaires français, est une corruption d'orthographe qu'il faut éviter. Écrivez *itch-oghlans*, au pluriel.

IZELOTTE, s. f. (T.)

زُلوتة [*zolotah*] ou زُلوطة [*zolot'ah*] Nom d'une ancienne monnaie d'argent valant trente paras, autrefois répandue dans l'Empire ottoman, mais tombée présentement en désuétude. — Le mot *zolotah* a été emprunté par les Turcs à la langue polonaise, dans laquelle il veut dire *florin*, monnaie originairement en or, ensuite en argent, et valant trente gros. On lit dans le *Dictionnaire turc-français* de M. Bianchi, 2e édition, au mot زلوتة, que les anciennes lettres de change destinées à la Turquie portaient toutes qu'elles seraient payables *en izelottes*, c'est-à-dire *en argent blanc*, pour éviter les payements en sequins, la plupart rognés et n'ayant plus le poids convenable.

J

JAMBETTE, s. f. (A.)

جنبيّة [*djanbiyyat*] On appelle *jambette*, en français, un petit couteau de poche, sans ressort, et dont la lame se replie dans le manche. — Le mot arabe, qui ne figure point dans les dictionnaires de cette langue, se rencontre souvent dans les relations de voyage avec le sens de *poignard*, comme le fait remarquer M. Defrémery. (Voyez son article sur le *Glossaire des mots espagnols et portugais dérivés de l'arabe*, par M. le docteur Engelmann, *Journal asiatique*, janvier 1862, page 96.) — J'ajouterai, pour ce qui concerne l'étymologie, que le mot français *jambette*, dans le sens de *couteau*, n'a aucun rapport avec *jambe*, et que le correspondant arabe sur lequel il est calqué paraît dérivé lui-même de جنب [*djanb*] *côté*, sans doute parce que le couteau ou poignard appelé جنبيّة [*djanbiyyat*], lorsqu'il est placé dans la ceinture, a toujours sa pointe tournée du côté droit. — Niebuhr fait mention de cet instrument dans sa *Description de l'Arabie*, p. 54, l. 28.

JANISSAIRE, s. m. composé. (T.)

يكيچرى [*yéñitchéry*] *soldat de la nouvelle milice, janissaire*, mot composé de l'adjectif turc يكى [*yéñy*] *nouveau, récent*, et du substantif چرى [*tchéry*] *soldat*, et aussi *milice, troupe*. — Les janis-

saires, créés, suivant les uns, par Orkhan en 1330, et, suivant les autres, par son fils Mourad Ier en 1362, s'étaient recrutés dans l'origine parmi les prisonniers chrétiens enlevés à la guerre, et leur fonction principale était de veiller à la garde du trône. Cette milice, après avoir rendu souvent des services signalés, finit par devenir redoutable même aux sultans; une déplorable insubordination remplaça la discipline, jusqu'à ce qu'enfin, le 17 juin 1826, Mahmoud II supprima le corps tout entier, à la suite d'une insurrection excitée par les janissaires à Constantinople. La plupart d'entre eux furent mis à mort sur la place de l'Hippodrome, appelée en turc آت ميدان [*ât meïdân*], et le reste alla chercher un refuge dans les provinces. Les officiers des janissaires portaient e titre de *tchorbadjis,* c'est-à-dire *faiseurs de soupe.* Voyez Tchorbadji. — Il y a loin, sans doute, de la transcription française à l'original turc, qui se prononce *yéñitchéry,* comme on vient de le voir; mais l'usage veut que l'on écrive *janissaire.*

JARRE, s. f. (A.)

جرّة [*djarrat*] *grande cruche de terre cuite,* à large ventre, ordinairement vernissée, et qui sert en Orient à conserver de l'eau ou tout autre liquide. En Provence, on fabrique une grande quantité de ces sortes de vases pour y mettre de l'huile. C'est aussi le nom d'une espèce de fontaine en terre cuite, très-communément employée dans les ménages. — On trouve ce mot écrit *giare* dans quelques dictionnaires français, et *giara* en italien; mais l'usage a fait adopter *jarre*, qui se rapproche

davantage du correspondant arabe, dont la seconde consonne est surmontée d'un *techdîd* ou signe de redoublement. — Les Arabes font souvent usage du proverbe suivant, en jouant sur les mots مرّة [*marrat*] et جرّة [*djarrat*] : لا كُلّ مرّة تسلم الجرّة [*lâ koull marrat taslim aldjarrat*] *La jarre n'est pas toujours saine et sauve.* En français, nous disons : « Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse. »

JASMIN, s. m. (A.)

ياسمين [*yâsmîn*] Nom d'un arbuste sarmenteux, à fleurs monopétales et d'une odeur très-suave. Il en existe un assez grand nombre d'espèces, parmi lesquelles on distingue le *jasmin blanc* commun, employé dans la composition de poudres, huiles, essences et parfums; puis le *jasmin à grandes feuilles* ou *jasmin d'Espagne,* dont les fleurs sont rougeâtres en dehors. — Le mot français *jasmin,* qui s'emploie aussi bien en parlant de la fleur que de l'arbuste, représente avec exactitude l'orthographe de son correspondant arabe, dont les variantes ياسمِن [*yâsmin*], ياسمون [*yâsmoûn*], et ياسِم [*yâsim*] en poésie, sont également usitées chez les Persans et les Turcs. — On peut comparer avec l'arabe le grec ἰάσμη, l'espagnol *jazmin,* le portugais *jasmim* pour la fleur et *jasmineiro* pour l'arbuste, l'italien *gelsomino,* enfin l'anglais *jasmine* et *jessamine.*

JASPE, s. m. (A.)

يشب [*yachb*] et يشف [*yachf*] Pierre précieuse, de la nature de l'agate, et présentant des couleurs variées. On l'emploie comme le marbre pour faire des vases, des colonnes, etc. Des diverses

espèces de jaspe, celui d'Orient est le plus estimé. — Le nom de cette pierre, qui s'écrit יָשְׁפֵה [*yâchfeh*] en hébreu, a passé probablement dans la langue grecque sous la forme ἴασπις, dont nous avons fait le substantif *jaspe*, puis le verbe JASPER, qui signifie *bigarrer de diverses couleurs* imitant le jaspe, par exemple, la tranche d'un livre ou une étoffe de salon.

JOAILLIER, ÈRE, subst. (A.-P.)

جوهرِىّ [*djawhariyy*] ou جواهِرِىّ [*djawâhiriyy*] *qui vend ou travaille les joyaux, les bijoux, les pierres précieuses; joaillier.* Le premier mot arabe est formé du singulier جوهر [*djawhar*] *joyau*, et de la terminaison ى *y* qui sert pour quelques noms de métier; dans le second, on trouve le pluriel du même nom, suivi aussi du ى *y*, correspondant à la terminaison جى [*djy*] usitée en pareil cas chez les Turcs. — Comparez l'espagnol *joyero*, le portugais *joieiro*, *joialheiro* et *joalheiro*, l'italien *giojelliere*, et l'anglais *jeweller*. — *Joaillier* n'est évidemment qu'une corruption du mot arabe signalé ci-dessus, et qui vient lui-même du persan. — Voyez JOYAU.

JOLI, E, adj. (A.)

جلِىّ [*djaliyy*], féminin جلِيَّة [*djaliyyat*], *brillant, poli, qui a du lustre;* dérivé de جلا [*djalâ*] *paraître au grand jour*, et *briller* (en parlant surtout d'une jeune mariée qui paraît pour la première fois à visage découvert devant son époux). — L'adjectif français *joli* a pour diminutif *joliet*, dont le féminin *joliette* semble calqué, comme par hasard, sur la forme féminine de l'adjectif arabe.

JOYAU, s. m. (A.-P.)

جوهر [*djawhar*], pluriel جواهر [*djawâhir*], *bijou, pierre précieuse, joyau,* servant à la parure des femmes. — C'est au persan گوهر [*guiouher*], signifiant *substance, matière* ou *pierre précieuse,* qu'il convient de rapporter le mot arabe, dont le correspondant français s'emploie le plus souvent au pluriel, en parlant, par exemple, des *joyaux* d'une nouvelle mariée, ou des *joyaux* de la couronne d'un souverain. — D'où peut donc provenir la variation d'orthographe qui existe entre *joyau, joaillier* et *joaillerie?* Le premier mot renferme un *y* qui ne reparaît pas dans les deux autres, et le second prend, à la suite des deux *ll,* un *i* qu'on ne revoit plus à la même place dans le troisième mot. Si cela n'a rien de choquant pour les Français, je ne pense pas que les étrangers trouvent la chose bien régulière. — Plusieurs étymologistes pensent que *joyau* vient de l'italien *giojello,* d'autres de l'anglais *jewel;* mais, comme l'Orient a toujours été renommé pour la richesse et la beauté de ses pierreries dès la plus haute antiquité, c'est là sans doute qu'il faut aller chercher l'origine du mot français *joyau,* avec lequel on peut comparer, indépendamment de l'italien *giojello* et de l'anglais *jewel,* l'espagnol *joya,* le portugais *joa* et *joia,* puis *joiel,* qui désigne, comme l'espagnol *joyel,* un petit bijou de bas prix. On trouve, en outre, dans la langue espagnole le mot *aljofar,* appliqué à certains bijoux ou petites perles de forme irrégulière; et cette transcription met sur la voie du correspondant arabe, précédé de l'article, الجوهر [*aldjawhar*] *le joyau,*

d'où vient par suite, ainsi qu'on l'a vu, جوهرى [*djawhariyy*] *joaillier*.

JULEP, s. m. composé. (A.-P.)

جُلاب [*djoulâb*] et جُلّاب [*djoullâb*] Potion médicinale, rafraîchissante, composée de fruits, de miel ou de sucre, et d'eau. — Le terme arabe est une imitation du persan گُلاب [*gulâb*] *eau de rose*, formé de گُل [*gul*] *rose*, et de آب [*âb*] *eau*, à cause de la couleur rosée que l'on donne habituellement à cette espèce de breuvage. — De là viennent aussi l'espagnol et le portugais *julepe*, ainsi que l'italien *giulebbo* et *giulebbe*.

JUPE, s. f. et JUPON, s. m. (A.)

جُبَّة [*djoubbat*] *pelisse courte*, vêtement sans manches ou à manches courtes que les Orientaux portent sous la grande pelisse ou sous le manteau appelé *bénîch*; dérivé de جبّ [*djabb*] *retrancher, raccourcir*. — Chez nous, on appelle *jupe* la partie de la robe qui s'étend depuis la ceinture jusqu'aux pieds; et le *jupon* est un vêtement court et sans corsage que les femmes portent le matin avec la camisole, dans leur négligé, ou sous la robe, pour lui donner plus de grâce. — Comparez l'italien *giuppa*, puis *giuppone*, mots évidemment tirés de l'arabe comme leurs correspondants français. Les Espagnols, qui ont conservé le terme arabe précédé de l'article *al*, écrivent *aljuba*. On trouve aussi chez les Portugais *aljuba* et *aljubeta*.

K

KABILE, adj. et subst. des 2 g. (A.)

قبايلي [*qabâïliyy*], adjectif relatif tiré de قبايل [*qabâïl*], pluriel de قبيلة [*qabîlat*] *tribu, famille, peuplade berbère.* Nom donné aux membres des nombreuses tribus indépendantes qui habitent l'Atlas et ses environs. Les Kabiles, véritables indigènes de l'Afrique septentrionale, ne doivent pas être confondus avec les Bédouins ou Arabes du désert, ni avec les Maures, que l'on rencontre plus particulièrement dans les villes.

KABIN, s. m. (P.)

كابين [*kiâbîn*] *confirmation du mariage* prononcée par le juge chez les musulmans, et aussi *dot* ou *somme d'argent* que le mari est tenu de payer à sa femme quand il la répudie. — Le mot *kabin,* introduit en France par des marins provençaux, servait autrefois à désigner les *mariages temporaires* contractés par plusieurs d'entre eux avec des femmes grecques, dans l'Archipel. (Voyez le *Dictionnaire turc-français* de M. Bianchi, 2e édition, tome II, p. 543, col. 2.)

KACHEF, s. m. (A.)

كاشف [*kâchif*] *qui révèle,* dérivé de كشف [*kachaf*] *découvrir, révéler, mettre au grand jour.* Titre des fonctionnaires chargés de la police d'un canton, en Égypte. On appelle aussi *kachefs*

les inspecteurs préposés à l'entretien des divers canaux pendant l'inondation du Nil.

KADARIS, s. m. pl. (A.)

قدرِيّ [*qadariyy*], pluriel قدرِيَّة [*qadariyyat*], *qui rejette le dogme de la prédestination* قدر [*qadr*]. Chez les musulmans, les *kadaris* sont regardés comme des sectaires qui repoussent la croyance aux arrêts de la volonté divine et soutiennent que les bonnes ou mauvaises actions de l'homme dépendent uniquement de son libre arbitre. On les nomme aussi MOUTAZÉLITES.

KADINE, s. f. (T.)

قادِن [*qâdin* et *qâdeun*], corruption de خاتون [*khâtoûn*] *maîtresse, dame du harem impérial*, à Constantinople. Le diminutif قادِنجِق [*qâdindjiq*] signifie *demoiselle*. — Les *kadines* se distinguent entre elles par les titres de première, deuxième, troisième, etc.; mais il ne faut pas comprendre sous cette dénomination les femmes du sultan qui sont devenues mères, et que l'on appelle alors KHASSÉKI. Voyez ce mot.

KARA-GUEUZ, n. pr. composé. (T.)

قره كُوز [*qarah gueuz*], littéralement *œil noir*. C'est ainsi qu'on nomme, en Turquie et dans l'Afrique septentrionale, le principal bouffon qui figure dans les ombres chinoises et les farces représentées devant le bas peuple. — L'adjectif turc قره [*qarah*] *noir* entre dans la composition d'un grand nombre de noms historiques et géographiques; mais il serait trop long d'en parler ici, et je me contenterai de faire remarquer que, chez les Turcs, la *mer Noire* s'appelle قره دكِز [*qarah déñiz*].

KERMÈS, s. m. (A.)

قرمز [*qirmiz*] Nom d'un insecte hémiptère qui vit sur les feuilles d'une espèce particulière de chêne, et qui, séché et pulvérisé, produit la couleur écarlate ou le rouge *cramoisi*. — Le *kermès* entre aussi dans la composition de l'électuaire appelé ALKERMÈS. Voyez ce mot.

KETMIE, s. f. (A.)

خطمي [*khat'miyy*] Sorte de *mauve*, originaire d'Afrique, autrement appelée أب المسك [*âb elmisk*] *père du musc*. — Voyez ABELMISC.

KETMIR et KITMIR, n. pr. (A.)

قطمير [*qit'mîr*] D'après la tradition musulmane, *Ketmir* est le nom du chien des sept Dormants ou *Compagnons de la Caverne* dont il est parlé dans la sourate XVIII de l'Alcoran. Ce nom se trouve souvent écrit trois fois près du cachet des correspondances chez les Arabes, les Persans et les Turcs; c'est pour eux une sorte de talisman auquel ils attribuent une très-grande vertu, en souvenir de la garde assidue que *Ketmir* fit auprès de ses maîtres, endormis pendant trois cent neuf ans dans la caverne où ils étaient enfermés. Une légende prétend qu'au moment où les sept Dormants furent admis dans le paradis, *Ketmir* s'attacha à la robe de l'un d'eux et les suivit au ciel, où il occupe maintenant une place d'honneur en compagnie du bélier offert à Dieu par Abel, de la chamelle de Saleh le Tsémoudite, et de la monture miraculeuse de Mahomet, appelée *Bourâq*. (Voyez Marracci *Refutationes in suram XXXVII*, p. 591,

col. 2, v; et ma *Revue zoologique du Coran,* insérée dans le numéro de février 1857 de la *Revue de l'Orient, de l'Algérie et des colonies.*)

KHALIFAT, s. m. (A.)

خلافة [*khilâfat*] *dignité, fonction de khalife.* — En France, on a cru naturel d'appeler *khalifat* la fonction remplie par un *khalife;* mais il convient de remarquer qu'en Orient cette fonction est désignée par le mot KHILÂFAT, et que *khalifat,* comme on le verra dans l'article suivant, indique le dignitaire. Cette nuance d'orthographe, il faut l'avouer, est assez difficile à saisir pour quiconque est étranger aux règles de la grammaire arabe; mais il n'en est pas moins vrai que *khalifat* ne peut signifier, au fond, autre chose que *khalife* ou *successeur,* bien que l'usage en ait autrement décidé chez nous. — La même irrégularité de transcription du terme KHILÂFAT se retrouve dans les autres langues européennes; ainsi les Portugais écrivent *califado,* les Italiens *califfato,* les Anglais *califate* et *caliphate.*

KHALIFE et CALIFE, s. m. (A.)

خليفة [*khalîfat*] *successeur,* dérivé de خلف [*khalaf*] *succéder.* Le mot *khalife* signifie particulièrement *successeur spirituel et temporel* de Mahomet. — Les quatre premiers *khalifes* ou *vicaires* du fondateur de l'islamisme furent Abou bekr, Omar, Otsman et Ali, dont la résidence était à Médine et à la Mekke. Après eux, les khalifes Omayyades (et non *Ommiades,* comme on l'écrit ordinairement) allèrent s'établir à Damas, et les Abbassides à Baghdad; c'est entre les mains de ces derniers que

l'autorité se conserva le plus longtemps. Il y eut encore beaucoup d'autres khalifes sous diverses dénominations; mais leur pouvoir, affaibli par les Turcs, fut enfin remplacé par celui du Grand Seigneur de Constantinople. — Les dictionnaires français ne sont pas d'accord sur l'orthographe du mot *khalife;* les uns, et c'est le plus grand nombre, écrivent *calife,* d'autres *kalife* et *khalife :* cette dernière orthographe est généralement suivie par les Orientalistes, et, à leur exemple, je me suis presque toujours servi des lettres *kh* pour la transcription de la consonne gutturale خ. Cependant il n'est guère possible de figurer par ce moyen la véritable prononciation de la consonne arabe, et on l'obtiendrait plus sûrement, je pense, en la représentant par *cr* grasseyés, ainsi que je l'ai fait dans le tableau n° 1 de la Méthode de transcription des caractères orientaux, placée en tête du Dictionnaire. — Les Espagnols et les Portugais transcrivent le mot arabe *khalîfat* par *califa,* les Italiens par *califfo, arcalif* et *arcaliffo* (remarquez dans ces deux dernières variantes la présence de l'article *al*), et les Anglais par *calif* et *caliph.* — Dans plusieurs contrées de l'Afrique septentrionale, on appelle aujourd'hui *khalîfat* (même mot que *khalife,* bien entendu) le lieutenant d'un cheïkh ou chef de tribu peu importante.

KHAN, s. m. (P.)

خان [*khân*] *station pour les caravanes* dans les villes ou sur les routes. On appelle ainsi une hôtellerie qui consiste en un édifice au milieu duquel il y a une grande cour pour les bêtes de

somme, et qui est entourée de logements pour les voyageurs. Dans les villes, les *khans* sont aussi la demeure de diverses classes de négociants ou de corps de métier. (Voyez le *Dictionnaire turc-français* de M. Bianchi, au mot خان *khân.*) — *Han,* donné par quelques dictionnaires français avec le même sens, est une faute qui résulte sans doute du peu d'attention apporté au point du خ *kh,* en transcrivant cette consonne.

Le mot خان [*khân*], avec la même orthographe persane et française, signifie encore *souverain,* et se dit particulièrement de l'*empereur des Tatars;* mais ce n'est alors qu'une imitation d'un terme tatar. Dans l'Empire ottoman, le sultan seul prend ce titre après son nom, tout en conservant celui de *sultan* placé devant le nom propre; exemples : سُلطان سلیم خان [*soult'ân sélîm khân*], سُلطان عبدُ العزیز خان [*soult'ân 'abdu-'l'azîz khân*]. — En Perse, le titre de *khan* est porté aujourd'hui par les gouverneurs de provinces et plusieurs autres fonctionnaires d'un rang plus élevé que celui de *mirza.*

On emploie aussi خاقان [*khâkân*], dans le sens de *souverain, empereur;* c'était le titre des anciens princes mongols de la Perse, et on le voit frappé sur certaines pièces turques, ou sur les monnaies algériennes en usage dans la Régence avant la prise d'Alger par les Français en 1830.

KHANDJAR, s. m. (A.)

خنجر [*khandjar*] *coutelas,* sorte de poignard à lame recourbée et tranchante des deux côtés. — Plusieurs dictionnaires français donnent *kangiar;* mais cette transcription est moins exacte

que la première. — C'est du même mot arabe précédé de l'article *al* (*alkhandjar*) qu'est dérivé le substantif espagnol *alfange*, également usité en portugais (voyez le lexique étymologique intitulé *Vestigios da lingoa arabica em Portugal*, par Jean de Sousa: Lisbonne, 1830, 2e édition, p. 37), et qui a pour variantes, dans cette dernière langue, *alfanja* et *alfanje*; son augmentatif est *alfanjão*, et son diminutif *alfangete*.

KHARADJ, s. m. (ا.)

خراج [*kharâdj*] *tribut*, impôt annuel que payent au Grand Seigneur les *raya* ou sujets non musulmans de son Empire. On l'appelle aussi جزية [*djizyat*] et خراج رأس [*kharâdji rées*], c'est-à-dire *impôt par tête, capitation*. Ce droit ne peut être levé que sur les individus ayant atteint l'âge de puberté, et il varie suivant leur position sociale. Par un décret plein de sagesse et d'humanité, le sultan Mahmoud II a décidé qu'à partir du mois de juin 1834 (1er de moharrem 1250 de l'hégire) la capitation serait réduite à soixante piastres pour les riches, trente piastres pour la classe moyenne, et quinze piastres pour les pauvres. — On trouve, dans le *Dictionnaire turc-français* de M. Bianchi, 2e édition, tome Ier, à la suite du mot خراج [*kharâdj*], des détails fort intéressants sur ce genre d'impôt dont le nom est souvent mal indiqué dans les dictionnaires français. Les variantes qui se rapprochent le plus de la véritable transcription sont *karatch* et *kharatch*; quant aux autres, elles ne peuvent donner aucune idée du mot oriental, et doivent être conséquemment rejetées.

KHASSÉKI, adj. et subst. (A.-T.)

خاصّكى [*khâs's'éky*], pour خاصّه‌كى [*khâs's'ehky*] *personne particulière, intime,* ou *privilégiée;* mot formé de l'adjectif arabe féminin خاصّة [*khâs's'at*] et de la particule turque كى [*ky*]. — On appelle, en Turquie, خاصّكى سُلطان [*khâs's'éky soult'ân*], c'est-à-dire *sultane favorite,* celle qui donne la première un fils au Grand Seigneur. Le même titre s'étend aux autres femmes du sultan qui sont devenues mères; mais il est plus spécialement réservé à la première sultane. — *Khasséki* se dit encore de toutes les personnes attachées au service intérieur du palais de Sa Hautesse. — Il faut se garder d'écrire *assaki, asséki,* ou *kaseki,* comme le font plusieurs dictionnaires français.

KHATIB, s. m. (A.)

خاطِب [*khât'ib*] et خطيب [*khat'îb*] *prédicateur,* chargé de réciter, tous les vendredis, dans les grandes mosquées, la prière publique pour le souverain. Voyez Khotbat. — Ne confondez pas le mot *khât'ib* avec *kâtib* ou *kiâtib* (كاتِب) *écrivain, secrétaire,* dont on se sert ordinairement à Constantinople, en parlant des commis expéditionnaires de la chancellerie.

KHATTI-CHÉRIF, s. m. composé. (A.)

خطّ [*khat't'*] *écriture,* شريف [*chérîf*] *noble.* Billet autographe du Grand Seigneur; ordonnance qui renferme quelques mots de sa main, tels que les suivants : موجِبِنجه عمل اولُنه [*moûdjibindjeh 'amel olounah*] *Qu'il soit fait en conséquence!* — Il ne faut pas, à l'exemple de la plupart des dictionnaires français qui font mention de cet autographe du sultan, écrire *hatti chérif,*

puisque le premier mot, dans la langue originale, commence par un خ *kh*, et non par un ح *h'*. — D'autres dictionnaires portent *kat-chérif*, ce qui ne vaut pas mieux. — Au lieu de l'adjectif arabe شريف [*chérîf*], les Turcs emploient aussi l'adjectif persan هُمايون [*humâyoûn*] *fortuné, béni*, à la suite du substantif خطّ [*khat't'*], lorsqu'il s'agit d'un ordre émané du sultan lui-même. Ainsi خطِّ هُمايون [*khat't'i humâyoûn*] est l'équivalent de خطِّ شريف [*khat't'i chérîf*].

KHAZINE, s. f. (A.)

خِزانة [*khizânat*], pluriel خزاين [*khazâïn*], *trésor, garde-meuble*, lieu où l'on conserve l'or, l'argent, les bijoux et autres objets précieux; dérivé de خزن [*khazan*] *amasser, rassembler*, d'où vient aussi le nom de lieu مخزن [*makhzen*] *dépôt de marchandises*, MAGASIN. — Les Turcs écrivent خزينه [*khazîneh*], qu'ils prononcent vulgairement *khaznah*, en parlant du trésor impérial, et du tribut que l'Égypte, la Moldavie et autres provinces ottomanes payent tous les ans au Grand Seigneur. — La garde du trésor impérial, à Constantinople, est confiée à un eunuque noir qui commande aux jeunes pages de la chambre dite du Trésor intérieur, et qui porte le titre de خزينه دار باشى [*khaznahdâr bâchy*], c'est-à-dire *trésorier en chef*. — On trouve *kazine* dans les dictionnaires français; mais la transcription *khazine* est plus exacte.

KHODJAH, s. m. (P.)

خواجه [*khowâdjah*, que l'on prononce *khodjah*] *vieillard, maître, savant, précepteur*. Le terme persan *khodjah* répond à l'arabe

شيخ [*cheïkh*] et désigne habituellement un homme de considération, un riche négociant, ou un professeur de langue; mais les Arabes ne l'emploient guère qu'en parlant d'un commerçant, et ils l'écrivent خواجا [*khâdjâ*]. — En Syrie, d'après le renseignement que je dois à l'obligeance de M. de Saulcy, membre de l'Institut de France, le mot خواجا [*khâdjâ*] est toujours mentalement injurieux et appliqué en signe de dédain aux voyageurs occidentaux, qui doivent exiger qu'on ne s'en serve jamais à leur égard. — La variante *kogia,* donnée par certains dictionnaires français, est tout à fait vicieuse.

KHOTBAT, s. f. (A.)

خُطبة [*khot'bat*] *prière solennelle pour le sultan régnant;* elle est récitée tous les vendredis, dans les grandes mosquées, après la prière de midi, par le *khatib* ou prédicateur. — L'usage d'invoquer Dieu en faveur des souverains est répandu sur toute la terre, et l'on sait que, dans les églises catholiques, une prière spéciale est chantée chaque dimanche à cette intention, vers la fin du grand office du matin et du soir.

KIBLAT, s. f. (A.)

قِبلة [*qiblat*] *point vers lequel on dirige ses regards en faisant la prière,* et qui indique particulièrement aux musulmans la position géographique du temple de la Mekke, et aux juifs celle de Jérusalem; par extension, *but* qu'on se propose. — C'est probablement de *qiblat* que vient CIBLE. Voyez ce mot.

KIOSQUE, s. m. (T.)

كُشك [*kieuchk*] *belvédère* situé dans un jardin, sur une ter-

rasse; *pavillon turc*, ouvert de tous côtés, où l'on vient prendre le frais. — Le mot *kiosque*, appliqué en France à des constructions du même genre, est évidemment imité du turc.

KIZLAR-AGHA, s. m. composé. (T.)

قزلر اغاسی [*qizlar aghâsy*] *agha* ou *intendant des filles*, ancien titre du chef des eunuques noirs, un des grands dignitaires de l'Empire ottoman. On le nomme plus ordinairement دار السعادة اغاسی [*dâr essé'âdet aghâsy*], c'est-à-dire *agha* ou *intendant du palais de la félicité*.

L

LÂCHE, adj. des 2 g. (A.)

لاش [*lâch*] *qui ne vaut rien*, adjectif dérivé de لشى [*lachā*] *devenir vil, tomber dans le mépris*, ou plutôt formé de la particule négative لا [*lâ*] *non*, et du substantif شىء [*cheï'*] *chose*. — L'adjectif latin *laxus*, que les dictionnaires indiquent comme l'étymologie de *lâche*, peut bien s'appliquer aux choses, dans le sens de *relâché, non tendu;* mais il n'en est pas de même, je crois, pour les personnes; car *lâche*, signifiant *homme sans cœur, poltron*, se rend en latin par *ignavus;* et le correspondant arabe, pour cette dernière acception, me paraît mériter la préférence.

LADANUM et LABDANUM, s. m. (P.)

لاد [*lâd*], لادن [*lâden*] et لعدن [*la'den*]. C'est ainsi que les Persans, les Turcs et les Arabes appellent une gomme-résine brunâtre, d'une odeur très-forte et peu agréable, qui suinte des feuilles d'un arbrisseau nommé par les botanistes *ledon* et *cistus ladanifera*, et qui s'attache au poil des chèvres qui les broutent. — D'Herbelot, dans sa *Bibliothèque orientale*, édition in-folio, p. 508, col. 1, au mot Ladan, a tort de dire que cette résine s'appelle vulgairement *laudanum* chez nos pharmaciens. La même erreur se trouve reproduite dans le *Dictionnaire turc-français* de M. Bianchi, où chacun des mots persans que je

viens de citer est traduit par *laudanum*. Il n'y a rien de commun entre la substance dite *ladanum* ou *labdanum* et le *laudanum*, liqueur qui se compose d'opium brut, safran, cannelle, girofle et vin de malaga. — Comparez avec le persan le grec λάδανον ou λήδανον, auquel on donne pour radical λῆδον, nom de l'arbrisseau qui produit le *ladanum*.

LAK, s. m. (P.)

لك [*lak* ou *lek*] *cent mille*, terme usité dans les comptoirs des Indes orientales pour les pièces de monnaie appelées ROUPIES. Voyez ce mot. — Au lieu de dire *cent mille* roupies, on dit simplement *un lak* de roupies, et la valeur de cent mille roupies d'argent correspond, au pair, à 253,238 francs. — Dans quelques dictionnaires français, ce nom de nombre collectif est écrit *lack;* mais le *c* est superflu, et la transcription *lak* est plus régulière.

LAQUAIS, s. m. (A.)

لكيّ [*lakiyy*], féminin لكيّة [*lakiyyat*], *attaché à quelqu'un* ou *à quelque chose;* dérivé de لكى [*lakā*] *s'attacher à quelqu'un et le suivre partout.* — *Laquais* veut dire, en français, *valet de pied, homme attaché au service d'un maître dont il porte la livrée.* — Les étymologistes sont peu d'accord sur l'origine de *laquais*, et cependant ce mot semble calqué sur l'arabe, qui a passé dans l'espagnol *lacayo*. Une nouvelle preuve de son origine arabe est fournie par le portugais *lacaio*, dont le féminin *lacaia* (en arabe لكيّة *lakiyyat*) signifie *suivante, soubrette*. Les Italiens écrivent *lacchè*, et les Anglais *lackey*.

LAQUE, s. f. (A.)

لاك [*lâk*] et لك [*lak* ou *lek*] Sorte de *gomme* ou de *suc résineux* qui découle de plusieurs arbres de l'Inde, et dont la sécrétion est déterminée par la piqûre d'un petit insecte hémiptère; elle entre dans la composition d'un vernis qui sert pour la peinture. — Autrefois on ne donnait ce nom qu'à la *couleur cramoisie* préparée dans l'Inde avec la *résine laque;* mais aujourd'hui on l'étend à plusieurs autres couleurs, et l'on dit *laque verte, bleue, jaune,* etc. — *Laque* est aussi du genre masculin, quand ce mot désigne spécialement le beau *vernis noir ou rouge de la Chine* dont on décore des tables, des vases et autres ustensiles; mais on ne voit pas bien pour quelle raison il est plutôt du genre masculin dans ce dernier cas. — Les correspondants de *laque* sont, en espagnol et en portugais, *laca;* en italien, *lacca;* en anglais, *lac*, *lake* et *lacca*.

LASSITUDE, s. f. (A.)

لهثة [*lahtsat*] *fatigue* et *soif,* dérivé de لهث [*lahats*] *tirer la langue* (comme le fait un chien *las* et *altéré*). — En général, *lassitude* se dit de l'abattement du corps ou de l'esprit. — La double signification du substantif arabe est assez remarquable. Il arrive souvent, en effet, qu'à la suite d'une longue course ou d'un travail pénible on ressent l'ardeur de la soif. — *Lassitude* est sans doute orthographiquement calqué sur son correspondant latin *lassitudo;* mais il me semble que l'adjectif *lassus,* dont ces deux mots dérivent, se rattache intimement au radical arabe *lahats*.

LAZULITE, s. f. (P.)

لاجُوَرد [*lâdjuverd*] Pierre précieuse de couleur bleue, autrement appelée *lapis-lazuli*, mot composé du latin *lapis* (*pierre*) et d'une transcription vicieuse du persan *lâdjuverd*. La *lazulite* est assez dure pour rayer le verre et pour étinceler dans certaines parties par le choc du briquet. — Si *lazulite* vient du persan, malgré la différence d'orthographe qui existe entre les deux mots, je ne crois pas qu'on puisse assigner la même origine au mot *azur*, ainsi que l'ont fait plusieurs étymologistes. — Voyez AZUR.

LÉCHER, v. a. (A. ou P.)

Comparez avec le verbe français *lécher* l'arabe لعق [*la'aq*], d'où vient لعوق [*la'oûq*] *ce qu'on donne à lécher*, LOOK (voyez ce mot), puis لسّ [*lass*] et لحِس [*lah'is*], qui veulent dire aussi *lécher, passer la langue sur quelque chose*, et le verbe persan ليسيدن [*lîsîden*], même signification. *Lécher* s'emploie également dans le sens figuré; ainsi on appelle *lèche-plat*, en français, un *écornifleur, un parasite*, un homme qui va dîner fréquemment chez les autres sans en avoir reçu d'invitation; et l'expression *lèche-plat* correspond au terme composé persan كاسه ليس [*kâseh lîs*]. Chez nous, *lécher* signifie encore *passer le pinceau sur une toile, sur un portrait, avec un soin minutieux*. — Le verbe grec λείχειν est considéré généralement par les étymologistes comme le type du correspondant français *lécher;* mais il n'en est pas moins vrai que l'on trouve de curieuses analogies entre le radical arabe لعق [*la'aq*] *lécher*, l'adjectif

persan لیس [*lîs*] *qui lèche*, et le substantif لیسش [*lîsich*] *action de lécher*. — Comparez aussi l'italien *leccare* et l'anglais *to lick*.

LÉNITIF, IVE, adj. (A.)

لین [*leïn*] *doux*, dérivé de لان [*lân*] *être doux*, par opposition à خشن [*khachoun*] *être rude, rèche*. Voyez RECHIN. — *Lénitif*, reproduction du latin *lenitivus* (*adoucissant*), est souvent employé comme substantif masculin, et semble remonter, par l'intermédiaire de *lenis* (*doux*), au radical arabe لان [*lân* ou *lên*].

LÈVRE, s. f. (P.)

لب [*leb*] *lèvre*, une des deux parties extérieures de la bouche qui couvrent les dents. La première s'appelle *lèvre supérieure*, et l'autre *lèvre inférieure*. Quand cette dernière est trop grosse, ou quand elle avance beaucoup sur la lèvre supérieure, on la nomme LIPPE, et l'on dit familièrement *faire la lippe à quelqu'un*, c'est-à-dire *avancer la lèvre inférieure*, en signe de mauvaise humeur. — C'est au latin *labrum* ou *labium* que les étymologistes rapportent le substantif *lèvre* et l'adjectif *labial;* mais on voit clairement que *labrum* représente le radical persan *leb* ou *lab*, augmenté d'une terminaison latine. — Comparez aussi l'espagnol et le portugais *labio*, l'italien *labbro*, et l'anglais *lip*.

LIBAN, n. pr. (A.)

لبنان [*loubnân*] en arabe, לְבָנוֹן [*lebânôn*] en hébreu, et Λίβανος en grec, sont autant de variantes sous lesquelles les Orientaux désignent le mont Liban; et ces mots paraissent dériver de l'adjectif לָבָן [*lâbân*] *blanc*, probablement à cause de la couleur des sommets du Liban, qui sont perpétuellement couverts de

neige. — En arabe, لبن [*laban* ou *lében*] se dit d'une sorte de résine qui découle d'un arbre et produit l'*encens*, appelé aussi λίβανος en grec. C'est de ce dernier mot que vient OLIBAN, dont on se sert en parlant de la meilleure espèce d'encens (ὁ λίβανος, *l'encens*, par excellence). — Mais revenons au mont Liban. C'est une chaîne de montagnes très-élevées, qui commence vers Tripoli de Syrie et s'étend au delà de Damas; elle est habitée principalement par les Druzes, les Maronites et les Grecs MELKITES (voyez ce dernier mot). L'histoire nous apprend que Salomon fit couper dans les forêts du Liban les cèdres qui servirent à la construction du temple de Jérusalem. — Vis-à-vis de la chaîne du Liban s'en trouve une autre appelée Antiliban, et que les Arabes nomment *Djébel echcheïkh*, c'est-à-dire la *Montagne du Cheïkh;* elle commence au nord des ruines de Baalbek ou Balbek, et se prolonge jusqu'à la mer, au point nommé *Elkasmiet*, à deux heures au nord de Sour (l'ancienne Tyr). Le Liban est séparé de l'Antiliban par un pays fertile, connu des anciens sous le nom de *Célésyrie* ou *Syrie creuse*, et appelé aujourd'hui la *Békâat*.

LIE, s. f. (P.)

لاى [*lâï*], لى [*leï*] et لايه [*lâïeh*], *boue qui demeure au fond d'une citerne, d'un vase ou d'un liquide; sédiment, lie.* — Comparez l'anglais *lee*. — On dit figurément, en français, *la lie du peuple*, en parlant de la plus vile et de la plus basse populace. — Quand on emploie absolument le mot *lie*, c'est qu'il s'agit de la *lie de vin*.

LIMON (fruit), s. m. (A.-P.-T.)

ليم [*lîm*] en arabe, ليمو [*limoû*] en persan, et ليمون [*limoûn*] en turc, *limon*, fruit du limonier, donnant beaucoup de jus, et surtout employé dans la composition d'une boisson très-rafraîchissante, appelée *limonade*. Ses qualités sont les mêmes que celles du citron, avec lequel on le confond souvent. — Les Italiens écrivent *limone*, les Espagnols *limon*, les Portugais *limão*, et les Anglais *lemon*.

LIPPE, s. f. (P.)

لب [*leb*] *lèvre*. — *Lippe* ne se dit que de la *lèvre inférieure* quand elle est naturellement trop grosse, ou lorsqu'on l'avance, par moquerie ou par humeur. — *Faire la lippe*, dans le style familier, s'emploie pour *bouder*. — Voyez LÈVRE.

LOOK et LOK, s. m. (A.)

لعوق [*laʿoûq*] *ce qu'on lèche*, ou *ce que le médecin donne à lécher au malade*; dérivé de لعق [*laʿaq*] *lécher*. Électuaire employé contre les rhumes, les douleurs de poitrine, et qui se prend ordinairement par cuillerées. Le *look blanc*, dont la préparation est fort simple, est d'un usage plus fréquent que le *look jaune* ou *vert*. — On trouve encore dans les dictionnaires français les variantes *looch* et *loch*; mais les lettres *ch* ne peuvent représenter exactement la prononciation du ق [*q* ou *k*], et la première transcription *look* se rapproche davantage de l'arabe.

LOUQSOR, n. pr. (A.)

الأُقصُر [*aloûqs'our*], mot formé de l'article ال [*al*] et de l'un des pluriels de قصر [*qas'r*], qui veut dire *château, palais*. —

Louqsor est le nom d'un village de la haute Égypte, qui occupe une partie de l'emplacement de l'ancienne Thèbes, sur la droite du Nil, et renferme de superbes débris de palais, ce qui lui a valu sa dénomination. — De ce lieu fut apporté, par l'ingénieur français Lebas, l'obélisque érigé au milieu de la place de la Concorde, à Paris, le 25 octobre 1836. — Remarquez que, pour le mot *Louqsor,* la première lettre de l'article *al* n'est point représentée. Quelques dictionnaires géographiques offrent la variante *Luxor.*

LUTH, s. m. (A.)

العود [*al'oûd*] *le bois* en général, et en particulier *le bois d'aloès.* Nom d'un instrument de musique à cordes, abandonné depuis longtemps. — La transcription *luth* est tellement corrompue, qu'il paraît assez difficile, au premier coup d'œil, d'y reconnaître quelque affinité avec le mot oriental; mais on y parvient, soit à l'aide de l'espagnol *laud,* soit au moyen du portugais *alaude,* dans lequel l'article *al* figure intégralement. Le même instrument s'appelle *leuto* ou *liuto* chez les Italiens, et *lute* chez les Anglais.

M

MACABRE, adj. f. (A.)

De مقبرة [*maqbarat*], pluriel مقابر [*maqâbir*], *lieu des tombeaux, cimetière,* vient l'adjectif français *macabre,* qui ne s'emploie qu'à la suite du mot *danse.* On appelait *danse macabre,* au moyen âge, une ronde nocturne que l'on supposait exécutée dans les cimetières, à certaines époques, par des morts de tout âge et de toute condition. Cette allégorie, qui avait principalement pour but de rappeler à tous les hommes la nécessité de la mort, a été reproduite bien des fois par des peintres et des graveurs du xve et du xvie siècle. Il existe aussi, sous le titre de *Danse macabre,* plusieurs éditions d'un livre très-curieux dont l'original paraît avoir été rédigé d'abord en allemand, puis traduit en latin et en français.

MADRAGUE, s. f. (A.)

On appelle *madrague* une *enceinte formée de câbles et de filets pour la pêche du thon,* dans les ports de la Méditerranée. Les filets destinés à cet usage sont partagés en plusieurs compartiments gradués (دُرج *douradj*) ou *chambres,* dont la dernière, appelée *chambre de mort,* est formée d'un filet plus solide que les autres. Le mot مدرج [*madradj*], dans le sens de *pêcherie de thons,* manque dans les dictionnaires arabes; mais M. Jaubert,

dans sa traduction française de la *Géographie d'Edrisi*, tome II, p. 89, note, pense que le mot *madrague* est d'origine arabe, et la raison qu'il donne est assez probable. D'autre part, les Espagnols écrivent, avec l'article arabe, *almadraba*, et les Portugais *almadrava*, ce qui semblerait donner à ces noms de lieu le verbe ضرب [*d'arab*] *frapper*, pour radical. (Voyez, à ce sujet, le *Glossaire des mots espagnols et portugais dérivés de l'arabe*, par M. Engelmann, p. 47 et 48.) Cependant on ne trouve dans les dictionnaires arabes, à la suite de ضرب [*d'arab*], aucun renseignement qui se rapporte à une pêcherie; et il est étonnant qu'un mot aussi usité que *madrague*, sur les côtes de la Méditerranée, soit encore si peu connu grammaticalement. Pourquoi donc, chez les Espagnols, la dernière consonne de ce mot est-elle un *b*, quand les Français emploient un *g*? La question me paraît embarrassante, si l'on admet que les deux mots proviennent de la même source.

MAGASIN, s. m. (A.)

مخزن [*makhzen*], pluriel مخازن [*makhâzin*], *dépôt de marchandises, amas de richesses;* nom de lieu dérivé du verbe خزن [*khazan*] *rassembler, amasser*. — Comparez l'espagnol *magacen*, qui, précédé de l'article *al*, s'écrit aussi *almagacen*, *almarcen* et *almacen*, le portugais *almazem* et *armazem*, l'italien *magazzino*, et l'anglais *magazine*. — Figurément, le nom de *magasin* se donne à certains recueils relatifs aux sciences ou à la littérature, comme le *Magasin encyclopédique*, le *Magasin théâtral*, etc. En Orient, plusieurs ouvrages portent, comme chez nous, le titre de *Magasin*,

entre autres le مخزن اسرار [*makhzeni asrâr*] *Magasin des secrets* ou *Trésor des mystères*, poëme moral et mystique, composé par Nizami, auteur persan du XIIe siècle de notre ère. — C'est du même radical arabe que vient le substantif féminin KHAZINE. Voyez ce mot.

MAGE, s. m. (A.)

مُغ [*mough*] en persan, מָג [*mâg*] en hébreu, مجوس [*madjoûs*] en arabe; *adorateur du feu*, et *adonné à l'étude de l'astronomie, de l'astrologie et autres sciences occultes*. — On appelait aussi *mages* chez les Perses les *ministres de la religion* de Zoroastre; et leurs successeurs, répandus encore dans la Perse et dans l'Inde, portent aujourd'hui le nom de GUÈBRES. Voyez ce mot. — Le grec *μάγος* et son correspondant latin *magus* ne sont probablement que des intermédiaires entre le persan et le français. — Dans l'*Évangile selon saint Matthieu*, ch. II, il est fait mention de *mages* venus de l'Orient et guidés par une étoile miraculeuse jusqu'à la crèche de Bethléem, où ils allèrent se prosterner aux pieds de l'enfant Jésus et lui présenter de l'or, de l'encens et de la myrrhe. La tradition nous apprend que c'étaient des *rois;* mais le texte sacré ne précise rien à cet égard.

MAGHREB, s. m. (A.)

مغرب [*maghreb*] *occident, couchant*, dérivé de غرب [*ghareb*] *se coucher*, en parlant du soleil. Partie de l'Afrique qui comprend les États barbaresques, dont les habitants s'appellent collectivement MAGHRÉBINS, c'est-à-dire *Occidentaux*. — Les dictionnaires français ne sont pas d'accord entre eux sur l'orthographe

de *Maghrébin*. Les uns écrivent *Maugrabin, Maugrébin;* d'autres *Mograbin* et *Mogrébin;* mais *Maghrébin* ou *Maghrabin* est la transcription qui se rapproche le plus de l'arabe.

MAHMIL, s. m. (A.)

محمل [*mah'mil*], dérivé de حمل [*h'amal*] *porter*. Nom donné à une espèce de boîte en bois et de forme quadrangulaire, dont le sommet, terminé en pyramide, supporte une boule et un croissant en argent doré. Un ornement du même genre se remarque à chacun des quatre coins du *mahmil,* qui est recouvert d'une étoffe de soie, chargée de broderies et d'inscriptions en lettres d'or. Cette boîte, annuellement envoyée à la Mekke avec la caravane des pèlerins par le pacha d'Égypte, ne contient pas, comme l'ont supposé beaucoup de voyageurs, le voile destiné au temple de la Kaabat, et qui doit se renouveler chaque année; elle est tout à fait vide et sert simplement à constater la suprématie du souverain qui en fait présent. Le chameau chargé de transporter le *mahmil* est, à son retour de la Mekke, exempté de tout travail pour le reste de sa vie. (Voyez Lane, *An Account of the manners and customs of the modern Egyptians,* tome II, p. 185.)

MAHMOUD, n. pr. (A.)

محمود [*mah'moûd*] *loué, digne d'éloges;* dérivé de حمد [*h'amad*] *louer*. — Deux princes de la dynastie des Osmanlis ont régné sous le nom de Mahmoud : le premier, fils d'Ahmed II, né à Constantinople en 1696, monta sur le trône en 1730 et mourut en 1754, après un règne de vingt-quatre ans; l'autre, deuxième

fils d'Abd elhamid, né le 20 juillet 1785, fut élevé au trône le 28 juillet 1808 et mourut le 1er juillet 1839, après avoir gouverné l'Empire pendant trente et un ans. C'est à lui qu'on doit la création de la monnaie d'argent appelée MAHMOUDI (محمودى), frappée en 1811 et valant environ 4 francs 14 centimes. — *Mahmoud* était aussi le nom de l'éléphant monté par Abrahat *le Balafré,* gouverneur du Yémen pour le roi d'Abyssinie, quand il se dirigea vers la Mekke avec une puissante armée dans l'intention d'assiéger cette ville. Les musulmans prétendent que l'éléphant Mahmoud, saisi de respect pour le territoire sacré, refusa d'avancer jusqu'aux murailles de la ville, et fut cause que les autres éléphants reculèrent comme lui et mirent toute l'armée d'Abrahat en déroute.

MAHOMET, n. pr. (A.)

مُحَمَّد [*mouh'ammed*] *digne d'éloge, loué;* dérivé de حمد [*h'amad*] *louer.* Nom du fondateur de la religion musulmane, appelé aussi, mais plus rarement, أَحْمَد [*àh'med*] *très-louable,* et محمود [*mah'moûd*] *loué,* autres dérivés de la même racine. — Régulièrement, on devrait écrire et prononcer MOUHAMMED; mais l'usage a fait adopter MAHOMET, et l'on se sert quelquefois aussi de la transcription vicieuse *Méhémed* ou *Méhémet,* lorsqu'il s'agit de personnages relativement modernes. — Mahomet, né à la Mekke en 570 de notre ère, eut pour père Abd allah, fils d'Abd elmottalib, et pour mère Aminat, fille de Wahb, fils d'Abd Ménaf. A peine âgé de deux mois, il perdit son père, qui mourut à Médine, où l'appelaient des affaires domestiques;

et il n'avait que six ans quand sa mère fut enterrée à Elabwat, village situé entre la Mekke et Médine. Il fut alors placé sous la tutelle de son grand-père, et, à la mort de ce dernier, sous celle de son oncle paternel Abou Taleb. A quarante ans, il eut, dit-on, sur le mont Harrat une vision de l'ange Gabriel, qui vint lui annoncer la mission prophétique à laquelle il était destiné, et lui remettre l'Alcoran, qui devait bientôt guider la foi de ses auxiliaires. Les premiers jours de l'islamisme furent très-orageux et suscitèrent contre le nouveau prophète la haine des partisans de Koreïch. Pour se soustraire à leur persécution, il fut contraint d'aller chercher un refuge à Médine. Avant d'entrer dans cette ville, il descendit à Kobat, village situé au sud et à trois quarts d'heure de marche, le lundi 12e jour de rébi premier (622 de Jésus-Christ), chez Koltsoum, fils d'Elhadem, et y passa quatre jours. Il bâtit en cet endroit une mosquée connue sous le nom de قُبَّة الإسلام [*qobbet elislâm*], c'est-à-dire *coupole de l'islamisme*. Mais bientôt la victoire remportée par Mahomet sur les Koreïchites, à la journée de Bedr, contribua sensiblement aux progrès de la religion nouvelle et à la gloire de son auteur. On dit que Mahomet eut quinze femmes légitimes, dont la première seule, nommée Khadîdjat, lui donna des enfants, savoir : quatre fils, morts très-jeunes, et quatre filles, dont l'une, Fatimat, devint l'épouse d'Ali. Il eut encore d'une concubine copte, appelée Marie, Ibrahim, qui vint au monde dans le mois de dzou-'lhidjdjat de la huitième année de l'HÉGIRE (voyez ce dernier mot). Par-

venu à l'âge d'environ soixante-trois ans, Mahomet mourut à Médine, chez Aïchat, une de ses femmes; son corps, enseveli avec pompe par Ali et les deux fils d'Abbas, fut déposé dans une fosse creusée par Abou Talhat, et non pas suspendu dans la Kaabat, comme on l'a tant de fois répété. Plusieurs biographes de Mahomet attribuent sa mort aux suites d'un empoisonnement.

MAÏMON, s. m. (T.)

ميمون [*maïmoûn*] *singe*, d'où ميمونجى [*maïmoûndjy*] *conducteur de singes*. — *Maïmon* se dit, en français, d'un singe dont la queue ressemble à celle d'un cochon, et qui appartient au genre *macaque;* mais le mot turc signifie *singe* en général, sans distinction d'espèce. — Ne confondez pas le sens du substantif turc *maïmoûn* avec celui d'un adjectif arabe dont l'orthographe est absolument semblable, mais qui veut dire *heureux*, *fortuné*.

MALÉKITE, s. m. (A.)

مالكى [*mâlékiyy*] Musulman attaché au rite de Malek, l'un des quatre imams orthodoxes de l'islamisme. — Abou Abd allah Malek, né à Médine en 713 de notre ère, mourut en 795, sous le règne du khalife Haroun arrachid.

MAMLOUK, s. m. (A.)

مملوك [*mamloûk*] *esclave*, *qui est au pouvoir d'un maître*, dérivé de ملك [*malak*] *posséder*. Nom donné en Égypte à un corps de troupe formé, dans l'origine, de jeunes esclaves tirés de la Circassie ou de la Mingrélie et achetés à leurs maîtres mongols par les sultans Ayoubites d'Égypte, vers le commencement du

XIIIe siècle. Cette milice, parfaitement organisée, ne tarda pas à devenir menaçante; et l'un de ses chefs, Nour eddîn Ali, secondé par ses compagnons d'armes, s'empara du trône en 1254. Depuis cette époque, les mamlouks régnèrent sur l'Égypte jusqu'en 1517. Ce fut le sultan Sélim, empereur des Turcs, qui, après avoir vaincu et fait pendre Touman bey, chef des mamlouks, dépouilla ces derniers du pouvoir suprême et les plaça sous le commandement d'un pacha de son choix. Néanmoins les mamlouks reprirent peu à peu leur ancienne influence sur les affaires de l'Égypte jusqu'au moment où les Français, en pénétrant dans cette contrée, les affaiblirent de nouveau. Enfin, le 1er mars 1811, Mohammed Ali pacha, fatigué de leurs prétentions, les convoqua tous sous le prétexte d'une expédition et fit massacrer devant lui ceux qui s'étaient rendus à son appel; aussi n'est-il plus question de mamlouks aujourd'hui. — C'est *mamlouk* qu'il faut écrire, et non *mamelouk* ou *mameluck*, comme le donnent plusieurs dictionnaires; car le mot arabe ne contient que deux syllabes.

MANNE, s. f. (A.)

مَنّ [*mann*] *don, faveur, bienfait divin.* Nom d'un suc qui découle de certains arbres, particulièrement du frêne à fleurs et du frêne à feuilles rondes, et qui se coagule comme le miel; c'est un excellent purgatif très-employé en médecine. — On appelle aussi *manne*, en hébreu מָן [*mân*], une substance que Dieu fit tomber du ciel en faveur des Israélites dans le désert, et que l'on suppose analogue à la manne ordinaire. La Bible nous

apprend que les Hébreux en faisaient une sorte de pain dont ils se nourrirent pendant quarante années. On était forcé de la recueillir chaque jour, car elle fondait au soleil et ne pouvait guère se conserver au delà de vingt-quatre heures. — Dans le style religieux, *manne* s'emploie souvent avec le sens d'*aliment céleste, eucharistique.* — Les Espagnols et les Portugais écrivent *mana*, avec une seule *n*.

MANTIL, s. m. (A.)

منديل [*mandîl*], pluriel مناديل [*ménâdîl*], *nappe, serviette longue, pièce d'étoffe que l'on roule autour de la tête, turban.* De là vient aussi le nom du vêtement gracieux appelé *mantilla* en Espagne, et formé d'une longue et large écharpe de couleur noire, que les femmes de ce pays se mettent habituellement sur la tête et croisent par coquetterie sous le menton, de manière à ne laisser voir distinctement que leurs yeux. En France, la MANTILLE est une espèce d'écharpe noire que les femmes laissent un peu flotter sur les épaules et maintiennent serrée sur la taille. — Comparez avec le mot arabe le latin *mantile.* — Chez les Grecs, *μανδύη* désignait le manteau militaire des Perses; aussi doit-on probablement attribuer à l'Orient l'origine du mot MANTE, sorte de vêtement dont la forme a subi diverses modifications qui ont donné naissance aux dérivés français MANTEAU, MANTELET et MANTELINE.

MAQUEREAU, ELLE, subst. (A.)

Ce terme, dont on doit éviter l'usage et qui désigne un *homme* ou une *femme tenant une maison de débauche et de prostitu-*

tion, n'est, suivant certains étymologistes, qu'une corruption de *Mercureau, petit Mercure, petit entremetteur de commerce illicite;* mais cette dérivation me paraît bien suspecte, et je ferai remarquer que l'on trouve en arabe un adjectif dont l'orthographe et le sens conviennent beaucoup mieux : c'est مكروه [*makroûh*], féminin مكروهة [*makroûhat*], *odieux, dégoûtant, abominable,* qui s'applique aussi bien aux personnes qu'aux choses, et provient du verbe كرِه [*karih*] *détester, avoir en horreur.* On dit fréquemment en turc, en parlant d'un homme impur ou méchant : بِر مكروه آدم دُر [*bir makroûh âdem dur*] *C'est un vilain homme.* — D'autre part, il est évident que l'on ne peut établir aucun rapport étymologique entre les substantifs *maquereau, maquerelle,* et le nom du poisson connu sous la même orthographe.

MARABOUT, s. m. (A.)

مربوط [*marboût'*], pluriel vulgaire مربوطين [*marboût'în*], *lié, attaché;* dérivé de ربط [*rabat'*] *lier, attacher,* au propre et au figuré. *Homme attaché à la vie spirituelle ou à la retraite;* se dit surtout d'un *religieux musulman.* On rencontre dans l'Afrique septentrionale un assez grand nombre de *marabouts*, et la population indigène a pour eux le plus grand respect; leurs avis sont considérés comme autant d'oracles, et, à leur appel, on voit souvent se lever des tribus entières. — La petite chapelle ou mosquée desservie par le *marabout* porte en français le même nom que ce religieux; mais il est bon de remarquer qu'en pareil cas le correspondant arabe est قُبَّة [*qoubbat*], qui

s'applique à *tout édifice construit en voûte ou terminé par un dôme.* — Par assimilation, on appelle aussi *marabout* une espèce de cafetière à large base, et dont le couvercle est assez semblable à la petite coupole qui surmonte la demeure du marabout. — Comparez l'espagnol *morabito* et le portugais *marabuto.*

MARABOUTIN, s. m. (A.)

مُرابِطِيّ [*mourâbit'iyy*], adjectif relatif formé de مُرابِط [*mourâbit'*], auquel répond MORABITE, ou MORAVIDE par corruption. Ancienne monnaie d'or, appelée aussi par certains auteurs MORABITIN, transcription qui se rapproche davantage du correspondant arabe. Cette monnaie avait cours en Espagne, en Portugal et dans le midi de la France, au moyen âge; elle y fut sans doute introduite par les *Almoravides*, dont elle tire son nom. — Les Portugais écrivent *marabitino.*

MARAVÉDI, s. m. (A.)

Ce mot, dérivé, comme le précédent, de l'adjectif relatif مُرابِطِيّ [*mourâbit'yy*], désignait dans l'origine une monnaie frappée pour la première fois sous la domination des *Almoravides,* et c'est de là que lui vient son nom. Autrefois il y avait des *maravédis* de plusieurs espèces, et leur valeur a subi des variations à différentes époques; mais on entend surtout par *maravédi* une petite monnaie de cuivre, anciennement usitée en Espagne et en Portugal, et qui valait un centime et demi. Le *maravédi* n'est plus aujourd'hui qu'une monnaie de compte, et il en faut trente-quatre pour former un réal. — En portugais, on écrit *maravedi* ou *maravidi*, et *maravidiada* pour *somme*

de maravédis. — On trouve aussi dans plusieurs dictionnaires français la variante *maravédis* au singulier; mais rien ne me paraît, dans ce cas, justifier la présence de l'*s* à la fin du mot; c'est seulement pour la formation du pluriel qu'elle peut être utile.

MARDONIUS, n. pr. (P.)

مردانه [*merdâneh*] *courageux, brave;* adjectif formé du substantif مرد [*merd*] *homme de cœur, guerrier, héros.* — *Mardonius* est le nom latinisé d'un célèbre général des Perses, qui combattit contre les Grecs et périt à la bataille de Platée, en 479 avant l'ère chrétienne. Il était gendre de Darius.

MARFIL et MORFIL, s. m. composé. (A.)

L'origine de ce mot n'est pas bien connue; peut-être vient-il, par contraction, de مال الفيل [*mâl alfîl*] *richesse de l'éléphant.* — *Marfil,* nom donné à l'ivoire qui n'a pas encore été travaillé, aux dents d'éléphant séparées de l'animal, est tiré, suivant certains lexicographes, de l'espagnol *marfil,* où l'on reconnaît l'arabe فيل [*fîl*] *éléphant.* C'est vrai; mais la syllabe *mar* doit avoir aussi un sens particulier. Ne trouvant dans l'arabe aucun mot simple qui puisse expliquer *marfil,* je pense que ce dernier est formé de مال [*mâl*] *bien, richesse,* et de فيل [*fîl*] *éléphant* (*mâl-fîl*), dont les Espagnols auront fait *marfil* et les Portugais *marfim.* L'importance que l'on attribue en Orient au commerce de l'ivoire, seul produit précieux de l'éléphant, paraît venir à l'appui de cette conjecture; à moins qu'on n'aime mieux rapporter la première partie du mot à ناب [*nâb*] *dent,* qui s'applique

aussi aux *défenses de l'éléphant;* toutefois, il est bien difficile de tirer *mar* de *nab,* et l'expression figurée me semble préférable. — On écrit le plus souvent, en français, MORFIL; mais on a eu tort de confondre sous le même article, dans presque tous les dictionnaires, un autre mot qui présente la même orthographe, sans avoir aucun rapport étymologique avec le premier. Je veux parler de celui qui désigne les légères parties d'acier qui s'attachent au fil d'un rasoir ou de tout autre instrument tranchant, après avoir passé sur la meule. Dans cette dernière acception, *morfil* est un mot tout français, qui semble formé par contraction de *mord-fil,* chose qui s'attache au fil de l'instrument, le *mord* pour ainsi dire et l'empêche de couper.

MAROC, n. pr. (A.)

مراكش [*marâkech*] Grand empire d'Afrique, situé dans la partie la plus occidentale de la Barbarie et comprenant les royaumes de Maroc, Fez, Sous, Tafilet, ainsi que la contrée montagneuse appelée Dahra. Il est borné au nord par la Méditerranée, à l'est par l'Algérie, à l'ouest par l'océan Atlantique, et au sud par le Sahara ou grand désert. Sa population se compose d'Arabes nomades, de Berbers, qui sont les plus anciens habitants du sol, de juifs et de Maures, répandus dans les villes, et confondus en français sous la dénomination commune de MAROCAINS. On y rencontre peu de chrétiens. — Le royaume de Maroc a pour capitale une ville du même nom, bâtie en 1072 par Yousef ben Tâchfîn, prince Almoravide, dans une plaine qu'il sut rendre fertile au moyen d'aqueducs. Cette

plaine est couverte aujourd'hui d'une grande quantité de palmiers. — Après avoir appartenu successivement aux Romains, aux Vandales, aux Grecs, aux khalifes Fatimites, aux Almoravides, aux Almohades et aux Mérinites, le Maroc est gouverné présentement par un souverain qui porte le titre de sultan et ajoute à cette qualité celle de *chérif*, réservée aux musulmans qui se prétendènt issus de la famille de Mahomet. La résidence habituelle de l'empereur de Maroc est à Méquinez.

De *Maroc* vient le substantif masculin MAROQUIN, qui se dit d'une *peau de bouc ou de chèvre, passée au sumac, apprêtée avec de la noix de galle et mise en couleur*. On sait que les corroyeurs de Maroc excellent dans la manière de préparer ces peaux, d'un grand usage aujourd'hui dans toutes les parties de l'Europe, soit pour la reliure, soit pour la chaussure ou l'ameublement. — Enfin, de *maroquin* dérive le verbe MAROQUINER, c'est-à-dire préparer une peau de mouton, ou de tout autre animal, de telle sorte qu'elle puisse, au besoin, vu la modicité du prix, remplacer le véritable maroquin. La fabrication du maroquin en France ne remonte pas, dit-on, au delà du milieu du XVIIIe siècle.

MARONITE, s. m. (A.)

مارونى [*mâroûniyy*], pluriel مُوارنة [*mouwâranat*], adjectif relatif dérivé du nom propre مارون [*mâroûn*]. On appelle *Maronites* les chrétiens du Liban qui suivent la règle de Maroun, moine syrien, né au VIIe siècle de notre ère. Maroun, tout en reconnaissant en Jésus-Christ la nature divine et la nature humaine,

contre le sentiment d'Eutychès et de ses sectateurs, soutenait qu'il n'y avait dans le fils de Dieu qu'une seule volonté de même qu'une seule personne; et cette doctrine du *monothélisme* fut condamnée au sixième concile œcuménique, tenu en 680, à Constantinople, sous le règne de l'empereur Constantin dit *Pogonat* ou *le Barbu*. Expulsés alors de la plupart des villes de Syrie, les Maronites se réfugièrent dans les montagnes du Liban et de l'Antiliban, et ils formèrent un corps de nation qui résista vigoureusement plus tard aux tentatives faites par Sélim II, en 1573, pour les chasser de leur retraite. Mais, sous le règne de Mourad III, en 1584, ils furent enfin subjugués par Ibrahim, pacha du Caire. Les Maronites, dont le nombre s'élève à cent cinquante mille environ, reconnaissent deux chefs principaux, savoir : le petit émir, dont la résidence est à Djébaïl (l'ancienne Byblos), et le grand émir, qui habite Kanobin et porte le titre de patriarche d'Antioche; ce dernier a sous sa juridiction les villes de Tyr, Damas, Tripoli, Alep et Nicosie. Ralliés à l'église catholique sous le pontificat de Grégoire XIII, les Maronites ont, depuis cette époque, dans la ville de Rome, un séminaire destiné aux jeunes Syriens; et cet établissement a produit une foule d'hommes remarquables, parmi lesquels il convient de citer Gabriel Sionita et Ibrahim alhakalany, plus connu sous le nom d'Abraham Ecchellensis, qui furent tous deux professeurs au Collége de France et collaborateurs de la Bible polyglotte de Le Jay, imprimée dans le cours des années 1628 à 1645; puis la famille des Assemani.

MASCARADE, s. f. (A.)

مسخرة [*maskharat*] *risée, moquerie, bouffonnerie*, et *figure ridicule, qui prête à rire;* dérivé de سخر [*sakhar*] *rire, se moquer de quelqu'un.* — Chez nous, *mascarade* s'emploie dans le sens de *déguisement avec un masque pour se divertir; réunion* ou *danse de personnes masquées;* et son correspondant italien est *mascherata,* formé de *maschera,* d'où vient aussi le substantif masculin français MASQUE, *faux visage* que l'on fabriquait autrefois en très-grande quantité à Venise pour le carnaval. Mais il y a tout lieu de penser que le terme italien *maschera* n'est qu'un intermédiaire entre l'arabe et le français. On peut également comparer avec l'arabe l'espagnol *mascara,* qui a pour diminutif *mascarilla* (*petit masque*), et pour augmentatif MASCARON, mot que l'on retrouve en français pour désigner une *tête grotesque, sculptée en ronde bosse ou en bas-relief,* et employée comme ornement en architecture. L'augmentatif italien s'écrit *mascherone.* — C'est aux Grecs qu'on attribue généralement l'invention des masques; il y en avait de trois espèces : le *tragique,* le *comique,* le *satyrique,* et l'on en faisait un usage habituel au théâtre.

MASCARAT, n. pr. (A.)

مُعسكر [*mou'askar*] et, avec le ة *t* d'unité, مُعسكرة [*mou'askarat*] *lieu de réunion d'une armée, camp;* dérivé de عسكر [*'askar*] *armée.* C'est ainsi qu'on appelle une ville d'Algérie, située dans la province d'Oran et à 70 kilomètres de cette dernière ville. Prise par les Français après un combat meurtrier, elle fut cédée par le général Bugeaud à l'émir Abd elkader, à la suite d'un traité

conclu sur les bords de la Tafna en 1837; mais, l'émir ayant rompu le traité en 1839, la ville de Mascarat fut occupée de nouveau par nos troupes en 1841. On trouve souvent *Mascara* écrit sans *t* à la fin; cependant il est plus régulier de conserver cette lettre, comme en arabe.

MASSER, v. a. (A.)

مسّ [*mass*] *manier, toucher, palper.* — L'opération du *massage* ou *massement,* très-usitée chez les peuples orientaux, consiste à presser avec la main les diverses parties du corps, pour donner plus de souplesse aux articulations et aux tissus. Pratiqué surtout à la suite d'un bain, le massage excite chez la personne qui le subit un sentiment général de bien-être et de plaisir. — Comparez avec l'arabe le verbe grec *μάσσειν* dont le sens est le même.

MAT, adj. m. (P.)

مات [*mât*] *défait, réduit à l'extrémité.* — *Faire mat* ou *mater* veut dire, au jeu d'échecs, *mettre le roi dans l'impossibilité de changer de place,* ce qui termine la partie. Voyez ÉCHEC. — Par extension, le verbe MATER s'emploie aussi au figuré, dans le sens de *dompter, humilier, affaiblir, abattre,* comme dans les phrases suivantes : *mater l'orgueil de quelqu'un, mater son corps par les jeûnes et les austérités.* Ce verbe alors a pour participe passé MATÉ, E, *abattu, réprimé, dompté.*

MATAMORE, s. f. (A.)

مطمورة [*mat'moûrat*] *caveau,* nom de lieu dérivé de طمر [*t'amar*] *cacher sous terre.* Cellier souterrain, silo dans lequel les Maures

ont coutume de conserver le grain. C'est aussi le nom d'une sorte de prison où le même peuple enfermait jadis les esclaves pendant la nuit. — Comparez avec l'arabe l'espagnol *mazmorra*, le portugais *matamorra* ou *masmorra*, et ne confondez pas le subst. fém. *matamore* avec MATAMORE, subst. masc., qui vient de l'espagnol et se dit pour *fanfaron, faux brave*, mot à mot *tueur de Maures* (*matamouros*, en portugais).

MATRACAT, s. f. (A.)

مِطرقة [*mit'raqat*, et vulgairement *mat'raqat*] *marteau*, dérivé de طرق [*t'araq*] *battre, frapper à coups de marteau*. Les chrétiens d'Orient appellent *matracat* une sorte de *crécelle* ou de *moulinet garni de marteaux de bois*, au moyen duquel ils annoncent l'heure des offices, attendu que l'usage des cloches leur est absolument interdit. Le même instrument porte aussi le nom de TARABAT. Voyez ce mot. — En Espagne et en Portugal, le terme *matraca* désigne également la *crécelle* qui remplace les cloches le jeudi et le vendredi saint. — Contrairement à l'orthographe adoptée par les dictionnaires, j'écris *matracat* avec un *t* à la fin; car je ne vois pas la raison qui leur fait supprimer ici cette lettre, lorsqu'ils la conservent pour *tarabat*.

MÂWARANNAHR, n. pr. composé. (A.)

ما وراء النهر [*mâ warâ-'nnahr*] *ce qui est au delà du fleuve*, locution arabe qui désigne la contrée située au delà de l'Oxus, la *Transoxiane*. Pour compléter le sens de cette locution, il faut sous-entendre *Djeïhoun* (جيحون), nom oriental du grand fleuve que les anciens appelaient *Oxus*. Le *Djeïhoun* sépare la

Perse du Turkestan, et ses eaux, après un cours fort étendu, vont se perdre dans la mer d'Aral. On ne sait pas au juste quelles étaient les limites du *Mawarannahr* au nord, à l'est et à l'ouest; mais sa capitale, nommée Samarcande, était parvenue, sous le conquérant Timour, au plus haut degré de splendeur. Depuis le XVIe siècle, l'importance de cette ville a sensiblement diminué. — Quelques géographes écrivent *Mavarelnahar;* mais cette transcription est moins exacte que la première.

MÈCHE, s. f. (A.)

مشعل [*mechʿal*] *lampe* et *torche,* dérivé de شعل [*chaʿal*] *allumer.* — *Mèche* se dit principalement du *cordon de coton* que l'on place dans les lampes et les flambeaux, et qui, une fois allumé, se trouve alimenté par l'huile, la cire, le suif ou la résine qui l'entoure. — On peut encore ramener le mot français *mèche* à l'arabe شمع [*chemʿ*] *chandelle, bougie,* en transposant les deux premières radicales, ce qui donne *mechʿ*. — Cependant, je crois devoir faire observer que le terme dont les Arabes se servent habituellement, pour désigner la *mèche* d'une lampe ou d'une bougie, est فتيلة [*fatîlat*]. — Les Espagnols et les Portugais écrivent *mecha.*

MÉDINE, n. pr. (A.)

Avant l'hégire de Mahomet, cette ville portait le nom de *Yatsrib* (يثرب); et celui de *Médine,* qu'elle a reçu depuis, s'écrit ordinairement en arabe avec l'article, quand il ne prend pas de complément. Ainsi المدينة [*almédînat*] signifie *la ville par*

excellence; et ce titre lui a été donné parce qu'elle est considérée comme la métropole de l'islamisme et qu'elle fut la résidence des premiers khalifes. On l'appelle aussi مدينة النّبيّ [*médînet ennébiyy*], c'est-à-dire *la ville du Prophète.* Située à 350 kilomètres environ et au nord-ouest de la Mekke, dans une plaine fertile en palmiers, Médine reçoit chaque année, à l'époque du pèlerinage, la visite d'une foule immense de musulmans qui viennent s'incliner devant le tombeau de Mahomet, dans une mosquée rebâtie sous le règne de Walid Ier, sixième khalife Omayyade, à la place de celle que le Prophète des Arabes avait fondée lui-même, et où reposent également les cendres d'Abou bekr et d'Omar. On a cru longtemps que le tombeau de Mahomet se trouvait suspendu dans l'intérieur de ce temple; mais il n'en est absolument rien, d'après le témoignage du célèbre voyageur Burckhardt. Le gouvernement de Médine est, comme celui de la Mekke, entre les mains d'un directeur spirituel et temporel. Quant au nom de ses habitants, il s'écrit en arabe مدينيّ [*médîniyy*] et peut se rendre en français par Médinois ou Médinien. — Plusieurs villes d'Espagne, fondées par les Arabes, ont conservé jusqu'à présent devant leur nom propre celui de *Medina,* comme *Medina Sidonia,* etc.

MÉDJIDIEH, s. m. (A.)

مجيديّة [*médjidiyyat*], adjectif relatif féminin, tiré de l'adjectif arabe مجيد [*médjîd*] *glorieux.* Nom de la décoration ottomane instituée en 1851 par feu le sultan Abd elmédjid, et destinée à récompenser le mérite militaire ou civil. Un grand nombre

des soldats français, envoyés au secours des Turcs contre les Russes en 1855, ont reçu, à la suite de la mémorable campagne de Crimée, cette décoration, qui a remplacé le *nîchân-iftikhâr,* créé par Mahmoud II, père d'Abd elmédjid. — L'ordre du *médjidieh* se divise en cinq classes, et le nombre de ses membres est limité, pour la 1re classe, à cinquante; pour la 2e, à cent cinquante; pour la 3e, à huit cents; pour la 4e, à trois mille; et pour la 5e, à six mille, non compris les étrangers. — La décoration consiste dans le *t'oughrâ* ou chiffre du souverain, entouré d'un cercle et d'un soleil surmonté d'un croissant et d'une étoile, le tout suspendu à un ruban rouge bordé de liserés verts.

MEÏDAN, s. m. (A.)

ميدان [*meïdân*], pluriel ميادين [*meïâdîn*], *grande place, arène,* destinée aux courses, à la lutte, aux joutes. Place publique, en Orient, où se tient le marché. En général, le mot *meïdan* désigne un lieu très-vaste où peuvent se réunir un grand nombre de personnes, et, par extension, *arène, champ de combat.* — A Constantinople, il existe une place appelée آت ميدان [*ât meïdân*], c'est-à-dire *hippodrome* ou *grande place aux chevaux* (آت *ât*, en turc, signifie *cheval*). Elle a cinq cents pas de long sur cent vingt de large, et l'on y remarque un beau palais construit par Ibrahim, grand vizir de Soliman II.

MEKKE (LA), n. pr. (A.)

مكّة [*mekkat*] Nom d'une ancienne et célèbre ville du Hédjaz, où naquit Mahomet. Le temple nommé *Kaabat,* qu'elle ren-

ferme dans son sein, est visité chaque année par une foule de pèlerins qui s'y rendent de tous les lieux où l'islamisme est en vigueur. Cette ville, située dans une vallée stérile et environnée de montagnes, est gouvernée par un chérif qui jouit à la fois de l'autorité spirituelle et temporelle. — Le célèbre Burckhardt a donné une description fort intéressante de la Mekke et de Médine dans ses *Voyages en Arabie,* dont M. Eyriès a publié une traduction française, en quatre volumes in-8°. — En français, l'emploi de l'article *la* devant *Mekke* est bien bizarre, puisque, en arabe, on écrit toujours مكّة [*mekkat*] sans article. Remarquez aussi que l'on dit *Médine,* et non pas *la Médine,* ce qui serait pourtant plus exact; car le mot arabe *médînat,* sans l'article *al,* est un nom commun qui veut dire tout simplement *ville.* C'est une irrégularité dont il serait assez difficile, je crois, de justifier le motif. — L'usage permet aussi qu'on écrive *la Mecque,* et cependant le ك *k* redoublé ne peut être à la fois représenté par *c* et *q;* il vaut donc mieux adopter la première transcription. Conséquemment, le nom des habitants de la Mekke, représenté en arabe par مكّاوِىّ [*mekkâwiyy*], doit se rendre en français par Mekkois.

On lit dans l'*Essai sur l'histoire des Arabes,* par M. Caussin de Perceval, tome Ier, p. 236, que, par respect pour la Kaabat, les anciens Arabes n'avaient pas osé construire de maisons dans le voisinage de ce sanctuaire, et que ce fut seulement vers 445 de l'ère chrétienne que la Mekke fut fondée par Cossay, fils de Kilâb.

MÉLIK, n. pr. (A.)

ملك [*mélik*] *roi*, titre commun à plusieurs souverains orientaux qu'on ne peut distinguer qu'à l'aide de leurs surnoms. Le plus illustre d'entre eux est sans contredit *Mélik châh*, troisième sultan de la race des Seldjoukides, et surnommé جلال الدين [*djélâl eddîn*] ou *Gloire de la religion*. Ce prince, qui remplaça sur le trône de Perse, en 1072, son père *Alp arslân* (الپ ارسلان *le brave Lion*), fonda en 1074, dans la ville de Baghdad, un observatoire, et fit réformer le calendrier par des astronomes, en créant l'ère connue sous le nom d'*ère djélaléenne* ou *mélikéenne*, et qui date du 14 mars 1079. Surpris par une grave maladie, Mélik châh termina ses jours à Baghdad, en 1093, à l'âge de trente-huit ans seulement.

MELKITE, adj. des 2 g. (A.)

ملكيّ [*mélékiyy*] *royal*, dérivé de ملك [*mélik*] *roi*. Surnom de certains moines établis au mont Liban et qui célèbrent l'office en langue grecque, quoiqu'ils parlent habituellement l'arabe. Comme ces religieux suivent la règle de saint Basile, leur surnom de *Melkites* paraît facile à expliquer. *Basile* étant l'équivalent de *roi*, qui se dit *βασιλεύς* en grec, ils auront pu choisir l'épithète arabe ملكيّ [*mélékiyy*] *royal*, *melkite*, de préférence à *βασιλικός*, *royal* ou *basilien*. — Plusieurs étymologistes prétendent que le titre de *melkites*, traduit par *impérialistes*, vient de ce que ces religieux ont adopté les canons du concile de Chalcédoine, convoqué en 451 par l'empereur Marcien; mais la première explication est, je crois, plus satisfaisante.

MÉLOKHIE, s. f. (A.)

ملوخية [*méloûkhiyat*] Nom d'une plante potagère, très-commune en Égypte. Suivant Ebn Beïtar, les rameaux de la mélokhie ressemblent à ceux de la blette; ses feuilles sont analogues à celles du basilic, mais arrondies à leur extrémité et d'un vert tirant sur le noir; sa fleur est jaune, et son fruit, qui est vert, renferme des semences noires, pareilles à celles de la nielle sauvage. (Voyez la *Relation de l'Égypte* par Abd allatif, traduction française de feu Silvestre de Sacy, page 40, note 9.) — Takiyy eddîn Makrizy, dans sa *Description de l'Égypte*, dit aussi que cette plante fut le prétexte de cruautés épouvantables, exercées par le khalife Hakem biamr allah envers tous ceux qui en faisaient usage.

MEMPHIS, n. pr. (A.)

منف [*menf*] en arabe, et מף [*moph*] en hébreu. Ancienne ville capitale de l'Égypte, bâtie sur le Nil à quelques kilomètres au-dessus de la bifurcation du fleuve. On attribue sa fondation à Ménès dont on fait remonter le règne vers 2450 avant Jésus-Christ. Non loin de cette ville, et au nord-est, se trouvent les célèbres pyramides. Memphis renfermait autrefois de superbes temples; mais la conquête de Cambyse et surtout la fondation d'Alexandrie l'ont fait complétement déchoir de sa grandeur. On en voit encore la nécropole, de Sakkarah à Djizeh.

MESQUIN, E, adj. (A.)

مسكين [*meskîn*], féminin مسكينة [*meskînat*], *pauvre, indigent;* et aussi *vil, méprisable;* dérivé de سكن [*sakoun*] *être pauvre.*

misérable. — *Mesquin* se dit, en français, des personnes qui font des dépenses bien au-dessous de leurs moyens et de leur condition. Le même adjectif s'applique aux choses, dans l'ordre physique, comme *vêtement mesquin*, qui témoigne d'une épargne sordide; et dans l'ordre moral, comme *ouvrage mesquin*, plein de sécheresse, *pensée mesquine*, dépourvue d'élévation d'esprit. — De *mesquin* vient aussi le substantif féminin MESQUINERIE, *économie excessive.* — Comparez avec l'arabe et le français l'italien *meschino* et ses diminutifs *meschinello, meschinetto, meschinaccio, meschinissimo,* puis les substantifs *meschinia, meschinità,* employés dans le sens de misère, pauvreté, abjection; le portugais *mesquinho,* et les substantifs *mesquinharia* ou *mesquinhez* signifiant mesquinerie; *mesquindade,* pauvreté, misère; enfin le verbe *mesquinhar,* donner avec mesquinerie, lésiner. Les Espagnols ont aussi *mezquino,* et le substantif *mezquindad,* usité dans le sens de pauvreté et de mesquinerie.

MESSIE, s. m. (A.)

مسيح [*mésîh'*] *oint, consacré;* dérivé de l'hébreu מָשִׁיחַ [*mâchîah'*] *oint;* terme mystique répondant à *Christ,* qui reproduit le grec Χριστός. — On a pu croire que *Messie* venait du latin *missus* (*envoyé*), probablement à cause de l'analogie orthographique de ces deux mots; mais, comme Notre-Seigneur est appelé عيسى المسيح [*'îsä elmésîh'*] *Jésus le Messie* par les Orientaux, il est inutile d'aller chercher ailleurs l'origine de *Messie,* qui a pour correspondants l'italien *Messia,* le portugais *Messias,* l'espagnol *Mesias,* et l'anglais *Messiah.*

MIHRAB, s. m. (A.)

محراب [*mih'râb*] Espèce de niche pratiquée dans les mosquées, et indiquant la position géographique de la Mekke. C'est vers le *mihrab* que se tourne l'imam, lorsqu'il dirige les fidèles dans l'exercice de la prière. — Le mot *mihrab* désigne aussi, chez les Orientaux, la place d'honneur dans un salon.

MINARET, s. m. (A.)

منارة [*manârat*], nom de lieu formé de نار [*nâr*] *feu*. Le mot *minaret*, qui signifie proprement un *endroit élevé et sur lequel on allume du feu*, un *phare*, un *fanal*, désigne aussi, par extension, une *tour en forme de clocher, attenante à une mosquée et garnie de balustrades*. C'est de là que le *mouezzin* ou crieur public appelle cinq fois par jour les musulmans à la prière, attendu que l'usage des cloches est interdit pour la convocation des fidèles. — Walid ben Abd elmalek, sixième khalife Omayyade, qui régna de 705 à 715 de l'ère chrétienne, fut, dit-on, le premier qui dota d'un minaret la mosquée de Damas.

MINBAR, s. m. (A.)

منبر [*minbar*] *estrade un peu élevée au-dessus du sol*, dérivé de نبر [*nabar*] *exhausser*. Chaire à prêcher, élevée de deux ou trois gradins à la droite du *mihrab*, dans les mosquées. — *Minbar*, qui ne se rencontre pas dans nos dictionnaires étymologiques, pourrait bien cependant y occuper une place, puisqu'on appelle ainsi l'estrade sur laquelle se tient le prédicateur musulman. Plusieurs Orientalistes français ont déjà fait connaître ce mot depuis longtemps.

MIRAMOLIN, s. m. composé. (P.)

أَمير المُؤمنين [*àmîr almoùminîn*] *prince des croyants.* — Le mot *miramolin,* ou *miramamolin,* employé par divers historiens du moyen âge, est une étrange corruption du titre que prit, pour la première fois en Occident, Abd errahman III, huitième khalife de la famille des Omayyades. Ce prince, fils d'Almondir, succéda en Espagne à son frère Abd allah, l'an 912 de l'ère chrétienne, et demeura sur le trône pendant un demi-siècle. — En Orient, le même titre avait été conféré longtemps avant au khalife Omar par les musulmans, sur la proposition de Moghaïrat, fils de Chaâb. (Voyez D'Herbelot, *Bibliothèque orientale,* éd. in-folio, p. 9, col. 2, et p. 985, col. 1.) — La transcription vicieuse *miramolin* peut donner une idée de la difficulté que l'on rencontre parfois lorsqu'il s'agit de rétablir l'orthographe de certains noms orientaux défigurés comme celui-ci.

MIRI, adj. et subst. m. (A.)

ميرى [*mîry*] *princier, appartenant à l'émir,* adjectif persan pris de l'arabe أَمير [*àmîr*] *prince, émir.* On l'emploie aussi substantivement, en Turquie, dans le sens de *fisc, trésor public.* — L'expression ميرى مال [*mîry mâl*], qui signifie proprement *revenus du prince,* s'applique à l'*impôt foncier* perçu au bénéfice du Grand Seigneur.

MIRMIRAN, s. m. composé. (P.)

ميرميران [*mîrmîrân*] *chef des chefs,* en arabe أَمير الأُمراء [*àmîr aloùmarâ'*] dont le persan est une corruption. — Ce titre, dont l'importance a varié suivant les différentes époques de l'isla-

misme, a pour correspondant, en turc, بكلربكى [*beïlerbeïy*], nom donné au gouverneur d'une des grandes provinces de l'Empire ottoman, telles que la Roumilie, l'Anatolie, la Syrie; mais, dans ces derniers temps, on appelait *mirmiran* les sous-gouverneurs de province qui ont le rang de pachas à deux queues. (Voyez le *Dictionnaire turc-français* de M. Bianchi, 2e édition, tome II, p. 1066, col. 1.)

MIROIR, s. m. (A.)

مِرآة [*mirât*], pluriel مرايا [*mérâyâ*], *miroir*, dérivé de رأى [*râà*] *voir, regarder*, au propre et au figuré. — Le sens du mot français me paraît parfaitement expliqué par l'arabe, sans qu'on ait besoin de recourir au verbe latin *mirari*, comme le font plusieurs étymologistes. D'abord, le mot propre pour désigner un *miroir* en latin est *speculum*, dont les Italiens ont fait *specchio*; et nous n'en pouvons rien tirer pour établir l'orthographe et le sens de *miroir*. Mais, si l'on veut bien observer que, chez les Arabes, le nom d'instrument se forme habituellement au moyen de la lettre م *m* placée devant le radical, on reconnaîtra sans peine ce que signifie مِرآة [*mirât*], c'est-à-dire *l'instrument à l'aide duquel on peut se voir, se regarder, se mirer*; un *miroir*. — Le radical arabe a pour correspondants רָאָה [*rââh*] en hébreu et ὁρᾷν en grec. — Remarquez aussi le rapport qui existe entre le substantif masculin مرايا [*mérâyâty*] et le français MIROITIER. — On peut encore admettre que le mot arabe *mirât* a dû exercer quelque influence pour la formation du verbe neutre MIROITER, *réfléchir la lumière*.

MIRZA, s. m. composé. (A.-P.)

ميرزا [*mîrzâ*], nom contracté de أمير [*àmîr*] *prince, émir*, en arabe, et de زاده [*zâdeh*] *fils*, en persan : *fils de prince*, titre d'honneur en Perse et en Tatarie. — *Mirza* se place ordinairement après le nom propre; quand il le précède, il équivaut à *monsieur* en français.

MITE, s. f. (P.)

ميته [*mîteh*] *teigne qui ronge les vêtements, mite.* — Le mot *mite* se dit particulièrement, en français, d'un insecte presque imperceptible, qui s'engendre dans le vieux fromage, sur la viande sèche ou fumée, et autres substances alimentaires.

MITSKAL, s. m. (A.)

مِثقال [*mitsqâl*], pluriel مثاقيل [*métsâqîl*], dérivé de ثقل [*tsaqal*] *peser.* — Le mot *mitskal* s'emploie dans plusieurs sens; il désigne 1° un *poids d'une drachme et demie*, usité pour les perles, l'or et autres objets précieux; 2° une *monnaie d'or;* et 3°, suivant le *Lexique* de Meninski, une *monnaie d'argent* frappée surtout à Tetouan et à Rabat, villes du Maroc, et qui se subdivise en *demi* et *quart de mitskal.* La valeur de cette dernière fraction monétaire correspond à deux *mouzounes* ou huit oboles. Voyez MOUZOUNE. — Quelques dictionnaires français donnent les variantes *miskal* et *mitkal;* mais il vaut mieux suivre la transcription *mitskal*, qui est plus régulière.

MOALLAKAT, s. f. (A.)

مُعلّقة [*mou'allaqat*] *suspendue*, participe passé féminin de علّق [*'allaq*] *suspendre*, 2e forme de علِق [*'aliq*] *être attaché.* On sous-

entend قصيدة [*qas'îdat*] *poëme, poésie,* devant le participe arabe. — *Moallakat* est le nom donné à chacun des sept poëmes arabes de premier ordre qui ont mérité l'honneur d'être suspendus à la porte du temple de la Mekke. Ils étaient écrits en lettres d'or sur papier d'Égypte, ce qui leur a valu aussi le surnom de مُذهَّبة [*moudzahhabat*] *dorés.* Ces poëmes ont eu pour auteurs, d'après l'ordre chronologique de leur composition : Tarafat, fils d'Abd, fils de Sofiân; Amr, fils de Koltsoum; Harits, fils de Hillizat; Antarat, fils de Cheddâd; Zohaïr, fils d'Abou Solma; Amrou-'lkaïs, fils de Hodjr; et Lébid, fils de Rabîat.

MOBED, s. m. (P.)

موبد [*moûbed*] *sage, docteur.* Chez les anciens Perses, les *mobeds* étaient des mages du second ordre, chargés de l'entretien du feu sacré dans les temples. Ils ne pouvaient arriver à ce degré qu'après avoir passé par celui de *herbed* (هربد) ou *servant, apprenti.* Enfin, les mages du troisième degré portaient le titre de *destoûr* (دستور), qui veut dire proprement *modèle.*

MOHATRA, adj. m. (A.)

مُخاطرة [*moukhât'arat*] *chance, risque, péril, danger;* dérivé de خطر [*khat'ar*] *vendre par contrat aléatoire,* par exemple, une chose que l'on n'a pas en son pouvoir. — En français, *mohatra* ne s'emploie qu'adjectivement et toujours à la suite du substantif masc. *contrat.* On dit *contrat mohatra* pour *marché usuraire,* vente à crédit, et sur obligation, d'un objet estimé bien au-dessus de sa valeur et que l'on rachète bientôt à vil prix et au comptant. — Les dictionnaires français ne font pas con-

naître l'étymologie de *mohatra;* mais il y a tout lieu de penser que ce terme est dérivé de مُخاطرة [*moukhâtarat*], bien que, dans la transcription, on n'ait tenu aucun compte du point distinctif de la consonne خ *kh*, ni du ة *t* qui termine le mot oriental.

MOKHA, n. pr. (A.)

مُخا [*moukhâ*] Ville du Yémen, avec un port sur la mer Rouge, à 15 lieues au nord du détroit appelé Bâb elmandeb. Il s'y fait un grand commerce d'encens, de gomme arabique, de séné, de noix de galle, de nacre de perles, et surtout de café, connu sous le même nom que cette ville et tiré des plaines environnantes; le grain en est petit, rond, et d'une qualité supérieure à celle des autres cafés. — L'usage permet d'écrire Moka sans *h*, et ce nom s'emploie communément pour désigner aussi l'infusion faite avec la graine du café torréfiée et pulvérisée; on dit *boire du moka, prendre une tasse de moka.* Cependant je dois faire remarquer que la lettre *k* est insuffisante pour représenter la valeur du خ *kh*, et qu'il vaut mieux s'en tenir à la transcription *Mokha,* adoptée par les Orientalistes.

MOLLA, s. m. (A.)

مولى [*mawlā*] et مولا [*mawlâ*], pluriel موالى [*mawâly*], *maître, seigneur.* Titre donné, chez les Arabes et les Turcs, aux cheïkhs, aux jurisconsultes, et, en général, à tout homme distingué par son savoir ou sa piété. — *Molla* représente la prononciation turque vulgaire. — Au Maroc, le même nom, prononcé *mouleï* ou *mouley* (et non *muley,* comme l'indiquent plusieurs

dictionnaires), est le titre porté par l'empereur de ce pays et par les principaux officiers de sa cour. — On a tort d'écrire *mollah;* la lettre *h* ne peut que nuire à la transcription française, déjà défigurée par le redoublement de la consonne *l,* qui est simple dans le mot arabe.

MOMIE, s. f. (A.)

مومية [*moûmiyat*] *corps embaumé, momie;* dérivé du substantif موم [*moûm*] *cire* ou *substance balsamique* dont on se servait dans l'antiquité pour la conservation des cadavres. C'est surtout en Égypte que l'art de l'embaumement avait atteint le plus haut degré de perfection; les corps, enveloppés de bandelettes étroitement serrées et trempées dans des aromates, étaient placés dans des coffres chargés de figures hiéroglyphiques et demeuraient à l'abri de la corruption pendant une longue suite de siècles. On appelle aussi *momies,* dans l'Arabie, les corps des pèlerins engloutis sous les sables mouvants du désert et que l'on retrouve ensuite desséchés par l'ardeur du soleil. — Au figuré, *momie* se dit souvent, en français, d'une personne apathique. — Autrefois on écrivait *mumie,* et l'on peut comparer avec cette dernière orthographe le portugais *mumia,* ainsi que l'italien *mummia.*

MOSQUÉE, s. f. (A.)

مسجد [*masdjid*] *mosquée,* nom de lieu dérivé de سجد [*sadjad*] *se prosterner* pour adorer. Temple, oratoire musulman du second ordre. Chacune des grandes mosquées où l'on récite la *khotbat,* prière publique pour le souverain régnant, s'appelle جامع

[*djâmi*ʿ], c'est-à-dire *qui réunit* les fidèles. Telle est, au Caire, la mosquée *elâzhar* (الجامع الأزهر *eldjâmi*ʿ *elâzhar*), c'est-à-dire *la djâmi brillante,* à laquelle on a donné souvent mal à propos le nom de *mosquée des fleurs.* On ne voit dans les mosquées ni tableau, ni statue, ni autel, si ce n'est une espèce de niche appelée *mihrab,* vers laquelle on se tourne en priant, parce qu'elle indique la position géographique du temple de la Mekke. Un *minbar* ou chaire à prêcher, des lampes et de nombreuses inscriptions arabes, tirées de l'Alcoran, sont les seuls ornements intérieurs. La tour se nomme *minaret;* c'est de là que le *mouezzin* ou crieur public appelle cinq fois par jour les fidèles à la prière. Avant d'entrer dans le temple, tout musulman doit se laver les mains à une fontaine située dans la cour voisine. — Le substantif *mosquée* est une étrange corruption de l'arabe, aussi bien que l'espagnol *mezquita,* le portugais *mesquita* et l'italien *meschita;* mais l'usage l'a fait adopter.

MOSTARABE, adj. des 2 g. (A.)

مستعرب [*mousta*ʿ*rab*] *arabisé, assimilé aux Arabes;* participe passé masc. sing. de la 10ᵉ forme de عرب [ʿ*aroub*] *être arabe.* Étranger devenu pour ainsi dire Arabe par un long séjour dans le pays. Chez nous, on appelle ainsi les chrétiens d'Afrique et ceux d'Espagne qui sont issus du sang arabe ou maure. — L'orthographe *mostarabe* est la seule qui puisse faire connaître la racine exacte du mot français que les dictionnaires écrivent *mosarabe, musarabe* ou *mozarabe,* en supprimant le *t* nécessaire ici. — On nomme *rite mozarabe* ou *mozarabique* celui dont les

chrétiens arabes d'Espagne faisaient usage autrefois. Composée, au VIe siècle de l'ère chrétienne, par saint Léandre, archevêque de Séville, au moyen d'emprunts faits soit au rite gallican, soit au rite oriental, cette liturgie fut complétée par saint Isidore, son successeur; mais, du XIe au XIIe siècle, elle fut remplacée par le rite romain.

MOUBACHIR, s. m. (A.)

مُباشِر [*moubâchir*] *chargé d'affaires, courtier;* dérivé de باشر [*bâchar*] *traiter une affaire,* 3e forme de بشر [*bachar*] *annoncer une nouvelle.* Commissaire du Gouvernement dans les provinces qui dépendent de la Porte ottomane. — De la 2e forme بشّر [*bachchar*], *réjouir par une bonne nouvelle,* vient aussi le mot مُبشِّر [*moubachchir*], qui, précédé de l'article أل [*al*], a servi de titre au *Moniteur universel algérien,* journal de format petit in-folio à deux colonnes, publié le 15 et le 30 de chaque mois par l'Imprimerie du Gouvernement français à Alger, et dont voici le titre complet : المُبشِّر ورود الأخبار من جميع الأقطار [*almoubachchir wouroûd alâkhbâr min djamiʿ alâqtʿâr*] *Le messager de l'arrivée des nouvelles de toutes les contrées.* On l'appelle vulgairement en France le *Mobacher.*

MOUEZZIN, s. m. (A.)

مُؤذِّن [*mouâdzdzin*] *crieur public,* qui, du haut des minarets, convoque les fidèles musulmans à la prière. Ce mot vient de أذّن [*âdzdzan*] *informer,* 2e forme de أذن [*âdzan*] *écouter,* verbe pris du substantif أُذن [*oûdzn*] *oreille.* — Le *hamzat* ء, placé sur le و dans مُؤذِّن, indique que cette lettre tient ici la place

d'un ا *â* radical, en vertu d'une règle de permutation consignée dans la grammaire arabe. — Voyez, au mot ÉZAN, la formule complète de l'appel chanté par le *mouezzin*.

MOUFTI et MUFTI, s. m. (A.)

مُفتى [*moufty*] *qui donne une réponse décisive*, dérivé de la 4e forme أَفتا [*âftâ*] *faire connaître la vérité par une réponse juridique*. Titre du chef de la religion musulmane. Les fonctions du *moufti* (ou *mufti*, suivant la prononciation turque), supérieures à celles du cadi, consistent à résoudre en dernier ressort les points de controverse en matière de droit civil et religieux; et la sentence rendue par lui s'appelle FETVA. Voyez ce mot. — On trouve aussi dans les dictionnaires français la variante *muphti*; mais le ف *f* n'a pas besoin d'être représenté par les deux lettres *ph*, et mieux vaut s'en tenir à la transcription *moufti*.

MOUSSELINE, s. f. (A.)

On appelle *mousseline* un tissu de coton d'une extrême légèreté et dont les qualités principales consistent dans la transparence et la solidité. Ce genre d'étoffe fut fabriqué, dit-on, pour la première fois à *Mosul* ou *Mossoul* (en arabe, مَوصِل (*mawsil*), et c'est de là qu'il tire son nom. — *Mossoul* est une ville considérable, située en Mésopotamie, et bâtie sur la rive droite du Tigre, vis-à-vis de l'emplacement autrefois occupé par Ninive. — Dans le commerce, on donne aussi le nom de *mousseline* à un *tissu de laine très-léger* et imité de la *mousseline de coton*. — *Mousseline* se dit *mussolina* en italien, et *muslin* en anglais.

MOUSSON, s. f. (A.)

مَوسِم [*mawsim*] *saison, partie de l'année;* dérivé de وسم [*wasam*] *marquer, désigner.* — *Mousson,* en français, se dit de la saison des vents périodiques de la mer des Indes, qui soufflent six mois d'un côté et six mois de l'autre, ou du courant formé par ces vents. C'est une corruption du mot arabe, qui se prononce *mausim* ou *mousim,* et indique également le temps propre au pèlerinage de la Mekke, ainsi que l'époque régulière d'une grande foire chez les Orientaux. — Les Italiens écrivent *monsone,* les Portugais *monção,* et les Anglais *monsoon.*

MOUSTAFA, n. pr. (A.)

مُصطفى [*moust'afā*] *élu, choisi;* participe passé du verbe إصطفا [*is't'afâ*] *choisir,* 8e forme de صفا [*s'afâ*] *être pur.* — *Moustafa* (ou *Mustafa,* suivant la prononciation turque), pris dans le sens de *élu de Dieu,* s'applique par excellence au fondateur de la religion musulmane; mais ce nom a été aussi porté par plusieurs personnages célèbres, et notamment par quatre sultans turcs, dont le premier, monté sur le trône en 1617, fut étranglé en 1623. Le deuxième succéda à Ahmed II, son oncle, en 1695, et fut renversé en 1703 par les janissaires. Le troisième, parvenu au trône en 1757, mourut en 1774. Enfin, le quatrième, qui remplaça, en 1807, son cousin germain Sélim III, à la faveur d'une révolte, fut étranglé l'année suivante, après avoir fait subir le même sort à Sélim. — La transcription *Mustapha* manque d'exactitude, en ce qu'elle représente le ف *f* par les deux lettres *ph* dont la première n'existe pas en arabe.

MOUTAZÉLITE, s. m. (A.)

مُعتزِل [*mou'tazil*], pluriel مُعتزِلة [*mou'tazilat*], *séparé, dissident;* dérivé de إعتزل [*i'tazal*] *se retirer, s'éloigner,* 8e forme de عزل [*'azal*] *bannir, exiler, isoler.* — Épithète donnée à des sectaires qui refusent de croire à la prédestination et professent le dogme du libre arbitre. La secte des *moutazélites* eut pour fondateur Wassel ben Atâ, ancien disciple de Hassan albasry, ainsi surnommé parce qu'il tenait son école à Basrat; et voici ce qui motiva leur dénomination. Une dispute s'étant élevée entre Wassel et Hassan sur certains points de doctrine, Wassel se prononça définitivement contre son maître en présence de ses condisciples, et Hassan s'écria : قد إعتزل واصِل عنّا [*qad i'tazal wâs'il 'annâ*] *Wassel s'est séparé de nous.* Dès ce moment, ceux qui prirent parti pour Wassel furent appelés *moutazélites.*

MOUZOUNE, s. f. (A.)

مَوزونة [*mawzoûnat*] *pesée, qui a le poids légal,* féminin de مَوزون [*mawzoûn*], participe passé de وزن [*wazan*] *peser.* Cette monnaie, frappée au Maroc et employée seulement comme monnaie de compte en Algérie avant la domination française, est de forme ovale et presque dépourvue d'empreinte; elle vaut quatre *foulous* ou oboles, correspondant à sept centimes trois quarts.

MULÂTRE, adj. des 2 g. (A.)

مُولّد [*mouwallad*], participe passé masc. sing. de la 2e forme de ولد [*walad*] *engendrer, procréer,* en parlant d'un mâle; *enfanter, mettre au monde,* en parlant d'une femelle. — En arabe, مُولّد [*mouwallad*] se dit d'un enfant né d'un père arabe et d'une

mère étrangère, ou d'un père étranger et d'une mère arabe. De là vient l'adjectif français *mulâtre;* en espagnol et en portugais, *mulato;* et *mulatto* en italien. (Voyez, sur cette étymologie, Silvestre de Sacy, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* tome L, p. 309; et *Chrestomathie arabe,* 2e édition, tome II, p. 155, note 40.)

MUSC, s. m. (A).

مِسك [*misk*] Quadrupède, de la grosseur du chevreuil, qui produit une espèce de parfum de couleur brune, appelé *musc* comme lui, et dont les Orientaux font le plus grand cas. — On trouve dans les poésies arabes, persanes et turques, une foule de vers consacrés à l'éloge du *musc* et de l'ambre. — De là vient l'adjectif MUSQUÉ, E, en arabe مِسكِيّ [*miskiyy*], employé dans les deux langues au propre et au figuré : *homme musqué, poire musquée; style musqué, paroles musquées,* etc. — C'est encore au mot *musc* qu'il faut rapporter les suivants : MUSCADE, s. f., fruit du muscadier aromatique; MUSCADELLE, s. f., poire qui sent un peu le musc; MUSCADET, s. m., sorte de vin dont le goût rappelle celui du muscat; et MUSCADIN, s. m., terme qui désigne, au figuré, un petit-maître, un homme qui fait usage de *musc* ou autre parfum dans sa toilette, et affecte une grande recherche dans son costume. — Les Espagnols écrivent *almizcle,* et les Portugais *almiscar,* en faisant usage de l'article *al* devant le mot oriental, qu'ils ont augmenté d'une terminaison particulière. Comparez aussi l'italien *muschio* et *musco,* ainsi que l'anglais *musk.*

MUSCAT, s. m. (A.)

مِسكة [*miskat*] *vin muscat, qui a une odeur de musc.* — C'est aussi le nom de plusieurs espèces de poires dont le goût rappelle celui du même parfum, comme le *muscat Robert,* le *muscat d'Allemagne,* le *muscat royal,* etc.

MUSULMAN, E, adj. (A.)

مُسلِم [*mouslim*], féminin مُسلِمة [*mouslimat*], pluriel مُسلِمون [*mouslimoûn*] et vulgairement مُسلِمين [*mouslimîn*], *soumis, résigné;* dérivé de أَسلَم [*âslam*] *se soumettre,* particulièrement à la volonté de Dieu. — Le mot arabe *mouslim,* augmenté de la terminaison plurielle persane *ân* (مُسلِمان *mouslimân*), a servi de type à l'adjectif français *musulman,* qui se dit de tous les peuples qui font profession de l'*islam* ou *islamisme,* sans distinction de rites, de sectes, d'hérésies, ou d'opinions différentes.

MYRRHE, s. f. (A.)

مُرّ [*mourr*] *amer.* On appelle *myrrhe* une gomme résineuse, odoriférante, de couleur jaunâtre, et fort amère, qui se trouve en grande quantité dans le Yémen; c'est un excellent remède contre la toux et le scorbut. — Le grec μύῤῥα, d'où vient *myrrhe,* n'est probablement qu'une imitation de l'arabe.

MYSTÈRE, s. m. (A.)

مستور [*mestoûr*] *caché, voilé;* participe passé de ستر [*satar*], en hébreu סָתַר [*sâtar*], d'où vient aussi le subst. STORE. — En français, *mystère* veut dire *sens caché, vérité impénétrable,* surtout en matière de religion. — Bien que *mystère* vienne directement

du latin *mysterium*, et celui-ci du grec *μυστήριον*, il n'en faut pas moins, pour obtenir la racine exacte de ces mots, remonter à l'arabe ou à l'hébreu, puisque leur radical ne contient que les trois consonnes *s-t-r*. En effet, la lettre *m*, qui commence le mot, sert, en arabe, à la formation du participe passé de la première conjugaison, concurremment avec la lettre de prolongation و [*oû*], qui s'intercale entre les deux dernières consonnes. Ainsi, de حمد [*h'-m-d*] *louer*, vient le participe passé محمود [*mah'moûd*] *loué*, MAHMOUD; de ملك [*m-l-k*] *posséder*, مملوك [*mamloûk*] *possédé*, MAMLOUK; et enfin, pour revenir au mot que nous avons particulièrement en vue, de ستر [*s-t-r*] *cacher*, مستور [*mestoûr*] *caché*, MYSTÈRE. — L'examen attentif des lettres ajoutées à un radical arabe permet quelquefois, comme ici, de ramener à leur source commune certains mots dérivés et qui paraissent étrangers les uns aux autres, dès le premier abord.

N

NABAB, s. m. (A.)

نُوّاب [*nouwwâb*], pluriel de نائِب [*nâïb*] *lieutenant*, dérivé de ناب [*nâb*] *remplacer*. Le mot *nabab* (ou *nouwwâb*, suivant l'orthographe arabe), quoique au pluriel, s'emploie comme s'il était au singulier, en parlant d'un gouverneur de province, d'un lieutenant du souverain, etc. dans l'Inde musulmane. — On peut voir, à l'article AYAN, un exemple analogue d'un substantif pluriel mis à la place du singulier.

NACAIRE, s. f. (P.)

نقارة [*naqâreh*, prononcé vulgairement *nagârah* par les Turcs]. Espèce de *petite timbale* en usage dans la musique militaire des Orientaux. — Les Arabes ont un mot très-rapproché de celui-ci et dont ils se servent principalement en parlant de la trompette du jugement dernier; c'est ناقور [*nâqoûr*], qui veut dire *cor, trompette, clairon*.

Il est très-probable que les deux substantifs نقارة [*naqâreh*] et ناقور [*nâqoûr*] se rattachent au verbe arabe نقر [*naqar*], signifiant à la fois *battre le tambour* et *sonner de la trompette*. — Les Italiens emploient aussi *nacchera* dans le sens de *timbale* ou *tambour semi-sphérique*, et ce terme doit avoir la même origine que son correspondant français.

NADIR, s. m. (A.)

نظير [*naz'ir*] *correspondant, placé vis-à-vis;* dérivé de نظر [*naz'ar*] *regarder* ou *se trouver vis-à-vis, en face.* — *Nadir* est un terme d'astronomie qui indique le *point du ciel placé sous nos pieds,* en quelque lieu de la terre que nous nous trouvions, et qui est perpendiculairement opposé au *zénith* ou point vertical. — Voyez ZÉNITH.

NAFÉ, s. m. (A.)

نافع [*nâfi'*] *salutaire, bon pour la santé;* dérivé de نفع [*nafa'*] *être utile ou salutaire.* Nom donné au fruit de la ketmie, plante très-estimée en Orient à cause de sa propriété adoucissante. On en fait une pâte et un sirop employés avec succès contre les maladies de poitrine.

NAFFE, s. f. (A.)

نفح [*nafh'*] *odeur agréable, souffle embaumé.* On ne se sert du mot *naffe* que dans l'expression *eau de naffe,* c'est-à-dire *eau de senteur,* qui a pour base ordinaire la fleur d'oranger. Les Italiens l'appellent *acqua nanfa* ou *lanfa.* — Le redoublement de la consonne *f* remplace le ح *h'*, que l'on ne peut rendre ici d'une manière plus sensible dans la transcription française.

NAÏB, s. m. (A.)

نائب [*nâïb*] *lieutenant,* dérivé de ناب [*nâb*] *remplacer.* Substitut d'un cadi, vicaire d'un imam. Ce terme, en Turquie, s'emploie dans l'ordre judiciaire et religieux, comme *vékil* (وكيل) dans l'ordre civil et politique. C'est du pluriel نُوّاب [*nouwwâb*] qu'on a fait par corruption le substantif NABAB. Voyez ce mot.

NAKIB, s. m. (A.)

نقيب [*naqîb*] *prince, chef;* dérivé de نقب [*naqab*] *commander.* Le titre de *nakib* jouit, dans toute la Turquie, d'une haute considération, mais surtout à Constantinople, où le نقيب الأشراف [*naqîb elâchrâf*], c'est-à-dire le *chef des chérifs,* a seul le droit de porter l'étendard du Prophète quand il est transféré du séraï au camp impérial.

NAMAZ, s. m. (P.-T.)

نماز [*namaz*] *prière,* que les musulmans sont obligés de faire à différentes heures, et qui doit avoir lieu cinq fois par jour, savoir : 1° à l'aube du jour, ou quarante-cinq minutes avant le lever du soleil; 2° à midi; mais on ne commence cette prière que quarante minutes après le passage du soleil au méridien; 3° au moment qui sépare en deux parties égales l'intervalle de midi au coucher du soleil; 4° vingt minutes après le coucher du soleil; 5° la dernière prière se fait environ deux heures après la précédente. (Voyez le *Dictionnaire turc-français* de M. Bianchi, au mot نماز *namâz.*) Chez les Arabes, on se sert du mot صلوة ou صلاة [*s'alât*] dans le même sens.

NAPHTE, s. m. (A.)

نفط [*naft'*] Nom d'un bitume liquide, très-subtil et très-inflammable, dont on faisait autrefois certaine sorte de feux d'artifice, appelés *feux grégeois,* et que l'on ne pouvait éteindre avec l'eau. — Quelques dictionnaires donnent *naphthe,* calqué sur le grec *νάφθα*; mais ce dernier mot n'est lui-même qu'une transcription de l'arabe *naft',* également employé pour désigner

l'*huile de pétrole*. — Suivant le géographe arabe Edrisi, le *naphte* existait jadis en abondance près de la ville de Hit en Chaldée; Ebn Hawkal, de son côté, dit que l'on en trouve aussi beaucoup dans les montagnes de Ferganah, qui font partie du Turkestan.

NARCISSE, s. m. (P.)

نرگس [*nerguis*] en persan, et نرجس [*nardjis*] en arabe. Nom d'une plante bulbeuse dont il existe un grand nombre d'espèces qui servent à l'ornement des jardins. Les poëtes orientaux aiment à comparer la beauté de l'œil d'une maîtresse avec la fleur du narcisse. — Peut-être le mot persan *nerguis* n'est-il qu'une imitation du grec νάρκισσος, dérivé lui-même de νάρκη (*assoupissement*), parce que l'odeur du narcisse a la propriété d'assoupir; en tout cas, il est bon de signaler le rapport orthographique du terme persan avec le terme grec.

NARGUILEH, s. m. (P.)

نارگیله [*nârguîleh*] Pipe persane, appelée aussi قلیون [*qalïoûn*] et حُقّه [*h'ouqqah*] dans l'Inde. Le corps principal se compose d'une espèce de bouteille remplie d'eau et traversée par un tuyau servant à aspirer la fumée du tabac. A ce tuyau en est fixé un autre en cuir et qui se nomme *serpentin*, ou *mârpîtch*, mot formé de مار [*mâr*] *serpent*, et de پیچ [*pîtch*] *enroulé, tortillé*. — M. Quatremère, dans le *Journal des Savants*, janvier 1848, p. 42, dit que *narguileh* vient de نارگیل [*nârguîl*] *cocotier* ou *noix de coco*, parce que la capsule qui renferme l'eau est faite d'une noix de coco ou qu'elle en a la figure.

NATRON, s. m. (A.)

نطرون [*nat'roûn*] *carbonate de soude naturel,* ordinairement mêlé à du sel marin et à du sulfate de soude. Cette substance sert au blanchiment du lin et à la fabrication du verre. A 69 kilomètres et à l'ouest du Caire, il existe une vallée de 110 kilomètres d'étendue et qui renferme sept lacs d'où l'on tire une grande quantité de *natron.* — Autrefois on écrivait également ANATRON, et cette variante représente le même mot arabe, précédé de l'article *al.*

NAZARÉEN, NE, adj. et subst. (A.)

نصرانِىّ [*nas'rânîyy*], féminin نصرانِيّة [*nas'rânîyyat*], *habitant de* ناصِرة [*nâs'irat*] *Nazareth,* bourg de Galilée, célèbre par le séjour qu'y fit Jésus-Christ. Nom porté par les premiers chrétiens d'Orient, et donné encore aujourd'hui par les musulmans à tous les chrétiens, sans distinction de lieu ou de secte.

NEMS, s. m. (A.)

نِمس [*nims*] Nom arabe de l'*ichneumon* ou *rat de Pharaon,* autrement appelé *mangouste.* Cet animal, qui attaque les serpents, les crocodiles, et qui se nourrit de leurs œufs, était l'objet d'un culte particulier chez les anciens habitants de l'Égypte.

NÉNUPHAR, s. m. (P.)

نوفر [*noûfer*] et نيلوفر [*nîloûfer*] Genre de plantes aquatiques très-froides, dont il y a plusieurs espèces à larges feuilles et à fleurs rouges, bleues, jaunes ou blanches. Chez les Grecs, le *nénuphar* s'appelait *νυμφαία*, et en France on lui donne le nom de *lis des étangs.* — S'il faut en croire la plupart des diction-

naires, *nénufar* serait une corruption du mot grec; cependant il existe une plus grande analogie d'orthographe entre le mot français et son correspondant oriental *nîloûfer*.

NESKHY, s. m. (A.)

نسخيّ [*neskhiyy*] *écriture des copies*, dérivé de نسخ [*nasakh*] *copier*. Genre d'écriture arabe le plus facile à lire, et dont les caractères employés dans le présent ouvrage peuvent donner une très-juste idée. Les Turcs s'en servent aussi; mais leurs lettres sont généralement plus ramassées que celles des Arabes.

A l'occasion du mot *neskhy*, je crois utile de rappeler ici les divers genres d'écriture ancienne et moderne à l'usage des Arabes, des Turcs et des Persans :

1° Le COUFIQUE [كوفيّ *koûfiyy*], ou écriture *de Koufat*, est lourd et dépourvu de points distinctifs, ce qui en rend la lecture très-difficile.

2° Le COUFIQUE QUADRANGULAIRE [كوفيّ مُربّع *koûfiyy mourabba'*], avec lequel on exécutait de belles inscriptions en forme de mosaïques.

3° Le KARMATIQUE [قرمطة *qarmat'at*], écriture *très-serrée*, ou écriture *des Karmates*, ne porte pas non plus de points distinctifs; mais quelques lettres sont moins roides que dans le coufique; on y remarque aussi certains traits de fantaisie.

4° Le NESKHY (voyez au commencement de cet article).

5° Le NESKHY DJÉRY [نسخيّ جريّ *neskhiyy djériyy*], c'est-à-dire *écriture cursive des copies*.

6° Le TSOULOUTSY [ثُلُثِّى *tsouloutsiyy*], ou écriture *triple*, c'est-à-dire trois fois plus grande que l'écriture ordinaire, sert pour les titres d'ouvrages, les inscriptions lapidaires et autres. Cette écriture, dont les lettres sont enchaînées les unes dans les autres, est assez difficile à lire.

7° Le TSOULOUTSY DJÉRY [ثُلُثِّى جِرِّى *tsouloutsiyy djériyy*] ou écriture *triple cursive*.

8° Le YÂKOUTY [ياقوتِّى *yâqoûtiyy*], inventé par *Yâkout* (ce nom propre signifie *rubis*), offre beaucoup d'analogie avec le *tsouloutsy*.

9° Le RIHÂNY [ريحانِّى *rîh'âniyy*], appelé du nom de son inventeur *Rihân* (ce nom propre veut dire *plante odoriférante*), s'emploie aussi pour les titres d'ouvrages et les inscriptions monumentales.

10° Le MAGHRÉBIN [مغربِّى *maghrabiyy*], ou écriture *occidentale*, est principalement usité dans les contrées de l'Afrique septentrionale; il est moins élégant que le *neskhy* et en diffère surtout par la forme de l'*élif*, du *dal*, du *s'ad*, du *t'a*, du *fa* dont le point distinctif se place au-dessous de la lettre au lieu d'être en dessus, et du *qaf*, qui ne prend qu'un seul point. Le reste n'offre rien de bien particulier.

11° Le DIVÂNY [ديوانِّى *dîwâniyy*], ou *écriture du divan*, est en usage dans la chancellerie de la Sublime Porte, pour l'expédition des firmans, des passe-ports, etc. Les

mots s'y trouvent enlacés les uns dans les autres, et parfois ils se devinent plus facilement qu'ils ne se lisent.

12° Le DJÉRY [جرّى *djériyy*], ou *cursif*, sert principalement pour les brevets et les diplômes conférés par le sultan.

13° Le RIKÂY [رقاعى *riqâ'iyy*], ou *écriture des requêtes*, est réservé pour la correspondance particulière et les demandes que l'on adresse aux fonctionnaires de l'Empire ottoman.

14° Le KIRMAH [قرمه *qirmah*] s'emploie, chez les Turcs, pour les registres de recettes et de dépenses.

15° Le SIÂKAT [سياقة *siyâqat*] est une espèce de tachygraphie à l'usage des financiers turcs.

16° Le NESTALIK [نستعليق *nesta'lîq*] ou NESKHY TALIK [نسخى تعليق *neskhiyy ta'lîq*], c'est-à-dire *neskhy penché*, est très-fréquemment employé par les Persans.

17° Le TALIK [تعليق *ta'lîq*] est ainsi nommé parce que chaque mot semble pour ainsi dire *suspendu*. Ce genre d'écriture, plus oblique que le précédent, est généralement adopté par les Persans, et quelquefois par les poëtes turcs.

18° Le CHIKESTEH [شكسته *chikesteh*], c'est-à-dire *brisé, rompu*, est un autre genre d'écriture persane, peu lisible, et cependant d'un usage très-commun parmi les commerçants.

NEUF, VE, adj. (P.)

نو [*nev*] *nouveau, récent, qui vient de paraître.* — Comparez avec le persan le grec *véos*, le latin *novus*, l'italien *nuovo*, l'espagnol *nuevo*, le portugais *novo*, et l'anglais *new*. — L'adjectif persan نو [*nev*] entre dans la composition de certains termes orientaux parmi lesquels je me contenterai de citer نوروز [*nev-roûz*] *nouveau jour*, mot qui désigne, chez les Persans, le premier jour de l'année djélaléenne, laquelle commence dans l'équinoxe du printemps, au moment où le soleil entre dans le signe du Bélier.

NICHÂN-IFTIKHÂR, s. m. composé. (P.-A.)

Expression composée du substantif persan نِشان [*nichân*] *signe, marque, indice*, et du substantif arabe إفتِخار [*iftikhâr*] *honneur, gloire*. Décoration du mérite ottoman, civile et militaire, créée vers 1831 par Mahmoud II, père du sultan Abd elmédjid. — Le *nichân-iftikhâr*, supprimé en Turquie depuis 1851, était formé du chiffre en or du sultan et entouré d'une garniture en brillants, dont le plus ou moins de richesse était réglé suivant l'importance et le rang du personnage à décorer. Il se portait, selon les différents grades, en sautoir, au cou, ou à la boutonnière, et suspendu à un ruban rouge bordé de chaque côté par un petit liséré vert. — La décoration usitée actuellement en Turquie s'appelle *médjidieh*, du nom d'Abd elmédjid, qui l'a instituée. — Voyez MÉDJIDIEH.

NIL, n. pr. (A.)

نيل [*nîl*] Grand et célèbre fleuve d'Afrique, qui prend sa source

au sud du Darfour, traverse l'Abyssinie, la Nubie, l'Égypte, et va se jeter par plusieurs embouchures dans la Méditerranée. C'est à son débordement périodique que l'Égypte, presque toujours privée de pluie, doit sa fécondité.

NIZAM, s. m. (A.)

نِظام [*niz'âm*] *règlement, disposition, constitution;* dérivé de نظم [*naz'am*] *arranger, disposer.* On appelle en Turquie نظام جديد [*niz'âmi djédîd*] le *nouveau système* militaire créé par le sultan Sélim III, dans le but d'exercer à la manière européenne des troupes turques, destinées à remplacer les janissaires. L'exécution de cette mesure, suspendue pendant quelque temps, fut reprise avec succès par Mahmoud II, père d'Abd elmédjid.

NOISE, s. f. (A.)

نِزاع [*nizâ'*] *querelle, dispute, contestation;* dérivé de نازع [*nâza'*] *disputer, chercher querelle à quelqu'un,* 3e forme de نزع [*naza'*] *s'agiter avec impatience.* — Malgré la ressemblance orthographique de *noise* avec le latin *noxia* ou *noxa* (*perte, dommage*), la racine arabe est, je crois, plus précise et par conséquent préférable.

NOM, s. m. (P.)

نام [*nâm*] *nom, réputation, renommée.* Remarquez l'affinité du mot persan avec le grec ὄνομα, le latin *nomen,* l'italien *nome,* et surtout avec l'anglais *name.*

NORIA, s. f. (A.)

ناعور [*nâ'oûr*] et ناعورة [*nâ'oûrat*], pluriel نواعير [*nawâ'îr*], *roue hydraulique à irrigation;* dérivé de نعر [*na'ar*] *lancer,*

faire jaillir. — La machine appelée *noria,* mot corrompu de l'arabe *nâ'oûrat,* se compose d'un tambour autour duquel s'enroule une chaîne sans fin, qui soutient des seaux ou réservoirs mobiles, depuis le fond où ils vont puiser l'eau jusqu'à la partie supérieure où le liquide est élevé. Par suite du mouvement de rotation imprimé au tambour, une partie des seaux élève l'eau, tandis que l'autre partie, après avoir vidé l'eau qu'elle contenait, s'abaisse pour en puiser de nouvelle. — Comparez le portugais *nora,* plus rapproché de l'arabe que l'espagnol *noria.*

NUQUE, s. f. (A.)

نُقرة [*nouqrat*] *cavité à la partie inférieure de l'occiput, fossette du cou, nuque;* dérivé de نقر [*naqâr*] *creuser.* — Plusieurs étymologistes attribuent au latin *nucula,* diminutif de *nux* (*noix*), l'origine du français *nuque;* mais cela ne peut être, puisque la *nuque* indique une partie *creuse,* et la *noix* une partie *saillante* ou *glanduleuse.* Il est bien plus probable que *nuque* vient de l'arabe *nouqrat,* dont on a négligé la dernière syllabe. — Les Espagnols, les Portugais et les Italiens écrivent *nuca.*

O

ODALIQUE, s. f. (T.)

اودهلِق [*odahliq*, prononcé *odaliq*, sans faire sentir l'*h*] *chambrière, femme de chambre;* composé de اودهٔ [*odah*] *chambre*, et de la terminaison لِق [*liq*], qui s'ajoute à certains substantifs pour en modifier le sens. — On se fait généralement, en France, une idée trop avantageuse de la condition des *odaliques;* ce ne sont que des esclaves du harem impérial, attachées au service des autres femmes de Sa Hautesse. Le harem du sultan est formé de trois classes de femmes, savoir : 1° les KHASSÉKIS ou *sultanes intimes,* qui ne peuvent prendre ce titre qu'après être devenues mères; 2° les KADINES ou *maîtresses,* esclaves favorites, au nombre de sept; 3° les ODALIQUES ou *chambrières,* dont la quantité est plus ou moins considérable. — C'est à tort que l'on écrit *odalisque,* puisque la lettre *s* est tout à fait étrangère à la formation de ce mot.

ODEUR, s. f. (A.)

عطر [*ʿat'ar*], pluriel عُطور [*ʿout'oûr*], *odeur agréable, parfum,* et de là عطّار [*ʿat't'âr*] *marchand d'odeurs, parfumeur.* Le sens de l'arabe est précis, tandis que le français *odeur,* comme le latin *odor,* a besoin d'être déterminé par quelque adjectif : *bonne odeur, mauvaise odeur.* Cependant *odeur* signifie quelque-

fois aussi *parfum*, et s'emploie, au figuré, pour *réputation*, comme dans la phrase suivante : *Cet homme est mort en odeur de sainteté.* — Le mot oriental présente donc une analogie qui mérite d'être signalée.

ODJAK, s. m. (T.)

اوجاق [*odjâq*] *foyer*, et, par extension, *famille, corporation civile ou militaire.* Titre d'honneur autrefois porté par le corps des janissaires, dont il n'existe plus de trace aujourd'hui.

OIE, s. f. et OISON, s. m. (A.)

وز [*wazz*] pour إوز [*iwazz*] *oie.* Nom d'un oiseau palmipède, aquatique, dont il existe plusieurs espèces à l'état sauvage et domestique. — On se sert quelquefois de ce nom, au figuré, pour désigner une *personne dépourvue d'esprit.* — Les étymologistes ne donnent rien de satisfaisant sur l'origine du mot *oie*, dont le diminutif OISON représente assez bien l'orthographe et la prononciation du correspondant arabe, surmonté du *tenwîne* ˢ (وزّ *wazzoune*). Il importe toutefois de remarquer que ce signe grammatical n'influe pas sur le sens de l'arabe, qui veut dire simplement *oie*, sans distinction de grosseur. — Plusieurs lexicographes prétendent que le mot *oie* vient de l'italien *oca*, tiré lui-même du bas latin *auca;* mais comment rattacher à l'un ou à l'autre le diminutif *oison*, qui se dit en italien *papero* ou *papera?* Cela devient assez embarrassant. Mieux vaut, je crois, s'en tenir à l'arabe وزّ [*wazz*], d'où vient le verbe quadrilittère وزوز [*wazwaz*] *remuer les fesses en marchant*, c'est-à-dire *marcher comme une oie.* — Comparez avec

l'arabe *wazz* l'anglais *goose*, qui désigne le même oiseau, et présente également beaucoup d'analogie avec قاز [*qâz*], nom de l'*oie* en turc.

OKAL, s. m. (A.)

وكالة [*wakâlat*] *agence, administration;* dérivé de وكل [*wakal*] *confier une chose à quelqu'un et l'en charger.* Nom donné, en Égypte, à de vastes bâtiments de forme ordinairement carrée, dans lesquels des marchands de divers pays viennent louer des boutiques et des magasins. Comme on y reçoit aussi des voyageurs, le mot *okal*, que l'on trouve souvent écrit *okel*, répond assez exactement à celui d'*hôtellerie*.

OKKE, s. f. (T.)

اوقّه [*oqqah*] Poids turc de *quatre cents drachmes*, ou de deux livres et demie environ. — Il ne faut pas confondre la valeur de ce poids avec celle d'un autre beaucoup plus petit et appelé en arabe وقيّة [*waqiyyat*], mot que les lexicographes arabes considèrent comme une imitation du latin *uncia*. Ce dernier poids équivaut à *douze drachmes*, c'est-à-dire à la *douzième partie* du *rotl* ou de la livre arabe. (Voyez Lane, *An Account of the manners and customs of the modern Egyptians*, tome II, appendix B, p. 378.)

OMAYYADES, n. pr. pl. (A.)

أُمَوِيّ [*ômawiyy*], féminin أُمَوِيّة [*ômawiyyat*], adjectif ethnique dérivé de أُمَيّة [*ômayyat*], diminutif de أَمَة [*âmat*], pour أَمْوَة [*âmawat*], qui veut dire *servante*. — Le fils d'Abd chams s'appelait *Omayyat*, et ce fut lui qui donna son nom à une famille

arabe de la tribu Koreïchite, d'où est sortie la dynastie des khalifes *Omayyades*. Le premier de ces khalifes, nommé Moawiyyat, s'établit sur le trône de Damas en 661, après le meurtre d'Ali, et mourut dans la même ville en 680. Ses successeurs, au nombre de treize, continuèrent à régner en Orient jusqu'au milieu du VIIIe siècle de notre ère, époque à laquelle cette dynastie fut détrônée par Abou-'labbas, surnommé *essaffâh* ou *le Sanguinaire*, fondateur de celle des Abbassides. — Les Omayyades vaincus allèrent se réfugier en Espagne, et y établirent un nouvel empire, appelé khalifat de Cordoue, qui compte en tout treize souverains, depuis Abd errahman Ier (756 de notre ère) jusqu'à Hécham III (1031). — Le célèbre Orientaliste feu Silvestre de Sacy a fait remarquer, dans sa *Chrestomathie arabe*, 2e édition, tome Ier, page 88, note 8, qu'il ne faut pas, à l'imitation de D'Herbelot et de la plupart des historiens qui se sont occupés de l'Orient, écrire *Ommiades*. En effet, les descendants d'Omayyat doivent se nommer régulièrement Omayyades, malgré la mauvaise transcription que l'usage a fait adopter.

ORANGE, s. f. (P.)

نارنج [*nârindj*] Fruit à pepins, à pulpe juteuse et rafraîchissante, et dont l'écorce, d'un jaune doré, est d'un usage fréquent en médecine. C'est à cause de sa couleur que les Romains l'ont appelé *malum aureum* (*pomme d'or*), et l'on connaît la fable du dragon préposé à la garde des pommes du jardin des Hespérides. — L'oranger, originaire du midi

de la Chine, fut bientôt cultivé dans l'Inde et dans la Perse; de là il se propagea en Europe par la Grèce, l'Italie, le Portugal, l'Espagne et le midi de la France. Sa fleur blanche, d'une odeur délicieuse, est l'emblème de l'innocence et de la pureté. — Les oranges les plus estimées viennent de Malte et du Portugal. — Le mot *orange* se rattache, dit-on, au latin *aurum* (*or*); mais cette analogie n'est pas assez précise pour fixer l'orthographe du substantif français : il vaut mieux en reconnaître la racine dans le persan نارنج [*nârindj*], que l'on retrouve dans le grec moderne *νεράντζι*, l'espagnol *naranja*, le portugais *laranja*, et l'italien *arancio* et *narancio*.

OSMANLI, s. m. (T.)

عثمانلو [*ʿotsmânlu*], et plus ordinairement عثمانيّ [*ʿotsmâniyy*], *descendant d'Otsman* (ou *Osman*, suivant la prononciation des Turcs). La terminaison لو [*lu*] du premier mot appartient à la langue turque, et يّ [*iyy*], celle du second, à l'arabe. — Le pluriel *Osmanlis*, qui, dans l'origine, se disait des princes de la famille d'Osman, sert aujourd'hui à désigner collectivement les sujets de l'Empire turc, appelés aussi OTTOMANS, comme on le verra ci-après.

OTTOMAN, E, adj. et subst. (T.).

عثمانيّ [*ʿotsmâniyy*], féminin عثمانيّة [*ʿotsmâniyyat*], *descendant d'Otsman* ou *appartenant à Otsman;* adjectif formé du nom d'Otsman ou Osman Ier, fondateur de la dynastie qui règne aujourd'hui sur les Turcs. Ce souverain monta sur le trône en 1299 et mourut en 1326. — Au sujet du nom d'*Otsman*,

on lit ce qui suit dans le *Dictionnaire turc-français* de M. Bianchi, 2e édition, tome II, p. 234, col. 1 : « Dans la significa-« tion des trois premières lettres de ce nom (عثم [*ʿatsm*] *raffer-« missement d'un os brisé*), les interprètes contemporains du « sultan Osman Ier virent un heureux présage, et regardèrent « Osman comme le libérateur appelé à raffermir la religion « mahométane, brisée par les princes idolâtres mongols. » — L'emploi du mot *ottoman*, soit comme nom de peuple, soit comme adjectif, est essentiellement irrégulier; car la terminaison de l'adjectif oriental ne s'y trouve pas rendue, et l'on aurait mieux fait, sans doute, de transcrire عثمانى par *Osmanien*, de même que l'on représente عثمانلو par *Osmanli;* mais l'usage en a autrement décidé. — On trouve dans les dictionnaires *Otsman, Othman* et *Osman,* comme variantes du nom propre; la première est assurément la plus exacte sous le rapport de la transcription; mais *Osman* se rapproche davantage de la prononciation turque.

En français, on appelle encore OTTOMANE, s. f., une espèce de *divan* ou de *lit de repos* sur lequel plusieurs personnes peuvent s'asseoir et converser ensemble, à la manière des Orientaux.

OULÉMÂ, s. m. pl. (A.)

علماء [*ʿoulémâ*], pluriel de عالم [*ʿalîm*] *docte, savant;* dérivé de علم [*ʿalim*] *savoir.* On appelle ainsi en Orient les savants, les lettrés, les jurisconsultes et les docteurs de la loi musulmane; réunis en corps, ils émettent des avis qui agissent

puissamment sur le conseil du sultan et les affaires de l'Empire. — Les dictionnaires français font un substantif singulier du mot *ouléma*, qu'ils écrivent aussi *uléma*, et auquel ils ajoutent une *s* pour former le pluriel; mais on ne peut dire correctement *un ouléma*, puisque le singulier est *alîm*; ni l'*ouléma*, en parlant de la réunion de ces savants. On devrait toujours écrire au pluriel *les oulémâ*, sans y ajouter la lettre *s*. Il s'agit ici de représenter le mot oriental; si l'on ne veut pas employer la forme du pluriel arabe, rien n'empêche de se servir, en français, d'un terme équivalent.

P

PACHA, s. m. (T.)

پاشا [*pâchâ*] *chef,* dérivé de باش [*bâch*] *tête, chef,* terme qui entre dans la composition de certains noms d'emplois, tels que باش ترجمان [*bâch terdjumân*] *premier interprète,* باش وكيل [*bâch vékîl*] *premier ministre.* Le titre de *pacha* se donne aux gouverneurs de provinces et aux principaux dignitaires de l'Empire ottoman. Il se met toujours à la suite des noms propres, comme *Ibrahim pacha, Moustafa pacha;* et, lorsqu'il est employé seul, il désigne ordinairement le *grand vizir.* L'importance des pachas est constatée par le nombre de *toughs* ou queues de cheval que l'on porte devant eux. — Le mot turc *pâchâ* a passé dans la langue arabe sous la forme باشا [*bâchâ*], dont le pluriel est باشاوات [*bâchâwât*].

PACHALIK, s. m. (T.)

پاشالِق [*pâchâliq*] *charge, dignité de pacha; gouvernement d'une province turque;* terme formé du substantif پاشا [*pâchâ*] et de la terminaison لِق [*liq*], qui s'ajoute à certains substantifs, tels que اوده [*odah*] *chambre,* d'où vient اوده‌لِق [*odahliq*] *chambrière, odalique.*

PADICHAH, s. m. composé. (P.)

پادِشاه [*pâdichâh*] *monarque, prince absolu, empereur;* composé

de پاد [*pâd*] *conservateur, protecteur,* et de شاه [*châh*] *roi.* Les Turcs ont ce titre en si grande estime, qu'ils donnent seulement au roi de Perse le nom de *chah* et réservent pour leur sultan celui de *padichah.* — Depuis François Ier, auquel le grand Soliman accorda la qualification de *padichah,* les rois de France sont les seuls, en Europe, qui l'aient conservé sans difficulté de la part de la Porte ottomane.

PAGODE, s. f. composé. (P.)

پُتکده [*poutkédeh*] *temple d'idole,* ou *pagode;* terme composé de پُت [*pout*] *idole,* et de کده [*kédeh*] *demeure.* Sorte de pavillon consacré au culte des idoles chez certains peuples de l'Asie. La statue du dieu qu'on y adore occupe le milieu du temple, ordinairement surmonté d'une construction en pyramide, chargée de dessins bizarres, de figures disproportionnées et sans goût, pour lesquelles le marbre, la porcelaine et l'or même ne sont pas épargnés. — Par extension, on appelle, en français, *pagodes* certaines figurines à tête mobile, qui servent à l'ornement des salons; mais cette dénomination manque d'exactitude, puisqu'on a pris le nom du temple pour celui de l'idole. Les statuettes de ce genre qui sont faites en porcelaine de Chine se nomment aussi *magots.*

PAPEGAI, s. m. (A.)

ببغا [*babaghâ*] *perroquet;* en espagnol et en portugais, *papagaio;* en italien, *pappagallo.* — Chez nous, on appelle *papegai* un *oiseau de bois peint* ou *de carton,* qu'on plante au bout d'une perche, comme point de mire pour les tireurs à l'arc

ou au fusil. — *Papegai* est aussi le nom d'une espèce de *perroquet* d'Amérique; et il paraît, d'après le *Dictionnaire national* de Bescherelle aîné, que le *perroquet* est encore appelé PAPEGARD, PAPEGAUT et PAPEJAI, dans les provinces méridionales de la France.

PARA, s. m. (P.)

پاره [*pârah*] *pièce, morceau.* Petite pièce de monnaie turque dont quarante font une piastre; mais la valeur de la piastre a sensiblement varié. On lit dans le *Dictionnaire turc-français* de M. Bianchi, 2e édition, tome II, page 317, col. 2, que la piastre du Grand Seigneur (appelée غروش [*ghroûch*], mot tiré de l'allemand *groschen*), qui valait autrefois plus de trois francs, a toujours été en diminuant et vaut à peine aujourd'hui vingt-cinq centimes. — Pour désigner le *thaler* d'Allemagne et la piastre d'Espagne, les Turcs se servent maintenant du mot ريال [*rîâl*], imité de l'espagnol *real.* — Le *para* n'est plus qu'une monnaie de compte.

PARADIS, s. m. (P.-A.)

فردوس [*firdaws*], plur. arabe فراديس [*farâdîs*], signifie *jardin, verger, vallée fertile en plantes de toute espèce.* Ce mot, d'origine persane ou peut-être sanscrite, se retrouve dans un assez grand nombre de langues, notamment dans l'hébreu פַּרְדֵּס [*pardês*], le grec παράδεισος, le latin *paradisus,* et l'italien *paradiso,* changé en *paraiso* dans le portugais et l'espagnol. — Au propre, le mot *paradis* s'applique au jardin délicieux dans lequel Dieu plaça Adam et Ève, et que les Hébreux appelaient

plus particulièrement עֵדֶן [*éden*]; mais les avis sont très-partagés relativement à sa position géographique. — Au figuré, *paradis* sert à désigner un état de bien-être porté au plus haut degré, ou encore le séjour réservé dans le ciel aux âmes qui ont vécu saintement sur la terre.

PARASANGE, s. f. (P.)

فرسنك [*fersenk*] en persan; فرسخ [*farsakh*], pluriel فراسخ [*farâsikh*], en arabe. Mesure itinéraire en usage chez les anciens habitants de la Perse, les Arabes, et divers peuples de l'Asie; elle équivaut à trente stades grecs, ou à cinq kilomètres environ, suivant notre système métrique. — La distance d'une parasange peut être parcourue en une heure par un cheval marchant au pas ordinaire. — *Parasange* est une imitation du grec παρασάγγης, dérivé lui-même du correspondant oriental.

PARSI, E, adj. et subst. (P.)

پارسی [*pârsy*] *qui appartient à l'ancienne Perse.* Le peuple *parsi*, attaché à la religion d'Ibrahim Zerducht ou Zoroastre, est également désigné sous la dénomination de GUÈBRE. Voyez ce mot. — L'idiome *parsi* est un dialecte du *zend*, langue dans laquelle est écrit le *Zend-avesta*, ou collection des lois établies par Zoroastre.

PASTÈQUE, s. f. (A.)

بطّيخ [*bit't'îkh*, vulgairement *batîkh*] *courge* en général, et aussi *melon d'eau.* — Feu le baron Silvestre de Sacy, dans sa *Chrestomathie arabe* (2e édition, tome III, page 163, note 50), dit

que le mot *pastèque* vient de l'arabe *batîkh*. On peut, je crois, assigner la même origine au substantif masculin POTIRON, qui désigne une espèce de *courge* à pulpe jaunâtre, rafraîchissante, et d'un grand usage dans la cuisine. L'orthographe de *potiron* paraît d'ailleurs en rapport avec celle de l'arabe بِطِّيخُونْ [*bit't'î-khoune*], au moyen du *tenwîn* ُ [*oune*], et de la simple permutation de la première radicale ب *b* en *p*, consonne du même ordre.

PATAQUE, s. f. composé. (A.)

بو طاقات [*boû t'âqât*] *le père aux fenêtres*, nom donné par les habitants du Caire aux écus d'Espagne quand ils parurent pour la première fois en Égypte. Ce surnom leur vient des écussons frappés sur cette espèce de monnaie. — De *boû t'âqât* s'est formé par corruption *patak*, puis *pataque*, monnaie de compte usitée en Algérie avant la domination française, et appelée *pataque chique*. Elle se divise en deux cent trente-deux *aspres chiques*, et vaut légalement, en monnaie de France, soixante-deux centimes; mais, dans les transactions particulières, elle ne compte que pour soixante centimes. (Voyez Niebuhr, *Description de l'Arabie*, page 191, note, pour l'étymologie de *pataque*, et, relativement à la valeur de la *pataque chique*, l'*Annuaire algérien* de 1842, 1re partie, rédigée par feu M. Marcel, page 89.) — Le mot arabe بو [*boû*], pour أبو [*âbou*] *père*, s'emploie souvent dans le sens de *possesseur*. Ainsi, بو ماعزة [*boû mâ'zat*], nom d'un guerrier de l'Afrique septentrionale, qui a visité Paris il y a quelques années, signifie

le père à la chèvre ou *le possesseur de la chèvre.* Nous disons de même familièrement, en parlant d'une femme avare, *la mère aux écus;* et les enfants, en s'adressant à une ânière, l'appellent souvent *la mère aux ânes.*

PELISSE, s. f. (P.)

پلاس [*pélâs*] Se dit principalement d'une *pièce d'étoffe grossière, de poil ou de laine,* que portent les derviches et autres religieux musulmans. — Quant à la *pelisse d'honneur,* dont le sultan fait présent, en certaines occasions, aux vizirs, aux grands dignitaires de l'Empire ottoman, ou aux ambassadeurs européens, elle s'appelle خلعة [*khil'at*] en arabe, et قفتان [*qaftân*] en turc; elle est ordinairement en soie et garnie d'une riche fourrure. La *pelisse plus commune* se dit كُرك [*kurk*] en turc, et فروة [*farwat*] en arabe. — Chez nous, on donne le nom de *pelisse* à une espèce de manteau de laine ou de soie, ouaté et fourré, à l'usage des dames pendant l'hiver. — Les étymologistes attribuent au latin *pellis,* qui veut dire *peau,* l'origine du mot *pelisse;* mais, comme il est très-probable que la mode des pelisses nous vient des peuples de l'Orient, mieux vaut, je pense, reconnaître dans le persan *pélâs* la racine du correspondant français. — On nomme encore *pelisse* ou *dolman* la seconde veste, garnie de boutons et de fourrure, que les hussards portent sur l'épaule gauche, lorsqu'ils sont en grande tenue. — Voyez DOLMAN.

PÉRI, s. f. (P.)

پرى [*péry*] *ailé, génie portant des ailes.* Dans la mythologie per-

sane, le mot *péri* s'applique ordinairement à des *génies femelles*, intermédiaires entre les anges et les hommes, et remplissant, à l'égard de ceux-ci, le rôle de fées bienveillantes.

PERSAN, E, adj. et subst. (P.)

فارسی [*fârsy*] *qui appartient à la Perse moderne*, autrement appelée *Iran*. Les Persans passent pour très-braves, très-spirituels et grands amateurs de la poésie ainsi que des contes fantastiques. — La langue persane est un mélange d'arabe et de zend, l'idiome sacré des Parsis. — Il existe entre les Persans et les Turcs une grande inimitié, fondée sur la dissidence de doctrine en matière religieuse; les premiers sont *chiytes* ou partisans d'Ali, et les autres *sunnites* et attachés principalement au rite fondé par Abou Hanifat. — On ne donne habituellement la dénomination de *Persans* qu'aux habitants modernes, et celle de *Perses* est réservée aux anciens. — Les adjectifs PERSIEN, NE, et PERSIQUE, s'appliquent surtout aux choses, comme *costume persien, golfe Persique*. — C'est du féminin de l'adjectif *persien* que vient le substantif PERSIENNE, usité en France pour désigner une *jalousie fixe*, montée sur un châssis, et qui s'ouvre en dehors de la fenêtre, à l'instar des jalousies dont on fait usage en Perse et autres contrées de l'Orient.

PERSE, n. pr. (P.)

فارس [*fârs*] Nom d'un grand État d'Asie, borné au nord par le Turkestan, la mer Caspienne et la Russie; à l'ouest, par la Turquie d'Asie; au sud, par le golfe Persique et le détroit d'Ormuz; à l'est, par le Béloutchistan et l'Afghanistan. Il est

coupé, dans toute sa longueur, par une chaîne de montagnes que l'on a fautivement appelée *mont Taurus*. En effet, le mot arabe طَور [*ṭawr*], dont on a fait *Taurus*, n'est pas un nom propre; il signifie seulement *montagne*, et, par conséquent, *mont Taurus* est un pléonasme tout à fait analogue à celui de *mont Gibel*, en parlant de l'Etna. — La Perse moderne, appelée vulgairement *Iran* (ایران), se divise en onze provinces, savoir : l'Irak Adjémi, le Tabaristan, le Mazendéran, le Ghilan, l'Adzerbaïdjan, le Kourdistan, le Farsistan, le Kerman, le Kouhistan et le Khorassan occidental. Autrefois Ispahan était la capitale de toute la Perse; mais ce n'est plus aujourd'hui qu'une ville de second ordre, depuis que le siége du gouvernement a été transféré à Téhéran, par Kérim khan, qui y fixa sa résidence et mourut en 1779. — On trouve en Perse une quantité considérable de pierres précieuses et de métaux; ses étoffes de soie, ses toiles peintes et ses tapis sont très-recherchés. Au nombre des fruits délicieux qu'elle produit, tels que l'abricot, la prune, l'amande, il convient surtout de citer la *pêche*, dont le nom latin *persicum malum* indique assez l'origine.

PIED, s. m. (P.)

پا [*pâ*], پی [*pey*] et پای [*pây*] *pied, base, piédestal.* — De la vient aussi پیادہ [*pîâdeh*] PIÉTON, *fantassin*, et PION, terme du jeu d'échecs. — Comparez avec le persan le grec ποῦς, ποδός, le latin *pes, pedis*, le portugais *pé*, l'espagnol *pie*, l'italien *piè* et *piede*.

PILAU, s. m. (P.)

پلاو [*pilâv*] Riz que l'on fait cuire à moitié dans l'eau ou dans le bouillon, et sur lequel on verse ensuite de la graisse ou du beurre fondu, avec addition de poivre rouge; on y mêle aussi parfois des morceaux de viande rôtie. Ce mets, très-estimé dans l'Orient, est devenu d'un usage fréquent en Europe.

PUNCH, s. m. (P.)

M. Garcin de Tassy, dans sa traduction française des *Aventures de Kamrup* (notes, p. 197), attribue l'origine du mot *punch* au persan پنج [*pendj*] *cinq*, parce que cette boisson se compose de *cinq* ingrédients, savoir : *thé, sucre, eau-de-vie, cannelle* et *citron*. L'usage du punch, très-répandu dans l'Inde, a été introduit en Europe par les Anglais, qui l'ont bientôt transmis aux Français. — On peut remarquer aussi, en passant, que le nom de nombre persan *pendj* est tiré du sanscrit पांच [*pañtcha*] *cinq*.

Q

QUINTAL, s. m. (A.)

قِنطار [*qint'âr*, vulgairement *qant'âr*], pluriel قناطير [*qanât'îr*]. Poids de cent *rotls* ou livres arabes, mais qui varie comme le *rotl* (رطل) suivant la nature des objets à peser.

Voici, d'après l'*Annuaire algérien*, publié par M. Marcel en 1846, la liste des divers quintaux employés dans les contrées de l'Afrique septentrionale par les populations indigènes, avec la valeur de chacun de ces quintaux comparée au poids décimal de France :

1° Le *qant'âr fed'd'y* (*quintal de l'argent*, et subsidiairement de l'or et autres matières précieuses) vaut 49 kilogrammes 743 grammes; mais il est inusité d'après la nature des objets qu'il servirait à peser.

2° Le *qant'âr 'at't'âry* (*quintal des épiciers, des droguistes*) vaut 54 kilogrammes 608 grammes.

3° Le *qant'âr khoddâry* (*quintal des légumes verts*) vaut 61 kilogrammes 434 grammes.

4° Le *qant'âr kébîr* (*grand quintal*) vaut 81 kilogrammes 908 grammes.

5° Le *qant'âr elkit't'ân* (*quintal du lin*) vaut 109 kilogrammes 216 grammes.

6° Le *qant'âr errés'âs'* (*quintal du plomb*), encore appelé *qant'âr elh'adîd* (ou *quintal du fer*), vaut 81 kilogrammes 912 grammes.

7° Le *qant'âr elqot'n* (*quintal du coton*), employé seulement pour le coton brut, vaut 60 kilogrammes 68 grammes 8 milligrammes.

Le mot *quintal*, qui se disait encore en France, il y a quelques années, d'un poids de cent livres, ne s'emploie plus guère dans le commerce, depuis l'adoption du nouveau système des poids et mesures, que pour représenter *cent kilogrammes*. — On retrouve exactement l'orthographe orientale dans le vieux mot italien *cantaro*, qui désigne, comme son correspondant arabe, un poids de cent livres.

R

RABBIN, s. m. (A.)

ربّ [*rabb*], en hébreu רַב [*rab*], *seigneur, maître*. Titre donné par les juifs aux savants, et surtout à ceux qui sont versés dans la connaissance et l'interprétation des livres saints. — Le mot ربّ [*rabb*], suivi du pronom affixe singulier de la première personne ى *y* (ربّى *rabby*), répond au titre de *monseigneur* en français.

On entend par RABBINISME l'ensemble de la doctrine des rabbins ou savants juifs qui ont commenté la Bible, et l'on a donné le nom de RABBINIQUE, ou hébreu vulgaire, à la langue qui a pour base l'hébreu et le chaldéen et à laquelle se sont mêlés d'autres éléments tirés surtout du grec. Cette langue, dans laquelle sont composés les deux Talmuds, celui de Jérusalem et celui de Babylone, s'écrit souvent à l'aide de caractères appelés aussi *rabbiniques*, et qui sont beaucoup plus arrondis et plus cursifs que ceux de l'ancien hébreu.

RABOUGRI, E, adj. composé. (T.)

اكرى بوكرى [*egry beugry*] *mal formé, contrefait*. Se dit des arbres particulièrement, et des personnes par extension. — Les dictionnaires français n'indiquent point l'origine de *rabougri;* mais ce n'est sans doute qu'une contraction des adjectifs turcs

اكرى [*egry*] *courbé, oblique,* et بوكرى [*beugry*] *tortu, mal fait,* employés simultanément.

RAMADAN, s. m. (T.)

رمضان [*ramad'ân*] Ce mot, qui veut dire *grande chaleur,* s'applique au neuvième mois de l'année lunaire des musulmans; il est dérivé de رمض [*ramid'*] *être embrasé, brûlant.* Le ramadan est appelé ainsi, parce qu'il arrivait primitivement à l'époque où le soleil est dans toute sa force. — Pendant le ramadan, qui dure trente jours, la religion musulmane défend de prendre aucune nourriture depuis le lever du soleil jusqu'à l'apparition des étoiles; et ce jeûne est tellement obligatoire, que nul ouvrier ou artisan n'en est dispensé; les malades mêmes, qui ne peuvent pas l'observer, sont tenus moralement de jeûner pendant un autre mois, après le recouvrement de leur santé. — Pour les noms des autres mois du calendrier musulman, il sera bon de se reporter aux détails placés à la suite de l'article Hégire.

RAME (terme de papeterie), s. f. (A.)

رزمة [*rizmat*] *assemblage, paquet, ballot de marchandises;* dérivé de رزم [*razam*] *mettre en paquet, réunir, assembler.* Réunion de cinq cents feuilles de papier, divisées en vingt *mains* ou cahiers contenant chacun vingt-cinq feuilles. — Si le ز *z* arabe ne figure pas dans le mot français *rame,* on le retrouve transcrit par *s* dans l'espagnol et le portugais *resma,* ainsi que dans l'italien *risma.* Il est évident que *rame,* dans le sens qui nous occupe ici, n'a rien de commun avec le latin *remus.*

RAYA, s. m. (A.)

رعيّة [*raʿiyyat*] *troupeau*, plur. رعايا [*raʿâyâ*], appliqué par extension aux *sujets* d'un empire ou d'un prince. Chez les Turcs, le mot *raya* désigne tout sujet chrétien ou juif soumis à l'impôt appelé *capitation*. Dans le principe, les *rayas* furent divisés en trois classes, savoir : 1° celle des ouvriers n'ayant pour toute ressource que le fruit de leur travail; 2° les individus de moyenne fortune, et 3° les riches. La capitation se divisait conséquemment en trois taxes différentes; elle était de deux piastres quatre-vingts paras pour la première classe, de cinq piastres et demie pour la seconde, et de onze piastres pour la troisième. Tout *raya* qui n'avait pas encore atteint l'âge de puberté se trouvait exempté de cet impôt. En 1803, la taxe de la capitation fut élevée à trois piastres pour la première classe, à six piastres pour la deuxième, et à douze piastres pour la troisième. Mais, depuis cette époque, elle s'était accrue dans des proportions intolérables, à cause des exactions des percepteurs. Enfin, au mois de juin 1834, le sultan Mahmoud, après avoir renversé l'ordre primitif des classes de *rayas*, fixa la capitation de la première classe à soixante piastres, celle de la deuxième à trente piastres, et celle de la troisième à quinze piastres. — Les dictionnaires qui donnent le mot *rajah* comme variante de *raya* ont confondu deux termes dont l'un signifie *roi* en sanscrit, et l'autre *troupeau* en arabe.

RAZIA, s. f. (A.)

Voyez Gazie.

REBAB, s. m. (A.)

رباب [*rébâb*] Sorte de *viole* dont la caisse, en forme de trapèze, est tendue de parchemin; on en tire des sons au moyen d'un archet. Le *rebab* à l'usage des chanteurs égyptiens est garni de deux cordes en crin, et celui qu'on appelle *rebab du poëte* n'en a qu'une seule, d'après ce que dit Lane dans son ouvrage intitulé *An Account of the manners and customs of the modern Egyptians*, tome II, p. 77; mais d'autres auteurs font aussi mention de *rebabs* à trois cordes. — Le *rebab*, encore en vogue chez les peuples de l'Orient et de l'Afrique septentrionale, offre beaucoup d'analogie avec notre ancien *rebec*, hors d'usage aujourd'hui. — Comparez l'italien *ribeba*, le portugais *rabeca* et son augmentif *rabecão*, puis l'espagnol *rabel*.

RECHIGNER, v. n. (A.)

خشُن [*khachoun*] *être dur, âpre, rude*, au propre et au figuré. De là vient probablement notre verbe *rechigner*, qui veut dire *témoigner de la mauvaise humeur ou du dégoût;* et l'origine de ce verbe semble confirmée par le vieux adjectif français *rechin*, actuellement inusité, mais dont on retrouve le sens propre ou figuré dans le correspondant arabe خشِن [*khachin*] *âpre, rude*, ou *grossier*.

RÉCIF, s. m. (A.)

رصف [*ras'f*] ou رصيف [*ras'îf*] *rangée de pierres, chaussée*. On entend par *récif* un *banc de rochers* qui se rencontrent à fleur d'eau dans la mer et rendent la navigation dangereuse. — Les Espagnols et les Portugais écrivent *arrecife*, qui n'est autre

chose que le mot arabe précédé de l'article *al.* — Quant aux variantes *rescif* et *ressif,* fournies par quelques dictionnaires français, elles sont assurément moins correctes que la première transcription.

RÉGLISSE, s. f. composé (A.)

عرق السوس [*'irq essoûs*] *racine de* (*l'arbrisseau nommé*) *sous.* Cette racine, infusée dans l'eau, produit une boisson douce et rafraîchissante, d'un usage très-commun en médecine et pendant les chaleurs de l'été. — Les étymologistes prétendent que *réglisse* vient du grec γλυκύρριζα, signifiant *racine douce;* cependant le mot français paraît plus rapproché de l'arabe, qui fait connaître le nom oriental de la plante et se trouve reproduit, par corruption toutefois, dans le correspondant portugais *alcaçuz.* Remarquez aussi que le premier des deux mots arabes possède un double sens, suivant qu'on le prononce *'irq* ou *'araq :* dans le premier cas, il veut dire *racine;* et, dans le second, *sueur, suc* ou *jus* qu'on extrait d'une chose; par conséquent, *'araq essoûs* équivaut à *jus de réglisse.*

REÏS, s. m. (A.)

رئيس [*rèïs*] *chef, président,* et surtout *patron* ou *capitaine d'un navire marchand;* dérivé de رأس [*ràs*] *tête, chef.* — En Turquie, on appelait communément *reïs éfendi* l'ancien chef des écrivains ou des bureaux diplomatiques; aujourd'hui, dans le langage officiel, ce titre est remplacé par celui de أمور خارجيه ناظرى [*ùmoûri khâridjïch nâz'iry*], c'est-à-dire *ministre des affaires étrangères.*

RENDRE, v. a. (A.)

رَدّ [*redd*] *rendre, remettre, restituer,* et aussi *rejeter.* — Certains mots employés comme régimes du verbe arabe, peuvent en modifier le sens, conformément aux diverses acceptions du correspondant français. — Les étymologistes font venir *rendre* du latin *reddere;* mais il est facile de voir que ce dernier verbe est la reproduction fidèle du radical arabe, augmenté d'une terminaison latine.

RIDEAU, s. m. (A.)

رُدْحَة [*roudh'at*] *pièce ajoutée à la partie postérieure d'une tente pour l'agrandir.* — *Rideau,* qui présente une grande analogie avec le mot arabe, se dit, en français, d'une *pièce d'étoffe suspendue, au moyen d'anneaux, à une tringle de métal,* et placée autour d'un lit, devant une porte ou une fenêtre, pour se mettre à l'abri des regards du dehors, de l'influence de l'air, ou des rayons du soleil. — On trouve aussi dans les dictionnaires arabes un autre terme dont l'orthographe est plus rapprochée du français *rideau:* c'est رِداء [*ridâ'*], ou رِداة [*ridât*]; mais il signifie proprement *manteau* ou *pièce d'étoffe* que l'on se jette sur les épaules et par-dessus les autres vêtements.

ROB, s. m. (P.)

رُب [*rub*] Suc extrait de plantes ou de fruits, que l'on fait épaissir par la décoction jusqu'à ce qu'il arrive à l'état de miel. — Le nom *rob,* donné, chez nous, à certaines préparations médicinales, est d'un usage très-répandu parmi les divers peuples de l'Orient. — Les Italiens écrivent *rob* ou *robbo.*

RÔDER, v. n. (A.)

راد [*râd*] *aller çà et là,* comme un animal qui cherche sa nourriture. — *Rôder* se prend toujours en mauvaise part au figuré, en parlant d'un homme qui court les bois, les lieux peu fréquentés, ou d'une femme qui rend à ses voisines de nombreuses visites, et, dans ce dernier cas, les Arabes se servent du mot رادة [*râdat*] *rôdeuse.* — Il me semble que le verbe *rôder* a plus de rapport avec l'arabe *râd* qu'avec le latin *rotare,* donné par les dictionnaires comme type de *rôder;* car ce dernier mot ne veut pas dire *tourner sur soi-même, exécuter un mouvement de rotation,* mais *errer tantôt d'un côté, tantôt d'un autre.*

ROKH, s. m. (P.)

رخ [*roukh*] Nom d'un oiseau fabuleux dont il est souvent question dans les contes orientaux, et auquel on attribue une force prodigieuse. Peut-être a-t-on voulu désigner par ce mot le *condor,* dont la dimension et la vigueur surpassent celles de tous les autres oiseaux. — La transcription *rokh,* adoptée par la plupart des Orientalistes, est certainement plus rapprochée du persan que les autres variantes indiquées dans les dictionnaires français.

Rokh (ou roc, suivant l'orthographe communément adoptée) est aussi le nom persan d'une pièce qui fait partie du jeu d'échecs et s'appelle *tour* en français. — Comparez avec le terme oriental l'espagnol et le portugais *roque,* l'italien *rocco.* et l'anglais *rook.* — Voici comment on explique la cause de la substitution du mot *tour* à celui de *roc* dans le jeu d'échecs.

Les deux *rocs*, se trouvant placés, pour chaque couleur, l'un à l'angle gauche et l'autre à l'angle droit de l'échiquier, ont été considérés comme deux *forteresses* destinées à défendre les pièces voisines. Or les Italiens, qui ont transcrit le mot persan par *rocco*, ont assimilé ce dernier au substantif féminin *rocca*, signifiant *forteresse, citadelle*, et, par suite, les Français ont donné le nom de *tour* à la même pièce. — Cependant il ne faut pas oublier que le terme *rokh* est la racine du verbe ROQUER, expliqué ci-dessous.

ROQUER, v. n. (P.)

C'est au souvenir du mot رُخ [*roukh*], nom donné par les Persans à la pièce du jeu d'échecs appelée chez nous *tour*, que l'on doit attribuer la formation du verbe *roquer*, indiquant l'*action de changer les positions respectives du roi et de la tour*, afin que le *roi* ne soit pas exposé à un échec. Pour pouvoir opérer ce mouvement, il faut que les deux pièces n'aient pas encore bougé depuis le commencement de la partie, et qu'il ne se trouve sur la même ligne aucune autre pièce entre la *tour* et le *roi*. Il est défendu de *roquer* plus d'une fois dans chaque partie.

ROSETTE, n. pr. (A.)

رشيد [*rachîd*] *droit, loyal*, dérivé de رُشد [*rochd*] *droiture, loyauté*. Nom d'une ville de la basse Égypte, située au nord-est d'Alexandrie, et dans laquelle fut découverte, en 1799, lors de l'expédition d'Égypte, la fameuse inscription trilingue, gravée sur pierre, et remontant à l'an 193 avant Jésus-Christ,

sous le règne de Ptolémée V, surnommé Épiphane. — Le mot *Rosette,* nom propre de ville, n'a rien de commun avec notre substantif féminin *rose,* dont on pourrait le croire un diminutif, au premier abord.

ROUMÉLIE, n. pr. composé (T.)

روم ايلى [*roûm îly*], formé de روم [*roûm*], nom donné par les géographes orientaux aux Européens en général, et de ايل [*îl*] *province, contrée.* — On applique souvent le nom de *Roumélie* à la Turquie d'Europe, par opposition à *Anatolie,* employé communément en parlant de la Turquie d'Asie; mais les Turcs entendent par *Roumélie* la province de la Turquie européenne qui a pour bornes, au nord la Bulgarie, à l'est la mer Noire, au sud l'Archipel, et à l'ouest l'Albanie. La capitale de la Roumélie, aussi bien que de tout l'Empire ottoman, est Constantinople, ou قُسطنطِنيّه [*qost'ant'iniyyeh*], ville située entre la mer Noire et celle de Marmara, sur le canal qui sépare l'Europe de l'Asie; sa distance de Paris est de 260 myriamètres. Parmi les autres villes de la Roumélie, on remarque : 1° Andrinople ou ادِرنه [*edirneh*], située sur la Toundja, près de son confluent avec la Maritza; sa population, très-mélangée, s'élève à 120,000 âmes environ; 2° Philippopoli ou فِلِبه [*filibeh*], entrepôt de toute la Roumélie pour les diverses marchandises européennes; et 3° Gallipoli, ou كليبولى [*guélîboly*], chef-lieu de la presqu'île du même nom, sur la côte européenne du détroit des Dardanelles, à l'entrée de la mer de Marmara. Cette ville, très-commerçante, est la résidence du caïmmacam ou gouver-

neur de la presqu'île. — Voyez, à la suite du mot Turc, les noms des diverses autres provinces qui composent la Turquie d'Europe et la Turquie d'Asie.

ROUPIE, s. f. (P.)

روپیه [*roûpïeh*] Nom d'une pièce de monnaie des Indes orientales et de la Perse; il y en a de deux espèces, la roupie d'or et la roupie d'argent, et leur titre varie selon les différentes contrées où elles sont en circulation. La roupie d'or des Indes vaut environ 38 francs 72 centimes; celle de Perse, 36 francs 75 centimes. Quant aux roupies d'argent, elles sont beaucoup plus répandues, et sujettes également à des variations: ainsi la roupie de Madras vaut 2 francs 40 centimes; celle du Bengale, 2 francs 75 centimes; et celle de Pondichéry, 2 francs 42 centimes.

ROXANE, n. pr. (P.)

روشن [*roûchen*] *brillante, resplendissante.* Nom d'une princesse perse, qui, suivant Arrien, Strabon, Pausanias et Diodore, était fille d'un satrape bactrien, nommé Oxyarte, et, suivant Quinte-Curce, du satrape Cohortanus. Quoi qu'il en soit, Alexandre le Grand, ayant remarqué Roxane dans un festin offert par le père de cette princesse, fut épris de ses charmes et se détermina à l'épouser. Le fils qu'Alexandre eut de Roxane porta le même nom que lui et fut tué avec sa mère par l'ordre de Cassandre, qui voulait s'emparer de la souveraine autorité en Macédoine et parvint à se faire proclamer roi l'an 311 avant l'ère chrétienne.

RUE, s. f. (P.)

راه [*râh*] *chemin, voie, route.* Espace réservé pour les voyageurs entre deux rangées de maisons ou de murailles, dans les villes et les villages. — Plusieurs étymologistes font venir *rue* du grec ῥύω, pour ῥέω, *couler;* mais cette explication paraît bien forcée. Il vaut mieux, sans doute, considérer *rue* comme une imitation du persan راه [*râh*] ou ره [*reh*], dont le sens et l'orthographe présentent une grande analogie avec le substantif français. — Comparez aussi avec le persan l'espagnol et le portugais *rua.*

S

SABBAT, s. m. (A.)

سبت [*sabt*] *repos*, en hébreu שַׁבָּת [*chabbât*]. Nom donné par les Israélites au *samedi*, dernier jour de la semaine, en mémoire de ce que Dieu, après avoir employé six jours à la création du monde, suivant le récit de la Genèse, se reposa le septième.

Le *sabbat* des juifs, qui commence dès le vendredi soir, est pour eux comme le dimanche pour les chrétiens, et le vendredi pour les musulmans.

Par antiphrase, *sabbat* se prend quelquefois dans le sens de *rumeur, tapage;* aussi Racine fait-il dire à Petit-Jean, dans *les Plaideurs*, acte Ier, scène VIII :

> Voyez le beau *sabbat* qu'ils font à notre porte!
> Messieurs, allez plus loin tempêter de la sorte.

Cette dernière acception du mot *sabbat* est due à une croyance populaire fort ancienne, qui supposait qu'à certaines époques, et au milieu de la nuit, les sorciers et les sorcières se réunissaient autour du diable pour se livrer ensemble à des danses bruyantes.

On écrit en italien *sabbato*, en anglais *sabbath*, en portugais *sabbado*, et en espagnol *sabado*.

SACRE, s. m. (A.)

صقر [*s'aqr*] *épervier, faucon*, et *oiseau de proie* en général. — Le *sacre* est considéré comme le troisième des oiseaux de proie, et son nom s'employait autrefois proverbialement pour caractériser un homme habile à s'emparer du bien d'autrui. De là vient l'expression *c'est un sacre, un vrai sacre.* — Comparez avec l'arabe l'italien *sagro*, l'anglais *saker*, l'espagnol et le portugais *sacre*.

SAFRAN, s. m. (A.)

زعفران [*zaʿférân*] Nom d'un plante bulbeuse, de la famille des iridées, et que l'on croit originaire d'Asie. Sa fleur produit une poudre *jaune* dont l'odeur aromatique est très-recherchée dans l'art culinaire et en pharmacie. L'usage du *safran* était très-répandu chez les Égyptiens, les Hébreux, les Grecs, les Romains et autres peuples de l'antiquité. — Il y a plusieurs espèces de *safran;* celui de l'Inde s'appelle CURCUMA, et le safran bâtard est connu sous le nom de CARTAME. Voyez ces mots. — On peut facilement reconnaître dans l'espagnol *azafran* et le portugais *açafrão* la présence de l'article *al* devant le mot oriental. Les Italiens écrivent *zafferano* et les Anglais *saffron*.

SAHARA, n. pr. (A.)

صحراء [*s'ah'râ'*] *vaste plaine, désert;* dérivé de صحر [*s'ah'ar*] *être vaste, spacieux.* Grand désert d'Afrique, situé entre le Maghreb au nord, la Sénégambie et le Soudan au sud, l'océan Atlantique à l'ouest, et la Nubie à l'est. Il est rempli de sables brûlants et souvent mortels pour les caravanes qui tentent de

le franchir. On y rencontre çà et là quelques tribus berbères, et beaucoup d'animaux dangereux, tels que le lion, la panthère et d'énormes serpents. La végétation y est presque nulle, vu la rareté de l'eau, car c'est avec la plus grande peine que l'on parvient à s'en procurer dans les oasis ou dans certains puits creusés sur les routes; il n'y croît guère que des palmiers et quelques arbustes épineux.

SAHEL, n. pr. (A.)

ساحِل [*sâh'il*] *rivage, côte.* Nom donné, depuis la conquête de l'Algérie, à des collines qui s'étendent au sud-ouest et à l'est d'Alger, au nord de la vaste plaine appelée Métidjat.

SAÏD, n. pr. (A.)

صعيد [*s'a'îd*] *élevé,* dérivé de صعِد [*s'a'id*] *monter.* C'est ainsi qu'on appelle aujourd'hui la haute Égypte, qui comprend les provinces de Sïout, Djirdjeh, Keneh et Esneh. Cette partie de l'Égypte, qui est la plus étendue et la moins fertile, a été nommée *Saïd* à cause de sa position géographique. — Ne confondez pas l'orthographe arabe de صعيد [*s'a'îd*] *haut, élevé,* avec celle de سعيد [*sa'îd*] *heureux, fortuné.* La différence consiste dans l'emploi de la lettre ص *s'* ou de la lettre س *s* comme première radicale.

SAÏQUE, s. f. (T.)

شايقة [*châïqah*] Sorte de bâtiment de charge, en usage sur la mer Noire et la Méditerranée. Il n'est ordinairement muni de rames que pour remonter le Danube. — Ce mot s'écrit *saica* chez les Italiens et les Espagnols, et *saick* chez les Anglais.

SALAMALEC, s. m. composé. (A.)

سلام عليك [*salâm ʿaleïk*] *salut à toi!* Locution composée du substantif سلام [*salâm*] *salut*, de la préposition على [*ʿalā*] *sur, à*, et du pronom affixe de la 2ᵉ pers. ك [*ka*] *toi*, dont le pluriel est كُم [*koum*] *vous*. — *Salamalec* se dit, en français, par plaisanterie, pour *révérence profonde*, comme dans cette phrase : *faire à quelqu'un un grand salamalec*. — La transcription exacte devrait être, conformément à l'analyse ci-dessus donnée, *salam aleïk*, et, au pluriel, *salam aleïkoum*, lorsqu'on salue plusieurs personnes à la fois; mais on n'a tenu aucun compte de la lettre ى [*y*], et les deux mots ont été réunis en un seul. — En arabe, la réponse à ce salut se fait par la transposition des deux mots, de cette manière : وعليك السلام [*waʿaleïk essalâm*] *et à toi le salut!*

SALEP, s. m. (A.)

ثعلب [*tsaʿleb*], et en turc صلّب [*sʿalleb*], par corruption. Le mot oriental, qui signifie proprement *renard*, s'applique aussi à une plante du genre des orchis, et dont les bulbes, appelées en turc خاية ثعلب [*khâïehi tsaʿleb*], ou *testicules de renard*, servent à faire la boisson que l'on nomme *salep*. — Les Orientaux préparent le *salep* de la manière suivante. Après avoir dépouillé les bulbes de leur enveloppe, ils les jettent dans l'eau froide et les en retirent au bout de quelques heures pour les faire cuire, puis ils les enfilent et les font sécher. C'est le plus sûr moyen de les conserver, autrement elles ne tarderaient pas à se corrompre. Ces bulbes deviennent alors très-

dures et assez diaphanes. Lorsqu'on veut en faire usage, on les réduit en poudre et l'on jette par-dessus de l'eau bouillante à laquelle on ajoute du lait ou du miel; elles donnent alors une boisson fort analeptique, et qui produit souvent les meilleurs résultats chez les personnes malades de la poitrine.

SANDAL et SANTAL, s. m. (A.)

صندل [*s'andal*] Nom de trois espèces de bois odoriférant, blanc, jaune et rouge, provenant des Indes orientales. — Les musulmans brûlent le *sandal* dans des cassolettes, le mêlent réduit en poudre avec des parfums ou du tabac à fumer, ou bien en font des cercueils pour conserver plus longtemps les cadavres. Ils l'emploient aussi comme spécifique contre les tumeurs, les palpitations de cœur, les maux de tête, d'estomac, et contre la fièvre.

SANDALE (barque), s. f. (T.)

صندل [*s'andal*] *barque, chaloupe,* en usage dans le Levant et sur les côtes de l'Afrique septentrionale. — Suivant D'Herbelot (*Bibliothèque orientale,* édition in-fol. page 755, col. 1), ce mot est une imitation du grec σανδάλιον (*soulier*), appliquée par les Turcs à une chaloupe de vaisseau ou petite embarcation dont la forme rappelle assez bien celle d'un soulier ou d'un sabot.

SANDARAQUE, s. f. (P.)

سندروس [*sendéroûs*] Gomme ou substance résineuse et blanchâtre, produite par une espèce de thuya, arbre qui approche beaucoup du cyprès. Cette résine tombe des rameaux en forme

de larmes transparentes, qui répandent une odeur balsamique assez agréable. On emploie la *sandaraque* dans la composition des vernis, et très-souvent en poudre fine, que l'on étend sur le papier gratté pour lui donner plus de corps et éviter que l'encre ne macule à la place des mots enlevés. — Quelques étymologistes attribuent au grec σανδαράχη l'origine du nom de la résine appelée *sandaraque;* mais il est bon de remarquer que σανδαράχη désigne spécialement l'*arsenic rouge,* et qu'il s'agit ici d'une substance bien différente.

SANDJAK, s. m. (T.)

سنجاق [*sandjâq*] *drapeau, étendard,* et particulièrement celui de Mahomet. En temps de guerre, cet étendard accompagne toujours à l'armée le grand vizir et ne rentre qu'avec lui. — Après avoir passé des premiers khalifes aux Omayyades, puis aux Abbassides, et enfin, lors de la conquête de l'Égypte, à la famille ottomane, sous le règne de Sélim Ier, le *sandjak chérif* fut transporté en Europe en 1595, sous Mourad III. Pendant la paix, on le conserve avec d'autres reliques du fondateur de l'islamisme dans une espèce de chapelle qui fait partie du palais du Grand Seigneur.

Le mot SANDJAK signifie également *district, division territoriale comprise dans un pachalik,* et dont le chef se nomme SANDJAK BEY (سنجاق بكى). Ce fonctionnaire ne peut faire porter devant lui qu'une seule queue de cheval ou TOUGH. Voyez ce mot. — On écrit aussi *sangiac;* mais cette transcription est un peu moins exacte que la première.

SAPHIR, s. m. (A.)

صفير [*s'afîr*], en hébreu סַפִּיר [*s'aphîr*]. Nom d'une pierre précieuse, d'un beau bleu de ciel, et très-dure. — *Saphir* se dit quelquefois, par métaphore, de tout autre objet dont la couleur a quelque analogie avec celle du diamant oriental. — Le mot *saphir* a pour correspondants, savoir, en espagnol, *zafir* et *zafiro;* en portugais, *saphira;* en italien, *zaffiro;* et en anglais, *sapphire.*

SARRASIN, E, adj. et subst. (A.)

شرقيّ [*charqiyy*] *oriental,* féminin شرقيّة [*charqiyyat*], pluriel vulgaire شرقيّين [*charqiyyîn*]. Dénomination collective des diverses tribus nomades qui, parties de l'Orient, envahirent successivement l'Afrique septentrionale, l'Espagne, le Portugal, l'Italie et le midi de la France. — En 732 de notre ère, une armée de Sarrasins, composée de plusieurs centaines de mille hommes et conduite par Abd errahman, après avoir envahi toute l'Aquitaine, fut taillée en pièces à la célèbre bataille de Poitiers, par Charles, fils naturel de Pepin d'Héristal. Cette victoire valut à Charles le surnom de Martel, parce qu'il avait écrasé comme avec un marteau ses redoutables ennemis. — On a cherché à flétrir le nom de *sarrasin* en le donnant comme synonyme de *brigand, voleur;* mais il est facile d'en reconstruire la véritable racine. Ce n'est pas au verbe سرق [*saraq*] *dérober* qu'il faut le rapporter, mais bien à شرق [*charaq*] *se lever,* en parlant du soleil; et de ce dernier radical dérive naturellement شرقيّ [*charqiyy*] *oriental.* Du

reste, la suppression des points distinctifs de la première radicale est peut-être la cause d'une pareille erreur. — Il est évident que le mot *Saraceni*, appliqué aux peuples de l'Arabie Heureuse par l'historien latin Ammien Marcellin, né à Antioche vers l'an 320 de l'ère chrétienne, provient de l'arabe tout aussi bien que son correspondant français *Sarrasins*.

SATAN, n. pr. (A.)

شيطان [*chaït'ân*] *diable, démon;* dérivé de شطن [*chat'an*] *être rebelle, orgueilleux,* ou bien de l'hébreu שָׂטָן [*sât'ân*] *adversaire, ennemi.* Génie du mal, puissance infernale dont il est souvent parlé dans la Bible et dans l'Alcoran; les musulmans l'appellent aussi Iblis. Voyez ce mot. — En arabe comme en hébreu, *satan* se dit encore d'un homme *qui fait de l'opposition,* d'un *contradicteur,* sans qu'il soit pour cela considéré comme un démon. C'est ce que prouve le passage suivant de l'Évangile selon saint Matthieu, ch. XVI, v. 23, dans lequel Jésus-Christ répond à saint Pierre, qui lui faisait des objections relativement à la prédiction de ses souffrances, de sa mort et de sa résurrection : « Retirez-vous de moi, satan, vous m'êtes un sujet « de scandale, parce que vous ne goûtez point les choses de « Dieu, mais celles des hommes. » — On trouve le mot oriental rendu en italien par *Satana, Satanasso* et *Setanasso,* en parlant du prince des démons.

SATRAPE, s. m. (P.)

سِتْرب [*sitreb*] Titre d'un *gouverneur de province,* autrement appelé مرزُبان [*merzubân*] chez les anciens Perses. — Le mot

sitreb a cessé depuis longtemps d'être en usage dans l'Orient, et ne se rencontre (d'après le *Lexique persan* d'Edmond Castell, col. 330, lig. 62) que chez les vieux poëtes persans; mais les Grecs employaient, dans le même sens, *σατράπης*, dont ils ont fait le verbe *σατραπεύειν*, *gouverner en qualité de satrape.* — Les satrapes, indépendants les uns des autres, exerçaient un pouvoir absolu sur leurs sujets. — Quelquefois on dit, au figuré, en parlant d'un seigneur arrogant et voluptueux, *c'est un satrape.*

SAVON, s. m. (A.)

صابون [*s'âboûn*] Pâte solide ou liquide, faite avec de l'huile ou autre matière grasse et un alcali; elle sert à nettoyer ou dégraisser une étoffe, un linge, etc. — Comparez avec l'arabe le grec *σάπων*, le latin *sapo*, l'italien *sapone*, le portugais *sabão*, et l'espagnol *xabon*.

SCÈNE, s. f. (A.)

سكنة [*sakinat*] *habitation, demeure;* dérivé de سكن [*sakan*] *habiter.* — Le mot *scène*, emprunté directement au latin *scena*, que les étymologistes rapportent au grec *σκηνή*, est évidemment dérivé comme ceux-ci de l'arabe, ou de l'hébreu שָׁכַן [*châkan*], ce qui est la même chose. — Voici, d'ailleurs, les différentes acceptions de *σκηνή*, suivant le *Dictionnaire grec* d'Alexandre : « Σκηνή, ῆς (ἡ), tente, *et, par extension,* baraque « construite à la hâte pour servir de tente, *quelquefois* repas « que les soldats prennent sous la tente : tabernacle des juifs; « pavillon, dais, baldaquin, ciel de lit, tenture *ou* banne qui

«couvre une voiture, tout ce qui ressemble à une tente, *et* «*même, en général,* habitation, maison, demeure : lieu om- «bragé comme une tente, couvert, ombrage : la scène, *partie* «*du théâtre où jouent les acteurs :* ce qui est représenté sur la «scène; décoration, décors; *au figuré,* mensonge, fiction, chi- «mère, vanité.» — On voit, d'après cette citation, que le sens de *scène théâtrale,* appliqué au mot grec, est un peu détourné de sa signification primitive; et c'est ce qui autorise à ne considérer σκηνή que comme un intermédiaire entre le radical arabe et son correspondant latin *scena.*

SEAU, s. m. (A.)

سِقاء [*siqâ'*] *outre destinée au lait ou à l'eau,* et سِقّاية [*siqqâyat*] *vase à eau, arrosoir;* dérivé de سقى [*saqā*] *abreuver* et *arroser.* — Comparez avec l'arabe l'italien *secchia,* qui veut dire également *vase pour l'eau ou le vin.*

SEIN, s. m. (P.)

سينه [*sîneh*] ou سين [*sîn*] *sein, poitrine.* Partie du corps humain où se trouvent placées les mamelles et qui s'étend depuis le cou jusqu'au creux de l'estomac. — Le mot *sein* se dit aussi, par extension, des mamelles, du ventre, et figurément de l'intérieur d'une famille, du milieu d'une chose, de l'esprit ou du cœur de l'homme. — Comparez avec le persan le latin *sinus* et l'italien *seno,* dont les acceptions offrent autant de variété qu'en français.

SÉMOUM, s. m. (A.)

سموم [*sémoûm*] *vent brûlant* ou *pestilentiel,* dérivé de سمّ [*samm*]

empoisonner. Ce vent, qui souffle fréquemment dans les déserts de l'Afrique, soulève les sables et cause parfois la mort de caravanes entières. — Il ne faut pas, à l'exemple des lexicographes français, écrire *simoun;* car la dernière lettre du mot arabe est un م *m,* et non pas un ن *n.* — Sur la Méditerranée il règne quelquefois un vent analogue au sémoum; c'est le *siroco,* qui vient du sud-est et fait beaucoup de mal au personnel des navires.

SÉNÉ, s. m. (A.)

سناء [*sénâ'*] Nom d'un arbrisseau qui croît naturellement dans le Yémen, l'Égypte, la Barbarie, et dont les feuilles étaient autrefois employées en médecine, à cause de leur vertu purgative : on n'en fait presque plus usage aujourd'hui.

SEQUIN, s. m. (A.)

سكّى [*sekkiyy*], dérivé de سكّ [*sekk*] *coin, poinçon qui sert à frapper la monnaie,* et, par extension, la *monnaie* elle-même (سكّة *sikkat*), marquée au *coin* du souverain. — Telle est sans doute l'étymologie de *sequin,* monnaie d'or qui a cours dans l'Orient et en Italie, et dont la valeur varie selon les pays où l'on en fait usage. — Le *sequin* du Caire, appelé زر محبوب [*zer mah'boûb*], c'est-à-dire *or chéri,* qui, pendant l'expédition d'Égypte, était estimé environ 6 francs 35 centimes, ne compte plus aujourd'hui que pour 5 francs 58 centimes; mais celui d'Italie vaut à peu près 12 francs. — Comparez avec l'arabe l'italien *zecchino,* dérivé de *zecca,* qui désigne en Italie le lieu où l'on frappe la monnaie.

SÉRAÏ, s. m. (P.)

سراى [*sérây*] *palais, hôtel;* se dit aussi de l'ensemble du *personnel de la cour* de Constantinople. — C'est à tort qu'un grand nombre d'écrivains français ont désigné sous le nom de *sérail* la partie du palais du Grand Seigneur qui est réservée aux femmes; car, en Orient, on l'appelle toujours حرم [*h'arem*], c'est-à-dire *lieu défendu, interdit* aux hommes. — Quant à la transcription *séraï,* elle est certainement plus conforme à l'étymologie que *sérail,* puisque la lettre *l* n'est point comprise dans le mot oriental. Cependant l'usage a fait prévaloir jusqu'à présent *sérail,* que les Espagnols écrivent *serrallo,* les Portugais *serralho,* et les Italiens *serraglio,* avec deux *r* uniformément. — *Séraï* entre aussi dans la composition de *caravanséraï,* hôtellerie de voyageurs. — Voyez CARAVANSÉRAÏ.

SERASKER, s. m. composé. (P.-A.-T.)

سرعسكر [*ser'asker*] *chef d'armée,* formé du substantif persan سر [*ser*] *chef,* et du substantif arabe عسكر [*'asker*] *armée, troupe.* Titre donné, en Turquie, aux pachas qui commandent les troupes d'une province, et surtout au chef suprême des forces militaires de l'Empire ottoman. — On trouve aussi *sérasquier* dans les dictionnaires français; mais cette transcription est un peu moins exacte que la première.

SERGENT, s. m. composé. (P.)

Ce terme, dont l'orthographe est presque semblable à celle de سرجنك [*serdjenk*], composé de سر [*ser*] *tête, chef,* et de

جنك [*djenk*] *guerre, bataille, combat,* se donne aujourd'hui, en français, à un *sous-officier d'infanterie* ou à un *bas officier de justice.* — Les dictionnaires présentent comme étymologie de *sergent* le latin *serviens,* qui veut dire simplement *servant* et n'indique aucune fonction militaire; l'avantage est donc du côté du persan, d'où paraissent provenir aussi l'espagnol et le portugais *sargento* et l'anglais *sergeant.* — M. Quatremère (*Journal des Savants,* janvier 1848, p. 43) rejette l'étymologie persane de *sergent,* parce que, dit-il, l'expression *chef de la guerre,* qui pourrait convenir à un général, ne peut guère s'appliquer à un officier d'un rang inférieur. Cependant on appelait autrefois *sergent de bataille* ou *sergent général de bataille* un officier général de l'armée, dont la fonction était de ranger les troupes en bataille sous les ordres du général. D'autre part, on trouve dans le *Dictionnaire turc-français* de M. Bianchi, au mot سرجنك [*serdjenk*], la définition suivante, applicable au militaire comme au civil : 1° *chef d'escouade, de troupe;* 2° *garde, geôlier;* et ces deux acceptions existent également dans le *Lexique arabe, persan et turc* de Meninski, où le mot سرجنك est traduit d'abord, en latin, par *præfectus militum* et *stator,* puis, en italien, par *capo* et *sergente.*

SÉVE, s. f. (T.)

صو [*s'où*] *eau, suc, jus.* — Telle est probablement l'origine de *séve,* liquide puisé par les racines des végétaux et qui se répand ensuite par de nombreux vaisseaux dans toute la plante, pour contribuer au développement de la tige, des feuilles,

des fleurs et des fruits. — Au figuré, *séve* s'emploie souvent dans le sens de *force, vigueur*. — Comparez l'italien *sugo*, le portugais *seiva*, l'espagnol *zumo* et *xugo*.

SIDI, s. m. composé. (A.)

Transcription vulgaire du mot composé سيّدى [*seyyidy*] *monseigneur* ou *monsieur*, que les Arabes de l'Afrique septentrionale prononcent habituellement *sidi*, et abrégent quelquefois même en la syllabe سى [*sy*], placée isolément devant le nom propre. — Voyez aussi le mot Cid.

SIGLE, s. m. (A.)

شكل [*chekl*] *figure, image*, et *forme* en général. Le même terme arabe veut dire aussi *chose obscure, difficile à expliquer*. — C'est de là que dérive probablement notre mot *sigle*, employé en paléographie pour désigner des lettres initiales servant d'abréviations, telles que les suivantes : S·P·Q·R, pour *senatus populusque romanus*; I·X·Θ·Υ·Σ, pour Ἰησοῦς Χριστὸς, Θεοῦ υἱὸς, σωτήρ (*Jésus-Christ, fils de Dieu, sauveur*). De la réunion des cinq initiales grecques qui viennent d'être citées résulte encore le mot ἰχθύς (*poisson*), que l'on voit gravé sur certaines tombes chrétiennes, tirées des catacombes de Rome, et au-dessous de la figure d'un poisson. — Suivant quelques étymologistes, *sigle* viendrait du latin *sigillum*, diminutif de *signum*; mais il me semble que sa racine est plutôt orientale. — A l'occasion du mot *sigle*, je crois qu'il est bon de rappeler ici une observation de M. Hanoteau, consignée dans son *Essai de grammaire de la langue tamachek'* (livre Ier, page 5). « Les

« Imouchar', dit-il, appellent un caractère d'écriture, en gé-
« néral, II•:⊙ [*asekkil*], pluriel /II•:⊙ [*isekkilen*]. On remar-
« quera l'analogie du mot II•:⊙ [*asekkil*] avec l'arabe شكل
« [*chekl*] *forme,* qui s'applique aux signes graphiques des voyelles
« arabes (voyez Silvestre de Sacy, *Grammaire arabe,* 2ᵉ édition,
« p. 34), et mieux encore avec le mot hébreu שָׂכַל [*sâkal*] *forme,*
« *figure,* dont vraisemblablement les Grecs ont fait σιγλαί, que
« nous avons traduit par *sigle.* »

SIMORGH, n. pr. (P.)

سيمرغ [*sîmourgh*] Nom donné par les Persans à un oiseau fabuleux qui joue un grand rôle dans la mythologie orientale. Cet oiseau habitait la montagne de *Kâf* (قاف), qui, d'après une ancienne tradition répandue parmi les musulmans, devait entourer toute la terre. Aujourd'hui que cette croyance est tombée en désuétude, le mot *Kâf* ne sert plus guère en Orient que pour désigner le mont *Caucase.*

SINA et SINAÏ, n. pr. (A.)

طور سينا [*t'oûr sînâ*] *mont Sina.* Montagne célèbre de l'Arabie Pétrée, dans une presqu'île formée par les deux bras de la mer Rouge, à l'extrémité méridionale du désert où les Hébreux furent nourris de la manne. Cette montagne est située au nord-est du mont Horeb et au sud du *djébel Mousâ* ou mont de Moïse. Elle a deux sommets, dont le plus élevé s'appelle aujourd'hui mont Sainte-Catherine. Il existe sur la pente du Sina un monastère grec fondé par sainte Hélène, et où l'on ne peut pénétrer que par une fenêtre fort élevée au-dessus du

chemin, par crainte des Arabes qui ravagent les alentours. Les musulmans ont une grande vénération pour le mont Sina, parce qu'ils croient, aussi bien que les juifs et les chrétiens, que Moïse y reçut de Dieu le décalogue au milieu du tonnerre et des éclairs. — On peut écrire indifféremment *Sina* ou *Sinaï*, comme Racine l'a fait dans sa tragédie d'*Athalie*, acte Ier, scène Ire et scène IVe.

SIROP, s. m. (A.)

شروب [*charoûb*] et شراب [*charâb*] *boisson*, dérivé de شرب [*charib*] *boire*. Liqueur épaisse et sucrée, composée d'eau et de jus de fruits, tels que limons, mûres, groseilles, etc., et que l'on fait cuire ordinairement pour pouvoir la conserver. — Comparez avec l'arabe l'espagnol *xarabe*, le portugais *xarope*, l'italien *sciroppo*, *sciloppo* et *siroppo*, puis l'anglais *sirup*. — Du même radical dérive aussi le nom d'un breuvage fort agréable, très-connu des limonadiers, et dont on fait un fréquent usage en été pour se rafraîchir. — Voyez Sorbet.

SOC, s. m. (A.)

سِكَّة [*sikkat*], pluriel سِكك [*sikak*], *fer de charrue*, plat, large, pointu et tranchant, pour sillonner la terre. — Le mot arabe *sikkat* offre un sens bien plus satisfaisant que le latin *soccus*, donné par plusieurs dictionnaires comme type du correspondant français; car le terme propre, en latin, pour désigner le soc de la charrue est *vomer*, et *soccus* ne peut être que l'étymologie de *socque*, sorte de chaussure en bois, et quelquefois en cuir, que l'on met par-dessus une chaussure plus légère

pour la préserver de l'humidité. On a donc eu tort de rapporter à une même racine *soc* et *socque*, qui diffèrent entre eux d'orthographe et de signification.

SODA, s. m. (A.)

صُداع [*s'oudâ'*] *douleur de tête, céphalalgie;* dérivé de صدع [*s'ada'*] *fendre, rompre, briser,* et, au figuré, *affecter violemment.* — *Soda* est un terme de pathologie dont on ne fait plus guère usage aujourd'hui.

SOFA, ou mieux SOFFAT, s. m. (A.)

صُفّة [*s'ouffat*] *estrade en planches,* élevée d'un pied environ, couverte d'un tapis et placée vers le fond d'un salon, chez les Orientaux. Le même terme arabe désigne aussi une espèce de *tablette en marbre ou en pierre* sur laquelle on place des vases et autres objets. — En France, *sofa* ne s'entend que d'un *lit de repos à dossier,* d'un *canapé,* et cette signification est, sans doute, un peu détournée du sens primitif; mais l'origine arabe du mot *sofa* n'en est pas moins exacte. (Voyez le *Journal des Savants,* cahier de janvier 1848, p. 46, article de M. Quatremère.) — Voltaire écrivait *sopha,* et *sofa* est l'orthographe que l'on suit aujourd'hui; cependant la transcription *soffat* serait plus régulière, puisque la deuxième radicale du mot oriental est doublée, et que sa dernière lettre est un ة *t.*

SOFI, s. m. (A.)

صوفى [*s'oûfy*] *vêtu de laine,* adjectif dérivé de صوف [*s'oûf*] *laine.* Épithète donnée à des religieux orientaux qui font profession d'une grande austérité et ne portent que des vêtements de laine.

Attachés à la vie contemplative et rejetant toute pratique extérieure de culte, les *sofis* ou *spufis* considèrent l'anéantissement de l'individualité humaine en Dieu comme le plus haut degré de la perfection. — La ressemblance d'orthographe que présente le mot *sofi* avec le grec σοφός (*sage*) l'a fait considérer par plusieurs étymologistes comme une imitation de ce dernier adjectif, et, afin d'arriver à un rapprochement plus sensible, on n'a même pas hésité à transcrire le mot arabe par *sophi*, bien que la lettre *p* n'existe point en arabe. — Il est certain que rien de commun n'existe entre les deux expressions, quant à la racine, et que *sofi* vient directement de *soûf* (*laine*), comme le prouvent ces paroles du célèbre poëte persan Férîd eddîn Attâr dans son curieux ouvrage intitulé پند نامه [*pend nâmeh*] ou *Livre des conseils* :

همچو صوفی در پلاس و صوف باش

hemtchoû soûfy der pélâs u soûf bâch

Couvre-toi, comme un *soûfi*, de la pelisse et du *soûf* (de la laine).

Il ne faut pas confondre non plus avec صوفی [*s'oûfy*] l'adjectif صفی [*s'afy*], que l'on représente habituellement en français par une transcription uniforme, mais dont le sens diffère en arabe. Ce dernier mot signifie *pur, sincère*, ou *élu*, et vient du verbe صفا [*s'afâ*] *être pur de cœur, d'intention*. L'épithète صفی [*s'afy*] s'applique particulièrement aux membres d'une dynastie qui s'établit en Perse l'an 1499, et dont le fondateur fut Ismaïl Ier, fils d'un gouverneur du Chirvan. Cette dynastie, qui

a fourni treize souverains à la Perse, s'éteignit, en 1736, dans la personne d'Abbas III, renversé du trône par le célèbre conquérant Nadir chah. — Il existe donc une différence sensible entre σοφός (*sage*), *s'oûfy* (*couvert, revêtu de laine*) et *s'afy* (*pur, sincère*); mais les dictionnaires français ne fournissent, à cet égard, aucun renseignement.

SOLIDE, adj. des 2 g. (A.)

Bien que l'adjectif *solide* vienne directement du latin *solidus*, il est bon de remarquer l'analogie de ce dernier avec l'arabe صلد [*s'ald*] *dur, ferme, robuste,* que l'on retrouve tout entier dans l'italien *saldo.* — *Solide* s'emploie aussi, au figuré, dans le sens de *réel, durable.*

SORBET, s. m. (A.)

شُربة [*chourbat*] *boisson, potion;* dérivé du verbe شرِب [*charib*] *boire.* Breuvage composé de citron, de sucre, de jus de fruits frais, etc. qu'on prend à demi glacé. — En Turquie, *chourbet,* ou plutôt *cherbet,* se dit particulièrement de l'eau que l'on verse sur le marc du café. — Il semble, au premier coup d'œil, que *sorbet* dérive du substantif latin *sorbitio,* qui se rattache lui-même à *sorbere* (*boire, absorber en avalant*); mais le radical arabe *charib* n'est-il pas contenu dans le verbe *sorbere?* — Comparez aussi l'italien *sorbetto* et l'anglais *sherbet.*

SOUDAN, n. pr. (A.)

سودان [*soûdân*] Pluriel arabe qui désigne collectivement la *race noire,* et s'applique, par extension, à la *Nigritie centrale,* grande contrée d'Afrique, bornée au nord par le Sahara, à

l'est par la Nubie et l'Abyssinie, au sud par la Guinée, à l'ouest par le Sénégal et autres pays de Guinée. — Le Soudan renferme un assez grand nombre de royaumes; sa population, qu'il est impossible d'évaluer, même approximativement, se compose en partie de musulmans et en partie de fétichistes, répandus sur un sol brûlant et infesté d'animaux féroces, tels que lions, hyènes, léopards, chacals, ainsi que de reptiles énormes. Parmi les villes les plus importantes du Soudan, il convient de citer Tombouctou, capitale du royaume du même nom et entrepôt commercial des caravanes qui s'y rendent de tous les points de l'Afrique septentrionale. — Ne confondez pas le mot *Soudan*, appliqué à la Nigritie proprement dite, avec un autre mot écrit de même, mais à tort, par quelques vieux historiens, et dont l'explication se trouve dans l'article suivant.

SOUDAN, s. m. (A.)

Transcription vicieuse de سُلطان [*soult'ân*] *dominateur, souverain,* SULTAN. Voyez ce dernier mot. — Il est facile de se rendre compte de l'altération du mot arabe. C'est l'adoucissement de la troisième radicale ط *t'* en *d* qui a fait prononcer d'abord *souldan,* puis *soudan;* et les historiens occidentaux des Croisades se sont servis de ce terme en parlant des souverains de l'Égypte; mais on n'en fait plus usage aujourd'hui.

SOUNNAT et SUNNET, s. f. (A.)

سُنَّة [*sounnat*] *loi* ou *règle traditionnelle;* dérivé de سنّ [*sann*] *instituer, établir une règle* ou *une coutume.* — Les musulmans

appellent *sounnat* la *loi orale,* qui est regardée comme obligatoire dans le cas où la loi précise, c'est-à-dire l'Alcoran, ne se prononce pas. Ils donnent aussi le même nom à l'immense recueil des traditions attribuées à Mahomet et aux principaux chefs de l'islamisme; et ce livre, après l'Alcoran, jouit de la plus grande autorité. — On trouve dans certains dictionnaires français diverses transcriptions plus ou moins défigurées du correspondant oriental; mais *sounnat* représente exactement la prononciation arabe, et *sunnet* (ou *sunneh*) la prononciation turque. Parmi les musulmans, ceux qui observent les préceptes de la loi traditionnelle sont regardés comme *sounnites,* ou *orthodoxes.* Voyez SOUNNITE.

SOUNNITE ou SUNNITE, s. m. (A.)

سُنِّيّ [*sounniyy*] *traditionniste, orthodoxe;* qui suit la *sounnat* ou loi traditionnelle, et admet comme véritables successeurs de Mahomet les khalifes Abou bekr, Omar et Otsman, par opposition au CHIYTE ou *hérétique,* qui ne reconnaît que l'autorité d'Ali et de ses descendants. Parmi les *sounnites,* qui dominent aujourd'hui en Turquie, en Égypte et dans les États barbaresques, on compte quatre classes correspondant chacune à l'un des rites fondés par les imams Abou Hanifat, Chafeï, Malek et Hanbal : ces rites ne présentent généralement entre eux que de légères différences; toutefois le rite *hanifite* est celui qui est le plus répandu dans l'Empire ottoman. — On peut écrire indifféremment *sounnite* ou *sunnite;* cependant la dernière orthographe est peut-être plus usitée.

SOURATE et SURATE, s. f. (A.)

سورة [*soûrat*], pluriel سورات [*soûrât*]. Nom donné à chacun des cent quatorze chapitres de l'Alcoran, dont plusieurs ont simplement pour titre un mot tiré de la sourate en tête de laquelle il se trouve inscrit; d'autres fois on rencontre en tête de certaines sourates des sigles ou abréviations aussi peu intelligibles pour les musulmans que pour le lecteur européen. Enfin chaque titre porte régulièrement l'indication du nom de la Mekke ou de Médine, suivant que l'on attribue la provenance de la sourate à l'une de ces deux villes, ainsi que le nombre de versets contenus dans le chapitre. — Il ne faut pas confondre سورة [*soûrat*] *chapitre de l'Alcoran* avec صورة [*s'oûrat*], pluriel صُوَر [*s'ouvar*], qui signifie *forme, figure, image,* représentée par la peinture ou le dessin : la différence orthographique consiste, comme on le voit, dans l'emploi de la première radicale س *s* ou ص *s'*.

SPAHI, ou mieux SIPAHI, s. m. (P.)

سِپاهي [*sipâhy*] *cavalier,* dérivé de سِپاه [*sipâh*] *troupe à cheval, cavalerie.* En Turquie, le corps des sipahis, dont on attribue l'institution à Mourad Ier, se divisait en deux classes et avait pour armes principales le sabre et le javelot; mais, depuis le nouveau système militaire introduit par Sélim III, les sipahis sont maintenant disciplinés à l'européenne, comme le reste des troupes turques. — On donne, en Algérie, le même nom à un corps de cavalerie au service de la France et divisé en spahis réguliers et irréguliers. Les premiers demeurent cons-

tamment enrégimentés et se composent en grande partie d'indigènes équipés selon l'usage du pays; les autres, recrutés parmi les indigènes, les colons européens et les membres de diverses tribus soumises, ne sont tenus de servir qu'en cas d'appel. L'uniforme des spahis est dans le goût oriental et produit un très-bel effet. — C'est au même mot persan qu'il convient d'attribuer l'origine de CIPAYE, s. m., nom donné, dans l'Inde, par les Européens, à tous les militaires indigènes incorporés dans l'armée anglaise. Il est évident que *cipaye* n'est qu'une transcription vicieuse de *sipâhy*.

STAMBOUL, n. pr. composé. (GR.-T.)

إستانبول [*istânboûl*], corruption de *εἰς τὴν πόλιν*, littéralement *à la ville*, réponse que les Grecs de Constantinople avaient autrefois l'habitude de faire à ceux qui leur demandaient, au milieu des champs, vers quel endroit ils dirigeaient leurs pas. Ces trois mots grecs, prononcés à peu près *istimbolin*, ont servi d'abord à la formation du correspondant turc, qui, plus tard, s'est changé en إسلامبول [*islâmboûl*], mot hybride, auquel les Ottomans ont donné le sens de *ville de l'islam*, afin de déguiser l'origine grecque de *Stamboul*, nom moderne de Constantinople, également appelée قُسطنطِنِيَّة [*qost'ant'iniyyat*] par les Orientaux.

STORE, s. m. (A.)

سِتر [*sitr*] et سِتار [*sit'âr*], pluriel سُتور [*soutoûr*], *voile*, dérivé de ستر [*satar*] *couvrir, voiler;* en hébreu סְתָר [*s'âtar*]. Rideau de toile fine, transparente, unie ou à dessins, que l'on met

devant une fenêtre pour se garantir du soleil ou de la poussière, et qui se roule et se déroule au moyen d'un ressort. — Les étymologistes font venir *store* du latin *storea*, qui veut dire *natte;* mais, ce dernier objet n'étant pas destiné au même usage que le *store*, je considère comme beaucoup plus exacte l'origine orientale du mot français. — On trouve aussi dans la construction de مستور [*mestoûr*], participe passé de ستر [*satar*], le moyen d'expliquer le sens de *mystère*, qui nous est évidemment venu par l'intermédiaire du grec μυστήριον et du latin *mysterium*. — Voyez Mystère.

SUCRE s. m. (A.)

سُكَّر [*soukkar*] *sucre;* en persan et en turc, شكر [*cheker*]. Produit de certains végétaux, susceptible de cristallisation et particulièrement extrait de la moelle d'un roseau appelé canne à sucre, originaire de l'Inde. — Introduite d'abord en Arabie et en Égypte, la canne à sucre fut importée ensuite en Sicile, en Espagne, et de là dans les colonies de l'Amérique, qui en font à présent une des branches les plus considérables de leur commerce avec diverses contrées de l'Europe. — Le mot arabe se retrouve dans un grand nombre de langues, notamment dans le grec σάκχαρ, σάκχαρι et σάκχαρον, le latin *saccharum*, l'italien *zucchero* et l'anglais *sugar*. Comparez aussi l'espagnol *azucar*, ainsi que le portugais *açucar* et *assucar*, qui représentent le mot arabe précédé de l'article *al*.

SULTAN, E, subst. (A.)

سُلطان [*soult'ân*], pluriel سلاطين [*sélât'in*], *dominateur, souve-*

rain; dérivé de سلط [*salit'*] *dominer*. Remarquez que la consonne ن *n*, qui termine le mot arabe, n'est point radicale. — Le titre de *sultan*, qui équivaut à celui d'*empereur*, fut porté pour la première fois par Mahmoud, fils de Sébukteguîn, le fondateur de la dynastie des Ghaznévides, princes dont le règne dura longtemps dans le Khorassan, la Perse et les Indes. Mahmoud, qui tenait sa cour à Balkh et à Ghaznat, obtint d'Ilek khan, souverain du Turkestan, l'empire du Khorassan en 999, et mourut après trente et un ans de règne. Avant lui, les chefs musulmans ne prenaient point d'autre qualité que celle d'*émir* ou *commandant*.

Aujourd'hui le titre de *sultan* est réservé au souverain des Turcs et à l'empereur du Maroc, et l'on appelle *sultanes* les femmes, sœurs et filles du Grand Seigneur. — M. Bianchi, dans son *Dictionnaire turc-français*, fait observer que le mot سُلطان [*soult'ân*] sert pour les deux genres, et qu'il se place devant le nom propre quand il s'applique à un homme, et après le nom, quand il se rapporte à une femme. Par exemple, on dit سُلطان محمود [*soult'ân mah'moûd*], en parlant du sultan appelé Mahmoud; mais, s'il s'agit d'une sultane, soit la sultane Aïchat, il faut mettre *soult'ân* en dernier lieu, et dire عايشة سُلطان [*ʿâïchat soult'ân*]. Comme le pouvoir du sultan est absolu, on dit quelquefois par allusion, en français, d'un homme hautain et tyrannique : *il fait le sultan*. C'est encore une locution qui s'applique par plaisanterie à un homme débauché qui entretient à la fois plusieurs maîtresses.

SULTANI, s. m. (A.)

سُلطانِيّ [*soult'âniyy*] *impérial*, adjectif relatif formé de سُلطان [*soult'ân*] *empereur*, et désignant une monnaie d'or, appelée vulgairement *sultani*, qui a cours en Égypte, en Turquie et dans les États barbaresques. Avant la prise d'Alger par les Français, le *sultani* dont on se servait dans la Régence valait 8 francs 37 centimes, et se divisait en deux نصف سُلطانى [*nous's'* (pour *nis'f*) *soult'âny*] ou *demi-sultani*, et en quatre رُبعة سُلطانى [*roub'at soult'âny*] ou *quart de sultani*.

SURMEH, s. m. (P.)

سُرمه [*surmeh*] Nom donné par les Persans et les Turcs à une poudre impalpable, composée d'antimoine, et dont les femmes de l'Orient se colorent les yeux. L'usage de ce collyre remonte à une haute antiquité. Comme il est très-volatil, on le renferme dans un étui dont le couvercle est traversé par une aiguille d'or ou d'argent, appelée ميل [*mîl*], et à laquelle s'attache légèrement la teinture, que l'on introduit ensuite entre la prunelle et la paupière, afin de donner aux regards plus de vivacité ou de tendresse amoureuse. — Le mot *surmeh* indique une préparation semblable à celle que les Arabes appellent *koh'l*, ou *alkoh'l* avec l'article; mais il importe de faire observer ici que ce dernier terme, représenté chez nous par la transcription *alcohol*, ne s'emploie plus dans le commerce qu'en parlant de l'esprit-de-vin.

T

TABIS, s. m. (P.)

عُتابی [*'outâby*] Nom persan d'une étoffe de soie de grand prix. De là vient probablement, par corruption, le substantif français *tabis* (écrit *tabi* en italien, en portugais et en espagnol, et *tabby* en anglais), qui désigne un gros taffetas ondé, tantôt uni, tantôt à fleurs, et dont Boileau a fait mention dans son poëme du *Lutrin,* chant IV, vers 43 et 44, en parlant des vêtements du grand chantre :

On apporte à l'instant ses somptueux habits
Où sur l'ouate molle éclate le *tabis.*

Le mot persan عُتابی [*'outâby*] signifie encore *portefaix,* et cet autre sens se trouve opposé au premier dans un vers persan qui peut servir de proverbe, et que M. Bianchi a cité à la suite dudit mot, dans son *Dictionnaire turc-français,* tome II, p. 231 de la 2e édition :

ابلهی صد عُتابیٔ خارا ، گر بپوشی خریست عُتابی

ebleky s'ad 'outâby khârâ, guer bupoûchy kherîst 'outâby.

Si tu couvres un sot de cent pièces d'étoffe de soie, ce ne sera encore qu'un âne chargé d'un fardeau.

(Voyez aussi, au sujet du mot *tabis,* la note insérée par

M. Quatremère dans sa traduction de l'*Histoire des Sultans mamlouks*, t. II, 2e partie, p. 70-71.)

TALC, s. m. (A.)

طلق [*t'alq*] Sorte de pierre blanche, transparente, et qui peut se couper par feuilles; elle est quelquefois appelée métaphoriquement, par les Arabes, كَوكب الأرض [*kawkab elàrd'*] *astre de la terre.* — On lit dans le *Dictionnaire arabe* de M. Kazimirski, tome II, p. 101, à la suite du mot طَلْق, que le meilleur talc est celui du Yémen, ensuite celui de l'Inde, puis celui d'Espagne.

TALEB, s. m. (A.)

طالِب [*t'âlib*], pluriel طلبة [*t'alabat*], *qui cherche, qui poursuit avec ardeur;* dérivé de طلب [*t'alab*] *chercher assidûment,* soit la science, la sagesse, la vérité ou la perfection. — Le mot *taleb*, qui signifie proprement *étudiant,* s'emploie, chez les Arabes de l'Afrique septentrionale, dans le sens de *savant, lettré.*

TALISMAN, s. m. (A.)

طِلسم [*t'ilsam*], pluriel طلاسِم [*t'alâsim*] et طِلسمات [*t'ilsamât*], *charme, talisman, figure magique.* Caractères mystérieux auxquels les Orientaux attribuent de très-grandes vertus, et qu'ils portent souvent sur eux en guise d'*amulettes,* pour être préservés contre les maléfices. — Au figuré, *talisman* se dit de tout ce qui produit un effet extraordinaire. — Beaucoup de talismans orientaux se composent de diverses lettres arabes, insérées entre des lignes formant des carrés ou des triangles, et parmi lesquelles on lit souvent le nom de Dieu, celui de

Mahomet, ou bien quelque mot dépourvu de sens et répété plusieurs fois.

TAMARIN, s. m. composé. (A.)

تمر هندي [*tamr hindiyy*] *datte indienne.* Nom donné à des gousses allongées, de couleur brune, et renfermant une pulpe légèrement acide, qui, étendue dans beaucoup d'eau, donne une boisson aussi agréable que la limonade. Les Orientaux en font aussi des confitures dont ils se montrent très-friands. — C'est le fruit d'un arbre grand comme le noyer, mais plus touffu, originaire de l'Inde, comme son nom l'indique, et qui se plaît aussi dans les autres contrées du Levant. — On attribue généralement aux Espagnols l'importation du *tamarinier* dans les îles de l'Amérique.

TAMERLAN, n. pr. composé (T.-P.)

تيمور لنك [*tîmoûr lenk*], ou simplement تيمور [*tîmoûr*]. Nom d'un fameux conquérant mongol, né en 1336 à Kech, près de Samarcande, et mort en 1405 à Otrar, sur le Sihoun, dans le khanat de Khokand, au moment où, à la tête d'une armée formidable, il marchait contre la Chine. — Le premier mot oriental, qui veut dire communément *fer* en langue turque, est le nom propre du conquérant *Timour;* le second est l'adjectif persan *lenk,* signifiant *boiteux,* épithète appliquée à Timour à cause de son infirmité corporelle. — Quant à la transformation de *Tîmoûr lenk* (ou *Timour le boiteux*) en *Tamerlan,* elle est du même genre que toutes les autres qui sont dues à la plume de vieux historiens français peu versés dans l'étude des

langues de l'Orient. — La vie de Timour est racontée avec beaucoup de détails par D'Herbelot dans sa *Bibliothèque orientale,* pages 877 à 888 de l'édition in-folio.

TANDOUR, s. m. (A.-T.)

تنّور [*tannoûr*] *four* pour faire cuire du pain, *brasier* contenant des charbons allumés et garnis de cendre chaude. Par extension, on appelle *tandour* une table couverte d'un tapis pendant, et sous laquelle on place un brasier : c'est un mode de chauffage employé pour les appartements en Turquie et en Arménie. — Les Turcs écrivent تندور [*tandoûr*], corruption évidente du terme arabe.

TANNER, v. a. (A.)

عطن [*ʿat'an*] *tanner,* préparer le cuir à l'aide de substances corrosives, ou en plaçant la peau mouillée dans la terre, pour en faire tomber le poil. Le fumier ou la substance corrosive avec laquelle se donne la première préparation aux peaux s'appelle عِطان [*ʿit'ân*] en arabe, et de là vient probablement le mot TAN, s. m., qui désigne, en français, l'écorce de chêne moulue avec laquelle on prépare les gros cuirs.

TARABAT, s. f. (A.)

ضربة [*d'arbat*] *coup, percussion, battement;* dérivé de ضرب [*d'arab*] *battre, frapper.* Nom d'un instrument en bois dont on se servait, dans quelques ordres monastiques, pour réveiller les religieux, et qu'on emploie encore, en Orient, pour appeler les chrétiens à la prière, attendu que l'usage des cloches leur est absolument interdit par les musulmans.

TARBOUCHE, s. m. composé. (T.)

طربوش [*t'arboûch*] Genre de bonnet de laine rouge, à flamme bleue, adopté en Égypte et en Turquie. On met ordinairement sous cette coiffure un petit bonnet blanc qui dépasse le premier d'un centimètre environ. Tous les membres de l'ambassade ottomane en France portent le tarbouche. — Le mot turc طربوش [*t'arboûch*] n'est sans doute qu'une altération du persan سرپوش [*serpoûch*] *couvre-chef,* composé de سر [*ser*] ou سار [*sâr*] *tête, chef,* et de پوش [*poûch*] *qui couvre.*

TARE, s. f. (A.)

طرح [*t'arh'*] *rejet.* Le mot *tare* veut dire, dans le sens propre, *déchet* sur le poids, *diminution* opérée sur la quantité ou la qualité des marchandises. Il se prend quelquefois au figuré dans le sens de *vice, défaut;* et l'adjectif TARÉ, E, se dit aussi figurément, en parlant de choses *gâtées* ou *endommagées,* comme *fruits tarés,* ou des personnes de mauvaise réputation, *homme taré, fille* ou *femme tarée.* — Les Espagnols, les Portugais et les Italiens écrivent *tara* uniformément.

TARGE, s. f. (A.)

درقة [*daraqat*] Sorte de bouclier entièrement fait de cuir et échancré sur la droite pour donner passage à la lance. — C'était aussi jadis le nom d'une monnaie des ducs de Bourgogne; elle portait un bouclier sur le revers. De là le proverbe *Il n'a ni escu ni targe* (il n'a pas d'argent), sans doute à cause du double sens de *escu* et *targe,* pris tantôt dans l'acception de *monnaie,* tantôt dans celle de *bouclier.* — Le savant professeur M. Rei-

naud a déjà parlé de ce genre de bouclier dans son *Mémoire sur l'art militaire chez les Arabes au moyen âge;* il rapporte au mot arabe *daraqat* les dénominations *targa, targea, targia* et *tarcia,* appliquées au même instrument par les Occidentaux. (Voyez le *Journal asiatique,* septembre 1848, p. 223.) — On trouve aussi, en espagnol et en portugais, *adaraga* et *adarga,* mots qui contiennent évidemment l'article *al,* changé en *a.*

TARIF, s. m. (A.)

تعريف [*ta'rîf*], nom d'action de عرّف [*'arraf*] *faire connaître,* 2e forme de عرف [*'araf*] *connaître.* Tableau indicateur du prix des marchandises, des monnaies, des impositions, du salaire des ouvriers, etc. — De *tarif* vient le verbe français TARIFER, *appliquer le prix du tarif;* mais il faut observer que le ت *t* du correspondant arabe n'est pas radical, ce n'est qu'une lettre nécessaire à la formation de l'infinitif ou nom d'action de la 2e forme des verbes arabes, en vertu d'une règle grammaticale. — Les Espagnols et les Portugais écrivent *tarifa,* les Italiens *tariffa,* et les Anglais *tariff.*

TARTANE, s. f. (A.)

طريدة [*t'arîdat*]. Ce mot, en arabe d'Égypte, signifie *vaisseau affecté spécialement au transport des chevaux.* Introduit dans plusieurs langues de l'Europe au moyen âge, il se trouve représenté par les auteurs latins sous les formes suivantes, *tarida, tarita* et *tareta;* et *tartane* désigne aujourd'hui un petit bâtiment à voile latine, en usage sur la Méditerranée. — M. Quatremère pense que *tartane* est une corruption de l'arabe. Voyez

la note insérée par ce savant dans le tome Ier, 1re partie, de l'*Histoire des Sultans mamlouks de l'Égypte*, p. 114. — On peut remarquer aussi, en passant, que le mot طريدة [*t'arîdat*], signifiant *embarcation légère et d'une marche rapide*, est dérivé du verbe طرد [*t'arad*] *pousser, chasser* (en latin, *trudere*).

TASSE, s. f. (A.)

طاس [*t'âs*] *vase à boire, coupe, tasse.* Se dit surtout du petit vase à anse et à soucoupe dans lequel on prend le café, le thé ou le chocolat. — Le mot arabe a donné aussi naissance à l'espagnol *taza*, au portugais *taça*, et à l'italien *tazza*.

TATAR, E, adj. et subst. (T.)

تاتار [*tâtâr*] Nom collectif de divers peuples que l'on rencontre en Asie et dans l'Europe orientale; les plus célèbres d'entre eux sont les Uzbeks, les Mongols, les Mandchous et les Kalmouks. Les Uzbeks, souvent en guerre avec les Persans, passent pour les plus robustes et les plus braves des Tatars. On sait que les Mongols, au XIIIe siècle, sous la conduite de Djenguîz khan (جنكيز خان), s'emparèrent des Indes et de la Chine, dont ils furent expulsés cent ans plus tard. Les Mandchous, à leur tour, en 1644, reprirent la Chine et bâtirent dans la Tatarie chinoise, au delà de la grande muraille, la ville de Moukden, capitale d'une province qui appartient aujourd'hui au Céleste Empire. Les Kalmouks, comme la majeure partie des Tatars, n'ont point de résidence fixe et se divisent en plusieurs tribus dont chacune obéit à un khan particulier. — Beaucoup de Tatars suivent la religion musulmane, et l'ha-

bitude qu'ils ont de mener une vie nomade leur fait acquérir promptement une connaissance exacte des pays qu'ils parcourent; aussi les membres du divan, en Turquie, les choisissent-ils de préférence pour porter les correspondances et les firmans dans les provinces de l'Empire. — C'est probablement de là qu'est venu le nom de *tartares*, donné autrefois en France aux valets des troupes de la maison du roi. — L'usage veut qu'on écrive *Tartare* en français; cependant l'orthographe *Tatar* est généralement adoptée par les historiens orientaux. — Quant aux différents dialectes des Tatars, ils sont assez peu connus en Europe; mais un fait curieux à mentionner, c'est que l'écriture propre aux Mongols, aux Mandchous, aux Kalmouks, etc., se figure avec des lettres qui proviennent d'une variété de l'écriture syriaque, importée chez les Tatars Ouïgours, vers le XIIe siècle, par des prêtres Nestoriens. Ces lettres se tracent et se lisent par colonnes verticales, en commençant par la gauche, et présentent avec l'écriture chinoise, composée de groupes ou signes idéographiques placés les uns au-dessous des autres, en commençant par la droite, un contraste analogue à celui qui existe horizontalement entre le français et l'arabe. De plus, les livres tatars publiés en Chine ont la marge en dedans, selon l'usage du pays; et les pages, n'étant imprimées que d'un côté, se trouvent réunies vers le pli, qui porte un numéro commun à deux pages à la fois.

TAUREAU, s. m. (A.)

ثَور [*tsaurr*] *mâle de la vache, taureau;* dérivé de ثار [*tsâr*] *s'élan-*

cer avec colère ou impétuosité. Quadrupède ruminant, plein de vigueur dans sa jeunesse, et qui, après avoir été châtré, porte le nom de *bœuf* et sert à l'agriculture. — La coutume de faire combattre des hommes contre des taureaux, introduite en Espagne par les Maures, s'est conservée jusqu'à présent. — C'est probablement à l'arabe qu'il convient de rapporter le grec *ταῦρος* et le latin *taurus,* dont le sens est le même.

TCHAOUCHE, s. m. (T.)

چاوش [*tchâouch*] *huissier turc.* Le chef des huissiers de la Porte ottomane, nommé چاوش باشی [*tchâouch bâchy*], est chargé d'aller au-devant des ambassadeurs européens et de les introduire auprès du sultan; c'est à lui qu'est confiée la garde des sceaux du trésor public, ainsi que l'exécution des sentences du grand vizir. Il porte à la main une longue baguette d'argent comme insigne de son autorité. — Depuis la réforme militaire en Turquie, on appelle aussi *tchaouche* un sergent d'infanterie, et le sergent-major est nommé باش چاوش [*bâch tchâouch*]. Voyez le *Dictionnaire turc-français* de M. Bianchi. — Puisque l'on écrit *babouche, derviche,* je crois qu'il vaut mieux, afin de maintenir l'uniformité, adopter la transcription *tchaouche,* et rejeter la variante *chiaoux,* donnée par quelques dictionnaires; car elle est trop éloignée de l'original turc pour aider à le prononcer d'une manière satisfaisante.

TCHORBADJI, s. m. (T.)

چورباجی [*tchoûrbâdjy*] *faiseur* ou *donneur de soupe,* composé de چوربا [*tchoûrbâ*], vulgairement pour شوربا [*choûrbâ*] *soupe,*

potage, pris du verbe arabe شرب [*charib*] *boire, humer;* et de la terminaison turque جى [*djy*], qui sert à former les noms de métier. — On appelait autrefois *tchorbadji* le commandant d'une cohorte de janissaires, parce que, dans ce corps, les fonctions les plus estimées étaient en rapport direct avec celles de la cuisine; aussi chaque compagnie, dans les marches solennelles, avait-elle soin de porter avec elle ses marmites; sur le champ de bataille, c'eût été le comble du déshonneur que de les laisser tomber au pouvoir de l'ennemi. Quand les janissaires voulaient témoigner leur mécontentement ou exciter quelque révolte, ils n'avaient qu'à renverser leurs marmites, et dès lors tous les liens de la discipline militaire étaient rompus.

TIMAR, s. m. (T.)

تيمار [*tîmâr*] *bénéfice militaire,* concession de terres faite par le Grand Seigneur en faveur d'un soldat turc, à la charge par ce dernier de les faire valoir, de fournir autant de cavaliers qu'il possède de fois trois mille aspres de rente annuelle, et de se rendre lui-même à l'armée, en cas d'appel. Celui qui jouit de ce bénéfice s'appelle en français TIMARIOTE, et en turc أهلِ تيمار [*èhli tîmâr*], c'est-à-dire *possesseur d'un timar.*

TIMBALE, s. f. (A.)

طبل [*t'abl*], pluriel طُبول [*t'ouboûl*] et أطبال [*at'bâl*]. Instrument de musique militaire, formé d'un bassin en cuivre recouvert d'une peau tendue, et autrefois en usage dans la cavalerie. Ce sont les Maures qui ont importé, dit-on, les premières timbales en France, à l'époque de leurs invasions dans les pro-

vinces du midi. — Le même mot arabe se dit aussi d'un *tambour,* espèce de caisse cylindrique, ordinairement en cuivre, et recouvert en peau des deux côtés; et telle est, sans doute, l'origine du nom français de ce dernier instrument, que les étymologistes font venir de l'arabe طنبور [*t'anboûr*], terme qui ne s'applique, chez les Orientaux, qu'à une *espèce de guitare à long manche et à six cordes de métal,* et ne présente qu'une affinité d'orthographe avec le mot français. — Remarquez, en passant, que celui qui joue de cette guitare s'appelle en arabe طنبورانى [*t'anboûrâny*], tandis qu'en français nous nous servons du mot TAMBOUR dans la double acception de l'instrument appelé *tambour* et de celui qui en fait usage. Quant au joueur de timbales, on le nomme TIMBALIER en français et طبّال [*t'abbâl*] en arabe.

TINKAL, s. m. (P.)

تنكار [*tenguiâr*] Nom donné au *borate de soude,* que l'on trouve à l'état naturel dans certains lacs de la Perse, de l'Inde, du Tibet et autres régions de l'Asie. Cette substance, après avoir été épurée, sert à la fonte et à la soudure des métaux précieux. Les marchands de produits chimiques appellent habituellement *tinkal* ou *tincal* le borax à l'état impur et brut. — Comparez avec le mot persan l'espagnol *atincar,* et le portugais *tincal* d'où vient aussi *tincaleira,* nom du vase où l'on met le *tincal.*

TINTER, v. n. (A.)

طنّ [*t'ann*] *rendre un son métallique,* et *bruire, bourdonner,* en parlant de certains insectes, des mouches, des oreilles, etc. —

Tinter se dit surtout, en Europe, d'une cloche qui sonne lentement et à petits coups. — Remarquez l'analogie du radical arabe avec le latin *tinnire,* et celle du substantif طنين [*t'anîn*] avec *tinnitus,* en français TINTEMENT; toutefois ces mots ne peuvent s'appliquer aux cloches en Orient, car il y est défendu d'en faire usage.

TIR, s. m. (P.)

تير [*tîr*] *flèche.* — *Tir* se dit spécialement, chez nous, du lieu où l'on s'exerce à tirer à la cible, comme *tir à l'arc, au fusil, au pistolet,* etc. Ce mot vient très-probablement du persan *tîr,* qui veut dire aussi, en français, *sort, destinée,* et paraît avoir donné naissance à l'expression *tirer au sort, aux dés,* etc. — Quant aux autres acceptions du verbe TIRER, comme elles n'ont pas de rapport avec le persan, il est inutile de les signaler ici. — C'est de تير [*tîr*], suivi de كش [*kech*], que s'est formé le vieux mot français TARQUAIS, ayant pour correspondant en italien *turcasso,* qui veut dire *étui à flèches.* — Voyez CARQUOIS.

TOMAN, s. m. (P.)

تومان [*tomân*] représente le nombre *dix mille* en persan. C'est aussi le nom d'une pièce de monnaie d'or qui vaut environ douze francs. — En turc, *toman,* avec une légère modification d'orthographe, qui consiste à changer la première lettre du mot oriental en ط *t',* désigne une espèce de *caleçon* à l'usage des lutteurs et des matelots.

TOQUE, s. f. (T.)

طاقيه [*t'âqiyah*] *calotte, bonnet* que l'on met sous le turban. —

De là viennent probablement le portugais *touca* et l'espagnol *toca*, dont nous avons fait TOQUE, mot qui désigne une espèce de *chapeau plat*, en velours et à bords retroussés, puis TOQUET, s. m., *calotte d'enfant*, ou petit bonnet plat et piqué à l'usage des femmes du peuple, dans certains pays.

TOQUER et TAQUER, v. a. (A.)

Le verbe *toquer*, formé par onomatopée, a pour correspondants en arabe, 1° طقّ [*t'aqq*] qui signifie *produire un son*, en parlant de deux corps durs qui se heurtent l'un contre l'autre, et dont le fréquentatif est طقطق [*t'aqt'aq*] *frapper avec ses sabots un sol dur et pierreux*, comme font les chevaux; puis 2° دقّ [*daqq*] *frapper*. Les Arabes disent proverbialement من دقّ دُقّ [*man daqq douqq*] *qui frappe est frappé*. — On se sert, en typographie, du verbe TAQUER, formé aussi par onomatopée, et qui veut dire *passer sur la forme une planchette de bois tendre, appelée* TAQUOIR, que l'on frappe légèrement pour niveler les lettres avant de les mettre sous presse.

TOUGH, s. m. (T.)

توغ [*toûgh*] *queue de cheval*, attachée à la partie supérieure d'un long bâton terminé soit par un croissant, soit par une boule d'or ou d'argent. Cette marque distinctive de la dignité des pachas et des généraux est portée devant eux lorsqu'ils vont en voyage ou à la guerre. Les pachas qui ont le rang de vizir ont droit à trois queues de cheval. — Voici, d'après les musulmans, quelle fut l'origine de l'adoption du *tough* par l'armée turque. Un de leurs généraux, dans un combat contre les

Francs, perdit son étendard; voyant ses soldats prendre la fuite, il imagina, pour les rallier, de couper la queue d'un cheval et de l'attacher au haut d'une lance. Cet expédient lui réussit; les musulmans, reprenant courage, vinrent se ranger autour de cet étendard improvisé, et battirent complétement leurs ennemis. Pour consacrer le souvenir de cette victoire, le *tough* est devenu l'enseigne des escadrons turcs. — On trouve dans les dictionnaires français les variantes *toug* et *touc;* mais la transcription *tough* est la seule qui puisse représenter exactement le mot oriental.

TOUGHRA, s. m. (T.)

طُغرا [*t'oughrâ*] *chiffre* ou *parafe impérial.* Monogramme composé des noms et titres du sultan régnant, et qui se place en tête des firmans ou ordonnances ayant rapport à l'administration des différentes provinces de l'Empire ottoman. Pour les décrets relatifs aux affaires de Constantinople, la formalité du *toughra* n'est pas rigoureusement nécessaire. — Certaines décorations et monnaies ottomanes sont revêtues du *toughra*, et le revers des monnaies ainsi frappées s'appelle يازى [*yâzy*], c'est-à-dire *écriture.* Dans le jeu qui consiste à jeter en l'air une pièce de monnaie pour voir de quel côté elle tombera, les jeunes Turcs s'adressent entre eux la question suivante : يازى يا طُغرا [*yâzy yâ t'oughrâ*] *écriture ou chiffre?* C'est ainsi qu'en France les enfants se demandent, dans le même cas, *pile ou face?* Quand la pièce lancée par l'un des joueurs présente le sens opposé à celui qu'il il a demandé, il a perdu.

TOUR, s. m. (A.)

دور [*doûr*], pluriel أدوار [*ddwâr*], *cercle, tour;* dérivé de دار [*dâr*] *tourner, faire un mouvement circulaire,* sens également fourni par le radical تار [*târ*]. Par extension, *tour* désigne une *promenade* dans une chambre, un jardin ou autre lieu; le *rang successif, alternatif,* comme en arabe. Ce mot se dit encore, en français, dans les acceptions suivantes : *façon, tournure; adresse de la main; souplesse du corps; attrape; armoire tournante; machine à tourner le bois, les métaux,* etc. — Il est très-probable que le verbe grec τορεῖν et le latin *tornare,* qui signifient tous deux *arrondir, faire au tour,* proviennent aussi de la racine arabe.

TOURBE, s. f. (A.)

تُرب [*tourb*] ou تُراب [*tourâb*] *terre.* — Le *Dictionnaire français-arabe* d'Ellious Bocthor explique ainsi le mot tourbe : نوع تراب له بعض خصايص النفط ويصلح للوقود [*naw' tourâb lehou ba'd' khas'âys' ennaft' wayes'lah' lilwouqoûd*] *espèce de terre possédant certaines propriétés du naphte et bonne à brûler,* ce qui semble confirmer l'origine orientale du mot français. En effet, on appelle *tourbe* une *substance terreuse* combustible, de couleur brune ou noirâtre, et formée dans les marais par l'accumulation des débris des végétaux. — La tourbe ne diffère du *terreau* que parce qu'il reste dans sa composition certaines parties que le terreau a perdues.

TRACER, v. a. (A.)

سطر [*sat'ar*] *tirer des lignes, tracer.* De là vient مِسطرة [*mist'arat*], nom d'un instrument très-commun chez les Orientaux,

et qui consiste en un carton sur lequel des fils sont tendus parallèlement; on passe ce carton sous la feuille qu'on veut régler, et, au moyen d'une pression légère, on obtient la reproduction de chaque fil sur le papier. Cet usage du *mistarat* ne laisse guère de doute sur l'origine orientale du verbe *tracer* dont il est facile de former l'orthographe, en transposant la première consonne du radical arabe à la suite des deux autres (*t-r-s*). — Comparez le portugais *traçar*, l'espagnol *trazar*, l'italien *tracciare*, et l'anglais *to trace*.

TRAFALGAR, n. pr. composé. (A.)

طرف الأغرّ [*t'araf elâgharr*] *la pointe blanchâtre*. Nom d'un cap d'Espagne, situé sur les côtes d'Andalousie, à l'entrée occidentale du détroit de Gibraltar. Près de là fut livrée, le 21 octobre 1805, la grande bataille navale où l'amiral anglais Nelson périt glorieusement, après avoir défait les flottes combinées de l'Espagne et de la France.

TRIPOLI, n. pr. (A.)

طرابُلُس [*t'arâboulous*] Ancienne et célèbre ville de Syrie, peuplée surtout de Turcs, d'Arabes et de juifs; les chrétiens, qu'on y rencontre en assez petit nombre, sont sous l'autorité d'un archevêque catholique du rite grec. C'est de là, dit-on, que l'on tirait autrefois la pierre tendre et rougeâtre, appelée *tripoli*, qui sert à polir le verre, les métaux, etc. — Souvent on ajoute, en parlant de cette ville, le nom de la province où elle est située, *Tripoli de Syrie* (en arabe طرابُلُس الشّام *t'arâboulous echchâm*), pour qu'elle ne soit pas confondue avec *Tri-*

poli de Barbarie (طرابُلُس الغرب *t'arâboulous elgharb*), capitale d'une Régence de l'Afrique septentrionale, placée sous le gouvernement d'un bey ou pacha nommé par la Porte.

TRUCHEMAN, s. m. (A.)

ترجُمان [*tardjoumân*] *interprète,* dérivé de ترجم [*tardjam*] *traduire.* — Ce mot est une variante de *drogman,* qui est beaucoup plus usité. — Voyez DROGMAN.

TURBAN, s. m. composé. (A.-P.)

دُلبند [*dulbend*] formé de l'arabe دَول [*dawl*] *tour,* et du persan بند [*bend*] *bande, bandeau.* Coiffure orientale à l'usage des Arabes et des Turcs, et qui consiste en une longue pièce d'étoffe roulée avec plus ou moins d'élégance autour du طاقيه [*t'âqiyah*], sorte de calotte. Cette étoffe est le plus souvent de couleur blanche. Les musulmans issus de la race de Mahomet, et considérés comme *chérifs* ou nobles, sont les seuls qui puissent porter un turban vert. — Le mot *turban* n'est, comme on le voit, qu'une corruption du terme oriental *dulbend.*

TURC, fém. TURQUE, subst. et adj. (A.)

تُرك [*tourk*], pluriel أتراك [*âtrâk*], dérivé du verbe arabe ترك [*tarak*] *quitter, abandonner,* par exemple, le sol natal, les Turcs étant considérés comme *nomades.* L'adjectif arabe se forme en ajoutant un ى *y* au mot تُرك [*tourk*], et s'écrit ainsi : تُركِىّ [*tourkiyy*], féminin تُركِيَّة [*tourkiyyat*]. — Les Turcs originaires d'Asie s'appellent plus spécialement تُركمان [*turkmân*] dont nous avons fait TURCOMANS; et l'on entend par TURKESTAN (تُركِستان) le pays situé à l'orient de la mer Caspienne, et habité par les

Tatars Uzbeks, adonnés au vol et au brigandage. — Comme le mot تُـــرك [*tourk* ou *turk*] signifie aussi *barbare, vagabond,* les sujets de la Porte ottomane regardent cette dénomination comme une insulte, et se font appeler *Osmanlis,* ou, plus ordinairement, *musulmans.*

L'Empire ottoman se divise en deux parties, savoir, la *Turquie d'Europe* et la *Turquie d'Asie.* La première partie se compose de sept provinces, qui sont : 1° la Roumélie; 2° la Macédoine; 3° la Thessalie; 4° la Bulgarie; 5° l'Albanie, divisée en haute et basse; le chef-lieu de la haute Albanie est Scutari, et celui de la basse Albanie se nomme Janina; 6° la Bosnie; et 7° l'île de Candie. — Outre ces possessions en Europe, le Grand Seigneur a pour tributaires les principautés de Servie, de Valachie, et de Moldavie.

La seconde partie de l'Empire ottoman, ou Turquie d'Asie, comprend : 1° l'Asie Mineure, 2° l'Arménie, 3° le Kurdistan ottoman, 4° la Mésopotamie, et 5° la Syrie.

TUTIE, s. f. (A.)

توتيا [*toûtiyâ*] Nom arabe de la calamine, sorte de pierre bleue, venant de l'Inde, et avec laquelle on prépare du collyre pour les yeux. — *Tutie* se dit aussi de l'oxyde de zinc, autrement appelé *spode* en chimie.

U

UHLAN, s. m. (T.)

اوغلان [*oghlân*] *jeune homme, serviteur.* Nom donné à des lanciers d'origine tatare, montés sur des chevaux légers, et dont les armes consistent en sabres, pistolets et lances très-longues. Ces cavaliers ont pour costume principal une veste courte et une culotte à la turque. Un corps de ce nom, créé en France au XVIIIe siècle, n'exista pas longtemps; mais on trouve aujourd'hui des régiments d'uhlans chez certaines puissances de l'Europe, telles que la Russie, la Prusse et l'Autriche. — Le *Dictionnaire de l'Académie française* fait remarquer que l'*u* est aspiré dans *uhlan;* mais cette aspiration n'est guère fondée, puisque le mot *uhlan* répond à *oghlan,* que l'on retrouve dans *azamoglan* et *icoglan,* assez mal transcrits, du reste.

UZBEK, n. pr. composé. (T.)

اوزبك [*euzbek* ou *uzbek*], formé du pron. turc اوز [*euz*] *lui-même,* et du subst. بك [*beg*] *seigneur, maître.* Nom d'un peuple du Turkestan, ainsi appelé, dit-on, parce que chaque individu qui en fait partie est pour ainsi dire *son propre maître,* à cause de sa vie indépendante.

V

VÂLIDÉ, et mieux VÂLIDEH, s. f. (A.)

والِدة [*wâlidat*] ou *vâlideh*, suivant la prononciation turque, signifie *qui enfante, mère*, et a pour radical le verbe ولد [*walad*] *enfanter, mettre au monde*. Le titre de *vâlideh* se donne, en Turquie, à la *mère* du sultan régnant. — En français, nous disons *sultane vâlidé;* mais il faut observer que les Turcs placent toujours le mot *sultane* en second lieu : والِدة سُلطان [*vâlideh soult'ân*].

VASTE, adj. des 2 g. (A.)

باسِط [*bâsit'*] et بسيط [*basît'*] *étendu, spacieux, vaste;* dérivé de بسط [*basat'*] *étendre, allonger*. — *Vaste* se dit, au propre et au figuré, de tout ce qui possède une grande étendue : *vaste mer, vaste projet*, etc. — L'arabe, comme on le voit, offre une grande analogie avec l'adjectif latin *vastus*, heureusement employé par Virgile dans ce vers qui fait image :

Apparent rari nantes in gurgite *vasto*.

VÉTÉRINAIRE, s. m. (A.)

بيطار [*beït'âr*] *médecin des animaux, vétérinaire;* dérivé de بيطر [*beït'ar*] *fendre, percer* une tumeur, un ulcère. — De là vient l'espagnol *albeytar*, qui n'est autre que le mot arabe précédé

de l'article *al,* et désigne celui qui pratique l'art de guérir les chevaux, les bœufs et autres bêtes de somme. On trouve, il est vrai, dans le latin, *veterina* signifiant *bêtes de somme,* et qui pourrait bien être la racine de *vétérinaire;* toutefois l'analogie de sens et d'orthographe qui existe entre le substantif arabe et son correspondant français ne doit pas être négligée.

VIZIR, et mieux VÉZIR, s. m. (A.)

وزير [*wazîr*] *porteur,* dérivé de وزر [*wazar*] *porter un fardeau,* au propre et au figuré. Expression métaphorique qui désigne l'homme d'État chargé d'aider le sultan dans le gouvernement des affaires. Le premier ministre de la Porte ottomane s'appelle وزيرِ أعظم [*vézîri dʿz'em*], ou *grand vizir.* — Les Arabes prononcent *wazîr,* et les Turcs *vézîr.* — On dit chez nous, par extension et en parlant d'un chef arrogant et absolu : *c'est un vizir; il parle en vizir.* — C'est à tort que l'on écrit généralement VIZIRAT, pour *fonction* ou *dignité de vizir,* car en arabe cette fonction se dit وِزارة [*wizârat*]; et *viziriat,* que l'on trouve comme variante dans quelques dictionnaires français, ne vaut absolument rien.

Y

YATAGHAN, s. m. (T.)

يتغان [*yataghân*] et يتاغان [*yatâghân*] Sorte de poignard turc dont la lame est oblique; les peuples de l'Orient et de l'Afrique septentrionale font usage de cette arme. — Plusieurs dictionnaires contiennent la variante *yatagan*, que l'on peut très-bien admettre.

YÉMEN, n. pr. (A.)

يمن [*yaman*] *côté droit.* Nom donné par les Orientaux au pays qui forme l'extrémité sud-ouest de l'Arabie et qui a pour bornes, à l'ouest, la mer Rouge; au sud, le golfe d'Aden; à l'est, le Hadramaut; au nord, le Hédjaz. Ce pays produit des dattes, de l'indigo, du séné, des parfums de plusieurs espèces, et surtout d'excellent café dont il se fait un commerce prodigieux. — Le *Yémen* est ainsi appelé à cause de sa situation géographique par rapport à la Syrie (شام *châm*), qui se trouve *à gauche,* comme son nom arabe l'indique.

Z

ZAGAIE, s. f. (A.)

زغاية [*zaghâyat*] Sorte de lance, de javelot armé d'un fer dentelé, qui rend les blessures très-dangereuses. On lit, dans le *Complément du Dictionnaire de l'Académie française,* que le mot *zagaie* (ou *arzagaie,* en faisant usage de l'article *al*) désignait autrefois un javelot ferré des deux bouts, qu'un cavalier pouvait lancer et retirer à lui au moyen d'une corde qui y était attachée. Cette arme était portée par les soldats albanais au service de la France, sous Charles VII et sous Louis XII. — Suivant le récit du voyageur Adanson, la zagaie est l'arme la plus familière aux nègres du Sénégal. Elle a sept à huit pieds de longueur et est terminée par un fer semblable à celui d'une pique. — En Algérie, le mot arabe s'emploie aussi, d'après M. Cherbonneau, pour désigner un crochet en fer au bout d'un bâton qui sert à chasser le hérisson et le porc-épic. — Comparez avec l'arabe *zaghâyat* l'espagnol *azagaya,* le portugais *zagaia* et l'italien *zagaglia.*

ZAÏM, s. m. (A.)

زعيم [*zaʿîm*], pluriel زعماء [*zouʿamâ'*], *qui prétend à quelque chose.* On entend surtout par *zaïm* un soldat turc qui jouit d'un bénéfice de deux mille aspres au moins par an.

ZÉDOAIRE, s. f. (A.-P.-T.)

جدوار [*djedwâr*] et زدوار [*zedwâr*] Nom communément donné par les Arabes, les Persans et les Turcs, à une plante aromatique, originaire des Indes orientales, et dont les feuilles longues et aiguës ressemblent à celles du gingembre. Il en existe deux espèces, employées l'une et l'autre en médecine comme stimulantes et antispasmodiques. — Comparez avec le mot oriental l'italien *zedoaria* et *zettovario*, ainsi que l'anglais *zedoary*.

ZEÏRITES, n. pr. pl. (A.)

زيرية [*zeïriyyat*] Nom des membres d'une dynastie maure qui a fourni plusieurs souverains au nord-ouest de l'Afrique. Cette dynastie s'est partagée en plusieurs tribus, souvent en guerre les unes contre les autres, et dont les principales étaient les Zeïrites Sanhadjites et les Zeïrites Zénates. Elle devait son nom à Zeïry ben Mounad, qui bâtit en 935 la ville d'Achir, située entre Constantine et Kaïrouan, et dont il fit sa résidence principale. Ce prince, auquel on doit aussi la fondation de Boudjayat ou Bougie, périt en 971, à la bataille de Mansourat. La domination des Zeïrites Sanhadjites dura de 972 à 1050, époque à laquelle ils furent renversés par les Almoravides. Quant à la tribu des Zeïrites Zénates, elle enleva de bonne heure à celle des Sanhadjites, c'est-à-dire en 988, Fez et plusieurs provinces occidentales de l'Afrique, où elle se maintint jusqu'en 1070. — Les Zeïrites ont été appelés vulgairement *Zegris* par les historiens des Croisades, et, comme l'a

déjà fait remarquer M. Defrémery (*Journal asiatique*, janvier 1862, p. 90), le mot *Zegris* dérive probablement du substantif arabe ثغر [*tsaghr*], pris dans le sens de *frontière*, et d'où vient aussi le subst. masc. plur. *Tagarinos*, appliqué aux anciens Maures par les Espagnols.

ZEMALAT, s. f. (A.)

زمالة [*zamalat*, ou *zemalat*, suivant la prononciation vulgaire] *société, troupe d'hommes*, au service d'un chef arabe et qui forme sa garde. Se dit aussi de l'ensemble de la famille et des richesses de ce chef. — Le mot زملة [*zemalat*], qui appartient particulièrement au langage arabe d'Afrique, dérive, comme le dit M. Quatremère (*Journal des Savants*, janvier 1848, p. 39), du verbe زمل [*zamal*] *monter en croupe derrière quelqu'un*. Mais je dois faire observer que, dans les divers exemples tirés des *Voyages* d'Ibn Batoutah par le savant professeur, le mot est écrit زمالة [*zemâlat*, avec un ا *â*]. Il en est de même dans la citation tirée du *Tadjrîd eldsoûl* et ainsi conçue : كانت زمالة رسول الله وزمالة ابي بكر واحدة [*kânat zemâlat rasoûl allah wazemâlat aby bekr wâhidat*] *Le cortége de l'Apôtre de Dieu et celui d'Abou bekr était le même*. Quant aux dictionnaires arabes, ils ne portent que زملة [*zemalat*]. — En résumé, la transcription *zemalat* (ou *zemâlat*) est certainement plus exacte que *smalah*, dont on s'est servi dans les rapports de l'armée d'Afrique, depuis la conquête de l'Algérie par les Français. Tous les journaux ont fait mention de la prise de la *smalah* (lisez *zemalat*) d'Abd elkader, par le duc d'Aumale, le 16 mai 1843.

ZEMZEM, n. pr. (A.)

زمزم [*zemzem*] *abondant, qui jaillit abondamment de la source.* Nom d'un puits célèbre, situé à la Mekke, et qui, selon la croyance des musulmans, fut formé de la source que Dieu fit paraître pour étancher la soif de Hagar et de son fils Ismaël, lorsque, renvoyés tous deux par Abraham, ils furent forcés d'aller chercher un refuge en Arabie. Pendant longtemps, la Mekke demeura sans avoir d'autre eau que celle du puits de Zemzem; mais le grand concours des caravanes obligea dans la suite les khalifes à y faire construire un aqueduc. D'après une tradition communiquée par Mahomet au khalife Omar, l'eau du puits de Zemzem donne la santé à celui qui en boit abondamment et lui fait obtenir par surcroît le pardon de tous ses péchés.

ZENDIK, s. m. (A.)

زنديق [*zendiq*], pluriel زنادقة [*zénâdiqat*]. Suivant le *Dictionnaire arabe-français* de Kazimirski, *zendik* signifie *dualiste* ou *manichéen*, qui admet deux principes, le bon et le mauvais, la lumière et les ténèbres; ou, en général, celui qui ne croit ni à la vie future, ni à la puissance absolue de Dieu. Chez les Arabes et autres peuples attachés à l'islamisme, le même mot désigne encore un impie qui n'est ni juif, ni chrétien, ni musulman, ou qui, étant de l'une de ces trois religions, en nie les principes et en rejette avec mépris les préceptes.

ZENDJY ou ZENGUY, n. pr. (A.)

زنجي [*zendjiyy*] *qui appartient aux peuples Zendj* (زنج) ou habi-

tants de la côte de Cafrerie, appelée aujourd'hui *Zanguebar* ou *Zenguibar*. — Les Persans écrivent زنگی [*zenguy*], et tel était le surnom d'une famille considérable d'Asie, qui a établi une dynastie partagée en deux branches, dont l'une a régné en Perse, et l'autre en Syrie et en Mésopotamie. C'est à la seconde branche qu'appartenait l'atabek Omâd eddîn Zenguy, dont les historiens des Croisades ont étrangement défiguré le nom en transcrivant *Zenguy* par *Sanguin*. Ce prince, né vers 1084, reçut du sultan Seldjoukide Mahmoud Ier la principauté de Mossoul en 1127, battit les deux frères Ortokides Daoud et Timourtach, puis Boémond II, prince d'Antioche; mais il fut repoussé par Foulques, roi de Jérusalem. En 1132, il soutint une grande guerre contre le khalife Moustarched, enleva la ville d'Édesse aux chrétiens en 1144, et fut tué, l'année suivante, par des esclaves fugitifs qu'il assiégeait dans la forteresse de Djabar, en Syrie.

ZÉNITH, s. m. (A.)

سمت [*semt*] *chemin droit, point vertical.* On appelle *zénith* (corruption de *semt*) le point du ciel pris perpendiculairement au-dessus d'un point terrestre quelconque, par opposition à celui qui porte le nom de *nadir*, et se trouve placé sous les pieds. — C'est du même radical arabe, précédé de l'article *al*, que vient aussi par corruption le substantif AZIMUT. Voyez ce mot.

ZIBET, s. m. (A.)

زباد [*zébâd*] *sécrétion odorante, sorte de musc*, mot qui sert aussi en arabe à désigner l'animal appelé *civette* en français. —

Buffon dit que « le zibet diffère de la *civette* en ce qu'il a le « corps plus allongé et moins épais, le museau plus délié, plus « plat et plus concave à la partie supérieure, au lieu que le « museau de la civette est plus gros, moins long et un peu « convexe. Il a aussi les oreilles plus élevées et plus larges, la « queue plus longue et mieux marquée de taches et d'anneaux, « le poil plus court et plus mollet : point de crinière, c'est-à- « dire de poils plus longs que les autres sur le cou, ni le long « de l'épine du dos; point de noir au-dessous des yeux, ni sur « les joues, caractères particuliers et très-remarquables dans « la civette. » Cet animal se rencontre fréquemment en Asie, aux Indes orientales et en Arabie. Il porte au-dessous de l'anus une poche renfermant l'humeur onctueuse qui s'appelle aussi *zibet, civette,* ou GALIA. Voyez ce dernier mot.

ZIMMI, s. m. (A.)

ذِمِّيّ [*dzimmiyy*] *client, protégé.* C'est ainsi qu'on nomme en Turquie les chrétiens, les juifs et autres sujets non musulmans qui vivent sous la protection de la Porte ottomane et sont soumis à la capitation ou KHARADJ. Voyez ce mot.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

MOTS EXPLIQUÉS.

Nota. La lettre minuscule placée entre parenthèses, à la suite de chaque mot, indique l'origine arabe, persane ou turque.

A

Aasi ou Âcy, n. pr. (a.) ..... Page 1

Aba, s. m. (a.) 1

Abâbîl, n. pr. pl. (a.) 2

Abbas, n. pr. (a.) 3

Abbassi, s. m. (a.) 4

Abbassides, n. pr. pl. (a.) 4

Abbé, s. m. (a.) 5

Abd, s. m. (a.) — Abd allah, Abd allatif, Abd elkader, Abd elmédjid, Abdérame 5

Abdâl, s. m. pl. (a.) 7

Abelmisc, s. m. composé. (a.) 8

Abencérages, n. pr. pl. composé. (a.) 8

Abou, s. m. (a.) — Abou bekr, Abou-'lfaradj, Abou-'lféda, Abou-'lmahasen 8

Aboudjed, s. m. (a.) 9

Abricot, s. m. (p.) 10

Abyssinie, n. pr. (a.) 10

Accabler, v. a. (a.) 10

Adive, s. m. (a.) — Voyez Chacal.

Adjemoghlan, s. m. composé. (a.-t.) 11

Adzerbaïdjan, n. pr. composé. (P.) . . . . . Page 11
Agacer, v. a. (A.) 11
Agha, s. m. (T.) 12
Ahmed, n. pr. (A.) — Achmet, Acomat 13
Ahuri, e, adj. (A.) 13
Aide, s. f. (A.) 13
Akharnahr, n. pr. composé. (A.) 14
Al ou El, article inséparable. (A.) 14
Aladdin, ou mieux Alâ eddîn, n. pr. composé. (A.) — Fakhr eddîn, Khaïr eddîn, Nour eddîn, Salâh eddîn 15
Alambic, s. m. (A.-GR.) 16
Albuféra, n. pr. (A.) 16
Alcaçar et Alcazar, n. pr. (A.) 17
Alcade, s. m. (A.) 17
Alcali, s. m. (A.) 18
Alcantara, n. pr. (A.) 18
Alcarraza, s. f. (A.) 18
Alchimie, s. f. (A.-GR.) — Célèbres alchimistes musulmans 19
Alcohol, s. m. (A.) — Ne désigne pas l'esprit-de-vin en arabe 20
Alcoran, s. m. (A.) — S'écrit aussi *Coran* ou *Koran* 20
Alcôve, s. f. (A.) 21
Aldébaran, n. pr. (A.) 22
Alep, n. pr. (A.) — Jeu de mots au sujet de l'adjectif *Alépin* 22
Alezan, e, adj. (A.) 23
Alfange, s. f. (A.) 23
Alfaqui, s. m. (A.) 24
Algalie, s. f. (A.) 24
Algarade, s. f. (A.) 25
Algarve, n. pr. (A.) 25
Algèbre, s. f. (A.) 26

Alger, n. pr. (A.) ..... Page 26
Algorisme et Algorithme, s. m. (A.) 27
Alguazil, s. m. (A.) — Argousin, s. m. 28
Alhambra, n. pr. (A.) 29
Alhandal, s. m. (A.) 29
Ali, n. pr. (A.) 29
Alidade, s. f. (A.) 30
Alides, n. pr. pl. (A.) 30
Alkékendje, s. m. (A.) 30
Alkermès, s. m. (A.) 30
Allah, n. pr. (A.) 31
Almadie, s. f. (A.) 31
Almanach, s. m. (A.) 31
Almargen, s. m. (A.) 32
Almée, s. f. (A.) 32
Almohades, n. pr. pl. (A.) 33
Almoravides, n. pr. pl. (A.) 33
Almoucantarât, s. f. pl. (A.) 35
Aloès, s. m. (P.-A.) 35
Aman, s. m. (A.) — Amin, Émin, Mamoun, n. pr. 36
Amarrer, v. a. (A.) 36
Ambassade, s. f. (A.) 37
Ambre, s. m. (A.) 37
Ambrette, s. f. (A.) 37
Amer, ère, adj. (A.) 37
Amiral, s. m. (A.) 38
Amome, s. m. (A.) 39
Amputer, v. a. (A.) 39
Anne, n. pr. (A.) 39
Ansâr, s. m. pl. (A.) 40

Arabe, s. et adj. des 2 g. (A.) . . . . . Page 40
Arafat, n. pr. (A.) 42
Arak ou Araky, s. m. (A.) 42
Arrhes, s. f. pl. (A.) 43
Arriérer, v. a. (A.) — Arrérages, s. m. pl. 43
Arrobe, s. f. (A.) 44
Arsenal, s. m. composé. (A.) 44
Arsenic, s. m. (P.) 45
Artichaut, s. m. composé. (A.) 45
Assassin, s. m. (A.) 46
Assise, s. f. (A.) 47
Atabek, s. m. composé. (T.) 47
Atémadoulet, s. m. composé. (A.) 48
Avanie, s. f. (A.) 48
Averroès, n. pr. composé. (A.) 48
Avicenne, n. pr. composé. (A.) 49
Ayân, s. m. (A.) 50
Azédarac, s. m. composé. (P.) 50
Azerole, s. f. (A.) 51
Azimut, s. m. (A.) 51
Azur, s. m. (A.) 51

B

Bab elmandeb, n. pr. composé. (A.) 53
Babouche, s. f. composé. (P.) 53
Badiane, s. f. (P.) 54
Bafetas, s. m. (P.) 54
Bagasse, s. f. (A.) 54
Bajazet, n. pr. (T.) 54
Balais, adj. m. (P.) 55

Balcon, s. m. composé. (P.) ..... Page 55
Baldaquin, s. m. (A.) 55
Balsamier et Baumier, s. m. (A. et P.) 56
Balzan, adj. m. composé. (A.) — Balzane, s. f. 56
Bande, s. f. et Bandeau, s. m. (P.) 57
Bandière et Bannière, s. f. (P.) 58
Bar, s. m. (P.) 58
Bardaque, s. f. (A.-T.) 59
Barmékides, n. pr. pl. (A.) 59
Basane, s. f. (A.) 60
Bateleur, euse, subst. (A.) 60
Bazar, s. m. (P.) 61
Bedaine, s. f. (A.) 61
Bedon, s. m. (A.) 61
Bédouin, e, adj. et subst. (A.) 61
Beïler-bey, s. m. composé. (T.) 62
Beïlikdji, s. m. (T.) 62
Beïram, s. m. (T.) 63
Béled eldjérid, n. pr. composé. (A.) 63
Bên, s. m. (A.) 64
Ben (pour Ibn ou Ebn), s. m. (A.) 64
Beng, s. m. (P.) 65
Benjamin, n. pr. composé. (A.) 65
Berber, ère, subst. et adj. (A.) 65
Bergamotte, s. f. composé. (T.) 67
Bey ou Beï (pour Beg), s. m. (T.) 68
Bezestan, s. m. composé. (T.-P.) 69
Bézoard, s. m. composé. (P.) 69
Bîbân, n. pr. pl. (A.) 69
Boabdil, n. pr. composé. (A.) 70

Bonde, s. f. (P.) ..... Page 70
Borax, s. m. (A.-P.) 71
Bordat, s. m. (A.) 71
Bostandji, s. m. composé. (P.-T.) 71
Boudjou, s. m. (T.) — *Riyâl boûdjoû;* valeur de cette monnaie.... 72
Bougie, n. pr. (A.) 73
Bouquet, s. m. (A.) 73
Bouracan, s. m. (A.) 74
Bournous, s. m. (A.) 74
Bourrache, s. f. composé. (A.) 74
Boutargue, s. f. composé. (A.) 75
Bouteille, s. f. (A.-P.) 75
Bouzah, s. m. (T.) 75
Brevet, s. m. (A.) 76
Briquet, s. m. (A.) 76
Broc, s. m. (A.) 76
Buccine, s. f. (A.) 77
Buse, s. f. (A.) — Busard, Buson, s. m. 77

C

Caabat ou Kaabat, n. pr. (A.) 78
Caban, s. m. et Cape, s. f. (A.) 78
Cabaret, s. m. (A.) 79
Cabire, adj. et subst. des 2 g. (A.) 79
Câble, s. m. (A.) 80
Cachemire, n. pr. et s. m. (P.) 81
Cadeau, s. m. (A.) 81
Cadi, s. m. (A.) 81
Cadi-asker ou Cadi-lechker, s. m. composé. (A.) 82
Cafard, e, adj. (A.) 82

Café, s. m. (A.) — Son importation en Europe..... Page 83
Cafilat, s. f. (A.)..... 84
Cafir, s. m. (A.)..... 84
Cafre, subst. et adj. des 2 g. (A.)..... 84
Caftan, s. m. (T.)..... 85
Caïc ou Caïque, s. m. (T.)..... 85
Caïd ou Kaïd, s. m. (A.)..... 86
Caïmmacam, s. m. composé. (A.)..... 86
Caire (Le), n. pr. (A.)..... 87
Caisse (terme de finance), s. f. (P.)..... 87
Caïe, s. f. (A.)..... 88
Calem, s. m. (A.)..... 88
Calembour, s. m. composé. (A.)..... 88
Calembredaine, s. f. composé. (A.)..... 89
Calender, s. m. composé. (T.-P.)..... 89
Calfat, s. m. (T.) — Calfater et Calfeutrer, v. a..... 90
Calibre, s. m. (A.)..... 90
Califat et Calife, s. m. (A.) — Voyez Khalifat et Khalife.
Calotte, s. f. (A.)..... 91
Camaïeu, Camée, s. m. (A.)..... 92
Camelot, s. m. (A.)..... 92
Camisole, s. f. (A.) — Voyez Chemise.
Camphre, s. m. (A.)..... 92
Candi, subst. et adj. m. (A.)..... 93
Candie, n. pr. (P.-A.)..... 93
Canevas, s. m. (A.)..... 93
Canon (règle, statut), s. m. (GR.-A.)..... 94
Capitan-pacha, s. m. composé. (T.)..... 95
Capou-agha, s. m. composé. (T.)..... 95
Capoudji-bachi. s. m. composé. (T.)..... 95

Carabé, s. m. composé (P.) . . . . . Page 96
Caracal, s. m. composé. (T.) 96
Caracoler, v. n. (A.) 97
Carafe, s. f. (A. ou P.) — Carafon, s. m. 97
Caraïte, s. m. (A.) 98
Carat, s. m. (A.) 98
Caravane, s. f. (P.) 98
Caravanséraï, s. m. composé. (P.) 99
Caravelle, s. f. (T. ou A.) 99
Carbatine, s. f. (A.) 100
Caroube, s. f. (A.) 100
Carquois, s. m. composé. (P.) 100
Cartelle, s. f. (T.-A.) 101
Carthame, s. m. (A.) 101
Carvi, s. m. (A.) 102
Casaque, s. f. (A.) — Casaquin, s. m. (P.) 102
Casbat, s. f. (A.) 102
Casser, v. a. (A.) — Casseur, s. m. 103
Cave, s. f. (A.) — Caveau, s. m. Caverne, s. f. 103
Caviar, s. m. (T.) 104
Censal, s. m. (A.) — S'écrit aussi *sensal* 104
Chabraque, s. f. (T.) — Carapace, s. f. 105
Chacal, s. m. (T.) 105
Chaféïté, s. m. (A.) 106
Chagrin, s. m. (T.) 106
Chagrin, e, adj. (A.) 106
Chah, s. m. (P.) 107
Châle, s. m. (P.) — Nom des principales espèces de châles en Orient. 107
Chameau, elle, subst. (A.) — Chameau bactrien. 108
Chandelle, s. f. (A.) 109

Chanvre, s. m. (A.) . . . . . Page 109
Charançon, s. m. (A.) 110
Charte, s. f. (A.) 110
Chavirer, v. act. et n. (T.) 111
Cheïkh, s. m. (A.) — Transcriptions vicieuses de ce mot 111
Chemise, s. f. (A.) — Chemisette, Camisole, s. f. 112
Chènevis, s. m. (A.) 113
Chérif, s. m. (A.) 113
Chibouque, s. f. (T.) 114
Chicane, s. f. (P.) 114
Chicotin, s. m. (A.) 115
Chiffe, s. f. et Chiffon, s. m. (A.) 116
Chiffre, s. m. (A.) 116
Chiyte, s. m. (A.) 117
Cible, s. f. (A.) 118
Cid et Seïd, s. m. (A.) — Séide 119
Cierge, s. m. (A.) 119
Cimeterre, s. m. (P.) 120
Civette, s. f. (A.) 120
Clabaud, s. m. (A.) 121
Coche, s. m. et Cocher, s. m. (T.) 122
Colbac ou Kolbak, s. m. (T.) 122
Contrée, s. f. (A.) 123
Copte, subst. et adj. des 2 g. (A.) 123
Corne, s. f. (A.) — Cor, Cornet, s. m. 124
Corvée, s. f. (A.) 125
Coton, s. m. (A.) 125
Couffe, s. f. et Couffin, s. m. (A.) 126
Coufique et Koufique, adj. des 2 g. (A.) 126
Couloghli, s. m. composé. (T.) 126

Coup, s. m. (P.) . . . . . Page 127
Coupe, s. f. (A.) 127
Coupole, s. f. (A.) 127
Courban, s. m. (A.) 128
Couscous, s. m. (A.) — Coscossons, s. m. pl. 128
Couteau, s. m. (A.) 129
Cramoisi, e, adj. (A.) 129
Crasse (avarice), s. f. (A.) 129
Crasseux, euse (avare), adj. (A.) 130
Cravache, s. f. (T.) 130
Cravate, s. f. (A.) 131
Crible, s. m. (A.) 131
Cube, s. m. (A.) 131
Cubèbe, s. f. (A.) 132
Culbuter, v. a. (A.) 132
Cumin, s. m. (A.) 132
Curcuma, s. m. (A.) 133

D

Damas, n. pr. (A.) 134
Damasquiner et Damasser, v. a. (A.) 134
Dé (à jouer), s. m. (A.) 135
Débiliter, v. a. (A.) 136
Degré, s. m. (A.) — Grade, s. m. 137
Derviche, s. m. (P.) 137
Dey, s. m. (A.) 138
Dinar, s. m. (A.) 140
Dirhem, s. m. (A.) 140
Div, s. m. (P.) 141
Divan, s. m. (P.-A.) — Acceptions modernes de ce mot. 141

Djengle, s. m. (P.) — Se trouve souvent écrit *jangle* ou *jungle*. Page 143
Djérid, s. m. (A.) 143
Djinn, s. m. (A.) 143
Doliman et Dolman, s. m. (T.) 144
Douane, s. f. (A.) 144
Douar, s. m. (A.) 144
Drogman, s. m. (A.) 145
Droit, e (sincère), adj. (P.) — Droiture, s. f. 145
Druze, n. pr. (A.) 146
Duvet, s. m. (A.) 147

E

Ebn et Ibn, s. m. (A.) 148
Échec, s. m. (P.) — Nom oriental de toutes les pièces qui composent le jeu d'échecs 148
Écorcher, v. a. (A.) — Écorcheur, s. m 150
Eddîn, subst. en composition. (A.) 151
Éden ou Aden, n. pr. (A.) 151
Éfendi, s. m. (T.) — Origine grecque de ce mot. 152
Élixir, s. m. (A.) 153
Émeraude, s. f. (P.) 153
Émir ou Amir, s. m. (A.) 153
Endive, s. f. (A.) 154
Ère, s. f. (A.) 154
Estive, s. f. (T.) 155
Étouffer, v. a. et n. (A.) — Étouffoir, s. m. 155
Euphrate, n. pr. (A.) 156
Exiler, v. a. (A.) 157
Ézan, s. m. (A.) — Formule complète de cette proclamation, en arabe et en français 157

F

Fakir ou Faquir, s. m. (A.) . . . . . Page 159
Falaque, s. f. (A.) 159
Fanal, s. m. (T.) — Fanariote, s. m. 159
Faner (Se), v. pron. (A.) — Faner, v. a. — Fane, s. f. — Foin, s. m. 160
Farfadet, s. m. (A.) 160
Fatime, n. pr. (A.) — Fatimites, n. pr. pl. 161
Faute, s. f. (A.) 162
Fellah, s. m. (A.) 162
Felouque, s. f. (A.) 162
Fetva, s. m. (A.) — Ce mot ne doit pas être confondu avec *firman*. 162
Fez, n. pr. (A.) 164
Finesse, s. f. (A.) — Finasserie, s. f. — Finasseur, euse, etc. . . . 164
Firman, s. m. (P.) 165
Foison, s. f. (P.) — Foisonner, v. n. 165
Fondouque, s. m. (GR.-A.) 166
Fostat, n. pr. (A.) 167
Four, s. m. (A.) — Fournaise, s. f. — Fourneau, s. m. — Fournée, s. f. — Fournier, ère, subst. — Fournil, s. m. — Enfourner, v. a. 167
Fourbe, adj. des 2 g. (P.) — Employé comme subst. féminin . . . 168
Fourreur, s. m. (A.) 169
Friction, s. f. (A.) 169
Fripon, ne, subst. (P.) — Friponner, v. n. — Friponneau, s. m. . 169
Froid, s. m. (A.) — Froideur, s. f. — Froidure, s. f. 170
Futile, adj. des 2 g. (A.) 171

G

Gabelle, s. f. (A.) — Gabelou, s. m. — Gabeleur, s. m. 172
Gala, s. m. (A.) 173

Galia, s. f. (A.) . . . . . Page 173
Gambade, s. f. (P.) — Gambader, v. n. — Gambiller, v. n. 173
Garbin, s. m. (A.) 174
Gargariser (Se), v. pronom. (A.) 174
Gaure, s. m. (T.) 175
Gaze, s. f. (A.) — Gazier, s. m. 175
Gazelle, s. f. (A.) 175
Gazie ou Ghazia, s. f. (A.) 176
Gazouiller, v. n. (A.) 177
Géhenne et Gêne, s. f. (H.-A.) — Gêner, v. a. 177
Genre, s. m. (GR.-A.) 178
Gerbo, s. m. et Gerboise, s. f. (A.) 178
Ghazel, s. m. (A.) 178
Gibecière, s. f. composé. (A.) 179
Gibel, employé pour Etna, n. pr. (A.) 179
Gibraltar, n. pr. composé. (A.) 180
Gilet, s. m. (A.) 181
Girafe, s. f. (A.) 181
Gobeau, s. m. (P.) — Gobelet, s. m. 182
Godet, s. m. (A.) 182
Goudron, s. m. (A.) 183
Gouffre, s. m. (A.) 183
Goule, s. m. (A.) — S'emploie aussi au féminin. 184
Goulot, s. m. (P.) — Goulet, s. m. 184
Gourer, v. a. (A.) — Goureur, s. m. — Goure, s. f. 184
Gourgandine, s. f. composé. (P.) 185
Gourmand, e, adj. composé. (P.) 185
Gourmander, v. a. (P.) 185
Grade, s. m. (A.) — Voyez Degré.
Gratter, v. a. (A.) 186

Graver, v. a. (A.) ..... Page 186
Gredin, e, subst. (A.) 187
Grimace, s. f. (P.) 188
Guadalquivir, n. pr. composé. (A.) 188
Gué, s. m. (A.) 189
Guèbre, s. m. (P.) 189
Guetter, v. a. (A.) 189
Guiaour, s. m. (T.) 190
Guitran, s. m. (A.) 190
Gulistan, s. m. composé. (P.) — Boustan, s. m. 190

H

Hachiche, s. m. (A.) 192
Hadji, s. m. (A.) 193
Haine, s. f. (A.) 193
Hakem, n. pr. (A.) 194
Hâle, s. m. (A.) 194
Halle, s. f. (A.) 195
Halo, s. m. (A.) 195
Hanap, s. m. (A.) 196
Hanbalite, s. m. (A.) 196
Hanifite, s. m. (A.) 197
Harasser, v. a. (A.) 197
Harem, s. m. (A.) 198
Hédjaz, n. pr. (A.) 198
Hégire, s. f. (A.) — Ordre, nom et signification de chacun des mois lunaires chez les musulmans, avec l'indication de leurs principales fêtes 199
Hékîm, s. m. (A) 204
Hériter, v. n. (A.) 204

Herser, v. a. (A.) . . . . . Page 205
Hinna ou Henné, s. m. (A.) 206
Horde, s. f. (T.) 206
Horreur, s. f. (A.) 207
Houle, s. f. (A.) 208
Houri, s. f. (A.) 208
Housse, s. f. (A.) 209
Hurluberlu, adj. m. composé. (A.-T.) 210

I

Iblis et Eblis, n. pr. (A.) 211
Ihram, s. m. (A.) 211
Imam, s. m. (A.) — Ne doit pas être confondu avec le mot suivant. 212
Iman, s. m. (A.) — Moumin, adj. m. 213
Imaret, s. m. (A.) 213
Islam, s. m. (A.) — Islamisme, s. m. 214
Itch-oghlan, s. m. composé. (T.) — Écrit à tort *icoglan* 214
Izelotte, s. f. (T.) — Mot emprunté à la langue polonaise 215

J

Jambette, s. f. (A.) 216
Janissaire, s. m. composé. (T.) 216
Jarre, s. f. (A.) 217
Jasmin, s. m. (A.) 218
Jaspe, s. m. (A.) — Jasper, v. a. 218
Joaillier, ère, subst. (A.-P.) 219
Joli, e, adj. (A.) — Joliet, te, adj. diminutif 219
Joyau, s. m. (A.-P.) 220
Julep, s. m. composé. (A.-P.) 221
Jupe, s. f. et Jupon, s. m. (A.) 221

K

Kabile, adj. et subst. des 2 g. (A.) ..... Page 222
Kabin, s. m. (P.) 222
Kachef, s. m. (A.) 222
Kadaris, s. m. pl. (A.) 223
Kadine, s. f. (T.) 223
Kara-gueuz, n. pr. composé. (T.) 223
Kermès, s. m. (A.) 224
Ketmie, s. f. (A.) 224
Ketmir et Kitmir, n. pr. (A.) 224
Khalifat, s. m. (A.) 225
Khalife et Calife, s. m. (A.) 225
Khan, s. m. (P.) — Khakan, s. m. 226
Khandjar, s. m. (A.) 227
Kharadj, s. m. (A.) 228
Khasséki, adj. et subst. (A.-T.) 229
Khatib, s. m. (A.) 229
Khatti-chérif, s. m. composé. (A.) — *Khatti-humâyoûn*, synonyme. 229
Khazine, s. f. (A.) 230
Khodjah, s. m. (P.) — Sens de ce mot en Syrie 230
Khotbat, s. f. (A) 231
Kiblat, s. f. (A.) 231
Kiosque, s. m. (T.) 231
Kizlar-agha, s. m. composé. (T.) 232

L

Lâche, adj. des 2 g. (A.) 233
Ladanum et Labdanum, s. m. (P.) 233
Lak, s. m. (P.) 234

Laquais, s. m. (A.) . . . . . Page 234
Laque, s. f. (P.) 235
Lassitude, s. f. (A.) 235
Lazulite, s. f. (P.) 236
Lécher, v. (A. ou P.) 236
Lénitif, ive, adj. (A.) 237
Lèvre, s. f. (P.) 237
Liban, n. pr. (A.) — Oliban, s. m 237
Lie, s. f. (P.) 238
Limon (fruit), s. m. (A.-P.-T.) 239
Lippe, s. f. (P.) 239
Look et Lok, s. m. (A.) 239
Louqsor, n. pr. (A.) 239
Luth, s. m. (A.) 240

M

Macabre, adj. f. (A.) 241
Madrague, s. f. (A.) 241
Magasin, s. m. (A) 242
Mage, s. m. (P.) 243
Maghreb, s. m. (A.) — Maghrébin, e, adj 243
Mahmil, s. m. (A.) 244
Mahmoud, n. pr. (A.) — Mahmoudi, s. m 244
Mahomet, n. pr. (A.) — Mohammed, Méhémed, Méhémet, n. pr. 245
Maïmon, s. m. (T.) 247
Malékite, s. m. (A.) 247
Mamlouk, s. m. (A.) 247
Manne, s. f. (A.) 248
Mantil, s. m. (A.) — Mantille, s. f 249
Maquereau, elle, subst. (A.) 249

Marabout, s. m. (A.) ..... Page 250
Maraboutin, s. m. (A.) — Morabitin, s. m. 251
Maravédi, s. m. (A.) 251
Mardonius, n. pr. (P.) 252
Marfil et Morfil, s. m. (A.) 252
Maroc, n. pr. (A.) — Marocain, e, adj. — Maroquin, s. m. 253
Maronite, s. m. (A.) 254
Mascarade, s. f. (A.) — Masque, s. m. — Mascaron, s. m. 256
Mascarat, n. pr. (A.) 256
Masser, v. a. (A.) 257
Mat, adj. m. (P.) — Mater, v. a 257
Matamore, s. f. (A.) 257
Matracat, s. f. (A.) 258
Mawarannahr, n. pr. composé. (A.) 258
Mèche, s. f. (A.) 259
Médine, n. pr. (A.) — Médinois ou Médinien, adj. et subst. 259
Médjidieh, s. m. (A.) 260
Meïdan, s. m. (A) 261
Mekke (La), n. pr. (A.) — Mekkois, adj. et subst. 261
Mélik, n. pr. (A.) 263
Melkite, adj. des 2 g. (A.) 263
Mélokhie, s. f. (A.) 264
Memphis, n. pr. (A.) 264
Mesquin, e, adj. (A.). — Mesquinerie, s. f. 264
Messie, s. m. (A.) 265
Mihrab, s. m. (A.) 266
Minaret, s. m. (A.) 266
Minbar, s. m. (A.) 266
Miramolin, s. m. composé. (A.) 267
Miri, adj. et subst. m. (P.) 267

Mirmiran, s. m. composé. (P.) ..... Page 267
Miroir, s. m. (A.) — Miroitier, s. m. — Miroiter, v. n. 268
Mirza, s. m. composé. (A.-P.) 269
Mite, s. f. (P.) 269
Mitskal, s. m. (A.) 269
Moallakat, s. f. (A.) 269
Mobed, s. m. (P.) — Herbed, s. m. — Destour, s. m. 270
Mohatra, adj. m. (A.) 270
Mokha, n. pr. (A.) — S'écrit aussi *Moka* 271
Molla, s. m. (A.) 271
Momie, s. f. (A.) 272
Mosquée, s. f. (A.) 272
Mostarabe, adj. des 2 g. (A.) 273
Moubachir, s. m. (A.) 274
Mouezzin, s. m. (A.) 274
Moufti et Mufti, s. m. (A.) 275
Mousseline, s. f. (A.) 275
Mousson, s. f. (A.) 276
Moustafa, n. pr. (A.) 276
Moutazélite, s. m. (A.) 277
Mouzoune, s. f. (A.) 277
Mulâtre, adj. des 2 g. (A.) 277
Musc, s. m. (A.) — Musqué, e, adj. 278
Muscat, s. m. (A.) 279
Musulman, e, adj. (A.) 279
Myrrhe, s. f. (A.) 279
Mystère, s. m. (A.) 279

N

Nabab, s. m. (A.) 281

Nacaire, s. f. (P.) ..... Page 281
Nadir, s. m. (A.) 282
Nafé, s. m. (A.) 282
Naffe, s. m. (A.) 282
Naïb, s. m. (A.) 282
Nakib, s. m. (A.) 283
Namaz, s. m. (P.-T.) 283
Naphte, s. m. (A) 283
Narcisse, s. m. (P.) 284
Narguileh, s. m. (P.) 284
Natron, s. m. (A.) — S'écrivait autrefois aussi *anatron* 285
Nazaréen, ne, adj. et subst. (A.) 285
Nems, s. m. (A.) — Autrement appelé *ichneumon* ou *mangouste* ... 285
Nénuphar, s. m. (P.) 285
Neskhy, s. m. — Noms des autres genres d'écriture arabe, etc ... 286
Neuf, ve, adj. (P.) — Explication du mot *nevrouz* 289
Nichân-iftikhâr, s. m. composé. (P.-A.) 289
Nil, n. pr. (A.) 289
Nizam, s. m. (A.) 290
Noise, s. f. (A.) 290
Nom, s. m. (P.) 290
Noria, s. f. (A.) 290
Nuque, s. f. (A.) 291

O

Odalique, s. f. (T.) — Il ne faut pas écrire *odalisque* 292
Odeur, s. f. (A.) 292
Odjak, s. m. (T.) 293
Oie, s. f. et Oison, s. m. (A.) 293
Okal, s. m. (A.) 294

Okke, s. f. (T.) ..... Page 294
Omayyades, n. pr. pl. (A.) — On ne doit pas écrire *Ommiades*.. 294
Orange, s. f. (P.) 295
Osmanli, s. m. (T.) 296
Ottoman, e, adj. et subst. (T.) 296
Oulémâ, s. m. pl. (A.) — Le singulier de ce mot s'écrit *alîm*.... 297

P

Pacha, s. m. (T.) 299
Pachalik, s. m. (T.) 299
Padichah, s. m. composé. (P.) 299
Pagode, s. f. composé. (P.) 300
Papegai, s. m. (A.) — Papegard, Papegaut, Papejai, variantes usitées dans le midi de la France 300
Para, s. m. (P.) 301
Paradis, s. m. (P.-A.) 301
Parasange, s. f. (P.) 302
Parsi, e, adj. et subst. (P.) 302
Pastèque, s. f. (A.) — Potiron, s. m. 302
Pataque, s. f. composé. (A.) 303
Pelisse, s. f. (P.) 304
Péri, s. f. (P.) 304
Persan, e, adj. et subst. (P.) — Persien, ne, adj. — Persique, adj. 305
Perse, n. pr. (P.) 305
Pied, s. m. (P.) — Piéton, Pion, s. m. 306
Pilau, s. m. (P.) 307
Punch, s. m. (P.) 307

Q

Quintal, s. m. (A.) — Liste de divers quintaux. 308

R

Rabbin, s. m. (A.) ..... Page 310
Rabougri, e, adj. composé. (T.) 310
Ramadan, s. m. (A.) 311
Rame (terme de papeterie), s. f. (A.) 311
Raya, s. m. (A.) 312
Razia, s. f. (A.). — Voyez Gazie.
Rebab, s. m. (A.) 313
Rechigner, v. n. (A.) 313
Récif, s. m. (A.) 313
Réglisse, s. f. composé. (A.) 314
Reïs, s. m. (A.) 314
Rendre, v. a. (A.) 315
Rideau, s. m. (A.) 315
Rob, s. m. (P.) 315
Rôder, v. n. (A.) 316
Rokh, s. m. (P.) 316
Roquer, v. n. (P.) 317
Rosette, n. pr. (A.) 317
Roumélie, n. pr. composé. (T.) 318
Roupie, s. f. (P.) 319
Roxane, n. pr. (P.) 319
Rue, s. f. (P.) 320

S

Sabbat, s. m. (A.) 321
Sacre, s. m. (A.) 322
Safran, s. m. (A.) 322
Sahara, n. pr. (A.) 322

Sahel, n. pr. (A.) ..... Page 323
Saïd, n. pr. (A.) 323
Saïque, s. f. (T.) 323
Salamalec, s. m. composé. (A.) 324
Salep, s. m. (A) 325
Sandal et Santal, s. m. (A.) 325
Sandale (barque), s. f. (T.) 325
Sandaraque, s. f. (P.) 325
Sandjak, s. m. (T.) 326
Saphir, s. m. (A.) 327
Sarrasin, e, adj. et subst. (A.) 327
Satan, n. pr. (A.) 328
Satrape, s. m. (P) 328
Savon, s. m. (A.) 329
Scène, s. f. (A.) 329
Seau, s. m. (A.) 330
Sein, s. m. (P.) 330
Sémoum, s. m. (A.) 330
Séné, s. m. (A.) 331
Sequin, s. m. (A.) 331
Séraï, s. m. (P.). — On écrit le plus souvent *sérail*, mais à tort... 332
Sérasker, s. m. composé. (P.-A.-T.) 332
Sergent, s. m. composé. (P.) 332
Séve, s. f. (T.) 333
Sidi, s. m. composé. (A.) 334
Sigle, s. m. (A.) 334
Simorgh, n. pr. (P.) 335
Sina et Sinaï, n. pr. (A.) 335
Sirop, s. m. (A.) 336
Soc. s. m. (A.) 336

Soda, s. m. (A.) ..... Page 337
Sofa, ou mieux Soffat, s. m. (A.) 337
Sofi, s. m. (A.) 337
Solide, adj. des 2 g. (A.) 339
Sorbet, s. m. (A.) 339
Soudan, n. pr. (A.) 339
Soudan, s. m. (A.), employé vicieusement pour *sultan* 340
Sounnat et Sunnet, s. f. (A.) 340
Sounnite ou Sunnite, s. m. (A.) 341
Sourate et Surate, s. f. (A.) 342
Spahi, ou mieux Sipahi, s. m. (P.) — Cipaye, s. m. 342
Stamboul, n. pr. composé. (GR.-T.) 343
Store, s. m. (A.) 343
Sucre, s. m. (A.) 344
Sultan, e, subst. (A.) 344
Sultani, s. m. (A.) 346
Surmeh, s. m. (P.) 346

T

Tabis, s. m. (P.) 347
Talc, s. m. (A.) 348
Taleb, s. m. (A.) 348
Talisman, s. m. (A.) 348
Tamarin, s. m. composé. (A.) 349
Tamerlan, n. pr. composé. (T.-P.) 349
Tandour, s. m. (A.-T.) 350
Tanner, v. a. (A.) — Tan, s. m 350
Tarabat, s. f. (A.) 350
Tarbouche, s. m. composé. (T.) 351
Tare, s. f. (A.) — Taré, e, adj 351

Targe, s. f. (A.) ..... Page 351
Tarif, s. m. (A.). — Tarifer, v. a 352
Tartane, s. f. (A.) 352
Tasse, s. f. (A.) 353
Tatar, e, adj. et subst. (T.) 353
Taureau, s. m. (A.) 354
Tchaouche, s. m. (T.) 355
Tchorbadji, s. m. (T.) 355
Timar, s. m. (T.) — Timariote, s. m 356
Timbale, s. f. (A.) — Timbalier, s. m 356
Tinkal, s. m. (P.) 357
Tinter, v. n. (A.) — Tintement, s. m 357
Tir, s. m. (P.) — Tirer, v. n. — Tarquais, s. m 358
Toman, s. m. (P.) 358
Toque, s. f. (T.) — Toquet, s. m 358
Toquer et Taquer, v. a. (A.) — Taquoir, s. m 359
Tough, s. m. (T.) 359
Toughra, s. m. (T.) 360
Tour, s. m. (A.) 361
Tourbe, s. f. (A.) 361
Tracer, v. a. (A) 361
Trafalgar, n. pr. composé. (A.) 362
Tripoli, n. pr. (A.) 362
Trucheman, s. m. (A.) 363
Turban, s. m. composé. (A.-P.) 363
Turc, fém. Turque, subst. et adj. (A.) — Turkestan, n. pr 363
Tutie, s. f. (A.) 364

U

Uhlan, s. m. (T.) 365

Uzbek. n. pr. composé. (T.)..... Page 365

V

Vâlidé, et mieux Vâlideh, s. f. (A.)..... 366
Vaste, adj. des 2 g. (A.)..... 366
Vétérinaire, s. m. (A.)..... 366
Vizir, et mieux Vézir, s. m. (A.) — Vizirat, s. m..... 367

Y

Yataghan, s. m. (T.)..... 368
Yémen, n. pr. (A.)..... 368

Z

Zagaie, s. f. (A.)..... 369
Zaïm, s. m. (A.)..... 369
Zédoaire, s. f. (A.-P.-T.)..... 370
Zeïrites, n. pr. pl. (A.) — Nommés vulgairement *Zegris*..... 370
Zemalat, s. f. (A.)..... 371
Zemzem, n. pr. (A.)..... 372
Zendik, s. m. (A.)..... 372
Zendjy ou Zenguy, n. pr. (A.) — Appelé à tort *Sanguin*..... 372
Zénith, s. m. (A.)..... 373
Zibet, s. m. (A.)..... 373
Zimmi, s. m. (A.)..... 374

FIN.

DEC 1 2 1949